

Cote du document: GC 31
Date: Mai 2008
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Conseil des gouverneurs

Rapport de la trente et unième session

Rome, 13-14 février 2008

Table des matières

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGES
1. OUVERTURE ET TRAVAUX DE LA SESSION	1-16	1-3
Ouverture de la session	3	1
Ordre du jour et documentation	4	1
Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs	5	1
Séance inaugurale de la session	6-13	2-3
Déclaration du Président du FIDA	14	3
Déclarations générales	15	3
Clôture de la session	16	3
2. DÉCISIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	17-30	4-5
Demande d'admission à la qualité de membre non originaire	17-18	4
Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA	19	4
Huitième reconstitution des ressources du FIDA	20-21	4
États financiers vérifiés du FIDA pour 2006	22	4
Budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008	23	4
Dépenses extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA	24	4-5
Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance	25	5
Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre	26	5
Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des nations unies sur la lutte contre la désertification	27	5
Émoluments du Président	28-29	5
Autres questions		
Processus conduisant à l'élection du Président du FIDA en février 2009	30	5

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGES
3. A. COMPTES RENDUS ANALYTIQUES (y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les gouverneurs)	31-240	6-45
i) Première séance – 13 février 2008	31-74	6-12
ii) Deuxième séance – 13 février 2008	75-139	13-25
iii) Troisième séance – 14 février 2008	140-162	26-31
iv) Quatrième séance – 14 février 2008	163-240	32-45
 B. TABLES RONDES	 241-270	 46-55
C. AUTRES DÉCLARATIONS GÉNÉRALES		56-75
 Angola		 56-57
Éthiopie		58-60
Gabon		61-62
République démocratique populaire lao		63-64
Lesotho		65-66
République arabe syrienne		67-68
Thaïlande		69-70
Royaume-Uni		71-72
Zambie		73-75
 4. DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES		 76-122
 Discours de S. E. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana, prononcé en son nom par S.E. Alhaji Ahu Mahama, Vice-Président de la République du Ghana		 78-80
 Discours de S.E. Massimo d'Alema, Vice-Président du Conseil des Ministres et Ministre des Affaires étrangère de la République italienne		 81-83
 Discours de S.E. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, prononcé en son nom par S.E. Jean Nkueté, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'agriculture et du développement rural de la République du Cameroun		 84-87

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGES
Discours du Roi Abdullah bin Abdulaziz al-Saud, Serviteur des deux Saintes Mosquées, lu en son nom par S.E Fahd bin Abdulrahman Balghunaim, Ministre de l'agriculture du Royaume d'Arabie saoudite		88-90
Message de S.E. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies		91
Déclaration du Président du Fonds international de développement agricole, M. Lennart Båge à la session du Conseil des gouverneurs marquant le trentième anniversaire du FIDA		92-99
Discours de M. Donald Kaberuka, Président de la Banque africaine de développement		100-103
Discours de Mme Ngozi Okonjo-Iweala, Directrice générale de la Banque mondiale		104-107
Déclaration de Mme Josette Sheeran, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial		108-111
Message de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, prononcé en son nom par M. James Butler, Directeur général adjoint		112-114
Synthèse des délibérations de la deuxième réunion du Forum paysan, tenue les 11 et 12 février 2008, à l'occasion de la session du Conseil des gouverneurs marquant le trentième anniversaire du FIDA		115-118
Discours de M. Jörg Frieden, Vice-Président du Conseil des gouverneurs, lors de la clôture de la session marquant le trentième anniversaire du FIDA		119-122
Annexes		
I. Délégations à la trente et unième session du Conseil des gouverneurs		123-197
II. Ordre du jour et programme des activités		198-200
III. Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trente et unième session		201-202
IV. Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente et unième session		203-209

Chapitre 1

Ouverture et travaux de la session

1. La session du Conseil des gouverneurs marquant le trentième anniversaire du FIDA s'est tenue à Rome les 13 et 14 février 2008. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil a tenu au total quatre séances, dont les comptes rendus analytiques sont reproduits au chapitre 3, partie A.

A. Ouverture de la session

3. La session a été ouverte par M. James Harvey, Gouverneur du FIDA pour le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et président sortant du Conseil.

B. Ordre du jour et documentation

4. Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour reproduit à l'annexe II avec le programme des manifestations prévues à l'occasion de la session. La liste des documents soumis au Conseil est reproduite à l'annexe III. Les résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs figurent à l'annexe IV.

C. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs

5. Conformément à l'article 12 de son Règlement intérieur, le Conseil des gouverneurs a élu, parmi ses membres, pour un mandat de deux ans, un nouveau Bureau composé comme suit:

Président: M. Sayyadi Abba Ruma
Ministre de l'agriculture et des ressources hydrauliques
de la République fédérale du Nigéria

Vice-présidents: Mme Geoconda Galán Castelo
Ambassadeur
Représentante permanente
de la République de l'Équateur
auprès du FIDA

M. Jörg Frieden
Vice-Directeur et Chef du domaine Politique de
développement et coopération multilatérale
Département fédéral des affaires étrangères de la
Confédération suisse

Bureau du Conseil des gouverneurs



Président sortant,
M. James Harvey,
Gouverneur pour le Royaume-Uni de
Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord



Président nouvellement élu,
M. Sayyadi Abba Ruma,
président du Conseil et Gouverneur
pour le Nigéria



Vice-Présidente,
Mme Geoconda Galán Castelo,
Gouverneur pour l'Équateur



Vice-Président,
M. Jörg Frieden,
Gouverneur par intérim pour la Suisse

D. Séance inaugurale de la session

6. M. Alhaji Aliu Mahama, Vice-Président de la République du Ghana, a donné lecture au Conseil des gouverneurs d'un message de M. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana. Le texte intégral de cette déclaration d'ouverture est reproduit dans le chapitre 4.
7. M. Massimo D'Alema, Vice-Président du Conseil des Ministres et Ministre des affaires étrangères de la République italienne, a prononcé un discours, dont le texte intégral est reproduit dans le chapitre 4.
8. M. Jean Nkueté, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'agriculture et du développement rural de la République du Cameroun, a donné lecture d'un message de M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun. Sa déclaration est reproduite intégralement dans le chapitre 4.
9. M. Fahad bin Abdulrahman Balghunaim, Ministre de l'agriculture du Royaume d'Arabie saoudite, a pris la parole devant le Conseil des gouverneurs au nom du Roi Abdullah bin Abdulaziz al-Saud, Serviteur des deux Saintes Mosquées. Le texte intégral de sa déclaration est reproduit dans le chapitre 4.
10. Le président du Conseil des gouverneurs a donné lecture d'un message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, dont le texte intégral est reproduit dans le chapitre 4.

11. M. Donald Kaberuka, Président de la Banque africaine de développement, a pris la parole devant le Conseil des gouverneurs. Sa déclaration est reproduite intégralement dans le chapitre 4.
12. Mme Ngozi Okonjo-Iweala, Directrice générale de la Banque mondiale, a prononcé un discours d'orientation au Conseil des gouverneurs, dont le texte intégral est reproduit dans le chapitre 4.
13. Mme Josette Sheeran, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, a également fait une déclaration; et M. James Butler, Directeur général adjoint, a donné lecture d'un message de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Ces déclarations sont reproduites intégralement dans le chapitre 4.

E. Déclaration du Président du FIDA

14. Le texte intégral de la déclaration faite au Conseil des gouverneurs par le Président, M. Bâge, est reproduit dans le chapitre 4.

F. Déclarations générales

15. Les déclarations générales prononcées par les gouverneurs à la séance plénière sont résumées dans les comptes rendus analytiques reproduits dans la partie A du chapitre 3; les débats des trois tables rondes sont résumés dans la partie B, et les déclarations générales soumises par écrit par les représentants d'États membres qui n'ont pas fait d'interventions orales sont reproduites intégralement dans la partie C de ce même chapitre.

G. Clôture de la session

16. Le vice-président, M. Jörg Frieden, a résumé les résultats des principales délibérations du Conseil des gouverneurs, puis a clôturé la session du Conseil marquant le trentième anniversaire du FIDA. Sa déclaration est reproduite intégralement dans le chapitre 4.

Chapitre 2

Décisions du Conseil des gouverneurs

A. Demande d'admission à la qualité de membre non originaire

17. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 31/L.2 et a adopté le 13 février 2008 la résolution 146/XXXI approuvant l'admission du Commonwealth des Bahamas à la qualité de membre.
18. Le Conseil a noté que les Bahamas seraient admises à la qualité de membre non originaire du Fonds inscrit sur la liste C (sous-liste C3), comme convenu avec les membres de cette liste.

B. Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA

19. Le Conseil des gouverneurs a examiné le Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA (document GC 31/L.3). Il a noté que le montant total des annonces de contribution à la septième reconstitution s'élevait à 642 millions d'USD, soit 89% du montant fixé comme cible, à savoir 720 millions d'USD. Il a noté en outre que le montant total des instruments de contribution déposés représentait 88% du montant total annoncé.

C. Huitième reconstitution des ressources du FIDA

20. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 31/L.4 et a adopté le 13 février 2008 la résolution 147/XXXI établissant la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA. Conformément au paragraphe 2 de la résolution, la Consultation se composera de tous les États membres des listes A et B, et de 15 États membres de la liste C, dont les noms seront communiqués au Président du FIDA par les membres de cette liste. Le Conseil a noté à cet égard que la composition de la liste C était la suivante:

Sous-liste C1: Afrique du Sud, Cameroun, Égypte, Kenya et Mali

Sous-liste C2: Chine, Inde, Pakistan, République de Corée et Turquie

Sous-liste C3: Argentine, Brésil, Guatemala, Mexique et Panama

21. Le Conseil a également noté que, conformément au paragraphe 2 de la résolution, les membres de la liste C souhaitent inviter les États membres suivants à suivre les travaux de la Consultation en qualité d'observateurs: Afghanistan, Angola, Bangladesh et Niger.

D. États financiers vérifiés pour 2006

22. Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers vérifiés faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2006 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à H compris du document GC 31/L.5 et dans le rapport du Commissaire aux comptes.

E. Budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008

23. Après avoir examiné le projet de budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008, présenté dans le document GC 31/L.6, le Conseil des gouverneurs a adopté à ce sujet la résolution 148/XXXI le 13 février 2008. Les États-Unis d'Amérique ont demandé qu'il soit pris acte de leur abstention en ce qui concerne le budget administratif du Fonds.

F. Dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA

24. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 31/L.7 et a adopté le 13 février 2008 la résolution 149/XXXI, approuvant la prorogation, jusqu'au 31 décembre 2008, de la période d'utilisation du montant non engagé de la

dépense extraordinaire destinée à financer l'aménagement des espaces communs et des installations du nouveau siège du FIDA au 44 de la Via Paolo di Dono, à Rome. Le Conseil des gouverneurs a également demandé au Président du FIDA de rendre compte au Conseil d'administration des dépenses engagées aux fins de l'aménagement du nouveau siège et de soumettre au Conseil des gouverneurs un rapport final y relatif en février 2009.

G. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance

25. Le Conseil des gouverneurs a pris note du rapport sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (document GC 31/L.8), dans lequel il était également rendu compte des notes de pays pour 2007 et des allocations annuelles pour 2008, ainsi que des évaluations de la performance du secteur rural en 2007.

H. Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre

26. Le Conseil des gouverneurs a pris note du document GC 31/L.9, dans lequel il était rendu compte des efforts de la Coalition internationale pour l'accès à la terre visant à mettre en œuvre un programme foncier favorable aux pauvres en contribuant à élargir la concertation sur les politiques aux niveaux national et régional et en associant les organisations citoyennes à l'élaboration et à l'application de politiques et de pratiques en matière de réforme agraire.

I. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

27. Le Conseil a pris note du rapport sur les activités opérationnelles du Mécanisme mondial en 2007 (document GC 31/L.10), dans lequel on soulignait en particulier le caractère complémentaire de la mission du Mécanisme mondial, à savoir réunir des ressources financières accrues pour la gestion durable des terres, et de celle du FIDA.

J. Émoluments du Président

28. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 31/L.11 sur les émoluments du Président et a adopté le 14 février 2008 la résolution 150/XXXI, par laquelle il a reconstitué un comité composé de neuf gouverneurs ou de leur représentant pour examiner la question générale des émoluments et autres conditions d'emploi du Président du FIDA. Il a noté que le comité des émoluments serait composé comme suit:

Liste A: Espagne, États-Unis d'Amérique, Italie et Pays-Bas

Liste B: Indonésie et Iran (République islamique d')

Liste C: Cameroun, Mexique et Pakistan

29. Le Conseil des gouverneurs a prié le comité de lui présenter, par l'intermédiaire du Conseil d'administration, un rapport et un projet de résolution sur la question pour adoption à sa trente-deuxième session, en février 2009.

K. Autres questions

Processus conduisant à l'élection du Président du FIDA en février 2009

30. À la demande des membres de la liste A, le Conseil a tenu des discussions au sujet du processus préparatoire de l'élection du Président du FIDA en février 2009. Aucun consensus ne s'est dégagé en ce qui concerne le rôle que le Bureau du Conseil pourrait jouer dans ce processus. Le vice-président, M. Jörg Frieden, devra consulter le président et l'autre vice-président à ce sujet.

Chapitre 3

A. Comptes rendus analytiques

(Y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les Gouverneurs)

- i) Compte rendu analytique de la première séance de la trente et unième session tenue le mercredi 13 février 2008, à 10 heures

PRÉSIDENT SORTANT: JAMES HARVEY (ROYAUME-UNI DE
GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD)
PRÉSIDENT: SAYYADI ABBA RUMA (NIGÉRIA)

	Paragraphes
Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)	32-33
Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)	34-35
Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs (point 3 de l'ordre du jour)	36-43
Demande d'admission à la qualité de membre non originaire (point 4 de l'ordre du jour)	44-45
Cérémonie d'ouverture	46-60
Discours du Président de la République du Ghana, prononcé en son nom par le Vice-Président de la République du Ghana	51-52
Discours du Vice-Président du Conseil des ministres et Ministre des affaires étrangères de la République italienne	53-55
Discours du Président de la République du Cameroun, prononcé en son nom par le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'agriculture et du développement rural de la République du Cameroun	56-57
Discours du Roi Abdullah bin Abdulaziz al-Saud, Serviteur des deux Saintes Mosquées, prononcé en son nom par le Ministre de l'agriculture du Royaume d'Arabie saoudite	58-59
Message du Secrétaire général des Nations Unies	60
Déclaration du Président du FIDA (point 5 de l'ordre du jour)	61-62
Discours du Président de la Banque africaine de développement	63-64
Discours de la Directrice générale de la Banque mondiale	65-67
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour)	68-73
– Chine	68-69
– Algérie	70-71
– Pakistan	72-73

31. **La séance est ouverte à 10 h 10.**

OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour)

32. **Le PRÉSIDENT sortant** déclare ouverte la trente et unième session du Conseil des gouverneurs et souhaite la bienvenue aux participants. À l'occasion de son trentième anniversaire, le FIDA fait le bilan de ce qu'il a accompli et des défis qu'il va devoir relever. Le *Rapport sur le développement dans le monde 2008*, intitulé "L'agriculture au service du développement", souligne combien il importe de se focaliser à nouveau sur l'agriculture: les agriculteurs jouissent certes maintenant de meilleures perspectives qu'au cours des décennies écoulées, mais bon nombre d'entre eux rencontrent de plus en plus de problèmes; et pour les consommateurs pauvres, la hausse des prix des produits alimentaires est synonyme d'une réelle détresse. Une offensive vigoureuse doit être lancée pour stimuler la productivité agricole, associée à une utilisation plus judicieuse des ressources naturelles, en parallèle d'une offensive contre la pauvreté, l'exclusion et la vulnérabilité.
33. Étant donné que le FIDA se concentre sur la pauvreté rurale et prend des mesures pour améliorer son efficacité, il a un rôle essentiel à jouer. Les gouverneurs du FIDA ont la responsabilité cruciale de veiller à ce que leurs décisions permettent au Fonds d'être le mieux placé pour ouvrir aux ruraux pauvres les perspectives qu'ils attendent et, en particulier, pour relever le grand défi du changement climatique. Cette session offre avant tout une occasion de réaffirmer la volonté commune d'aider les ruraux pauvres à se libérer de leur pauvreté.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 2 de l'ordre du jour)
(document GC 31/L.1)

34. **Le PRÉSIDENT sortant** dit avoir été informé qu'il a été demandé au titre du point 16 de l'ordre du jour "Autres questions" d'examiner le processus qui aboutira l'année prochaine à l'élection du Président. Il considère cette proposition acceptable.
35. L'ordre du jour (document GC 31/L.1/Rev.1) est adopté.

ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL DES GOUVERNEURS (point 3 de l'ordre du jour)

36. **Le PRÉSIDENT sortant** déclare qu'en application de l'article 12 de son Règlement intérieur, le Conseil des gouverneurs doit élire un Bureau composé d'un président et de deux vice-présidents pour un mandat de deux ans. Il a été informé de la désignation de M. Sayyadi Abba Ruma, Ministre de l'agriculture et des ressources hydrauliques de la République fédérale du Nigéria pour le poste de président.
37. M. Sayyadi Abba Ruma (Nigéria) est élu président du Conseil des gouverneurs par acclamation.
38. **M. HARVEY** (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) dit qu'il a également été informé de la désignation de Mme Geoconda Galán Castelo, Gouverneur pour l'Équateur, et de M. Jörg Frieden, Gouverneur par intérim pour la Suisse, pour les postes de vice-président.
39. **Mme Geoconda Galán Castelo (Équateur) et M. Jörg Frieden (Suisse) sont élus vice-présidents du Conseil des gouverneurs par acclamation.**
40. M. Ruma (Nigéria) assume la présidence.
41. **Le PRÉSIDENT** déclare que le Président du Nigéria lui a demandé de transmettre au Conseil des gouverneurs la gratitude de son gouvernement et du peuple nigérian à l'occasion de son élection comme président et de réaffirmer l'attachement du Nigéria aux buts du FIDA. Avec les deux vice-présidents, il attend avec intérêt de travailler avec le Conseil des gouverneurs et le Secrétariat.

42. Le mandat du Fonds, à savoir, éliminer l'extrême pauvreté et la faim, apparaît en tête de liste des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il est demandé aux pays en développement de créer à cette fin un environnement porteur, englobant les réformes, les politiques en faveur des pauvres et la bonne gouvernance, ainsi que l'élimination de la corruption; on attend à cet égard des pays développés qu'ils fournissent un appui financier et technique. Pour que le Fonds atteigne ses objectifs, il lui faudra modifier certaines de ses opérations: il va devoir accroître le financement au profit du développement, accélérer l'exécution des projets et affiner ses stratégies d'exécution pour faire face à la diversité de ses opérations. Le Conseil devra notamment étudier comment combler le fossé qui se creuse entre les ruraux pauvres et les élites urbaines, utiliser efficacement des ressources accrues et insérer les pays en développement dans l'économie de marché mondiale.
43. S'agissant des thèmes des tables rondes, tous les pays doivent prendre conscience de l'existence du mécanisme pour un développement propre prévu dans le Protocole de Kyoto et des répercussions d'autres enjeux liés au changement climatique sur l'agriculture et le développement rural. Cet impact pourrait être atténué par des politiques et des investissements axés sur le commerce, les méthodes d'agriculture durable et les progrès technologiques. Dans cet esprit, le Président exhorte les membres du Conseil à travailler ensemble dans le cadre d'un FIDA uni pour assurer le succès de la session.

DEMANDE D'ADMISSION À LA QUALITÉ DE MEMBRE NON ORIGINAIRE
(point 4 de l'ordre du jour) (document GC 31/L.2)

44. **Le PRÉSIDENT** invite le Conseil des gouverneurs à adopter le projet de résolution figurant dans le document GC 31/L.2, qui porte approbation de la qualité de membre non originaire du Commonwealth des Bahamas.
45. La résolution 146/XXXI est adoptée.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

46. **S.E. Alhaji Aliu Mahama, Vice-Président de la République du Ghana, S.E. Massimo D'Alema, Vice-Président du Conseil des Ministres et Ministre des affaires étrangères de la République italienne, S.E. Jean Nkueté, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'agriculture et du développement rural de la République du Cameroun, ainsi que S.E. Fahad bin Abdulrahman Balghunaim, Ministre de l'agriculture du Royaume d'Arabie saoudite, sont reconduits à leur place.**
47. **Le PRÉSIDENT** annonce qu'en raison de circonstances imprévues, le Président du Ghana et le Président du Cameroun n'ont malheureusement pu prendre part à cette session du Conseil des gouverneurs comme cela avait été planifié. Il se fait un plaisir de souhaiter la bienvenue à leurs représentants, le Vice-Président du Ghana et le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'agriculture et du développement rural du Cameroun.
48. Tant le Président que le Vice-Président du Ghana se font depuis longtemps les chantres du développement durable sur tout le continent africain, et le Conseil reconnaît avec eux qu'il est nécessaire de déployer des efforts à l'échelle mondiale pour atteindre les OMD. Le Conseil est reconnaissant au Vice-Président du Conseil des Ministres et Ministre des affaires étrangères de l'Italie d'avoir accepté son invitation et d'être présent pour commémorer non seulement le trentième anniversaire du FIDA mais également trente ans de collaboration étroite avec l'Italie. En tant que pays d'accueil des trois organisations des Nations Unies s'occupant d'alimentation et d'agriculture, l'engagement de l'Italie en faveur du développement agricole et rural et de la réduction de la pauvreté est manifeste. Le Conseil est également reconnaissant au Cameroun d'avoir constamment démontré son attachement à la mission du FIDA. Le Cameroun est une réserve alimentaire

pour l'Afrique centrale et un gros exportateur de produits de base qui a fait des progrès marquants sur la voie de la réduction de la pauvreté. La présence du Ministre de l'agriculture du Royaume d'Arabie saoudite qui a apporté avec lui un message du Roi Abdullah bin Abdulaziz al-Saud, Serviteur des deux Saintes Mosquées, souligne l'importance qu'attache l'Arabie saoudite à la lutte contre la pauvreté et la faim, comme en atteste encore la création du Fonds islamique de solidarité pour le développement. Le Président souhaite également la bienvenue, au nom du Conseil, aux représentants de deux des partenaires internationaux du Fonds, le Président de la Banque africaine de développement, M. Donald Kaberuka, et la Directrice générale de la Banque mondiale, Mme Ngozy Okonjo-Iweala, ainsi qu'au premier Président du FIDA, M. Abdelmushin M. al-Sudeary, et à ses successeurs, M. Idriss Jazairy et M. Fawzi H. al-Sultan.

49. Il invite le Conseil des gouverneurs à visionner un documentaire vidéo intitulé "IFAD – a 30-year retrospective" qui raconte l'histoire du FIDA par la voix de ses présidents, actuel et passés.

50. **Le documentaire vidéo est projeté.**

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU GHANA, PRONONCÉ EN SON NOM PAR LE VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU GHANA

51. **M. MAHAMA** (Vice-Président de la République du Ghana) prononce un discours, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

52. **Le PRÉSIDENT** remercie le Président de son intervention bien pensée. Il se dit certain que le Conseil des gouverneurs a dûment pris note des questions soulevées.

DISCOURS DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES ET MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

53. **M. D'ALEMA** (Vice-Président du Conseil des ministres et Ministre des affaires étrangères de la République italienne) prononce un discours liminaire, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

54. **Le PRÉSIDENT** remercie M. D'Alema de son allocution, qui réaffirme une nouvelle fois l'attachement de l'Italie aux objectifs communs qui consistent à promouvoir le développement et à aider ceux qui sont dans le besoin.

55. **S.E. Massimo D'Alema se retire.**

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, PRONONCÉ EN SON NOM PAR LE VICE-PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

56. **M. NKUETÉ** (Vice-Premier Ministre et Ministre de l'agriculture et du développement rural de la République du Cameroun) prononce un discours liminaire, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

57. **Le PRÉSIDENT** remercie le Vice-Premier Ministre d'avoir donné lecture du discours du Président de la République du Cameroun, qui a souligné l'importance que revêt le FIDA en tant qu'acteur clé de l'action menée par les Nations Unies pour atteindre les OMD.

DISCOURS DU ROI ABDULLAH BIN ABDULAZIZ AL-SAUD, SERVITEUR DES DEUX SAINTES MOSQUÉES, PRONONCÉ EN SON NOM PAR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

58. **M. BALGHUNAIM** (Ministre de l'agriculture du Royaume d'Arabie saoudite) prononce un discours liminaire, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

59. **Le PRÉSIDENT** remercie M. Balghunaim de son allocution. Le Conseil des gouverneurs se sent honoré d'avoir reçu un message du Roi Abdullah, qui a souligné la ferme volonté de l'Arabie saoudite de répondre aux besoins pressants des pays en développement.

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

60. **Le PRÉSIDENT** donne lecture du message du Secrétaire général, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 5 de l'ordre du jour)

61. **M. BÂGE** (Président du FIDA) fait une déclaration, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

62. **Le PRÉSIDENT** exprime la profonde reconnaissance du Conseil des gouverneurs à M. Bâge, qui a présenté un excellent exposé sur les activités du Fonds et défini les principes directeurs de ses travaux futurs. Il convient de féliciter M. Bâge pour la qualité de sa direction, et son personnel pour sa foi dans la mission du Fonds.

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

63. **M. KABERUKA** (Président de la Banque africaine de développement) prononce un discours, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

64. **Le PRÉSIDENT** remercie M. Kaberuka de son discours. La Banque africaine de développement est un partenaire stratégique du FIDA dans l'accompagnement des ruraux pauvres, et son Président a soulevé plusieurs points très importants, en particulier en ce qui concerne la nécessité vitale de travailler en partenariat pour faciliter l'avènement d'un monde meilleur.

DISCOURS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA BANQUE MONDIALE

65. **Mme OKONJO-IWEALA** (Directrice générale de la Banque mondiale) prononce un discours, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

66. **Le PRÉSIDENT** remercie Mme Okonjo-Iweala de ses paroles stimulantes, qui sont sans nul doute pour le Conseil matière à réflexion. Il appelle de ses vœux un appui accru de la Banque mondiale pour lutter contre la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire.

67. **S.E. Alhaji Aliu Mahama, Vice-Président de la République du Ghana, S.E. Jean Nkueté, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'agriculture et du développement rural de la République du Cameroun, et S.E. Fahad bin Abdulrahman Balghunaim, Ministre de l'agriculture du Royaume d'Arabie saoudite, se retirent.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour)

68. **M. ZHENG** (Chine) déclare que les efforts déployés par le FIDA depuis 30 ans en ont fait une force irremplaçable dans la lutte contre la pauvreté dans le monde. Cette période coïncide avec 30 années de réformes en Chine au cours desquelles ont été prises toute une panoplie de mesures pour promouvoir l'agriculture et le développement rural, y compris des actions en faveur des ruraux pauvres. La Chine a suivi sa propre optique de la réduction de la pauvreté axée sur le développement, d'après laquelle une stratégie globale a été définie pour édifier une nouvelle campagne socialiste. La Chine voit avec satisfaction que ses réalisations en matière de réduction de la pauvreté sont largement reconnues mais la tâche reste colossale, dans la mesure où 135 millions de Chinois vivent au-dessous du seuil de pauvreté et où ses régions pauvres n'ont guère de capacités d'autodéveloppement. Le Gouvernement chinois aimerait renforcer sa coopération avec le FIDA et les autres organisations internationales en matière de lutte contre la pauvreté.

69. Le FIDA doit passer à l'action sur quatre points: il doit être plus innovant dans son action de lutte contre la pauvreté, améliorer son dispositif opérationnel pour parvenir à une structure de gestion plus efficace et à une gestion plus normalisée des projets; il doit respecter le droit des pays de choisir leur propre voie de développement et inclure dans sa stratégie la prise en main des activités par les pays eux-mêmes, en vue d'améliorer la pertinence et l'efficacité de son aide; il doit encourager les échanges d'expériences et d'informations et recenser les pratiques positives susceptibles d'être transposées; et il doit renforcer ses partenariats avec les autres organismes internationaux et régionaux de développement, de manière à utiliser aussi efficacement que possible les ressources limitées dont il dispose.
70. **M. CHELGHOU** (Algérie) déclare que le FIDA peut ouvrir de nouvelles perspectives aux populations défavorisées en servant de catalyseur en vue de créer des synergies et des points de complémentarité essentiels, mais il lui faut à cette fin disposer de moyens financiers suffisants. La délégation algérienne note avec satisfaction que l'orientation stratégique du programme de travail de 2008, le mécanisme de financement du développement des programmes et les budgets administratif et d'investissement examinés par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-douzième session montrent que le FIDA reste résolu à accroître le niveau de son assistance en faveur de la réduction de la pauvreté rurale et à améliorer l'efficacité de son action de développement. Elle prend également acte de l'amélioration de la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). Elle voit avec satisfaction que le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification renforce ses opérations dans les pays; la désertification est en effet l'une des causes majeures de pauvreté dans l'hémisphère Sud; le Mécanisme mondial a besoin de l'appui solide de la communauté internationale. Le programme de travail du Bureau de l'évaluation, élaboré en fonction des priorités retenues, doit être soutenu.
71. Les thèmes des tables rondes concernant le changement climatique, les biocarburants et les prix des produits de base sont tout à fait d'actualité, étant donné que ces questions font peser une menace réelle sur les ruraux pauvres, en particulier en diminuant la productivité agricole et, par conséquent, la disponibilité des produits alimentaires. De plus, les augmentations des cours des produits agricoles sur les marchés internationaux s'expliquent en partie par la faiblesse des rendements ces dernières années, laquelle est une conséquence du changement climatique et de la reconversion des terres agricoles à d'autres utilisations, par exemple la production de biocarburants.
72. **M. JAN BALOCH** (Pakistan) déclare que les questions liées à la sécurité alimentaire sont redevenues prioritaires pour les populations et devront être rigoureusement prises en compte par les instances internationales compétentes. Le FIDA recherchera des solutions à ces problèmes au cours de la période de la huitième reconstitution. Avant la septième reconstitution, l'évaluation externe indépendante a tenté d'aborder la question des mesures que doit prendre le FIDA pour relever les nouveaux défis, et depuis lors le FIDA a adopté son Plan d'action. Mais la gouvernance reste un problème: les membres du Fonds doivent assurer une gouvernance plus transparente et n'excluant personne. Le Pakistan a doublé sa contribution au Fonds au cours de la septième reconstitution et a promis de contribuer encore davantage si la gouvernance s'améliore.
73. Le Gouvernement pakistanais est résolu à améliorer la productivité et la compétitivité de son agriculture et à accroître sa rentabilité dans un cadre favorable aux agriculteurs pauvres et aux petits paysans, principalement en réduisant l'écart entre les rendements agricoles moyens et ceux des agriculteurs les plus modernes et en recourant à la diversification vers des activités à valeur élevée plus rémunératrices. Les opérations du FIDA au Pakistan sont loin d'être parfaites et les

problèmes doivent être examinés avec pragmatisme. Pour faire évoluer les choses, il faut une ferme volonté politique associée au déploiement des ressources humaines requises. Le FIDA doit développer son capital humain, en particulier eu égard à la diversité géographique, pour devenir une institution dynamique. Sur le plan positif, l'environnement international est propice à l'investissement dans l'agriculture et à la lutte contre la pauvreté. La reconstitution récente du Fonds africain de développement a été très satisfaisante; le FIDA doit tenter de suivre cet exemple.

74. **La séance est levée à 13 h 20.**

- ii) Compte rendu analytique de la deuxième séance de la trente et unième session tenue le mercredi 13 février 2008, à 15 heures

PRÉSIDENTE: GEOCONDA GALÁN CASTELO (ÉQUATEUR)

	Paragraphes
Déclaration de la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial	76-77
Message du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, prononcé en son nom par le Directeur général adjoint	78-79
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour, suite)	80-92
– Mexique (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes [GRULAC])	80-83
– Allemagne	84-85
– Soudan	86
– Mali	87-88
– Indonésie	89-90
– Islande (au nom des pays nordiques)	91-92
Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (point 7 de l'ordre du jour)	93-94
Huitième reconstitution des ressources du FIDA (point 8 de l'ordre du jour)	95-96
États financiers vérifiés du FIDA pour 2006 (point 9 de l'ordre du jour)	97-100
Budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008 (point 10 de l'ordre du jour)	101-109
Dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA (point 11 de l'ordre du jour)	110-111
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour, suite)	112-138
– Maurice	112-113
– Brésil	114-116
– République de Corée	117-118
– Kenya	119-120
– Japon	121-122
– Italie	123-125
– Pays-Bas	126-128
– Pérou	129-131
– Équateur	132
– Bangladesh	133-134
– Yémen	135-136
– Niger	137-138

75. **La séance est ouverte à 15 h 40.**

DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

76. **Mme SHEERAN** (Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial [PAM]) fait une déclaration, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.77. **La PRÉSIDENTE** remercie Mme Sheeran pour sa déclaration, qui a mis en évidence l'excellence des relations entre le PAM et le FIDA.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, PRONONCÉ EN SON NOM PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

78. **M. BUTLER** (Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO]) prononce un message, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.79. **La PRÉSIDENTE** remercie M. Butler d'avoir donné lecture du message et déclare que le Conseil des gouverneurs apprécie à sa juste valeur le lien étroit qui unit la FAO et le FIDA.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour, suite)

80. **M. CHEN CHARPENTIER** (Mexique), prenant la parole au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), déclare que la survie d'importants groupes de pauvres vivant tant dans les zones rurales que dans les zones non rurales de nombreux pays de la région GRULAC dépend de l'agriculture. Il est par conséquent essentiel de renforcer le rôle du FIDA dans le combat contre la pauvreté; en effet, le *Rapport 2008 sur le développement dans le monde* affirme que les investissements dans le secteur agricole constituent la clé d'une amélioration de la qualité de vie dans le monde en développement et dresse un inventaire de divers modèles de développement agricole, dont chacun exige des approches différenciées: ainsi, nombreux sont les bénéficiaires potentiels des interventions du FIDA dans la région du GRULAC qui vivent dans les zones urbaines et périurbaines. Le FIDA possède de multiples avantages comparatifs, et il pourrait renforcer sa présence dans la région, en particulier en appuyant des projets adaptés aux diverses caractéristiques de sa pauvreté rurale mais aussi en intensifiant la concertation sur les politiques et les échanges de savoirs. Il est indispensable que les efforts déployés par les gouvernements de la région pour éradiquer la pauvreté bénéficient de l'appui d'autres pays et institutions internationales.

81. Il faudra absolument, afin de faire du FIDA un partenaire efficace pour les gouvernements, modifier ses modalités de financement pour garantir que tous ses projets aient accès aux crédits nécessaires; les pays du GRULAC sont donc favorables au système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), qui doit être constamment réexaminé en vue d'en optimiser l'emploi. Il reste beaucoup à faire à cet égard, et le GRULAC coopérera activement à l'élaboration d'un système fonctionnel. Le GRULAC pourrait en fait apporter une contribution générale plus importante au travail du Fonds, et être davantage représenté au sein du Secrétariat, y compris à des postes de haut niveau, étant donné que ses pays membres disposent de nombreux spécialistes ayant les connaissances et l'expérience requises. Compte tenu de l'importance des questions liées au changement climatique pour le développement agricole, le FIDA devrait apporter, par le biais de ses projets, une réponse à ce qui constitue aujourd'hui le plus grand défi auquel doit faire face l'humanité.

82. Les pays du GRULAC comptent de larges populations autochtones, et nombre d'entre elles apportent une importante contribution à la production agricole; ils ont été très satisfaits des projets financés grâce aux ressources réservées au développement des peuples autochtones, et en particulier le Mécanisme

d'assistance pour les peuples autochtones, mais les efforts déployés par le FIDA dans ce domaine doivent être plus étroitement coordonnés avec les travaux menés par les institutions nationales pertinentes.

83. Au nom des gouverneurs des pays du GRULAC, il souhaite la bienvenue aux Bahamas en tant que nouveau membre du FIDA.
84. **M. DRESCHER** (Allemagne) félicite le FIDA pour ses réalisations et souligne la constante pertinence de son mandat. Le *Rapport 2008 sur le développement dans le monde* a montré de façon convaincante que l'agriculture doit, en tant qu'instrument fondamental pour le développement durable et la réduction de la pauvreté, bénéficier d'une plus haute priorité dans l'ordre du jour du développement; le FIDA doit adopter des approches spécifiques à chaque pays et prendre, en matière de politiques, des initiatives novatrices pour atteindre ces buts. Le changement climatique a un impact disproportionné sur les ruraux pauvres et compromet à l'évidence le développement, mais il existe des possibilités de sortir de la crise, et le FIDA doit inscrire parmi ses priorités l'adhésion aux efforts mondiaux visant à limiter ses effets négatifs, et intégrer dans toutes ses opérations les questions relatives au changement climatique: une stratégie d'ensemble précisant sa contribution serait la bienvenue.
85. L'une des conclusions du *Rapport sur le développement dans le monde* est que les institutions agricoles internationales ne sont pas bien préparées à prendre en compte le programme multisectoriel actuel, et des réformes institutionnelles sont nécessaires. Le FIDA doit par conséquent définir de façon claire son orientation stratégique, sans jamais perdre de vue son mandat unique, étayé par ses succès largement établis dans l'exécution des projets; au cours d'une récente visite à un programme du FIDA en République démocratique populaire lao, l'orateur a pu personnellement constater que l'action du FIDA pouvait être un élément déterminant. Le Fonds doit démontrer qu'il peut, en tant qu'institution spécialisée, obtenir de meilleurs résultats que d'autres organisations, en établissant des normes et en identifiant des approches novatrices susceptibles d'être transposées. Les problèmes évoqués, venant s'ajouter à la poursuite de la mise en œuvre du processus de réforme, seront sans doute en tête de l'ordre du jour des négociations prévues sur la reconstitution des ressources.
86. **M. JUBARA MOHAMED** (Soudan) déclare que, dans son pays, la sécheresse et la désertification provoquées par le changement climatique sont à l'origine d'une concurrence intense et de conflits croissants autour des ressources naturelles, qui se sont détériorées du fait de leur utilisation peu rationnelle, avec pour conséquences une augmentation de la pauvreté, du chômage et de l'exode rural. Les zones totalement dépendantes de l'agriculture pluviale ont aussi été fortement affectées par le changement climatique, étant donné qu'elles ne disposaient ni d'infrastructures ni de systèmes d'adaptation. Afin de résoudre les problèmes résultants, un plan stratégique quinquennal a été élaboré avec pour objectifs l'atténuation de la pauvreté, un développement équilibré et l'utilisation durable des ressources naturelles, en mettant particulièrement l'accent sur l'agriculture pluviale. Dans ce contexte, une carte d'utilisation des sols a été mise au point en liaison avec le Centre arabe pour l'étude des zones arides et non irriguées. Des mécanismes ont également été établis dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique décennal de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et devraient jouer un rôle efficace dans la détermination des priorités concernant l'appui des donateurs. Le Soudan a déjà bénéficié d'un tel appui pour son secteur agricole, principalement de la part du FIDA, avec lequel la coopération se poursuit depuis 1979. Il exprime ses remerciements au FIDA pour les efforts qu'il déploie en faveur du développement agricole dans son pays, qui demeure résolu à atteindre les buts de ce partenariat dans l'intérêt des ruraux pauvres.

87. **M. SANGARÉ** (Mali) déclare qu'il faut rendre hommage au FIDA pour avoir réussi à mobiliser, au cours de ses trente années d'existence, plus de 140 milliards de francs CFA pour des projets exécutés au profit du Mali et qui ont amélioré les conditions de vie de plus de 250 000 familles. Le thème central de la présente session est bien choisi, puisque tant le *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale que le *Rapport sur le développement humain* du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) soulignent la nécessité de lutter contre le changement climatique. Le Mali a entrepris une véritable révolution verte visant à utiliser ses immenses ressources en eau et en terre pour devenir un exportateur de produits agricoles, mais cette entreprise et ses efforts pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été compromis par le changement climatique. Tous les pays doivent s'associer dans la recherche d'un consensus sur les moyens de faire face au changement climatique, mais les pays les plus pauvres, qui ne produisent qu'un faible volume de gaz à effet de serre, méritent une aide. Compte tenu des perspectives pessimistes concernant les combustibles fossiles, le Mali a entrepris l'élaboration d'une politique de production de biocarburants à partir d'un certain nombre de plantes, mais il faudra veiller à éviter les effets pervers qu'une telle politique pourrait avoir sur les ruraux pauvres et sur la production de céréales.
88. La délégation malienne entérine les conclusions et recommandations de l'évaluation de son programme de pays; les progrès réalisés à propos du SAFP sont bienvenus, mais le système pourrait encore être amélioré par une plus grande rigueur dans la collecte des données utilisées pour les calculs. Elle accepte les états financiers vérifiés pour 2006 et le rapport du Commissaire aux comptes, ainsi que les budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008. Le FIDA devrait déménager vers son nouveau siège le plus rapidement possible, mais sa délégation approuve l'extension d'une année en vue d'utiliser le budget pour les dépenses prévues. Elle exprime l'espoir que la huitième reconstitution des ressources atteindra le même niveau que la septième. Le Mali a dû consentir un effort énorme pour accroître sa contribution, passée de 10 000 USD à 126 000 USD, qui a été entièrement versée; il a l'intention de maintenir cette tendance. La délégation malienne note avec satisfaction les efforts déployés par les États membres pour contribuer au renforcement de la coopération entre les trois organisations ayant leur siège à Rome.
89. **M. SUTOYO** (Indonésie) déclare que l'agriculture emploie, en Indonésie, environ 43% de la population active et que son taux de croissance a augmenté, en 2007, pour atteindre 4,3%. Le gouvernement accorde une priorité constante au secteur et a adopté une stratégie à trois volets pour encourager la croissance, l'emploi et le développement agricole et rural et pour réduire la pauvreté. Une attention particulière est portée à la sécurité alimentaire: bien que les objectifs de production alimentaire aient été atteints, des importations sont encore nécessaires pour stabiliser les stocks nationaux, et des problèmes subsistent sur les plans de la distribution et de l'accessibilité. Le FIDA est un important partenaire dans le domaine du développement rural, puisqu'il a, depuis 1980, financé des projets à concurrence de 227 millions d'USD, dont ont bénéficié des milliers de ruraux par le biais d'activités autogénérées.
90. Après la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, qui s'est tenue à Bali en 2007, le Gouvernement indonésien s'est engagé à prendre en compte les problèmes liés au changement climatique dans ses politiques budgétaires; le FIDA a raison de se concentrer sur ce problème à la présente session et doit réagir à ce qui constitue une menace croissante pour la sécurité alimentaire. Le Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement de cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique, installé à Bogor, en Indonésie, a besoin d'une aide, en particulier pour ses travaux d'adaptation des systèmes de culture au changement climatique; le FIDA devrait apporter un appui aux centres régionaux de ce type. La production à grande échelle de biocarburants pourrait

également constituer une grave menace pour la sécurité alimentaire; ce problème mérite aussi l'attention du FIDA.

91. **M. BRAGASON** (Islande), s'exprimant au nom des pays nordiques, appuie sans réserve les objectifs du Cadre stratégique, son ciblage, et notamment la place privilégiée accordée par le FIDA à l'Afrique subsaharienne. Le Fonds devrait plus particulièrement continuer à favoriser dans ses interventions l'égalité entre les sexes et la participation des femmes, et prendre en compte les facteurs externes comme le changement climatique et l'augmentation de la demande de biocarburants. Le FIDA dispose de bonnes politiques et de bons instruments pour lutter contre les inégalités et renforcer les capacités des femmes rurales, mais les politiques comme les instruments doivent être appliqués de façon homogène; il faut prévoir une obligation de rendre compte, pour éviter que la dimension parité entre les sexes ne disparaisse entre la phase conception du projet et celle de son exécution. La mise en œuvre efficace des politiques du FIDA suppose que le Fonds dispose des ressources nécessaires.
92. Dans le contexte de la réforme du système des Nations Unies, il est indispensable que le FIDA consolide les progrès accomplis sur la voie d'une plus grande efficacité; l'organisation devrait renforcer sa performance et augmenter la durabilité de son impact au niveau des pays. Une coopération intensifiée avec d'autres institutions, comme la Banque mondiale et les banques régionales de développement, devrait accroître son efficacité et améliorer sa présence dans les pays. Les pays nordiques appuient la participation du FIDA aux programmes pilotes Unité d'action des Nations Unies et aux initiatives visant à renforcer la coopération entre les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome, et se félicitent de leur déclaration conjointe à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique qui s'est tenue à Bali, en Indonésie, en décembre 2007.

RAPPORT SUR LA SEPTIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 7 de l'ordre du jour) (document GC 31/L.3)

93. **Mme MABUTAS** (Présidente adjointe, Département finances et administration du FIDA), présentant le rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA (document GC 31/L.3), rappelle que le niveau cible approuvé avait été de 720 millions d'USD et déclare que de nombreux États membres ont contribué à la réalisation de cet objectif tandis que certains autres ont augmenté leur annonce initiale de contribution. Les annonces de contribution s'élèvent maintenant à l'équivalent de 642 millions d'USD, soit 89% du niveau cible. Elle invite les pays qui n'ont pas encore annoncé leur contribution, ou qui n'ont pas encore déposé d'instrument de contribution, à prendre les mesures nécessaires. Depuis la date du rapport, de nouveaux versements ont été reçus, portant le total des paiements à 321 millions d'USD, soit 50% du montant total des promesses de contribution.
94. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA.**
- #### HUITIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 8 de l'ordre du jour) (document GC 31/L.4)
95. **La PRÉSIDENTE** déclare que la période de la septième reconstitution s'achevant le 31 décembre 2009, le Conseil des gouverneurs doit maintenant se concentrer, pour assurer la continuité, sur les besoins en ressources du FIDA à partir de 2010. Le document GC 31/L.4 contient un projet de résolution sur l'établissement de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA. Le Président prévoit la tenue, le 15 février 2008, d'une réunion d'organisation de la Consultation. Tous les États membres des listes A et B et 15 États membres de la liste C, désignés par les membres de cette liste, participeront à la Consultation. Le Secrétariat a été informé que, après examen au sein de chacune des sous-listes de

la liste C, les États membres suivants ont été proposés comme représentants de la liste C au sein de la Consultation: parmi les membres de la sous-liste C1, l'Afrique du Sud, le Cameroun, l'Égypte, le Kenya et le Mali; parmi les membres de la sous-liste C2, la Chine, l'Inde, le Pakistan, la République de Corée et la Turquie; et parmi les membres de la sous-liste C3, l'Argentine, le Brésil, le Guatemala, le Mexique et le Panama. Le projet de résolution donnait également à la Consultation la possibilité d'inviter à ses travaux d'autres États membres dont la participation pourrait faciliter ses délibérations; le Secrétariat a été informé, à cet égard, que les États membres de la liste C souhaitent inviter l'Afghanistan, l'Angola, le Bangladesh et le Niger, qui suivront en qualité d'observateurs les travaux de la Consultation.

96. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 147/XXXI et approuve la composition de la représentation de la liste C au sein de la Consultation.**
ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DU FIDA POUR 2006 (point 9 de l'ordre du jour) (document GC 31/L.5)
97. **Mme MABUTAS** (Présidente adjointe, Département finances et administration du FIDA) déclare que le document soumis au Conseil contient les états financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2006; selon l'avis du Commissaire aux comptes, ces états financiers donnent "une image fidèle de la situation financière du ... [Fonds] ... ainsi que des résultats de ses opérations et de ses mouvements de trésorerie ... conformément aux normes comptables internationales". Les états ont également été examinés par le Comité d'audit en mars 2007 et entérinés par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dixième session, en avril 2007. Il est maintenant demandé au Conseil des gouverneurs de les approuver officiellement.
98. Les états financiers consolidés pour 2007 sont en cours de finalisation et d'examen par le Commissaire aux comptes. Un document d'information soumis au Conseil contient les éléments essentiels des chiffres de 2007 uniquement pour le FIDA. Les avoirs détenus sous forme d'espèces et de placements avaient, au 31 décembre 2007, une valeur de marché de 2,7 milliards d'USD, en augmentation par rapport au chiffre de 2,4 milliards d'USD à la fin de l'année précédente. Le portefeuille de prêts s'élevait à 4,6 milliards d'USD à la fin de l'année, contre 4,0 milliards d'USD en 2006. Les décaissements des prêts et des dons se sont élevés à 436,7 millions d'USD en 2007, contre 411,6 millions d'USD en 2006. Les états financiers pour 2007 seront examinés par le Comité d'audit avant d'être soumis pour approbation au Conseil d'administration en avril 2008.
99. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil à approuver les états financiers indiquant la situation financière du FIDA au 31 décembre 2006 et les résultats de ses opérations pour l'année s'achevant à cette date, tels qu'ils apparaissent dans les appendices A à H inclus du document GC 31/L.5 et dans le rapport du commissaire aux comptes s'y rapportant.
100. Il en est ainsi décidé.
BUDGETS ADMINISTRATIF ET D'INVESTISSEMENT DU FIDA ET DE SON BUREAU DE L'ÉVALUATION POUR 2008 (point 10 de l'ordre du jour) (document GC 31/L.6)
101. **La PRÉSIDENTE** déclare que le Conseil d'administration a examiné, à sa quatre-vingt-douzième session, les projets de budgets du Fonds et de son Bureau de l'évaluation, et recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.
102. **Mme MABUTAS** (Présidente adjointe, Département finances et administration du FIDA), présentant le document GC 31/L.6, déclare que le projet de budget administratif du FIDA est en augmentation de 2% par rapport au budget reformulé pour 2007, conformément aux prévisions d'inflation de l'indice des prix à la consommation dans la zone euro. Étant donné que les biens et les services dont le

FIDA fait l'acquisition sont très différents de ceux qui figurent dans l'indice des prix à la consommation, les augmentations réelles des prix pour le Fonds sont en fait sensiblement supérieures, de sorte que le projet de budget administratif pour 2008 représente une croissance négative par rapport aux prix que le FIDA doit payer. Nonobstant cette réduction réelle, le FIDA augmentera son programme de travail de 10%, tandis que les dépenses de formation et de perfectionnement du personnel seront virtuellement triplées, et le budget inclura également le coût des négociations liées à la huitième reconstitution. Au cours des deux dernières années, le FIDA a géré avec une grande prudence les coûts combinés du budget administratif et du Mécanisme de financement du développement des programmes par rapport au volume du programme de travail. Les propositions pour 2008 représentent une nouvelle amélioration du ratio d'efficacité, ramené à 16,3%, alors qu'il était de 17,1% en 2006.

103. Le projet de budget administratif est étroitement lié aux objectifs stratégiques du Fonds tels qu'ils sont gérés dans le cadre du nouveau système de gestion axée sur les résultats. Il présente, pour la première fois, l'organisation de la gestion axée sur les résultats en matière de développement au FIDA, et notamment les résultats de la gestion institutionnelle sur lesquels s'appuie l'amélioration de l'efficacité du Fonds en matière de développement, ainsi que les indicateurs de progrès dans ces résultats. La performance de la gestion des points de vue de l'impact et de l'efficacité en matière de développement a été traitée séparément dans le rapport sur ce thème soumis en décembre 2007 au Conseil d'administration. On espère que l'ensemble composé de ce rapport et du budget lié au programme de travail 2008 fera apparaître une organisation dont les ressources sont gérées de manière plus efficace et efficiente, et dont l'impact sur le monde réel est également en progrès.
104. Le Conseil des gouverneurs doit également approuver le projet de budget d'investissement conçu pour donner au FIDA les moyens d'investir dans des actifs qui permettront d'améliorer encore, à moyen et à long terme, l'efficacité et l'efficacité. Le coût des biens et des services acquis au titre de ce budget seront amortis dans le cadre des futurs budgets ordinaires, mettant en évidence le fait que la stratégie n'a pas pour objet d'extraire les dépenses d'investissement du budget mais de les répartir sur les budgets ordinaires tout au long de la période d'amortissement des actifs en question.
105. **M. LAVIZZARI** (Directeur du Bureau de l'évaluation du FIDA) déclare que quatre grands domaines prioritaires sont inscrits au programme de travail 2008 du Bureau de l'évaluation: effectuer une sélection d'évaluations à l'échelle de l'institution des programmes de pays ou des projets; mener à bien des travaux d'évaluation spécifiques prévus par la politique en matière d'évaluation et par le mandat du Comité de l'évaluation; élargir la portée des évaluations et nouer des partenariats; étudier les méthodes d'évaluation. Les activités spécifiques à mener dans chaque domaine prioritaire sont énumérées dans l'annexe XVIII du document.
106. Le Bureau mènera à terme l'évaluation conjointe actuellement effectuée avec le Département de l'évaluation des opérations de la Banque africaine de développement et portant sur les politiques et les opérations des deux organisations dans le domaine de l'agriculture et du développement rural en Afrique. Cette évaluation conjointe sera l'une des principales activités de 2008. Le Bureau établira également le sixième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI), sur la base des évaluations de 2007. Un nouveau manuel d'évaluation, dont l'élaboration est aussi au programme du Bureau pour 2008, portera sur les processus et méthodologies améliorées dans le cadre des évaluations de projets et de programmes de pays.
107. L'année précédente a été une année exceptionnelle du fait du lancement de l'évaluation conjointe sur l'Afrique et du haut niveau de ressources qu'elle exige. Le projet de budget est en baisse par rapport à 2007, réduction rendue possible, notamment, par des gains d'efficacité en matière de gestion des ressources

humaines pour le processus de constitution et de renouvellement des équipes du Bureau. Le projet de budget pour le programme de travail du Bureau s'élève au total à 5,47 millions d'USD.

108. **La PRÉSIDENTE** déclare que les États-Unis d'Amérique ont demandé qu'il soit pris acte de leur abstention en ce qui concerne le budget administratif du Fonds.
109. **La résolution 148/XXXI sur les budgets administratifs et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008 est adoptée.**
- DÉPENSE EXTRAORDINAIRE RELATIVE AU NOUVEAU SIÈGE DU FIDA
(point 11 de l'ordre du jour) (document GC 31/L.7)
110. **La PRÉSIDENTE** déclare que, en exécution de la Résolution 139/XXVIII, le document GC 30/L.7 présente le troisième rapport annuel sur les dépenses relatives au nouveau siège du FIDA. En raison des retards dans les travaux de rénovation et dans les approbations administratives nécessaires, le document inclut une demande d'extension d'un an de la période d'utilisation des montants non encore engagés dans le cadre de la dépense extraordinaire.
111. **La résolution 149/XXXI concernant la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA est adoptée.**
- DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour, suite)
112. **M. BOOLELL** (Maurice) déclare que, comme l'a fait observer le Président du FIDA à la précédente réunion, le prix du développement est véritablement très élevé pour les pays pauvres. Maurice connaît actuellement un processus de restructuration très douloureux, et remercie particulièrement le FIDA pour sa contribution décisive à l'amélioration des conditions de vie des ruraux pauvres. Le programme d'appui aux ressources marines et agricoles, dont le démarrage est prévu pour 2008, a désigné les communautés de pêcheurs et de petits exploitants de l'île Maurice et de l'île Rodrigues comme les groupes les plus vulnérables; le défi est de leur offrir des possibilités durables de se libérer de leur pauvreté. Le gouvernement a entrepris l'introduction de mesures d'autonomisation des pauvres, mettant particulièrement l'accent sur les femmes. Le programme décennal de réforme économique, dont le but est une croissance de 6%, prévoit entre autres une meilleure inclusion sociale. Il comprend une stratégie de restructuration du secteur sucrier, accompagnée d'un programme de formation à des emplois de substitution pour les retraités volontaires.
113. Le secteur agricole est appelé à jouer un rôle plus important dans la création d'emplois, le développement rural et la protection de l'environnement. Le gouvernement est conscient de la vulnérabilité de la population aux vicissitudes économiques et au changement climatique, et a élaboré pour le secteur un document sur les options stratégiques énonçant des mesures visant à accentuer la diversification pour améliorer la sécurité alimentaire, et comportant des initiatives transfrontières comme option permanente. Pour le secteur de la pêche, le but est d'intégrer les communautés de pêcheurs dans l'ensemble de l'économie en créant de nouvelles perspectives, dans l'aquaculture par exemple. Maurice est généralement perçue comme une réussite sur le plan du développement, mais de nombreux problèmes d'une énorme ampleur subsistent, et l'aide des partenaires extérieurs, et spécialement du FIDA, est encore nécessaire. L'orateur demande une révision des conditions imposées par le Fonds afin que l'aide apportée soit financièrement supportable, pour Maurice comme pour d'autres pays à revenu intermédiaire.
114. **M. MEIRA DA ROSA** (Brésil) déclare qu'en cette période de grands défis, exigeant des choix stratégiques, les possibilités offertes par les biocarburants, qui représentent une véritable occasion d'amélioration des conditions des populations rurales, sont de plus en plus prises en considération. Cette possibilité doit toutefois être combinée à un modèle favorisant le développement rural et contribuant à

combattre la faim dans les zones rurales. La diversification de la production est essentielle. Dans le contexte de la priorité accordée par son gouvernement à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités, les travaux se poursuivent dans des domaines comme celui de la réforme agricole et du crédit rural, et dans le cadre d'initiatives comme l'aide technique et l'assurance pour l'agriculture familiale. Un programme de production de biodiesel lancé en 2004 met également l'accent sur l'inclusion sociale. Le Brésil attend avec intérêt la poursuite du débat international sur la réforme agraire, dans l'esprit des propositions formulées en 2006 lors de la conférence de Porto Alegre. Le Brésil a entrepris, pour sa part, la mise en œuvre de politiques durables pour son développement rural, ce qui a permis à son pays de figurer parmi ceux que le classement de l'indicateur du développement humain établi par le PNUD pour 2007-2008 considère comme jouissant d'un développement humain élevé.

115. Le Brésil se félicite des conclusions de l'évaluation, en 2007, de son programme de pays, et de la reconnaissance de l'existence de poches de pauvreté persistantes dans des pays à revenu intermédiaire; il suggère que le FIDA renforce sa présence dans le pays, et que davantage soit fait pour encourager le transfert de savoirs et les pratiques novatrices dans l'aide aux pays pauvres. Pour ce qui concerne les projets d'appui au développement agricole des communautés autochtones, le Brésil encourage l'établissement d'une concertation entre le FIDA et les autorités compétentes des pays concernés. Il est également important, pour le FIDA, d'avoir un personnel dont la répartition reflète de façon plus équilibrée le caractère multilatéral de l'institution, avec une représentation aux plus hauts échelons de l'Amérique latine et des Caraïbes.
116. Le Brésil se félicite de la signature, en novembre 2007, de l'Accord de coopération entre la Communauté des pays de langue portugaise et le FIDA en matière de développement rural, qui constitue une occasion supplémentaire d'engendrer des synergies et une coopération dans ce domaine, particulièrement en ce qui concerne la production bioénergétique.
117. **M. KIM** (République de Corée) rappelle que son pays a organisé, conjointement avec le FIDA, un Atelier régional sur les choix technologiques agricoles favorables aux pauvres, la coalition des ruraux pauvres et les axes stratégiques en Asie et dans le Pacifique, atelier qui s'est tenu à Séoul en mars 2007; son pays a l'intention de mettre en œuvre son propre programme de coopération internationale prenant en compte les résultats de cet atelier. Il annonce que le Gouvernement coréen a augmenté de 20% sa contribution au Fonds.
118. L'augmentation rapide des prix des céréales est due à la hausse des prix du pétrole et à la demande croissante de biocarburants, et la préoccupation concernant la sécurité alimentaire est plus forte que jamais, étant donné que les prix des matières premières agricoles, tout comme ceux des céréales, sont en augmentation. La République de Corée, importateur net de produits vivriers, doit donc faire face à une menace sérieuse pour sa sécurité alimentaire. La conséquence générale de cette situation est que les pays comme le sien expriment des attentes croissantes à l'égard des organisations internationales compétentes dans ce domaine, comme le FIDA. La Corée cherche à mettre au point des techniques agricoles économes en énergie et a entrepris une nouvelle vérification de ses moyens d'irrigation pour se préparer à faire face aux catastrophes naturelles; le gouvernement a également lancé, en 2007, un projet pilote de développement de biodiesel à partir de graines de colza. Il a contribué davantage aux projets de coopération avec les pays en développement au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), et considère que la réussite du développement rural de la Chine et de l'Inde constituera un très précieux enseignement pour les autres pays membres de l'ANASE.

119. **M. KIOME** (Kenya) adresse au FIDA ses remerciements pour l'appui et le financement significatifs qu'il continue d'accorder à son pays, et sa gratitude pour l'ouverture d'un bureau régional du FIDA à Nairobi, qui sera responsable des programmes en Afrique orientale et australe, ainsi que pour l'ouverture d'un nouveau bureau de pays du Fonds. Le Gouvernement kenyan apportera tout le soutien possible à ce bureau, qui contribuera à renforcer la collaboration et la supervision des projets, et à améliorer l'administration des projets.
120. Le Kenya traverse une période difficile du fait des troubles qui ont suivi les élections et ont considérablement affecté le secteur agricole à cause de la mort de nombreux paysans, du déplacement de ménages agricoles, de la destruction de cultures et de stocks alimentaires, et des interférences touchant les infrastructures, les transports et la main-d'œuvre. Le gouvernement a estimé à bien plus de 100 millions d'USD l'impact sur le secteur agricole. Le Kenya a été très sensible aux témoignages de préoccupation et de sympathie reçus, et au soutien ininterrompu de la communauté internationale. Heureusement, la situation revient à la normale, et le pays prépare un programme d'apaisement, de réinstallation et de reconstruction. Le peuple kenyan doit beaucoup à l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, et à son équipe, dont il a appuyé énergiquement les efforts pour assurer le dialogue entre le gouvernement et l'opposition. Il assure le FIDA du soutien constant de son gouvernement.
121. **M. NAKAMURA** (Japon) déclare que le développement agricole pourrait contribuer à la réduction de la pauvreté grâce à une croissance économique accrue, et qu'il est aussi étroitement lié à des questions mondiales importantes comme celles de l'alimentation, de l'eau et du changement climatique. Le Japon partage donc les principes fondamentaux du FIDA qui consistent à cibler les zones rurales extrêmement pauvres et à fixer des objectifs stratégiques pour donner la priorité au renforcement des capacités et à l'amélioration de l'accès aux services financiers et aux marchés. En 2008, le Japon participera activement à la promotion de la coopération internationale en accueillant la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) et une réunion au sommet du G-8. À la TICAD IV, à laquelle participera le Président du FIDA, le débat sur les politiques sera axé sur trois priorités: relancer la croissance économique, garantir la sécurité humaine, et aborder les questions environnementales et le changement climatique. Compte tenu de la pertinence de ces priorités pour ses activités, la contribution du FIDA au processus est attendue avec impatience.
122. Le Japon souhaite favoriser une Afrique dynamique et briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la famine; les politiques de développement qu'il met en œuvre en Afrique ont pour principes directeurs l'encouragement à l'agriculture – afin d'appuyer une croissance économique durable – et l'aide au développement des ressources humaines et au renforcement des capacités au niveau des communautés, sur la base d'un concept de sécurité humaine auquel son gouvernement accorde une très grande valeur. Dans ce contexte, son intention est de mettre en place un vaste programme de production rizicole, domaine dans lequel il possède un avantage comparatif; d'appuyer l'agriculture et aux pêcheries; et de contribuer à la mise en valeur des ressources humaines et des capacités de planification, afin de faciliter le développement de produits. Le FIDA serait, dans la mise en œuvre de ces mesures, un important partenaire avec lequel le Japon entend renforcer sa coopération, tout en continuant à suivre les activités du FIDA en sa qualité d'important donateur.
123. **M. CENTO** (Italie) rappelle l'appui de son pays au rôle que joue le FIDA dans la lutte contre la pauvreté rurale et résume les grands défis actuels, tels que les expose le *Rapport sur le développement dans le monde* établi par la Banque mondiale. Les réformes de la gouvernance, que le FIDA pourrait contribuer à promouvoir, sont essentielles pour une amélioration d'ensemble de la situation.

124. Alors que l'attention commence à se porter sur la production de biocarburants, il est essentiel de défendre le rôle de l'agriculture comme catalyseur de la réduction de la pauvreté. La demande croissante d'énergie non polluante devrait encourager, en priorité, le débat et l'action sur trois thèmes: changement climatique, hausse des prix de l'énergie, et impact sur les pays les plus pauvres. Les pays en développement sont les plus vulnérables au changement climatique, et en sont les moins responsables. Dans ce contexte, les possibilités offertes par les échanges de produits agricoles doivent respecter pleinement la souveraineté agroalimentaire des pays en développement et la nécessité de cohérence afin d'éviter des conflits coûteux préjudiciables aux pays en développement. Il existe d'autres possibilités, parmi lesquelles le Mécanisme pour un développement propre prévu par le Protocole de Kyoto. Les impacts socioéconomiques et les coûts de l'adaptation au changement climatique exigent la conception de nouveaux instruments financiers, venant compléter ceux qui existent déjà.
125. Le FIDA devrait accroître les ressources disponibles pour la protection de l'environnement et encourager les initiatives visant à sensibiliser davantage à la nécessité d'une action urgente. L'orateur a pu personnellement observer au Soudan le rôle clé que joue le FIDA dans l'appui à la coopération avec les autorités locales, les organisations agricoles et les paysans en vue d'accroître les revenus et d'encourager la transformation sociale, y compris par le biais du microcrédit. Le renforcement de la coopération avec les autres institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome a par ailleurs donné d'excellents résultats, cependant que la budgétisation axée sur les résultats a accru l'efficacité du FIDA, tout comme l'établissement d'un objectif de réduction des dépenses administratives par rapport aux dépenses opérationnelles. Les nouvelles consultations en vue de la huitième reconstitution mettent elles aussi en évidence l'importante mission du FIDA, qui est de combattre la pauvreté. Le Gouvernement italien maintiendra ses contributions à leur niveau antérieur, et se félicite de l'occasion de contribuer aux travaux concernant le nouveau siège du FIDA. M. Cento se déclare honoré d'offrir au Président du Fonds, au nom du Gouvernement italien, une pièce de monnaie commémorative en signe de reconnaissance pour le travail exceptionnel accompli par le FIDA au cours de ses trente années d'activité.
126. **Mme VAN ARDENNE-VAN DER HOEVEN** (Pays-Bas) déclare que le succès du renouveau de l'attention internationale porté à l'agriculture exigera, en dernière analyse, que les gouvernements en fassent une priorité de leurs politiques nationales. Elle note les progrès considérables réalisés par le FIDA dans la mise en œuvre des recommandations issues de l'Évaluation externe indépendante, par une réforme de son organisation et de ses pratiques opérationnelles, et se réjouit à la perspective de sa participation croissante aux projets pilotes "Unis dans l'action".
127. Les Pays-Bas attendent aussi avec intérêt les négociations avec les autres États membres et la concertation sur les politiques avec le FIDA en relation avec la huitième reconstitution des ressources du FIDA. Il est important que le plus grand nombre possible d'États membres participent non seulement aux négociations sur la reconstitution mais aussi à tous les aspects de l'élaboration de la politique de l'organisation, et que la charge de la contribution au Fonds soit équitablement répartie. Les dispositions actuelles ne reflètent correctement ni les attentes originales exprimées lors de la création du Fonds, ni la capacité d'assumer une partie de la charge.
128. S'agissant de la reconstitution, les Pays-Bas accordent la priorité au rôle du FIDA dans les situations fragiles et à son rôle d'acteur de niche. Désormais plus centré sur ses missions et ayant entrepris d'autres réformes encourageantes, le FIDA mérite de disposer d'une base de financement élargie et plus équilibrée témoignant de l'ampleur de l'engagement international en sa faveur en tant qu'organisation importante et novatrice, et en faveur du développement agricole en général.

129. **M. ROCA CÁCERES** (Pérou) déclare que son pays partage les préoccupations du FIDA concernant la nécessité d'accroître le volume et l'efficacité des investissements afin de réduire la pauvreté et la faim. Le Pérou est satisfait du niveau des promesses de contributions annoncées au cours de la septième reconstitution, caractérisée par une augmentation sensible du montant atteint lors de la sixième reconstitution, et jouera un rôle actif dans les délibérations concernant la huitième reconstitution.
130. Le SAFF a permis aux pays de recevoir les ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins, mais il devrait être amélioré et prendre en compte les nouvelles réalités. Le Pérou appuie le travail effectué par le groupe d'étude pertinent et estime que son analyse doit revêtir un caractère permanent, afin de remédier aux éventuelles distorsions qui pourraient surgir en cours de mise en œuvre. L'inclusion de nouveaux indicateurs basés sur la population rurale, bien que compatible dans une large mesure avec le mandat du Fonds, ne devrait pas se faire au détriment d'autres indicateurs généraux comme la migration interne de populations des zones rurales vers les zones urbaines. De tels déplacements pourraient réduire les indices de population rurale et entraîner des erreurs; ce n'est pas le pourcentage de ces populations qui a diminué, mais l'existence nouvelle, autour des grandes villes, de zones revêtant désormais un caractère rural.
131. Les tables rondes thématiques du FIDA sont particulièrement importantes à un moment où des sujets majeurs comme le changement climatique, l'augmentation des prix des produits alimentaires et la pénurie de carburants doivent être examinés. Deux projets du FIDA sont en cours d'exécution au Pérou, et dans les deux cas ce pays est considéré comme un bénéficiaire exemplaire des points de vue de leur impact sur la population, de leur gestion efficace, de leur caractère approprié, et de la manière dont les ressources disponibles ont été utilisées. Un autre projet, récemment approuvé par le Conseil d'administration, bénéficiera à 20 000 familles vivant dans un état de pauvreté ou d'extrême pauvreté dans le nord du pays.
132. **Mme MARTÍNEZ MENDUIÑO** (Équateur), entérinant la déclaration faite au nom du GRULAC, déclare que son pays associe ses forces à celles du FIDA pour l'édification d'un monde libéré de la pauvreté, dans lequel tous les besoins des populations rurales seront satisfaits sans qu'elles aient besoin de quitter leurs lieux d'origine. Son gouvernement fera des promesses de contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA.
133. **M. KARIM** (Bangladesh) déclare que l'année 2007 a été difficile pour son pays, qui a subi deux grandes inondations et un cyclone dévastateur faisant plus de 3 000 morts et détruisant des maisons, des infrastructures et des zones forestières. Les inondations ont entraîné le déplacement d'habitants des zones rurales et provoqué des dégâts sur de vastes zones cultivées, compromettant ainsi la production d'aliments et la sécurité alimentaire. Le Gouvernement du Bangladesh apprécie grandement l'aide précieuse reçue, qui a apporté un coup de pouce aux efforts déployés au plan national pour aider les personnes affectées; des activités de relèvement et de reconstruction, axées en particulier sur les paysans et les ruraux pauvres, ont maintenant été entreprises.
134. Compte tenu de la faible altitude de son delta, le Bangladesh est particulièrement vulnérable au changement climatique, désormais mondialement reconnu comme une réalité de plus en plus présente. La solidarité internationale, et notamment le partenariat avec des organisations comme le FIDA, est essentielle pour faire face aux défis ainsi posés aux pays en développement et les aider à s'adapter. Avec une économie à prédominance agricole, le Bangladesh a réalisé des progrès remarquables dans la lutte contre la pauvreté rurale et en faveur de l'autonomisation des femmes grâce à son programme de microcrédit. Un meilleur accès aux marchés pour ses produits est toutefois indispensable à la réalisation de nouveaux progrès, tout comme un appui pour inverser l'impact du changement

- climatique. Les activités du FIDA en faveur du développement rural et agricole sont extrêmement précieuses, et son appui aux petits paysans est particulièrement apprécié. Des efforts de renforcement de ses capacités sont toutefois nécessaires pour lui permettre de poursuivre sa contribution significative à la lutte contre la pauvreté, le sous-développement et le changement climatique.
135. **M. AL-HAWSHABI** (Yémen) déclare que son gouvernement attache une importance particulière au développement rural; la qualité de la vie rurale s'est considérablement améliorée au Yémen au cours des 30 dernières années, mais des progrès sont encore nécessaires. Pierre angulaire de l'économie yéménite, l'agriculture est la clé du développement socioéconomique et constitue un domaine dans lequel le FIDA continue d'apporter un appui décisif. Le nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) établi par le FIDA pour le Yémen servira, par exemple, à orienter les efforts d'autonomisation des ruraux pauvres grâce à l'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire. Le Yémen a également signé récemment son dix-neuvième accord de prêt avec le FIDA pour un projet de développement de l'agriculture pluviale et des ressources animales, auquel viendront s'ajouter d'autres projets actuellement dans la réserve et concernant diverses zones rurales et côtières.
136. Le changement climatique représente un défi majeur pour le secteur agricole, et les tables rondes organisées à l'occasion de la présente session offriront une bonne occasion d'élaborer une vision commune sur des questions comme celle de l'adaptation, compte tenu en particulier du rôle décisif d'appui que joue le FIDA dans ce domaine. D'autres défis doivent être abordés, parmi lesquels l'augmentation des prix des produits alimentaires et la menace que constitue, pour la sécurité alimentaire, l'augmentation de la production de biocarburants. L'orateur réaffirme, en conclusion, que le Yémen est résolu à agir en faveur du développement des ressources du Fonds et à remplir ses obligations concernant ses contributions à la septième et à la huitième reconstitution. De plus, le Yémen se réjouit à la perspective d'un renforcement de ses relations avec le Fonds et avec les deux autres institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome.
137. **M. MOUSSA** (Niger) déclare qu'au cours des 30 dernières années son pays a bénéficié de l'appui du FIDA à concurrence de 58 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) pour des projets exécutés dans quatre grands domaines en rapport avec l'agriculture: sécheresse et désertification; projets intégrés s'inscrivant dans le cadre de sa stratégie de développement rural; appui au financement rural; et réaction rapide aux crises alimentaires. Les résultats obtenus en termes de performance ont été tels que le FIDA a récemment accru son allocation au Niger. Dans ce contexte, les programmes conçus pour mobiliser les ressources en eau aux fins d'irrigation, dans l'intérêt de la sécurité alimentaire, ont été particulièrement importants.
138. En 2002, le Niger avait commencé à mettre en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté axée sur le secteur rural; cette stratégie a été, depuis lors, affinée et inclut des projets directement financés par le FIDA pour un montant de plus de 40 millions d'USD. Principale activité rurale, l'agriculture a aussi joué un rôle clé dans la stratégie de développement rural du pays, qui a pour objectifs la promotion des débouchés économiques; la prévention du risque, la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles; et le renforcement des capacités institutionnelles. Les divers plans et programmes en cours d'exécution dans ce cadre sont entièrement conformes aux OMD, dont la réalisation est un défi qui exigera la mobilisation de ressources considérables. Il plaide par conséquent pour que l'attention se porte sur cette question, et conclut en annonçant que le Gouvernement nigérien apportera une contribution de 50 000 USD tant à la septième qu'à la huitième reconstitution.
139. **La séance est levée à 18 h 35.**

- iii) Compte rendu analytique de la troisième séance de la trente et unième session tenue le jeudi 14 février 2008, à 9 h 30.

PRÉSIDENT: JÖRG FRIEDEN (SUISSE)

	Paragraphes
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour, suite)	141-161
- Maroc	141-142
- Congo	143-144
- Iran (République islamique d')	145-146
- Guinée	147-148
- Égypte	149-151
- Espagne	152-153
- Israël	154-155
- Inde	156-158
- France	159-161

140. **La séance est ouverte à 9 h 30.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour, suite)

141. **M. MARGHI** (Maroc) déclare que la relation du FIDA avec ses partenaires de développement et les efforts communs mis en œuvre pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) montrent que le Fonds a bien conscience de l'importance que revêt un tel partenariat, fondé sur le dialogue et l'échange de vues et de compétences. Le Maroc entretient d'excellents rapports avec le FIDA, qui a appuyé de nombreux projets et programmes ayant permis d'accroître les revenus des agriculteurs marocains et d'assurer une meilleure gestion des ressources naturelles nationales. Le FIDA a également élaboré une nouvelle stratégie pour le Maroc, dont l'objet est de renforcer et d'améliorer la coopération existante et d'appuyer les mécanismes de développement du pays.
142. Il convient de trouver des moyens d'atténuer les effets du changement climatique et de s'y adapter, par exemple l'introduction de nouvelles techniques agricoles qui favorisent une agriculture durable. Le Maroc a récemment adopté une nouvelle stratégie qui prend en compte les obstacles résultant du changement climatique. Il a également créé un fonds national de développement rural et lancé des programmes visant à redynamiser les centres de développement rural. Les biocarburants, outre qu'ils offrent de nouveaux débouchés à l'exportation, semblent offrir des possibilités prometteuses en matière d'atténuation des effets du changement climatique, et des mesures d'aide et de protection des prix aideront les agriculteurs des pays en développement à devenir des producteurs efficaces de biocarburants. Il est en outre important d'adopter des politiques agricoles dans le but d'atteindre la sécurité alimentaire et de développer le secteur agricole par le biais d'un appui structurel et institutionnel, y compris des programmes de gestion des risques, des ravageurs et des aléas climatiques, des mesures en faveur de la concurrence et de l'innovation entre agriculteurs et la recherche scientifique destinée à améliorer la productivité. Les recommandations des tables rondes en cours contribueront sans nul doute à la planification des projets grâce à une coopération constructive avec le FIDA et ses partenaires de développement. L'intervenant attend avec intérêt que le FIDA continue à soutenir l'action de développement du Maroc sur la voie de la réalisation des OMD.
143. **M. MABOUNDOU** (Congo) déclare que la session tenue à l'occasion du trentième anniversaire a permis de faire le bilan du travail accompli par le FIDA et de réfléchir aux défis qu'il est appelé à relever: il pourrait s'agir d'un nouveau départ et d'une nouvelle dynamique qui permettraient au Fonds de mieux s'acquitter de ses fonctions et d'accélérer la réalisation des OMD dans les pays en développement, dont la plupart des habitants luttent au quotidien pour survivre. Le FIDA peut contribuer à briser le cercle vicieux de la pauvreté et à en finir avec le paradoxe de la cohabitation de l'opulence et de l'indigence. Le Congo lui-même jouit d'excellentes relations avec le FIDA: depuis 2003, deux projets ont été financés et le gouvernement attend avec grand intérêt la conclusion de l'accord de prêt pour un troisième projet, qui sera exécuté dans le nord du pays.
144. Le groupe de travail sur le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) doit poursuivre son travail et veiller à ce que le SAFP ne joue pas en la défaveur des populations auxquelles la faim ne laisse aucun répit. Le résultat de la septième reconstitution est accueilli avec satisfaction, mais la faiblesse des paiements effectifs des contributions promises est inquiétante. Les pays qui n'ont pas encore honoré leurs obligations financières devraient le faire au plus vite, pour permettre au Fonds de s'acquitter de sa noble tâche – lutter contre la pauvreté rurale; le Congo exhorte à poursuivre son travail avec la même ardeur.
145. **M. SHAKHS TAVAKOLIAN** (République islamique d'Iran) rappelle que le changement climatique va probablement aggraver l'extrême pauvreté qui est la réalité quotidienne de plus de 850 millions de personnes dans le monde. Si la

communauté internationale semble avoir heureusement changé d'attitude en ce qui concerne le premier OMD, les défis posés par le changement climatique, la rareté de l'eau, la mondialisation et d'autres facteurs restent de grande ampleur, en particulier pour les pays en développement et les pays à faible revenu. La République islamique d'Iran, l'un des pays éminents de l'Asie du Sud-Ouest, continue d'appuyer le FIDA et de coopérer avec lui: elle s'est également associée à de nombreuses activités régionales pour atteindre les objectifs que sont le recul de la pauvreté et de la faim.

146. À l'échelon national, des progrès marquants ont été faits pour réformer la structure du secteur rural et promouvoir une production alimentaire durable: la production agricole, par exemple, est passée d'un peu plus de 25,6 millions de tonnes en 1977 à plus de 100 millions de tonnes en 2007. De nouvelles politiques forestières ont également été adoptées, dont les objectifs principaux sont de conserver la biodiversité et les écosystèmes naturels et d'encourager au reboisement. Riche de plus de 12 000 espèces animales et végétales, la République islamique d'Iran est une source importante d'espèces cultivables d'origine et de diversité et tente de donner pleinement effet au Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, notamment comme moyen de lutter contre la pauvreté. Elle a également lancé des programmes de réduction de l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques. Elle est heureuse de communiquer à tous les membres du FIDA des renseignements sur ses réalisations dans le domaine agricole et attend avec intérêt la poursuite de l'action internationale destinée à atténuer les effets de la pauvreté et de la faim et à parvenir à la sécurité alimentaire.
147. **M. CAMARA** (Guinée) rappelle que son gouvernement a réaffirmé sa volonté de renforcer sa coopération avec le FIDA pour répondre aux besoins alimentaires de la population guinéenne et pour réduire la pauvreté. Le FIDA a appuyé 10 projets en Guinée, pour un montant total de 142 millions d'USD, avec des résultats significatifs. Conformément à la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, le gouvernement œuvre maintenant dans le cadre d'un schéma de développement rural intégré pour atteindre les OMD, qui se traduit par une nouvelle génération de programmes structurels conçus pour tirer un meilleur parti du potentiel agroécologique du pays. Il souhaite s'attaquer aux menaces qui pèsent sur l'environnement du fait des pratiques agricoles dominantes et aura besoin d'un engagement massif de ses partenaires à cette fin. Les ruraux pauvres ne sont guère responsables du changement climatique mais en subissent le plus les effets dévastateurs. L'assistance qui leur est accordée doit inclure les moyens de faire évoluer les mauvaises pratiques, en particulier en Afrique subsaharienne; aider les petits agriculteurs à adopter de bonnes méthodes de conservation contribuera grandement à la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation de l'environnement.
148. Le Gouvernement guinéen apprécie l'évaluation périodique réalisée par le Fonds de son portefeuille, dans la mesure où les recommandations qui en sont issues lui permettent d'aligner son approche sur la politique nationale de développement agricole, qui repose sur des méthodes participatives et dont le but est notamment de réduire la précarité de la vie au sein des communautés rurales en se concentrant sur les secteurs potentiellement les plus productifs; le FIDA a beaucoup fait pour aider le gouvernement à relever ce défi et doit être félicité pour les résultats obtenus.
149. **M. OTHMAN ABAZA** (Égypte) indique que son pays participera activement à la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA. Les défis qu'il faudra relever du fait du changement climatique, de l'utilisation plus large des biocarburants et de la cherté des denrées alimentaires n'augurent rien de bon en ce qui concerne la réalisation des OMD. L'Égypte soutient donc l'initiative visant à organiser une conférence internationale en 2008 pour examiner le changement climatique et l'impact de l'utilisation des biocarburants sur la sécurité alimentaire, et

- s'est félicitée des thèmes choisis pour les tables rondes qui contribueront à trouver des solutions permanentes pour aider les ruraux pauvres à s'adapter au changement climatique.
150. Compte tenu de la persistance d'une pauvreté généralisée, le Fonds a maintenant adopté une nouvelle stratégie, dont il faut se féliciter, qui en accroît l'utilité en privilégiant de manière explicite l'innovation. S'agissant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, une action renforcée est nécessaire dans les domaines de l'appui technique, de la gestion des ressources en eau et du creusement de puits. Compte tenu de ses compétences dans ces domaines, l'Égypte est tout à fait prête à appuyer le Fonds dans le cadre de tout rôle qu'il pourra jouer à l'avenir à cet égard. Quant au SAFFP, il doit être lié aux objectifs fondamentaux du Fonds, sans empêcher les États de bénéficier d'une aide ou avoir d'incidence sur le montant global des ressources affectées à l'Afrique.
151. La stratégie de développement agricole de l'Égypte entend, entre autres priorités, promouvoir les exportations de produits agricoles, fournir des possibilités d'emploi et améliorer les conditions de vie en milieu rural. Les projets bénéficiant de l'appui du FIDA ont stimulé le développement rural en Égypte, qui demande actuellement au Fonds de financer un projet d'irrigation dans le but de mettre en culture des terres désertiques. Dans la mesure où sa politique étrangère repose sur la coopération multilatérale, l'échange de compétences et le lancement de projets communs en Afrique et dans la région arabe, l'Égypte a notamment contribué au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et accueillera trois sommets africains en 2008, dont l'un portera sur le problème de l'eau et de l'assainissement en Afrique. L'intervenant affirme que son pays coopère pleinement à l'action commune destinée à atteindre les OMD.
152. **M. CALVO MERINO** (Espagne) déclare que seul un multilatéralisme authentique permettra de relever les grands défis auxquels se voit confrontée la communauté internationale. L'Espagne accroît donc considérablement ses contributions aux organisations du système des Nations Unies: son niveau actuel d'aide publique au développement (APD) représente 0,5% du produit intérieur brut (PIB), l'objectif étant d'atteindre le taux symbolique de 0,7% d'ici à 2012; conformément aux OMD, la toute première priorité de son APD est d'éliminer la pauvreté, en mettant particulièrement l'accent sur les groupes les plus vulnérables. En tant qu'organisation dont le but est de venir en aide aux plus démunis des pauvres, les ruraux pauvres, le FIDA jouit du soutien plein et entier de l'Espagne, concrétisé par sa contribution à la septième reconstitution et par ses contributions additionnelles. Il faut combattre la pauvreté avec des moyens innovants, par exemple en tirant parti des possibilités de développement que représentent les envois de fonds des migrants. Mais la pauvreté doit être combattue partout où elle existe: dans les pays les moins avancés, cela va sans dire, mais également dans les pays à revenu intermédiaire, par exemple en Amérique latine et en Afrique du Nord, où vivent bon nombre des personnes les plus démunies, et qui doivent continuer de recevoir un appui.
153. À l'heure où le FIDA célèbre son trentième anniversaire, le Gouvernement espagnol le félicite pour ses réalisations. Le Fonds a considérablement évolué depuis trente ans et ne doit pas s'arrêter là. De fait, il prend des mesures importantes pour améliorer son efficacité, comme en atteste son Plan d'action, dont il convient de se féliciter et qui doit maintenant être mis en pratique dans le cadre de projets sur le terrain. À l'aube de la huitième reconstitution, la délégation espagnole exhorte tous les États membres à consentir un effort supplémentaire pour atteindre les OMD et reléguer la pauvreté dans le passé.

154. **Mme LIVNAT ROSINER** (Israël) déclare que le secteur des technologies agricoles de son pays, qui repose sur une recherche-développement appliquée et adaptable, le transfert de technologies et une gestion judicieuse des exploitations, non seulement fournit des solutions techniques pour Israël mais également diffuse ses produits dans le monde entier. Israël est convaincu que ces réalisations peuvent être reproduites par de nombreux États membres du FIDA. Israël a redoublé d'efforts dans le domaine du financement du développement, par le biais de partenariats avec les organismes des Nations Unies, de programmes bilatéraux et de l'APD. Il soutient le NEPAD et est convaincu que la coopération dans le cadre de partenariats, telle que la coopération Sud-Sud et les partenariats avec les pays en développement, est une stratégie importante pour atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international. En décembre 2007, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution sur "Les technologies agricoles au service du développement" (A/RES/62/190), présentée au départ par Israël, qui appuie le recours au savoir-faire local et aux technologies ainsi que le développement de la recherche et de la technologie pour accroître la productivité agricole et améliorer la sécurité alimentaire dans les zones rurales pauvres.
155. Israël préconise de poursuivre le développement durable de variétés végétales améliorées adaptées à diverses régions, et de les mettre à un prix abordable à la disposition des petits exploitants agricoles. Il faut continuer de venir en aide aux systèmes internationaux de recherche agricole, et les États membres et les organisations concernées doivent affecter les ressources permettant de mettre au point des techniques efficaces, productives et respectueuses de l'environnement pour assurer la pérennité de l'agriculture dans les pays en développement. Un engagement accru est nécessaire pour promouvoir le développement et le transfert des technologies appropriées et des connaissances et pour créer de nouvelles sources de revenu pour les ruraux pauvres. Il faut en matière de développement durable un grand dessein et une orientation stratégique, et l'accent doit être mis sur la formation et le développement ainsi que sur la nécessité pour tous les organismes des Nations Unies d'apprendre le langage du secteur privé.
156. **M. DOGRA** (Inde) déclare que le FIDA doit continuer à développer son action dans les secteurs de l'économie rurale, que ce soit dans l'agriculture ou en dehors, avec comme objectif prioritaire la création de moyens d'existence durables. Dans la mesure où les ruraux pauvres sont plus tributaires des ressources naturelles, les projets du FIDA doivent prévoir des composantes qui améliorent et protègent les terres communales et les ressources destinées à l'irrigation, et peuvent effectivement envisager les agriculteurs comme des fournisseurs de services environnementaux, compte tenu en particulier de la place centrale qu'occupe l'agriculture dans le débat sur le changement climatique. Une des raisons de la persistance de la pauvreté rurale tient à ce que l'on n'a pas su assurer aux petits agriculteurs une rémunération adéquate. Le FIDA doit encourager les stratégies permettant aux petits exploitants agricoles de s'insérer dans les filières et d'acquérir la capacité de s'assurer des prix rémunérateurs. Étant donné le rôle de catalyseur qu'il joue dans le développement du microcrédit, le Fonds doit maintenant étudier de quelle manière il peut utiliser l'accessibilité du crédit pour améliorer l'accès aux marchés.
157. Pour relever les nouveaux défis, des solutions innovantes doivent être trouvées. Mais la recherche de nouvelles directions oblige à la prudence. Par exemple, le détournement de certaines cultures alimentaires pour fabriquer des biocarburants aura de réelles répercussions sur les prix des autres produits alimentaires; en outre, on se demande encore si les biocarburants sont aussi respectueux du climat qu'on l'a prétendu. Le débat doit laisser un espace aux agriculteurs et à leur sagesse pour qu'ils expriment leurs vues sur le changement climatique, les biocarburants, les prix des produits alimentaires et leurs propres besoins.

158. L'excellente relation de travail qui existe entre l'Inde et le FIDA a permis d'élaborer de nombreux projets positifs et novateurs. L'Inde est bien décidée à ce que son modèle de croissance économique désormais satisfaisant se reflète pleinement dans son économie rurale et attend avec intérêt de poursuivre son association avec le FIDA dans ces nouvelles directions. Elle se réjouit à la perspective des consultations sur la huitième reconstitution qui sont l'occasion de mener un dialogue approfondi entre les États membres et la direction du FIDA en vue de renforcer encore le rôle que joue ce dernier dans le développement agricole et la lutte contre la pauvreté.
159. **M. CŒURÉ** (France) déclare que l'année écoulée restera marquée par la fin d'un processus de réformes exemplaires au sein de l'organisation, tant du point de vue de sa structure que de son fonctionnement. À cet égard, la France se félicite de l'adoption d'un cadre pour la soutenabilité de la dette et de la prise en compte du concept de population rurale dans le cadre du SAFFP, une formule qui a permis d'affecter à l'Afrique subsaharienne une part accrue des ressources du FIDA en 2007. La France encourage donc fortement le FIDA à poursuivre sur la voie de l'accompagnement de la production agricole en Afrique.
160. La réforme du FIDA passe également par des partenariats renforcés. À l'heure où l'agriculture reprend de plus en plus une place centrale dans la lutte contre la pauvreté, le FIDA a un rôle clé à jouer parce qu'il a une longue expérience des ruraux pauvres et qu'il sait être innovant. Il doit renforcer ses partenariats avec d'autres bailleurs de fonds, principalement la Banque africaine de développement, ainsi qu'avec les nouveaux donateurs et avec le secteur privé dans le cadre de la coopération Sud-Sud. La France attache une importance particulière au rapprochement nécessaire des trois organisations des Nations Unies dont le siège est à Rome, dans la perspective de l'initiative Unité d'action des Nations Unies; les trois organisations peuvent progresser sur la voie de la mutualisation de leurs ressources, en particulier humaines, pour être plus efficaces. Il est à espérer qu'un document commun sur les orientations que pourraient prendre les futurs partenariats opérationnels axés sur des finalités précises au niveau mondial, régional et national pourra être la pierre angulaire d'une nouvelle architecture internationale pour le développement agricole rural, capable de répondre aux enjeux de la sécurité alimentaire dans le monde à l'horizon 2050.
161. La France considère que l'accord de coopération signé avec l'Agence française de développement et celui qui est en cours d'élaboration avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement sont des exemples importants des complémentarités qui peuvent exister entre les domaines d'action du FIDA et de la France. La coopération entre le FIDA et la France va au-delà du simple cofinancement de projets; c'est aussi une coopération intellectuelle qui englobe la recherche. La France se félicite de l'attention accordée par le FIDA au changement climatique et à la question des envois de fonds des migrants.
162. **La séance est levée à 10 h 45.**

- iv) Compte rendu analytique de la quatrième séance de la trente et unième session tenue le 14 février 2008 à 15 heures

PRÉSIDENT: JÖRG FRIEDEN (SUISSE)

	Paragraphes
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour, suite)	164-170
- Gambie	164-165
- République-Unie de Tanzanie	166-168
- Mongolie	169-170
Synthèse des délibérations du deuxième Forum paysan	171
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour, suite)	172-180
- Haïti	172-173
- Autriche	174-175
- Argentine	176-177
- États-Unis	178-180
Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (point 12 de l'ordre du jour)	181-185
Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre (point 13 de l'ordre du jour)	186-187
Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 14 de l'ordre du jour)	188-191
Émoluments du Président (point 15 de l'ordre du jour)	192-193
Autres questions (point 16 de l'ordre du jour)	194-216
Processus conduisant à l'élection du Président du FIDA	194-216
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour, suite)	217-237
- Libéria	217-218
- Tunisie	219-221
- Kiribati	222-223
- Timor-Leste	224-225
- Maldives	226-227
- Ouganda	228-229
- Burundi	230-231
- Cap-Vert	232-233
- Bénin	234-235
- Népal	236-237
Clôture de la session	238-239

163. **La séance est ouverte à 15 h 05.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour, suite)

164. **M. SOWE** (Gambie) déclare que son gouvernement a adopté en 1998 une stratégie à long terme de développement durable intitulée "Vision à l'horizon 2020 pour la Gambie", ses plans à moyen terme étant définis dans son deuxième document de stratégie pour la réduction de la pauvreté qui couvre la période 2008-2012. Cette approche stratégique est conforme à la stratégie suivie par le FIDA en matière de réduction de la pauvreté. Le FIDA a financé sept projets agricoles en Gambie depuis 1982, et un projet de financement rural doit être lancé sous peu. Les projets financés par le FIDA sont de plus en plus induits par la demande, favorisent une participation accrue des ruraux pauvres et des groupes d'entraide et prévoient des opérations expérimentales innovantes en vue de les appliquer ensuite à plus grande échelle. Les projets de microfinancement ont été nettement privilégiés pour appuyer le développement agricole; un département de la microfinance a ainsi pu être créé au sein de la Banque centrale de Gambie pour assurer la supervision des grandes orientations et des questions réglementaires.
165. Le FIDA a également donné l'impulsion et attiré les cofinancements, nouant des partenariats avec des parties prenantes clés. À l'avenir, les nouveaux projets prévoient des méthodes innovantes susceptibles d'être reproduites à plus grande échelle pour appuyer plus efficacement les activités. La diversification des activités créatrices de revenus, dans l'agriculture et en dehors, peut réduire la pauvreté causée par la chute des prix des produits de base et, moyennant le renforcement des institutions et des communautés ainsi que le développement des services, les projets financés par le FIDA peuvent accompagner les efforts déployés par les pauvres pour se libérer de leur pauvreté. Le gouvernement et le peuple gambiens sont profondément reconnaissants au FIDA de répondre à leurs besoins prioritaires.
166. **M. NGIRWA** (République-Unie de Tanzanie), s'exprimant au nom du Ministre de l'agriculture, déclare que son gouvernement remercie le FIDA de l'action qu'il mène pour faire reculer la pauvreté rurale en appuyant les stratégies nationales dans ce domaine, dans le cadre de la Vision 2025 du développement en Tanzanie et de la stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté, action qui a permis d'atteindre les cibles fixées au titre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le FIDA est également l'une des principales sources de financement du programme de développement du secteur agricole, et il convient de relever en particulier l'utilité de sa méthode de gestion par le biais de programmes-pays.
167. Divers enseignements ont été tirés des 13 projets financés par le FIDA en République-Unie de Tanzanie, en particulier les suivants: en associant les bénéficiaires et en inscrivant la gestion des projets dans les structures gouvernementales, on améliore la pérennité de l'action; et l'accessibilité des services financiers est cruciale pour le développement rural. Malgré les progrès économiques, la pauvreté demeure et les interventions ont donc davantage mis l'accent sur l'amélioration de l'environnement économique et politique pour favoriser une croissance durable et la réduction de la pauvreté, en adoptant des stratégies intégrées et une approche par secteur.
168. La délégation tanzanienne estime que les budgets proposés pour 2008 sont satisfaisants et se félicite de la décision de consacrer des ressources plus importantes à l'élaboration et à l'exécution des programmes. Le bureau de liaison résident a amélioré les relations de travail de son gouvernement avec le FIDA en renforçant le dialogue sur des questions importantes, y compris à l'heure actuelle sur la stratégie commune d'aide. Le gouvernement est impatient de signer un accord relatif à une présence effective du FIDA en République-Unie de Tanzanie.

169. **M. NANTSAG** (Mongolie) déclare que le secteur agricole et alimentaire de son pays a besoin de nouvelles méthodes de gestion fondées sur les progrès de la science et de la technologie. Ce secteur subit les effets négatifs de trois facteurs qui ouvrent néanmoins de nouvelles perspectives: l'ajustement structurel requis pour passer d'une économie planifiée à une économie de marché; le changement climatique; et la mondialisation. Le secteur a été entièrement privatisé au cours de la période de transition, et 70 à 80% de l'activité agricole repose sur des parcelles de taille familiale, un facteur de diminution de la production totale; 80% de l'activité agricole concerne l'élevage, essentiellement de type pastoral, une situation qui crée des tensions au niveau de l'utilisation des sols. Le réchauffement climatique accélère le rythme de la désertification et la mondialisation entraîne de fortes hausses des prix des carburants et des céréales.
170. Compte tenu de la situation, le FIDA a un rôle de plus en plus important à jouer en Mongolie, qui lui a demandé d'accroître son appui. Depuis quatre ans, il a contribué à de nombreuses actions de lutte contre la pauvreté, avec d'excellents résultats. Par exemple, le programme de réduction de la pauvreté rurale mis en œuvre de 1996 à 2003 a amélioré le sort de 7 800 familles: la population rurale l'a accueilli avec satisfaction et des enseignements utiles en ont été tirés pour l'avenir; la deuxième phase du programme a démarré en juillet 2003. En tant qu'organisme chargé de l'exécution du programme du FIDA, le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture soutient pleinement le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP).

SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS DU DEUXIÈME FORUM PAYSAN

171. En réponse à l'invitation du président, **Mme Estrella PENUNIA BANZUELA**, Secrétaire générale de l'Asian Farmers' Association for Sustainable Rural Development et membre du Comité de pilotage du Forum paysan, résume les délibérations du Forum paysan, qui s'est tenu à Rome les 11 et 12 février 2008, en parallèle de la trente et unième session du Conseil des gouverneurs. Le texte de sa déclaration est intégralement reproduit au chapitre 4.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour, suite)

172. **M. GUÉ** (Haïti) déclare qu'œuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté fait partie intégrante du programme d'action de son gouvernement, dans le cadre de sa stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté. En Haïti, 76% de la population vit avec moins de 2 USD par jour, et 53% des revenus sont consacrés à satisfaire les besoins alimentaires essentiels. Les habitants des zones rurales sont les plus vulnérables. Pour la période 2008-2009, le gouvernement a retenu un certain nombre de priorités sectorielles: modernisation de l'agriculture en rénovant l'infrastructure rurale et en fournissant des services dans les domaines de la formation, de la recherche, de la technologie, du crédit, des intrants et de l'équipement; relance de la production alimentaire; modernisation des transports; amélioration de la fourniture d'énergie électrique et des télécommunications; et promotion d'une plus grande équité sociale par le biais de l'éducation et de la santé.
173. Les investissements du FIDA serviront à moderniser l'État et à créer de la richesse par le biais de l'investissement privé, en privilégiant les petits producteurs agricoles. Ces investissements aideront à créer un système de financement accessible aux populations rurales et à développer les services ruraux, en mettant un accent particulier sur la formation des jeunes. Haïti remercie le FIDA de sa coopération soutenue, qui aide à améliorer les conditions de vie de la majorité de sa population.
174. **M. OEHLER** (Autriche) déclare que le FIDA doit s'efforcer de tirer le meilleur parti de ses 30 ans de connaissance approfondie de la lutte contre la pauvreté rurale en diffusant l'information à ses clients et à ses partenaires du développement; il doit aussi démontrer l'avantage comparatif dont il jouit en élaborant et en exécutant des projets et programmes innovants en collaboration avec ses partenaires nationaux.

Le FIDA doit utiliser de manière optimale ses ressources limitées, et il y parviendra en exécutant des interventions ciblées dans les zones rurales pauvres où d'autres ressources financières ne sont pas disponibles, en participant d'une manière plus visible et plus constructive aux processus liés aux stratégies de réduction de la pauvreté des pays bénéficiaires. Les projets du FIDA doivent être des modèles susceptibles d'être modifiés, adaptés et transposés par les gouvernements et les parties prenantes du pays sans aide extérieure. L'aide du FIDA doit idéalement aboutir à un développement durable entretenu par la population locale.

175. Une présence accrue du FIDA dans le pays devrait faciliter l'évaluation des résultats et de l'efficacité de ses actions de développement et de réduction de la pauvreté. L'Autriche encourage le Fonds à collaborer étroitement avec les autres institutions de financement du développement, en particulier la Banque africaine de développement, et à envisager une coopération plus étroite avec des instruments de développement tels que le Fonds européen de développement. En ce qui concerne la huitième reconstitution des ressources du FIDA, beaucoup de membres semblent d'avis que le FIDA, de par son orientation exclusive sur le développement agricole, occupe parmi les institutions de financement du développement un créneau important qui doit être maintenu et financé de manière adéquate; mais comme l'efficacité et l'efficacités de ses activités en matière de lutte contre la pauvreté et de sécurité alimentaire auront une incidence sur la huitième reconstitution, les donateurs souhaitent savoir si les objectifs arrêtés lors de la dernière consultation ont été atteints, dans quelle mesure, et quels enseignements en ont été tirés. Le changement climatique et la hausse des prix des produits alimentaires auront probablement aussi une incidence sur les négociations. En ce qui concerne l'affectation des rares ressources du FIDA, l'Autriche est favorable au principe du SAFP car il récompense les bons résultats et la bonne gouvernance et tient dûment compte de la problématique hommes-femmes.
176. **Mme SQUEFF** (Argentine) rappelle la coopération fructueuse de son pays avec le FIDA, et se réfère en particulier à la Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Sud (MERCOSUR). Reprenant certains points abordés par le Gouverneur pour le Mexique au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), elle admet que la région Amérique latine et Caraïbes, où la pauvreté rurale n'a pas disparu, appelle une attention plus soutenue de la part du FIDA. Le FIDA et les autres organisations similaires qui s'occupent de développement humain et social doivent également s'intéresser à la pauvreté urbaine engendrée par la pauvreté rurale, en raison des flux incessants de migrants qui quittent les zones rurales pour les villes, en quête d'une vie meilleure. Des programmes particuliers doivent être élaborés pour les aider à retourner chez eux.
177. L'intervenante souligne combien le rôle du FIDA reste pertinent pour lutter contre la pauvreté et pour améliorer les conditions de vie et l'accès aux services essentiels. Des experts techniques et scientifiques de la région Amérique latine et Caraïbes doivent jouer un rôle actif dans la conception des programmes et des projets parce qu'ils disposent du savoir-faire nécessaire et comprennent bien la réalité sur le terrain. L'Argentine nourrit de grands espoirs en ce qui concerne le résultat du Forum paysan. S'agissant de l'avenir du Fonds, il est nécessaire d'élaborer des méthodes de travail, approches et outils nouveaux, en tirant parti des réalisations passées, pour être en mesure de relever d'une manière réelle et efficace les nouveaux défis que pose un monde en mutation rapide.
178. **Mme MORRIS** (États-Unis) déclare que, compte tenu de l'orientation singulière du FIDA sur les ruraux pauvres, le Fonds a un rôle important à jouer pour atteindre le premier OMD, qui consiste à réduire de moitié la proportion de ceux qui souffrent de la faim et vivent dans une pauvreté extrême. Grâce à sa méthodologie participative et à la reproduction et à l'application de ses projets à plus grande échelle en vue de stimuler la productivité agricole et d'accroître les revenus, le FIDA a de fait amélioré la vie de plus de 300 millions de personnes. Ses autres réalisations significatives

sont notamment l'introduction du SAFF et de l'évaluation du secteur rural, outre sa nouvelle culture axée sur les résultats, le Cadre pour la soutenabilité de la dette, les mesures concernant la transparence, les mesures plus rigoureuses pour lutter contre la fraude et la corruption et d'autres nouvelles politiques et stratégies lui permettant d'accroître son efficacité.

179. Il convient de se féliciter que le FIDA ait exécuté son Plan d'action dans les délais impartis. Il est toutefois nécessaire d'accompagner les réformes jusqu'à leur terme, de renforcer la culture axée sur les résultats, d'intensifier la réforme des ressources humaines, d'améliorer la viabilité des projets et de rendre le FIDA encore plus innovant pour que ses projets puissent être transposés et appliqués à plus grande échelle par ses partenaires nationaux et internationaux. Compte tenu des risques que fait peser le changement climatique sur les ruraux pauvres, le rôle que peut jouer le FIDA pour aider les agriculteurs à s'adapter sera également un thème susceptible d'être examiné au cours des consultations menées sur la huitième reconstitution.
180. En ce qui concerne l'avenir, il faudra mener une réforme audacieuse dans de nouveaux domaines allant au-delà du Plan d'action. L'approche du FIDA et l'orientation sur les pays doivent avoir pour objet d'appuyer les pays du monde qui manquent le plus de ressources agricoles mais il lui faudra aussi s'adapter pour relever les nouveaux défis et faire face aux divers besoins, par exemple à ceux des pays à revenu intermédiaire; le budget du FIDA doit être restructuré de manière à utiliser au mieux les ressources destinées aux opérations et à comptabiliser de manière plus transparente dans le budget administratif le coût de l'identification, de l'élaboration et de la supervision des projets. L'intervenante se dit impatiente de travailler pour renforcer encore le FIDA au cours de la huitième reconstitution.

RAPPORT DE SITUATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME
D'ALLOCATION FONDÉ SUR LA PERFORMANCE (point 12 de l'ordre du jour)
(document GC 31/L.8)

181. **M. CLEAVER** (Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA) précise qu'en 2008 le SAFF a continué d'être appliqué à tous les prêts et dons accordés à des pays présentés au Conseil d'administration pour approbation. En application des directives, les notes par pays ont été mises à jour en utilisant les données sur le portefeuille du FIDA et sur la performance du secteur rural. Compte tenu de l'accent mis par le FIDA sur la pauvreté rurale, le concept de population rurale a remplacé celui de population totale pour calculer ces notes, conformément à la décision adoptée par le Conseil d'administration en avril 2006. Ce concept n'est toutefois que l'un des éléments qui a permis de calculer les notes par pays pour 2008 ainsi que les notes indicatives pour 2009. Les séries de données ont été affichées sur le site web du FIDA, conformément aux procédures convenues en matière de divulgation des renseignements issus du SAFF.
182. **M. CHEN CHARPENTIER** (Mexique), s'exprimant en sa qualité de Président temporaire du GRULAC, déclare que le SAFF, avec l'appui du GRULAC, doit encore être aménagé et amélioré pour permettre à tous les pays d'accéder au crédit. À cette fin, les résultats obtenus à ce jour doivent être réévalués avant que d'autres modifications n'y soient apportées en sus de celles déjà faites. Comme l'indique la décision adoptée par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-septième session, les travaux du groupe de travail sur le SAFF ne sont pas encore terminés. Il convient donc de se féliciter de leur poursuite; en particulier, le concept de population rurale n'a pas été parfaitement défini et ne prend pas encore en compte l'évolution de l'agriculture et des réalités sur le terrain. En outre, le concept d'exécution du SAFF n'est pas encore tout à fait au point. La participation aux travaux du groupe de travail sur le SAFF doit être ouverte à tous les membres du Conseil d'administration; les divisions régionales, les chargés de programmes de pays et le Bureau de l'évaluation doivent y contribuer en ce qui concerne les

opérations. Désireux de parvenir à des résultats au plus vite, le GRULAC participera de manière active et constructive aux travaux du groupe de travail sur le SAFF.

183. **M. MEIRA DA ROSA** (Brésil) déclare que la position de son gouvernement rejoint celle du GRULAC. Il est communément admis que le SAFF doit faire l'objet d'un réglage minutieux en vue d'en assurer la transparence, la fiabilité et la comparabilité pour évaluer les nouvelles dynamiques en milieu rural, particulièrement en Amérique latine. Toutes les parties concernées doivent donc participer avec grand sérieux au travail considérable qui reste à faire pour produire un outil efficace n'excluant personne. Le Gouvernement brésilien s'associera à tout effort collectif visant à renforcer le SAFF, notamment dans le cadre de la huitième reconstitution.
184. **Mme SQUEFF** (Argentine) indique également que son gouvernement partage la position du GRULAC. Elle exhorte le FIDA à fournir tous les outils logistiques requis pour assurer une pleine participation à la réunion du groupe de travail sur le SAFF qui va se tenir sous peu. Elle souligne également combien il importe que les membres des missions sur le terrain, dont les connaissances et l'expérience locales sont très importantes, y participent.
185. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance, ainsi que des observations formulées par les participants.

RAPPORT SUR LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS PAR LA COALITION INTERNATIONALE POUR L'ACCÈS À LA TERRE (point 13 de l'ordre du jour) (document GC 31/L.9)

186. **Le PRÉSIDENT** rappelle que la Coalition internationale pour l'accès à la terre, hébergée par le FIDA, est une alliance mondiale d'organisations de la société civile et d'organisations intergouvernementales. Le rapport récapitule les enseignements tirés des activités menées par la Coalition pour améliorer et sécuriser l'accès des ménages ruraux pauvres aux ressources naturelles, en particulier la terre, dans les pays et régions où elle mène actuellement ses opérations.
187. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre.

RAPPORT DE SITUATION RELATIF AU MÉCANISME MONDIAL DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION (point 14 de l'ordre du jour) (document GC 31/L.10)

188. **M. MERSMANN** (Directeur général du Mécanisme mondial) présente le rapport qui figure dans le document GC 31/L.10, indiquant qu'il ne contient qu'un bref aperçu de ce qui a été accompli en 2007, et renvoie les délégués au rapport complet présenté à la huitième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD), tenue en septembre 2007, qui a été mis à la disposition des membres du FIDA. La stratégie d'une durée de 10 ans approuvée lors de cette session marque un nouveau départ, après une analyse approfondie des problèmes rencontrés par le passé. Pour ce qui est du Mécanisme mondial, cette stratégie porte sur l'efficacité institutionnelle et la collaboration avec le Secrétariat de la CCD, les institutions financières internationales, les donateurs bilatéraux et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et représente la pierre angulaire de la collaboration future avec le FIDA.
189. Le mandat sans ambiguïté confié au Mécanisme mondial, à savoir accroître le financement de la gestion durable des terres, a eu pour conséquence de renforcer la coopération avec le FIDA. L'excellente collaboration entre l'unité FEM du Fonds, le Département gestion des programmes et le Mécanisme mondial est une pièce maîtresse de l'action commune d'appui aux pays en développement. Le soutien des services administratifs du Fonds, en particulier le Département finances et

administration, est à cet égard fort apprécié. Cette coopération est allée bien au-delà d'un simple accord d'hébergement. La volonté commune d'accroître le financement de la gestion durable des terres est utile pour les deux organisations; en tant que prestataire de services de conseil sur le financement public et l'investissement privé, le Mécanisme mondial reconnaît qu'une collaboration étroite et ouverte est essentielle pour leurs réalisations, et il soutient le Fonds dans sa volonté d'inscrire son portefeuille dans le cadre des programmes nationaux de développement, conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et à la volonté d'unité dans l'action du système des Nations Unies.

190. Le personnel du Mécanisme mondial remercie ses collègues du FIDA, en particulier les hauts fonctionnaires, de leur appui constant et de l'interaction mise en place. À la huitième session de la Conférence des Parties, le Vice-Président du FIDA a parlé avec conviction de l'attachement du Fonds à renforcer encore son partenariat avec le Mécanisme mondial, dont le personnel attend avec impatience de travailler avec le FIDA en 2008 et au-delà.
191. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.**

ÉMOLUMENTS DU PRÉSIDENT (point 15 de l'ordre du jour)
(document GC 31/L.11)

192. **Le PRÉSIDENT** indique que le deuxième mandat du Président sortant prendra fin le 31 mars 2009. Le montant total des émoluments et les conditions d'emploi du Président du FIDA doivent être fixés à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs, en février 2009. Dans le document GC 31/L.11, le Conseil d'administration recommande au Conseil des gouverneurs de rétablir le comité des émoluments composé de neuf gouverneurs pour examiner la question et présenter ses conclusions à la trente-deuxième session. Les nominations ci-après ont été reçues: pour la liste A, l'Espagne, les États-Unis, l'Italie et les Pays-Bas; pour la liste B, l'Indonésie et la République islamique d'Iran; et pour la liste C, le Cameroun, le Mexique et le Pakistan.
193. **La résolution 150/XXXI relative à la reconstitution d'un comité chargé d'examiner les émoluments du Président du FIDA est adoptée.**

AUTRES QUESTIONS (point 16 de l'ordre du jour)

Processus conduisant à l'élection du Président du FIDA

194. **Le PRÉSIDENT** indique que, comme cela a été demandé et décidé au moment de l'adoption de l'ordre du jour, le Conseil examinera au titre de ce point de l'ordre du jour le processus qui aboutira à l'élection, en 2009, du Président du FIDA. Cette requête émanant des coordonnateurs de la liste A, il leur donne la parole pour ouvrir le débat.
195. **Mme NASSKAU** (Royaume-Uni) indique que, lors de l'examen du point précédent de l'ordre du jour, l'attention du Conseil a été attirée sur le fait que, dans un an, il sera appelé à élire un nouveau Président du FIDA. La dernière élection s'est déroulée en 2001 et, d'après les documents du Conseil d'administration, le Bureau du Conseil des gouverneurs a anticipé les choses. Au cours de la session actuelle, il a été généralement admis que le FIDA est une institution importante investie d'une mission cruciale. Les huit années à venir seront capitales dans la mesure où elles aboutiront à l'année 2015, la date butoir fixée pour atteindre les OMD. L'importance que revêt une direction éclairée et une hauteur de vue a été relevée, y compris en ce qui concerne le Plan d'action, tout comme la nécessité d'ouverture et de transparence. La liste A a donc décidé de soulever la question au titre de ce point

de l'ordre du jour, dans la mesure où la session en cours du Conseil est la dernière avant que ne démarre le processus de désignation et d'élection.

196. La liste A juge utiles les délibérations qui se sont déroulées en 2000-2001 et les efforts déployés pour réviser les procédures. Elle se félicite également du rôle joué à l'époque par le Bureau du Conseil des gouverneurs. Le Conseil est un organe de décision suprême ouvert à tous les membres, présidé par eux et élu par eux. Par conséquent, compte tenu de l'expérience acquise par le passé, la liste A souhaite demander au nouveau Bureau de tenir compte de la pratique antérieure à l'heure où le Conseil entame une année au cours de laquelle un processus important de décision aura lieu.
197. **M. MEIRA DA ROSA** (Brésil) dit que, s'il a bien compris, la liste A demande au Bureau d'assumer une tâche très importante. Il demande des précisions à l'orateur précédent sur l'ampleur du travail que va devoir accomplir le Bureau sur une question d'une telle importance.
198. **Mme NASSKAU** (Royaume-Uni) précise qu'à ce stade la liste A n'a pas l'intention de prescrire à cet égard le moindre mandat et demande simplement au Bureau du Conseil des gouverneurs de voir s'il y a lieu de tirer parti de l'expérience antérieure, puis d'en référer au Conseil s'il en décide ainsi.
199. **Le PRÉSIDENT** déclare qu'en l'absence du président en titre et de son vice-président il n'est pas en mesure de prendre une décision, ni même de dire si le Bureau est prêt à assumer ce rôle. Sous réserve que le Conseil n'y voie pas d'inconvénient, il consultera ses deux collègues et reviendra sur ce point à la prochaine réunion de la Consultation, en avril 2008.
200. **Mme MARTÍNEZ MENDUIÑO** (Équateur) déclare que le Bureau, en tant qu'organe suprême du Conseil des gouverneurs au sein duquel sont représentées toutes les listes, est bien placé pour assumer le rôle en question, qui est important.
201. **M. MEIRA DA ROSA** (Brésil) demande si une indication peut lui être donnée sur la manière dont la procédure proposée évoluera en ce qui concerne la consultation des membres et quel type d'informations sera attendu de leur part. La question est de savoir comment le Bureau, en qui l'ensemble des membres mettent toute leur confiance, entend travailler sur une question de cette importance et quel type d'interaction avec les membres il prévoit à ce sujet.
202. **Le PRÉSIDENT** indique qu'il n'est certainement pas en mesure pour l'heure de s'exprimer au nom du Bureau, mais que, s'il a bien compris, un souhait a été exprimé, en des termes très généraux, voulant que le Bureau joue un rôle consultatif constructif dans le processus. Il transmettra ce souhait d'ordre très général au président, qui devra prendre une décision. Le Bureau tentera d'agir de manière constructive, en tenant compte de tous les points de vue exprimés par les États membres par l'entremise de leurs représentants au sein du Bureau.
203. **M. CHEN CHARPENTIER** (Mexique), soulignant que sa délégation fait toute confiance aux consultations et aux contributions du Bureau, indique que le mécanisme proposé n'est pas clair. Il est très important que tous les membres aient accès à l'information et puissent apporter leur contribution.
204. **Mme SQUEFF** (Argentine) en convient et déclare partager les inquiétudes du représentant du Brésil. Le Bureau jouit certes de la confiance totale des membres mais il lui est maintenant demandé d'assumer une tâche différente de celle pour laquelle il a été élu. La délégation argentine ne voit pas très bien l'objet de cette proposition.
205. **Mme MORRIS** (États-Unis) précise que la demande ne préconise aucun élargissement du rôle du Bureau. Ce dernier jouera le même rôle qui lui avait été confié au cours du dernier processus de sélection. Il serait par contre utile qu'il

tienne compte de l'information compilée et élaborée par le Bureau sortant au cours de son travail. Il ne lui est rien demandé de plus.

206. **M. VAN BANNING** (Pays-Bas) rappelle que le Bureau a joué un rôle actif dans le processus d'élection de 2000-2001, à commencer par son implication au cours de la période d'août à septembre 2000; par la suite, le débat s'est poursuivi, notamment au sein du Conseil d'administration, jusqu'à l'élection de février 2001. Il serait très utile pour tous les membres que le Bureau du Secrétaire du FIDA diffuse tous les documents relatifs à ces discussions et tire de l'ensemble du processus un précédent dont pourrait se servir le Bureau au cours des préparatifs de l'élection à venir. L'élection se déroule au sein du Conseil des gouverneurs et le rôle du Conseil d'administration et du Bureau ne peut être que de faciliter le processus aboutissant au scrutin. La décision, qui est de nature politique, sera prise uniquement par le Conseil des gouverneurs. La raison pour laquelle le représentant du Royaume-Uni a soulevé la question au nom de la liste A tient à la volonté d'engager le processus et à un désir d'avoir autant de candidats qualifiés que possible pour un poste de cette importance, en particulier dans la mesure où le Conseil des gouverneurs, en 2009, ne disposera que de deux jours pour procéder à la sélection définitive. Le processus préparatoire devra être ouvert, transparent et crédible, et le Bureau a montré il y a huit ans qu'il lui est possible de jouer un rôle très utile à cet égard.
207. **M. OLANIRAN** (Nigéria) indique que la proposition doit être examinée mais que la décision finale revient au Bureau qui devra décider ce qui devra être fait de l'information recueillie.
208. **M. AL-SHALHOOB** (Arabie saoudite) demande s'il a bien compris que le rôle du Bureau sera de faciliter l'élection et qu'il n'examinera pas de nouvelles résolutions ou décisions en rapport avec le processus de l'élection.
209. **Le PRÉSIDENT** indique qu'il n'est pas en mesure à ce stade de confirmer que le Bureau pourra assumer ce rôle de facilitation.
210. **M. VAN BANNING** (Pays-Bas) se dit d'accord avec l'intervention du représentant de l'Arabie saoudite. Le rôle du Bureau ne sera pas de prendre la moindre décision mais uniquement de faciliter le processus. C'est la raison pour laquelle il est proposé que les documents relatifs au processus électoral de 2000-2001 soient diffusés aux membres pour qu'ils puissent tous en prendre note. Compte tenu de ce précédent, le Bureau pourra jouer ce rôle de facilitation sans prendre de décisions au sujet du processus.
211. **M. CIOCCA** (Secrétaire du FIDA) explique que les documents en question peuvent certainement être diffusés, à l'exception des deux dont la diffusion a été restreinte à l'époque par le Conseil d'administration. L'autorisation de lever cette restriction doit être demandée au Conseil avant que ces deux documents ne puissent être distribués.
212. **Le PRÉSIDENT** indique que, en l'absence de consensus sur les indications à donner ou les suggestions à faire au Conseil, il prend note des observations formulées et rendra compte au président, qui décidera pour sa part de la marche à suivre et s'il y a lieu de consulter à nouveau les membres.
213. **M. PARASURAM** (Inde) demande des précisions sur la date à laquelle le président pourra présenter son rapport aux membres, et de quelle manière il le fera.
214. **Le PRÉSIDENT** indique que les seules voies officielles sont les trois membres du Bureau, les coordonnateurs des listes et le Conseil d'administration.
215. **M. PARASURAM** (Inde), tout en déclarant accorder toute sa confiance au Bureau et aux coordonnateurs, dit qu'il ne voit pas quel type de résolution le Conseil va adopter à la présente session pour habiliter le Bureau en ce qui concerne le processus qui aboutira à l'élection du Président.

216. **Le PRÉSIDENT** précise qu'aucun consensus ne s'est dégagé sur le rôle que pourra éventuellement jouer le Bureau du Conseil des gouverneurs à cet égard et qu'en sa qualité de vice-président il consultera le président et le deuxième vice-président à ce sujet.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour, suite)

217. **M. TOE** (Libéria) déclare que la Présidente de son pays félicite le FIDA à l'occasion de son trentième anniversaire, qui intervient à un moment où sa mission n'a jamais été plus urgente. Le Gouvernement libérien est bien résolu à rétablir des relations normales avec le FIDA et à régler les arriérés de contributions du Libéria, qui résultent de l'instabilité politique et de la guerre civile: le produit intérieur brut (PIB) a, par exemple, chuté de 90% entre 1987 et 1995, et le budget national actuel reste encore inférieur à son niveau d'il y a 50 ans. Toutefois, le Libéria est sur le point de bénéficier d'un allègement du lourd fardeau de sa dette et d'instaurer un cadre global pour la reconstruction et le développement afin d'appuyer la stratégie de réduction de la pauvreté d'une durée de trois ans dont la mise en œuvre doit commencer en avril 2008. Les nombreux problèmes socioéconomiques du pays rendront difficile la mise en œuvre de cette stratégie, mais le gouvernement est bien résolu à relever le défi. Cette stratégie a désigné l'agriculture comme secteur prioritaire et fixé un objectif qui consiste à accroître la production agricole de 6% d'ici à la fin de 2010.
218. Le FIDA et d'autres partenaires du développement peuvent aider le Libéria à l'heure où il en a besoin en lui fournissant les ressources qui lui sont nécessaires pour atteindre ses objectifs stratégiques: la relance du secteur agricole est effectivement essentielle pour la reprise économique globale et revêt une importance particulière pour les 80% de la population qui vit dans l'insécurité alimentaire et pour les 50% de ceux qui vivent dans une pauvreté extrême. Le FIDA a contribué à l'évaluation globale récente du secteur et doit maintenant définir l'assistance immédiate qu'il peut consentir au Libéria en attendant qu'il honore ses obligations financières: le pays pourrait retomber dans le conflit en quelques années si la croissance et le développement, prompts à pâtir de tout conflit, tardaient à se concrétiser. Le Gouvernement libérien va contribuer avec retard à la septième reconstitution et, en temps voulu, à la huitième reconstitution.
219. **M. BEN REJEB** (Tunisie) déclare que son pays a pu mettre en œuvre des projets importants de développement rural intégré et de conservation des ressources naturelles du fait de sa coopération fructueuse avec le FIDA. Les pays en développement vont devoir relever d'énormes défis, en particulier en raison de la situation économique mondiale actuelle et des répercussions qu'aura le changement climatique sur la réalisation des OMD. Le FIDA est à cet égard un partenaire crucial. L'intervenant exhorte donc les membres à redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif de la huitième reconstitution et préconise par ailleurs de procéder à un examen des mécanismes des projets et de leur préparation, ainsi que des conditions de financement des projets de développement accordées aux groupes vulnérables des pays à revenu intermédiaire.
220. En adoptant une politique de développement intégré, la Tunisie est parvenue à une croissance stable de son PIB et de son revenu par habitant, a réduit la pauvreté et développé ses classes moyennes. Le secteur agricole a également bénéficié de mesures innovantes et de réformes structurelles dans le cadre des plans de développement nationaux. La production a plus que doublé depuis 20 ans et l'autosuffisance du pays s'est améliorée pour ce qui est des principaux aliments de base. La consommation d'énergie est par ailleurs plus rationnelle et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables encouragée.
221. Les résultats des tables rondes sont attendus avec intérêt, dans l'espoir que le FIDA les traduira en stratégies concrètes pour renforcer les capacités des petits agriculteurs, améliorer leurs conditions de vie et leur permettre de s'adapter au

changement climatique et aux nouvelles exigences des marchés. Compte tenu de ses connaissances et de son savoir-faire, le FIDA est certainement à même de trouver de nouveaux moyens de défendre la cause des pauvres et de les aider à surmonter les difficultés à leur façon.

222. **M. NAKARA** (Kiribati) déclare que son pays est heureux d'être membre du FIDA et s'attache à apporter sa petite contribution à l'exécution du mandat du FIDA et au déroulement de ses activités. Kiribati fera par conséquent une contribution volontaire à la septième reconstitution. Son gouvernement tente de faire face à la réalité qu'est la pauvreté à Kiribati, encore aggravée par des facteurs naturels préjudiciables tels que la difficulté d'accès, la mauvaise qualité des sols, la vulnérabilité face au réchauffement climatique et l'élévation du niveau de la mer, qui concernent ses 33 îles. Il est certain que le FIDA a la capacité d'améliorer le triste sort des communautés rurales qui pâtissent du réchauffement climatique.
223. L'orateur remercie le FIDA de son aide dans des domaines tels que le renforcement des capacités en matière de certification de l'agriculture biologique dans la région, un programme qui revêt une importance particulière pour Kiribati, qui produit des cultures biologiques de fruits et de légumes nutritifs traditionnels susceptibles d'être commercialisés; il remercie également le FIDA d'avoir accordé un caractère prioritaire au développement rural, une démarche porteuse d'un avenir meilleur pour les agriculteurs ruraux et pour les femmes et les jeunes au chômage. Un nouveau centre agricole d'excellence doit également être ouvert en 2008, lequel renforcera l'action déjà engagée pour améliorer la productivité de l'agriculture locale et la situation économique et sanitaire. Ce centre multipliera en outre les effets positifs des projets déjà en cours dans les domaines du développement agricole durable et de l'insécurité alimentaire. Il est certain que les agriculteurs de Kiribati tireront pleinement parti de son aide et de ses services.
224. **M. BORGES FONTES** (Timor-Leste) déclare que, en tant que petit pays doté d'une économie reposant sur l'agriculture de subsistance et dont une forte proportion de la population est rurale, le Timor-Leste a rencontré de nombreuses difficultés par le passé, y compris la destruction de ses terres et la perturbation de la vie rurale au cours de la lutte pour l'indépendance, finalement acquise en 2002. En de telles circonstances, reconstruire la nation reste une tâche onéreuse, en particulier en raison des diverses difficultés causées par la crise politique et militaire de 2006. Le nouveau gouvernement a néanmoins adopté un plan quinquennal pour assurer l'essor du secteur agricole afin d'atteindre la sécurité alimentaire et d'optimiser le potentiel de développement commercial.
225. Les pouvoirs publics entendent encourager les partenariats et les organismes qui travaillent dans le développement agricole à fournir des services efficaces en synergie, à appuyer les agriculteurs et à améliorer l'utilisation des sols en fournissant les intrants, les équipements et les machines nécessaires, ainsi qu'une assistance technique. Pour renforcer la sécurité alimentaire, le gouvernement envisage de remettre en culture toutes les terres en jachère et a introduit de nouvelles technologies pour développer la riziculture. Il privilégie également l'appui aux agriculteurs pour qu'ils adoptent des pratiques agricoles rationnelles et assument la responsabilité de l'entretien du matériel et de l'infrastructure. Le Timor-Leste, l'un des pays les plus pauvres au monde, attend avec intérêt l'appui du FIDA pour surmonter les obstacles auxquels il est confronté, en espérant qu'il entretiendra avec ce dernier une relation longue et fructueuse.
226. **M. HILMY** (Maldives) espère que les délibérations des tables rondes sur le changement climatique aboutiront à des actions tangibles du FIDA et d'autres pour atténuer les difficultés que rencontrent les petits agriculteurs et les pêcheurs qui pâtissent de l'évolution du climat. L'existence même du pays est en fait menacée par le changement climatique, qui relègue à l'arrière-plan les succès de la transformation du pays, qui du stade de PMA passe à celui de pays en

- développement. Il n'est effectivement pas possible de considérer les phénomènes écologiques et environnementaux inhabituels observés aux Maldives tout au long de 2007 comme de simples coïncidences. Une action collective et une approche innovante de l'utilisation des ressources est donc nécessaire pour combattre la menace imminente qui pèse sur les petits pays insulaires tels que les Maldives, tributaires d'une base de ressources extrêmement limitée.
227. Les Maldives ont acquis les compétences requises pour assurer une gestion durable des ressources des récifs de corail et jouissent maintenant de secteurs du tourisme et de la pêche au thon, deux activités viables à terme en raison des mesures prises à cette fin. Le pays entend également développer et diversifier ses activités de pêche et son agriculture dans le cadre d'un projet bénéficiant de l'appui du FIDA. La poursuite de l'aide est néanmoins nécessaire pour consolider l'action et renforcer la sécurité alimentaire, en luttant contre la pauvreté. Des fonds spéciaux ont été créés pour aider les petits agriculteurs et les petits pêcheurs à faire face aux difficultés résultant des catastrophes naturelles, et les infrastructures ont été développées dans des centres régionaux essentiels pour permettre aux agriculteurs éparpillés dans tout l'archipel d'atteindre les marchés en temps voulu. Le FIDA contribue également à développer les marchés des produits agricoles et de la pêche sur des sites stratégiques, en appuyant l'objectif qui consiste à créer des emplois ruraux et à accroître au maximum les revenus, un processus qui peut être enclenché en recourant à des techniques innovantes. Il est certain que de telles initiatives peuvent permettre de surmonter les obstacles que rencontrent les petits pays insulaires en matière de commercialisation des produits agricoles.
228. **M. RWABITA** (Ouganda) déclare qu'en l'absence de mesures appropriées les populations défavorisées et essentiellement rurales de l'Afrique subsaharienne risquent de continuer à subir les deux fléaux de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, auxquels il convient de s'attaquer de toute urgence. L'Ouganda est fier d'être associé à un organisme international tel que le FIDA qui a exclusivement pour mission d'améliorer le sort de ces populations. Depuis 1981, le FIDA a financé 15 projets en Ouganda, dont 6 projets en cours représentant au total un portefeuille de prêts de plus de 75 millions de DTS. Il convient à cet égard de se féliciter de la présence accrue du FIDA dans le pays, qui améliore non seulement la supervision des projets mais également la visibilité du FIDA et l'action de sensibilisation qu'il mène auprès des gouvernements et des autres partenaires de développement. Le bureau de Kampala doit toutefois étoffer ses effectifs pour être plus efficient.
229. Une équipe de gestion du programme de pays est désormais en place en Ouganda dans le but de renforcer et de rationaliser les liaisons, qu'elles soient officielles ou informelles, entre les projets du FIDA. Cette équipe a également aidé à trouver les solutions aux problèmes posés par les politiques et l'exécution, contribuant à instaurer une meilleure compréhension et un processus d'apprentissage entre les diverses interventions du FIDA. L'Ouganda a en outre engagé une action pour améliorer l'accès des ruraux pauvres aux services financiers et il modifie actuellement sa législation foncière pour sécuriser davantage les droits d'occupation des agriculteurs et des autres groupes d'intérêt, le but ultime étant d'augmenter la production. L'orateur exhorte le FIDA à accroître les ressources mises à la disposition d'emprunteurs tels que l'Ouganda pour financer l'intégralité du cycle des programmes afin de permettre à un nombre plus important d'Ougandais de se libérer de la pauvreté. Pour que la pauvreté rurale ne soit plus qu'un souvenir, la huitième reconstitution doit s'achever dans les délais impartis et son niveau doit être nettement supérieur à ceux du passé.
230. **M. NDERAGAKURA** (Burundi), rappelant les projets et programmes exécutés dans son pays qui ont bénéficié d'un financement du FIDA, dont deux sont en cours et un troisième doit démarrer sous peu, remercie le Fonds au nom de son gouvernement et de son peuple pour la promptitude avec laquelle il a honoré ses promesses à la table ronde des bailleurs de fonds tenue à Bujumbura en mai 2007. Le Burundi vit

une situation alimentaire difficile dans un contexte socioéconomique global très dur. Après 14 ans d'un conflit meurtrier, le pays est entré dans une période de stabilisation de ses institutions et de reconstruction sociale et économique. En dépit du retour progressif de la stabilité, les efforts du gouvernement ne se traduisent pas encore par une amélioration de la pauvreté, et le pays reste classé parmi les 10 pays les plus pauvres au monde. La situation difficile que traverse le secteur de l'agriculture et de l'élevage est encore accentuée par des retours massifs de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays; compte tenu du faible taux d'urbanisation du pays, associé à une très faible industrialisation, les emplois sont rares; les aléas climatiques rendent aléatoire la production agricole.

231. Pour faire face à ces problèmes, le Gouvernement burundais compte sur ses propres moyens, certes limités, mais il attend également beaucoup de la solidarité internationale de la part des pays développés, des institutions de Bretton Woods et des donateurs bilatéraux et multilatéraux. L'aide du FIDA est à cet égard exemplaire. Malgré la précarité de ses ressources, le Burundi vient d'honorer son engagement en faveur de la septième reconstitution des ressources du FIDA et participera de manière positive, dans la mesure où il le peut, aux reconstitutions ultérieures, afin de contribuer à l'accroissement des capacités d'intervention du FIDA en faveur des populations rurales très pauvres.
232. **M. BARBOSA** (Cap-Vert), félicitant les pères fondateurs du FIDA pour la clairvoyance dont ils ont fait preuve en comprenant combien il importait de promouvoir le partenariat international sans pareil sur lequel repose le FIDA, déclare que son pays appuie la stratégie du FIDA qui consiste à cibler les ruraux pauvres, dans la mesure où les populations les plus vulnérables sont les premières victimes des tendances négatives qui voient le jour actuellement, y compris le changement climatique. Le FIDA n'est pas intrinsèquement un organisme de secours humanitaire, mais il s'adresse aux mêmes populations vulnérables dont s'occupent les organisations humanitaires. La recherche de solutions durables pour ces populations est l'approche de plus en plus fréquemment adoptée par le FIDA dans le cadre de ses activités et de sa coopération avec les autres institutions des Nations Unies dont le siège est à Rome. Il convient de féliciter le FIDA pour le programme de lutte contre la pauvreté rurale exécuté actuellement au Cap-Vert, un modèle reproductible ailleurs; son succès est en partie dû à la forte implication du gouvernement mais également à la participation du public et au partenariat entre toutes les parties prenantes. De plus, en tant que l'un des pays pilotes de l'initiative Unité d'action des Nations Unies, le Cap-Vert n'a aucun doute quant à l'impact positif qu'aura cette expérience sur les résultats des programmes et la situation économique générale.
233. L'agriculture étant redevenue l'une des priorités internationales, le Cap-Vert espère que cette orientation aura des effets positifs sur les politiques agricoles nationales et sur les décisions des institutions financières internationales. L'Accord de coopération conclu entre la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) et le FIDA en matière de développement rural est une autre étape importante qui ouvre la voie à de nouvelles entreprises de coopération internationales.
234. **M. DOVONOU** (Bénin) déclare que, depuis 1997, le FIDA est l'un des principaux partenaires de développement du secteur agricole du Bénin. Les projets et programmes du FIDA axés sur les activités génératrices de revenus, les services financiers ruraux, l'accès aux marchés, le développement des infrastructures, la pêche artisanale et la sécurité alimentaire et nutritionnelle ont considérablement amélioré la vie des ruraux pauvres au Bénin. Trois projets sont en cours d'exécution et un nouveau programme conforme au plan stratégique national pour le secteur agricole est en cours de formulation pour soutenir la croissance économique et rurale. L'appui du FIDA au Bénin s'est encore manifesté par la visite, en octobre 2007, du Vice-Président du FIDA et par celle à Rome du Président du Bénin en janvier 2008, au cours de laquelle ce dernier a reçu une réponse positive à sa

demande d'aide pour faire face à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire résultant des aléas climatiques de la campagne agricole 2007-2008.

235. Le Bénin reste persuadé que les nouveaux engagements qu'il prendra, et que prendront tous les pays en développement, pour aider les ruraux pauvres à faire face aux nombreuses mutations en cours dans le secteur agricole bénéficieront davantage du soutien du FIDA: les défis à relever sont d'accroître la productivité en développant la technologie, de préparer les principaux acteurs et les entreprises agricoles et rurales à intervenir dans un environnement plus concurrentiel et d'améliorer le cadre législatif, réglementaire et administratif pour favoriser et renforcer les initiatives privées dans le secteur agricole. Les thèmes des tables rondes de la session en cours sont tout à fait conformes aux réflexions actuellement engagées au Bénin.
236. **M. PRASAD CHAUDHARY** (Népal) déclare que son pays se trouve à un tournant de sa transformation politique et socioéconomique vers plus de démocratie et de prospérité. Des progrès ont déjà été faits pour lutter contre la pauvreté, mais un tiers de la population vit encore au-dessous du seuil de pauvreté. L'agriculture, qui emploie 65% de la population, sera le moteur du progrès futur. Les politiques gouvernementales visent à instaurer un environnement propice à l'investissement et à créer des moyens institutionnels pour accroître le pouvoir d'intervention des ruraux pauvres, en privilégiant particulièrement les femmes et les groupes marginalisés d'un point de vue social, politique et géographique.
237. Au Népal, l'agriculture traverse actuellement une passe difficile, en raison notamment des effets dévastateurs des maladies transfrontières, qui requièrent une attention particulière de la communauté des donateurs. Le changement climatique, qui appelle une action rapide et des mesures d'adaptation, et la hausse des prix des produits de base, en raison de laquelle une aide doit être accordée aux producteurs, frappent également des pays vulnérables comme le Népal. La demande croissante de biocarburants est une autre question particulièrement pertinente qui mérite réflexion: elle peut soit être source d'emplois si les agriculteurs parviennent à tirer parti des débouchés, soit poser un grave problème à la sécurité alimentaire s'il en résulte une baisse des disponibilités alimentaires. Le Népal remercie le FIDA et ses autres partenaires du développement du soutien qu'ils apportent à ses activités de développement et attend avec intérêt de recevoir une assistance à l'avenir. Il est à espérer que la session actuelle du Conseil des gouverneurs donnera des orientations satisfaisantes pour assurer un développement agricole et rural durable à l'avenir.

CLÔTURE DE LA SESSION

238. **Le PRÉSIDENT** prononce une allocution de clôture, dont le texte est reproduit dans son intégralité au chapitre 4.
239. Il déclare close la trente et unième session du Conseil des gouverneurs.
240. **La séance est levée à 18 h 25.**

Chapitre 3

B. Tables rondes

241. Le changement climatique, l'expansion des biocarburants et la hausse du prix des produits alimentaires constituent, pour les populations rurales pauvres, des défis croissants mais leur ouvrent également de nouvelles perspectives. Le 14 février 2008, trois tables rondes ont été organisées sur ces nouveaux défis et perspectives pour les petits exploitants agricoles.
242. Sur le milliard de personnes qui, au niveau mondial, est en situation d'extrême pauvreté, 750 millions vivent en milieu rural et tirent leurs moyens de subsistance de l'agriculture et d'activités connexes. C'est ce même groupe de population, par ailleurs grand producteur vivrier en même temps qu'usager et gardien des ressources naturelles, qui sera le plus durement touché par le changement climatique.
243. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, la variabilité et le changement climatiques risquent, dans de nombreuses régions, d'entraver sérieusement la production agricole et l'accès à la nourriture. Les terres adaptées à l'agriculture, la durée des périodes de végétation et le potentiel de rendement de certaines zones essentiellement arides devraient diminuer, tandis que la fréquence et la gravité des épisodes de forte pluviométrie et de sécheresse devraient s'accroître. Dans ces conditions, les chances d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement risquent d'être gravement compromises.
244. Les femmes et les hommes qui vivent de l'agriculture se sont toujours adaptés à des environnements en mutation constante. Au fil des ans, ils ont mis en place des systèmes agricoles en réponse aux différentes options et difficultés auxquels ils sont confrontés. Les mesures d'adaptation susceptibles d'aider les populations et les écosystèmes à réduire leur vulnérabilité à l'impact du changement climatique sont importantes.
245. Mais les populations rurales pauvres pourraient également jouer un rôle majeur dans l'atténuation des effets du changement climatique par la pratique d'une gestion durable des terres, des forêts et des autres ressources naturelles. En ce sens, les politiques d'atténuation des effets du changement climatique peuvent constituer une occasion unique de reconnaître la place de ces populations et de rétribuer les services environnementaux qu'elles rendent dans l'intérêt de tous.
246. La hausse des cours internationaux des produits agricoles de base résulte de la conjonction de divers facteurs: une demande alimentaire accrue du fait de la croissance accélérée de pays émergents tels que l'Inde ou la Chine; la migration rapide et sans précédent des zones rurales vers les zones urbaines; le faible rendement des récoltes au cours des dernières années, ce qui résulte peut-être, dans un certain nombre de pays, du changement climatique; et la reconversion de l'utilisation des terres – de la culture vivrière à la culture de plantes transformables en biocarburants. Les conséquences pour les populations rurales pauvres, en particulier pour les femmes qui sont souvent chargées de nourrir la famille, seront considérables. Mais la hausse du prix des denrées de base pourrait améliorer les revenus des petits exploitants sous réserve de l'obtention de prix à la ferme plus rémunérateurs et de la mise en œuvre de politiques d'appui et d'investissements permettant aux petits exploitants de satisfaire la demande.
247. L'impact potentiel du développement de la production de biocarburants sur les ruraux pauvres suscite également des préoccupations, qui ont trait, entre autres, à l'éventuelle reconversion des terres agricoles – des cultures vivrières aux biocarburants –, à l'impact sur les prix et la disponibilité de produits vivriers ainsi qu'à l'impact environnemental.

248. Cependant, la flambée des prix de l'énergie et le rôle des carburants fossiles dans le réchauffement de la planète constituent une impérieuse raison de s'intéresser de plus près aux biocarburants. Les cultures polyvalentes adaptées à des terres marginales et dont les composants peuvent être utilisés pour les biocarburants, les aliments pour bétail et la consommation humaine, pourraient devenir une nouvelle source de revenus pour les petits exploitants.

Table ronde 1

Changement climatique et futur des petites exploitations agricoles

Quel rôle les populations rurales pauvres peuvent-elles jouer dans la réponse apportée au changement climatique?

14 février, 10 h 30



Enabling poor rural people to overcome poverty




M. Pier Paolo Cento,
Président de la table ronde
Sous-Secrétaire d'État
Ministère de l'économie et des finances de la
République italienne



M. Francesco Nicola Tubiello,
Modérateur,
Chercheur,
Université de Columbia



M. Saleemul Huq,
Directeur du Groupe sur l'évolution du climat,
Institut international pour l'environnement et le
développement (IIED)



M. Alexander Müller,
Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



Mme Victoria Tauli-Corpuz,
Présidente de l'Instance permanente des Nations Unies
sur les questions autochtones



M. Ajaykumar Manubhai Vashee,
Président de la Confédération des syndicats agricoles
d'Afrique australe (SACAU)

Table ronde 1: Changement climatique et futur des petites exploitations agricoles: quel rôle les populations rurales pauvres peuvent-elles jouer dans la réponse apportée au changement climatique?

249. Les effets du changement climatique se font déjà sentir et, si des mesures ne sont pas prises immédiatement, ces mêmes effets ne feront que s'aggraver, mettant ainsi des millions de ruraux pauvres en danger. L'adaptation fait partie de la stratégie de réponse des populations rurales pauvres. Toutefois, les mesures d'adaptation varieront grandement et leur pertinence sera fonction de la nature des risques liés au changement climatique, de la situation géographique et des moyens de subsistance.
250. L'atténuation constitue un autre élément de réponse au changement climatique. Grâce à une gestion durable des terres, des forêts et des autres ressources naturelles, les populations rurales pauvres peuvent jouer un rôle essentiel pour atténuer les effets du changement climatique. Elles peuvent, par exemple, régénérer les terres de culture et de pâturage dégradées, n'avoir recours qu'à un travail minimum du sol et améliorer la gestion des forêts et la conduite de l'élevage.
251. Cependant, la voix de ceux qui sont le plus touchés – les populations rurales pauvres – se fait rarement entendre dans le débat mondial sur le changement climatique. L'atténuation et l'adaptation sont étroitement liées et, pour les ménages ruraux pauvres, ne s'excluent pas.
252. Avec la rapide expansion du marché mondial du carbone, des milliards de dollars sont injectés dans le système d'échange des crédits d'émission de carbone. Le Mécanisme pour un développement propre évolue rapidement, avec l'entrée sur le marché d'entités du secteur privé dotées des compétences et savoirs nécessaires. La communauté internationale doit élaborer les mécanismes voulus pour faire adopter par les populations rurales pauvres des pratiques de conservation et de régénération de l'écosystème et pour les dédommager à ce titre.
253. L'un des moyens de promouvoir une participation effective des petits exploitants au processus d'atténuation est d'élargir le concept d'échange de crédits d'émission de carbone afin d'y inclure un dédommagement en échange des activités de conservation des sols et de reboisement exercées par les communautés rurales. Une autre option est le paiement des services environnementaux, les populations rurales pauvres étant dans ce cas rémunérées pour protéger la biodiversité et l'environnement.
254. Les questions ci-après ont orienté le débat:
- a) Comment peut-on aider les populations rurales pauvres à s'adapter à une nouvelle ampleur du changement climatique?
 - b) Comment les populations rurales pauvres peuvent-elles bénéficier de mécanismes d'atténuation et être rémunérées en échange de la fourniture d'un certain nombre de services environnementaux?
255. Les discussions ont débouché sur les conclusions suivantes:
- a) Le changement climatique aura des conséquences négatives importantes pour les petites exploitations agricoles des pays en développement. Certaines d'entre elles sont déjà ressenties par les petits exploitants et les populations autochtones du monde en développement.
 - b) Même si les petits exploitants ont des capacités traditionnelles d'adaptation, ils ne parviendront sans doute pas à faire face au changement climatique à venir.
 - c) Aux niveaux mondial, national et local, des actions et des solutions sont nécessaires, avec la participation de tous – les structures gouvernementales, les petits exploitants et leurs organisations, les organismes des Nations Unies,

les chercheurs et autres – pour trouver des moyens efficaces de partager les savoirs et d’agir en concertation.

- d) Pour les petits exploitants, l’adaptation aux conséquences du changement climatique doit être un processus d’«apprentissage social».
- e) Les négociations en cours dans le cadre de la CCNUCC sur la stratégie en matière de changement climatique pour la période postérieure à 2012 (qui devraient se conclure en décembre 2009) seront déterminantes pour affronter les conséquences à court et long terme du changement climatique.
- f) Le marché du carbone, qu’il soit réglementé ou volontaire, a ouvert aux petits exploitants une nouvelle dimension en matière de ressources.

256. Les recommandations ci-après ont été formulées à l’intention du FIDA:

- a) Examiner les façons de promouvoir l’assurance des petits exploitants afin qu’ils puissent s’adapter au changement climatique.
- b) Multiplier les efforts, de concert avec les Nations Unies et d’autres organismes, afin de soutenir et renforcer la capacité des petits exploitants à faire front aux conséquences du changement climatique par l’adaptation.
- c) Faire bloc avec d’autres institutions et groupements de producteurs pour influencer les négociations en cours sur le changement climatique en vue de la conclusion d’accords (et de l’obtention de nouveaux financements) au profit de la petite agriculture.
- d) Intégrer, dans tous les projets à venir, un examen et une évaluation du changement climatique (pour ce qui est des possibilités d’adaptation et d’atténuation).
- e) Entreprendre, en collaboration avec la FAO, une évaluation rapide des possibilités que le marché du carbone offre aux petits exploitants.

Table ronde 2: L'expansion des biocarburants: défis, risques et possibilités pour les populations rurales pauvres

257. Le prix des carburants fossiles est en hausse et devrait rester relativement élevé compte tenu de l’augmentation de la demande. En conséquence, le marché des biocarburants est en pleine expansion en tant qu’alternative économiquement viable et compétitive aux carburants fossiles. Nombreux sont les pays qui formulent, ou ont déjà formulé, des politiques imposant l’adjonction aux carburants fossiles de bioéthanol ou de biodiesel.
258. Restent cependant des questions relatives à l’impact de la production de biocarburants sur les populations rurales pauvres. Le débat international est animé et toutes les facettes du problème – notamment l’impact des biocarburants sur le prix des produits alimentaires, sur les pauvres et sur l’environnement – y ont largement place. Parallèlement, les préoccupations mondiales concernant la pollution de l’environnement et le changement climatique sont une raison impérieuse d’étudier de façon plus approfondie la contribution potentielle des biocarburants à l’action en faveur de l’atténuation du changement climatique.
259. Une grande partie du débat sur les biocarburants porte sur le compromis entre sécurité alimentaire et production de carburants. En outre, les biocarburants sont considérés comme une réponse importante au changement climatique mais risquent en même temps d’intensifier la concurrence pour les terres agricoles. La recherche sur les végétaux polyvalents susceptibles de fournir de la nourriture, des fibres et des aliments pour bétail peut résoudre certains de ces problèmes. Parallèlement, la culture des plantes productrices de biocarburants de deuxième génération sur des terres marginales pourrait devenir une source de revenu pour les petits exploitants.

260. Les opinions divergent quant à l'impact des biocarburants sur les pauvres. Pour les optimistes, la hausse du prix des produits alimentaires peut être bénéfique pour les producteurs, y compris les petits exploitants. Elle peut avoir un impact positif en milieu rural grâce à l'apport de capitaux additionnels, et donc à l'augmentation de la demande de biens et services et à la création d'emplois. Pour ce faire, il est indispensable de mettre en place des mécanismes institutionnels de nature à garantir la participation des communautés rurales, en qualité de partenaires, au processus. Restent toutefois à craindre les répercussions éventuelles, sur les consommateurs les plus pauvres, de la hausse du prix des produits alimentaires du fait d'une demande accrue de biocarburants.
261. On peut également craindre que les populations rurales pauvres des zones marginales perdent leurs terres si des intérêts plus influents se mettent en quête de terres supplémentaires pour la production de carburant. L'enjeu est donc de garantir que les pauvres puissent bénéficier de cette opportunité naissante et surmonter les obstacles multiples et variés.
262. Les questions ci-après ont orienté le débat:
- a) Quels sont les risques et les possibilités pour les populations rurales pauvres?
 - b) Quelles politiques et autres conditions doit-on mettre en place pour que les ruraux pauvres puissent saisir les opportunités tout en se protégeant contre les risques?

Table ronde 2

L'expansion des biocarburants

Défis, risques et possibilités pour les populations rurales pauvres

14 février, 10 h 30



Enabling poor rural people to overcome poverty





M. B.S. Chaware,
Directeur général de Happy India
(une petite organisation paysanne produisant des biocarburants)



M. M. S. Saminathan,
Président de la table ronde,
Président de la M.S. Swaminathan Research
Foundation



M. Eric Kueneman,
Modérateur,
Chef du Service des cultures et des herbages,
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
l'agriculture (FAO)



M. Peter Hazell,
Professeur invité,
Centre for Environment Policy, Imperial College



M. Jeff Tschirley
Division de l'environnement, des changements
climatiques et de la bioénergie,
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
l'agriculture (FAO)



M. Rodney Cooke,
Directeur de la Division consultative technique,
Fonds international de développement agricole (FIDA)

263. Les discussions ont débouché sur les conclusions suivantes:
- a) Les biocarburants ont des implications pour diverses questions aux niveaux local, national et mondial, parmi lesquelles la sécurité alimentaire, les effets de la hausse du prix des produits alimentaires sur les pauvres, le commerce international et les politiques agricoles nationales visant à protéger les pauvres, notamment celles portant sur la sécurité foncière et les droits fonciers.
 - b) L'expansion des biocarburants peut présenter des possibilités pour les populations rurales pauvres, à condition que les conditions suivantes soient remplies:
 - i) investir dans la recherche et les techniques appropriées en vue de mettre au point des chaînes de valeur compétitives
 - ii) mettre en place des services pour les transferts de technologie
 - iii) mettre en œuvre des politiques qui garantissent que les petits exploitants perçoivent un prix correct pour leurs produits
 - iv) fournir des services de crédit et autres services financiers, tels que l'assurance, pour protéger les petits exploitants en cas de catastrophe naturelle ou d'autres événements imprévus.
264. Les recommandations ci-après ont été formulées à l'intention du FIDA:
- a) adopter des priorités stratégiques qui soient en faveur des pauvres, en faveur de la nature, en faveur des moyens de subsistance et en faveur des femmes, de manière à aider les populations rurales pauvres à tirer parti des possibilités offertes par les biocarburants; et
 - b) prendre des mesures de nature à garantir la sécurité alimentaire.

Table ronde 3: Pression croissante sur l'agriculture et hausse du prix des produits de base: une chance pour les petits exploitants des pays à faible revenu et à vocation agricole?

265. Les cours mondiaux des céréales, des oléagineux, ainsi que des produits laitiers ont brusquement augmenté ces dernières années, atteignant pour le blé, le riz et le maïs, des chiffres record en 2007. Ces hausses ont été partiellement alimentées par des facteurs ponctuels tels que les mauvaises récoltes enregistrées dans certains pays, l'insuffisance sans précédent des stocks, le prix élevé du pétrole et la croissance rapide de la demande émanant de l'industrie des biocarburants.
266. La plupart des spécialistes estiment toutefois que les prix des produits de base resteront élevés au cours de la prochaine décennie compte tenu de l'évolution structurelle de l'offre et de la demande, notamment de la rapide croissance de la population urbaine; de l'amélioration du niveau de vie et de la modification des habitudes de consommation dans les grands pays d'Asie où les perspectives d'expansion des terres agricoles sont limitées; d'une croissance soutenue de la demande de biocarburants en raison du prix élevé des carburants fossiles; de l'appui public à l'industrie des biocarburants; et des risques croissants de catastrophes liées aux phénomènes climatiques et de pénurie d'eau.

Table ronde 3

Pression croissante sur l'agriculture et hausse du prix des produits de base

Une chance pour les petits exploitants des pays à faible revenu et à vocation agricole?

14 février, 10 h 30



Enabling poor rural people to overcome poverty



S.E. Suleiman J. al-Herbish,
Président de la table ronde,
Directeur général du Fonds de l'OPEP pour le
développement international



Mme Gunilla Olsson,
Modératrice,
Directrice exécutive du Plan d'action,
Fonds international de développement agricole (FIDA)



M. Hafez Ghanem,
Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



M. Bruno Losch,
Économiste principal,
Banque mondiale/Centre de coopération internationale
en recherche agronomique pour le développement
(CIRAD)



M. Olegario Carrillo Meza,
Coordonnateur exécutif de l'Union nationale des
organisations paysannes régionales autonomes
(UNORCA) du Mexique



M. Ibrahim Assne Mayaki,
Directeur du Hub rural pour l'Afrique de l'Ouest

267. À court terme, ce nouveau scénario peut constituer de graves menaces pour la sécurité alimentaire des pays à faible revenu qui sont des importateurs nets de produits alimentaires. Mais, après des décennies de bas prix et d'importations de produits bon marché, cette évolution structurelle des marchés agricoles pourrait constituer une opportunité pour les petits exploitants et éleveurs des pays à faible revenu et à vocation agricole. Pour pouvoir tirer parti de cette opportunité, il sera nécessaire de mettre en place des politiques publiques appropriées, des investissements ruraux et un appui institutionnel afin de permettre aux communautés rurales pauvres d'assurer leur autosuffisance alimentaire et d'accroître leur production pour satisfaire la demande croissante des populations urbaines.
268. Les questions ci-après ont orienté le débat:
- a) Comment l'évolution récente des prix mondiaux des produits alimentaires et agricoles se répercute-t-elle sur les marchés ruraux au niveau local et à la ferme dans les pays à faible revenu et à vocation agricole?
 - b) Quelles sont les conditions politiques nécessaires pour une réponse rapide et positive des petits exploitants à cette évolution, en particulier dans les pays à déficit vivrier?
269. Les discussions ont débouché sur les conclusions suivantes:
- a) Le prix des produits de base se maintiendra à un niveau élevé pendant au moins une décennie, du fait des changements structurels de l'offre et de la demande. Par conséquent, les parades doivent prendre en compte les problèmes et les opportunités à court, moyen et long termes. Les pauvres, qui sont pour la plupart acheteurs nets et non vendeurs nets, ressentiront durement les effets négatifs de cette évolution.
 - b) Par le passé, les petits exploitants ont démontré leur capacité d'adaptation face à une hausse des prix des produits de base, et leur potentiel d'accroissement de la production est appréciable. Il est essentiel de veiller à ce que les hausses de prix soient répercutées au niveau des petits exploitants.
 - c) Les options permettant d'accroître les chances des petits exploitants comprennent la réduction des coûts de transaction (en agissant par exemple au niveau de l'infrastructure), la mise en place de filets de sécurité et la relance de la productivité par le biais de la recherche publique, des services de vulgarisation et du crédit.
 - d) Au niveau du choix des orientations, il est fondamental que les organisations de ruraux pauvres participent activement à la formulation des politiques publiques.
 - e) Il faut renforcer les organisations de ruraux pauvres, afin qu'elles puissent augmenter les volumes commercialisés et avoir plus de pouvoir de négociation dans la chaîne de valeur.
270. Les recommandations ci-après ont été proposées au FIDA:
- a) Fournir un espace institutionnel pour permettre la concertation sur les politiques publiques entre les représentants des autorités gouvernementales et les organisations de producteurs ruraux pauvres.
 - b) Fournir un appui aux organisations de producteurs ruraux pauvres pour leur permettre de négocier dans des conditions équitables avec d'autres parties prenantes, telles que les autorités publiques et les représentants de l'élite urbaine.

Chapitre 3

C. Autres déclarations générales

Déclaration du représentant de l'Angola

J'ai l'honneur, au nom de la délégation qui m'accompagne et en mon nom propre, de vous remercier d'avoir invité l'Angola à participer à cette session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Depuis le retour de la paix, en 2002, le Gouvernement angolais a mis en œuvre un ensemble de mesures macroéconomiques et réaménagé ses politiques pour relancer l'économie nationale, réduire l'inflation, stabiliser le marché des changes et, ce faisant, améliorer le bien-être social de la population, en particulier en milieu rural.

Le gouvernement s'emploie à mettre en place les conditions techniques et les infrastructures qui permettront de rénover et de construire des routes et des ponts, de redémarrer ou de créer des petits, moyens et grands réseaux d'irrigation, dans le but de réorganiser les échanges commerciaux et le transport, pour promouvoir l'investissement privé sur tout le territoire national.

Nous considérons qu'il s'agit là de conditions indispensables pour créer un environnement propice au développement de la superficie cultivée, encourager la circulation des produits entre les zones rurales et les grands centres de consommation, faire renaître les industries de transformation et encourager la valorisation des produits agricoles.

Au cours de l'année écoulée (en 2007), l'Angola a accordé une grande attention à la mise en œuvre des activités prévues dans le programme biennal 2007-2008 du gouvernement, dans le cadre duquel s'inscrivent les principales actions de lutte contre la faim et la pauvreté prévues pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Ces actions sont exécutées sur la base de projets et programmes au nombre desquels nous aimerions citer les suivants pour ce qui est du secteur agricole:

- la campagne agricole 2006-2007 qui inclut une assistance dans le domaine de la production et de la fourniture des intrants et dont l'objectif est d'accroître la production agricole;
- le programme de rénovation et de construction d'infrastructures d'appui à la production, en particulier la remise en état de périmètres irrigués;
- le programme de vulgarisation et de développement en milieu rural;
- les projets de recherche agricole;
- les projets destinés au secteur des forêts; et
- les projets de développement communautaire.

Tous ces programmes et projets ont donné des résultats satisfaisants dont nous souhaitons voir la consolidation et l'intensification en 2008.

En ce qui concerne la production de l'agriculture, de la sylviculture et de l'élevage, malgré la croissance enregistrée dans certains secteurs spécifiques, par exemple ceux des racines et tubercules, des céréales et des légumineuses, nous sommes encore loin d'atteindre les objectifs fixés – à savoir, parvenir à l'autosuffisance et améliorer la qualité de vie des Angolais.

Nous constatons néanmoins avec satisfaction les efforts déployés peu à peu à la fois par le gouvernement et par les producteurs à l'échelle des ménages et des entreprises pour satisfaire une partie des besoins alimentaires nationaux avec la production nationale. Ces activités ont eu un impact positif sur notre balance commerciale.

Nous continuerons en 2008 à travailler pour renforcer les capacités techniques des agriculteurs et des éleveurs en leur fournissant des conseils techniques, des intrants et en améliorant les conditions de commercialisation de leurs produits.

En dépit des améliorations enregistrées ces dernières années, des poches d'insécurité alimentaire demeurent dans certaines régions, principalement sur le plateau central, soulignant la nécessité urgente de lancer des programmes de développement rural intégré en faveur des groupes vulnérables.

Le projet en faveur des petites exploitations agricoles axées sur la commercialisation dans les provinces de Bié, Malange et Huambo, récemment approuvé par le Conseil d'administration du FIDA, contribuera assurément à la réalisation de ces objectifs.

Nous manquons toujours beaucoup de spécialistes, en particulier dans les domaines des sciences vétérinaires, de la foresterie, de l'hydraulique et de la mécanisation agricole, pour répondre aux besoins des entreprises publiques et du secteur privé. À cet égard, l'appui du FIDA sera d'une grande utilité, comme l'indique le programme d'options stratégiques pour le pays approuvé par le Conseil d'administration.

L'Angola a par le passé bénéficié de deux projets du FIDA qui viennent de prendre fin. Monsieur le Président, nous aimerions que ce chiffre augmente grâce à de nouveaux projets d'appui aux secteurs tant agricole que de la pêche compte tenu des abondantes ressources halieutiques existant le long de nos côtes et dans nos eaux intérieures, et de la contribution que pourraient apporter ces ressources à la sécurité alimentaire nationale.

En ce qui concerne la septième reconstitution des ressources du FIDA, notre contribution est en cours de traitement par les instances du Ministère des finances qui, le moment venu, informeront la direction du FIDA et procéderont au paiement.

S'agissant de la huitième reconstitution, nous espérons que les négociations qui sont sur le point de commencer seront couronnées de succès et permettront d'amener les ressources du Fonds au niveau requis pour améliorer les conditions de vie des populations rurales les plus pauvres.

Nous encourageons le FIDA à poursuivre sa politique de renforcement des partenariats et espérons que les travaux en cours avec la Banque africaine de développement permettront de multiplier les financements en faveur d'un continent confronté à de nombreux problèmes tels que le manque d'infrastructures rurales, de mécanisation et de structures de conservation des produits agricoles.

Nous nous félicitons de l'initiative prise par la direction du FIDA de profiter de la présence à la session du Conseil des gouverneurs de nombreux ministres et hauts fonctionnaires des pays membres pour analyser les principaux problèmes qui préoccupent le monde et pourraient avoir des répercussions préjudiciables sur les populations rurales pauvres. Le changement climatique, l'utilisation des biocarburants et la hausse considérable des prix des céréales sont des thèmes d'actualité auxquels nous devons réfléchir et pour lesquels des mesures de précaution s'imposent au niveau mondial.

Nous aimerions également saisir cette occasion pour informer cette vénérable assemblée que l'Angola est devenu membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, et que cette adhésion crée à notre avis les conditions d'une régularisation de notre situation en ce qui concerne les diverses listes du FIDA.

Pour terminer, Monsieur le Président, nous sommes convaincus que la lutte contre la faim et la pauvreté passe par l'utilisation, la valorisation et la diffusion des savoirs locaux, par la création de partenariats et par le renforcement des institutions. J'aimerais également saluer les Bahamas pour leur adhésion à notre organisation et féliciter le FIDA à l'occasion de son trentième anniversaire ainsi que pour tout le travail accompli.

Allocution du représentant de l'Éthiopie

Ma délégation souhaite féliciter le Président Bâge et son équipe dirigeante à l'occasion du trentième anniversaire du FIDA.

La création du FIDA, dans les années 70, constituait une réaction aux sécheresses et aux famines qui avaient provoqué de si nombreuses victimes en Asie et en Afrique en général, et dans mon pays, l'Éthiopie, en particulier. Nous apprécions à sa juste valeur le rôle joué par le FIDA dans la lutte contre la pauvreté et la faim dans les zones rurales de nombreux pays à travers le monde, et notamment du mien.

Mon pays a toujours considéré l'agriculture comme un secteur crucial, étant donné que 85% de notre population vit encore dans les zones rurales et que ses moyens d'existence dépendent dans une grande mesure de l'agriculture. Par ailleurs, l'agriculture contribue pour plus de 40% au PIB et plus de 80% aux exportations.

Devant ce constat, mon gouvernement met en œuvre, depuis 1995, une stratégie d'industrialisation impulsée par le développement agricole (IIDA), axée sur les zones rurales et les petits exploitants.

Il est intéressant de noter que, lors de l'introduction de cette stratégie, l'importance accordée par le gouvernement au développement agricole et rural a été accueillie avec scepticisme tant dans le pays qu'à l'étranger. De toute évidence, nous étions encore dans une période où le développement agricole et rural ne retenait pas l'attention méritée au plan international.

Aujourd'hui, le développement agricole et rural et – plus important encore – les petites exploitations agricoles sont au centre du programme d'action de la communauté internationale. Nous trouvons encourageant ce "changement d'avis", en quelque sorte. Et ce changement pourrait être accompagné de l'appui nécessaire au plan mondial en termes d'augmentation des ressources – et spécialement de ressources destinées à des investissements dans le développement agricole et rural – et de transfert de savoir-faire et de technologie.

L'année 2002 a vu le lancement d'une stratégie révisée axée sur l'agriculture de petite exploitation et le développement rural, prenant pour base l'expérience des années antérieures. Des résultats remarquables ont été obtenus depuis le début de l'application de cette stratégie. L'agriculture a connu une croissance constante au cours des cinq dernières années. Les revenus de dizaines de milliers de petits exploitants ont rapidement augmenté. Pour la première fois, les petits paysans gagnent chaque année des centaines de milliers de birr éthiopiens (un dollar des États-Unis équivaut à neuf birr). Le nombre de petits paysans "millionnaires" augmente d'année en année.

Afin de motiver davantage les paysans, et d'encourager d'autres à les imiter, le gouvernement a créé des récompenses annuelles à attribuer aux petits exploitants dont les efforts sont couronnés de succès. La deuxième distribution de prix s'est déroulée en décembre 2007, et plus de 500 paysans performants à travers le pays se sont vu décerner, au niveau fédéral, par le Premier Ministre de l'Éthiopie, M. Meles Zenawi, une "médaille d'héroïne/héros du développement". Des milliers de paysans, parmi ceux ayant le mieux réussi, ont ensuite été récompensés dans les divers États de la fédération.

Plusieurs orateurs, parmi ceux qui m'ont précédé, ont déclaré que l'agriculture est l'un des moteurs du développement. Le Président Bâge a également dit, dans son allocution d'hier, que la fraction du PIB produite par l'agriculture est quatre fois plus efficace, du point de vue de la croissance de l'économie, et donc de la réduction de la pauvreté, que celle produite par d'autres secteurs. Une telle affirmation est également vraie en Éthiopie.

L'agriculture a connu, au cours des cinq dernières années, une croissance rapide et continue. Parallèlement, l'ensemble de l'économie enregistre, au cours de la même période, un taux annuel moyen de croissance de 11,8%.

Diverses raisons expliquent ces résultats remarquables:

1. Avant son lancement, la stratégie révisée a fait l'objet de discussions approfondies à plusieurs niveaux: politiques, aspects techniques, agents de vulgarisation et bénéficiaires.
2. Les nécessaires actions de renforcement des capacités ont été entreprises aux niveaux des agents de vulgarisation et des bénéficiaires, par le biais de programmes de formation technique et professionnelle. Quelque 50 000 techniciens diplômés des collèges ont été affectés dans toutes les circonscriptions du pays, et leur nombre augmente chaque année.
3. Des paquets technologiques adéquats ont été élaborés et distribués périodiquement, en fonction des besoins.
4. Les services primaires de soins de santé et d'éducation se développent dans les zones rurales – avec pour effet une amélioration de la santé des populations rurales et une contribution à l'augmentation du taux d'alphabétisation.

La stratégie accorde une importance particulière à l'égalité entre les sexes et à la participation des femmes. Dans les zones rurales, les femmes sont prioritaires pour ce qui concerne l'accès à la terre et aux intrants technologiques. Le taux brut de scolarisation des filles a atteint 84%, alors que la moyenne nationale est de 92%.

Notre stratégie axée sur l'agriculture de petite exploitation et le développement rural a été appuyée par nos partenaires du développement, et notamment le FIDA. Les partenaires du développement, parmi lesquels des organisations bilatérales et multilatérales, se sont regroupés à partir de 2004 au sein du Groupe d'aide au développement, ou DAG Éthiopie, pour appuyer notre stratégie.

Il semble ainsi, Monsieur le Président, que l'évolution de l'opinion qui a conduit à placer l'agriculture au premier plan de l'ordre du jour mondial du développement ait été amorcée plus tôt – avant le *Rapport 2008 sur le développement dans le monde*.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de saisir cette occasion pour exprimer, au nom du gouvernement et du peuple éthiopiens, les remerciements de ma délégation aux membres du groupe DAG Éthiopie – et ils sont trop nombreux pour que je les cite tous ici – ainsi qu'aux partenaires qui ne font pas partie de ce groupe pour l'appui qu'ils nous apportent dans les efforts d'éradication de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition, et d'exprimer également l'espoir que cette assistance se poursuivra encore pendant un certain temps. Tout donne à penser que ce temps pourrait ne pas être trop long.

Monsieur le Président, le changement climatique, ou ses effets, nous accompagne depuis longtemps. De nombreux pays souffrent de sécheresses récurrentes, d'inondations périodiques, de cyclones, d'ouragans, d'incendies de forêts, etc. L'Éthiopie, comme beaucoup d'autres pays, a souffert de l'instabilité climatique, sous la forme de sécheresses et d'inondations.

À propos du changement climatique, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous faire part d'une expérience qui se déroule actuellement dans mon pays. Alors que la plus grande partie du monde a célébré l'an 2000 il y a huit ans, l'Éthiopie a salué l'an 2000 le 12 septembre 2007. C'est là l'une des caractéristiques culturelles que l'Éthiopie conserve depuis des millénaires. À l'occasion de son Sommet de janvier 2007, l'Union africaine a également déclaré le nouveau millénaire une "occasion africaine".

Le nouveau millénaire est considéré par les citoyens éthiopiens comme ouvrant un nouveau chapitre dans les annales de l'histoire de leur pays, et ils se sont attachés à en faire une occasion de forger leur unité et de renouveler leur combat contre la faim, la malnutrition et la pauvreté. Plusieurs projets impliquant l'ensemble des citoyens ont été élaborés, parmi lesquels le projet "deux arbres pour 2000". On prévoit que d'ici à la fin de cette année inaugurale du millénaire des millions d'arbres auront été plantés et soignés. De telles actions pourraient s'inscrire parmi les mesures d'atténuation prises par les populations rurales pour faire face au changement climatique.

Monsieur le Président, je voudrais pour conclure exprimer le souhait que le FIDA continuera d'appuyer et, selon sa propre expression, d'"œuvrer pour que les populations rurales pauvres se libèrent de la pauvreté" avec plus de vigueur et de détermination. Par ailleurs, maintenant que l'agriculture est au centre du programme d'action de la communauté internationale, il faut espérer que ceux qui en ont la volonté et les moyens mettront à disposition davantage de ressources pour contribuer à accroître les investissements consacrés au développement agricole et rural dans les pays en développement.

Déclaration du Gouverneur pour le Gabon

Je tiens avant tout à vous féliciter, Monsieur le président, pour votre nomination ainsi que vos deux vice-présidents.

Permettez-moi de féliciter également le FIDA, ainsi que ses précédents présidents, pour ce trentième anniversaire qui nous donne l'occasion de jeter un regard rétrospectif et de mesurer l'œuvre accomplie tout au long de ces années.

De même, nous nous réjouissons du succès obtenu eu égard à l'objectif fixé pour la septième reconstitution, et souhaitons un succès au moins égal à la huitième reconstitution du Fonds pour laquelle la consultation débute demain.

Mon pays a eu l'honneur de faire partie des pays fondateurs, au sein de la liste B, et a pu accompagner depuis lors le Fonds dans sa lutte contre la pauvreté rurale.

Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue parmi nous aux Bahamas.

Je voudrais saluer l'initiative du Secrétariat du Fonds de tenir les tables rondes qui ont eu lieu ce matin, et qui nous ont intéressés à plus d'un titre, eu regard au contexte mondial qui est marqué par trois caractéristiques:

1. L'exode rural et l'émigration des populations des pays du sud vers «le paradis» occidental, engendrant le vieillissement des populations rurales et l'urbanisation anarchique.

Il en résulte, dans ces pays:

- une baisse de la production agricole
- une détérioration des conditions de vie
- une persistance, voire une aggravation, du chômage, de la précarité et de la pauvreté.

2. Les changements climatiques ayant comme incidences:

- la perturbation des saisons culturales et de la régénération des pâturages
- la réduction de la productivité et des rendements
- l'abandon des techniques culturales traditionnelles basées sur l'itinérance et le brûlis
- l'intérêt pour les biocarburants au détriment des cultures vivrières.

3. La mondialisation inéluctable augure d'énormes avantages mais elle comporte aussi des conséquences non négligeables, à savoir: la concurrence des agricultures modernisées et subventionnées, la superpuissance des importateurs échappant à tout contrôle, et l'absence de systèmes de financement du secteur dans les pays en développement.

Devant toutes ces difficultés qui touchent les ruraux pauvres, le FIDA, dont nous apprécions le rôle joué au cours de ces dernières années, doit renforcer son action sur des stratégies susceptibles d'aider les pays à relever ces défis: des mécanismes de financement doivent être mis en œuvre en faveur des pays qui s'engagent à préserver l'environnement à travers la conservation des forêts et des sols, ainsi que le reboisement et une gestion rationnelle des polluants.

Rappelons que le Gabon, mon pays, à l'initiative du Président de la République Bongo Ondimba, a consacré à cet effet plus de 11% de son territoire, sous forme de parcs nationaux au profit de la communauté mondiale.

À l'heure où le retour à la bio-alimentation s'avère nécessaire, et en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il convient d'aider davantage les populations rurales à s'auto-suffire au plan alimentaire par des programmes d'assistance alliant expertise, transfert de technologies et financements concessionnels.

Dans cette perspective, nous nous félicitons de ce que le FIDA nous apporte son appui dans la réalisation d'un programme de développement agricole qui débutera sous peu au Gabon.

Avant de conclure, je voudrais faire un bref commentaire sur deux points de notre ordre du jour:

- nous réitérons notre appui au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, indispensable à de nombreux pays africains.
- En ce qui concerne le rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance, nous saluons les résultats obtenus, mais rappelons la nécessité de faire preuve de prudence par rapport à des critères qui risquent de pénaliser certains pays en développement.

Déclaration du Gouverneur par intérim pour la République démocratique populaire lao

Je voudrais avant tout vous dire combien je suis honoré de participer à cette trente et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Au nom de la délégation du Laos, permettez-moi de présenter nos plus sincères félicitations au président et au vice-président de cette session du Conseil des gouverneurs. Je voudrais également profiter de cette occasion pour exprimer mes plus vifs remerciements au comité organisateur du FIDA et au pays hôte pour l'excellente organisation de cet événement important ainsi que pour l'accueil chaleureux réservé à ma délégation.

Je saisis cette occasion propice pour illustrer brièvement la situation du développement du secteur agricole et forestier et certaines des réalisations du FIDA en République démocratique populaire lao.

Au cours des années passées, le développement socio-économique du pays s'est dans l'ensemble révélé très stable, avec une croissance économique constante de 7,5% par an. Dans le cadre de la mise en œuvre du sixième plan quinquennal de développement socio-économique (2006-2010), le Ministère de l'agriculture et des forêts a déployé des efforts considérables afin de développer encore davantage le secteur agricole et forestier. Il a notamment identifié quatre objectifs principaux: i) la production vivrière et la sécurité alimentaire; ii) la production de denrées de base; iii) l'éradication de la culture sur brûlis conjointement avec le développement rural et l'atténuation de la pauvreté dans les 47 districts plus pauvres; et iv) la gestion durable des forêts. Afin d'atteindre ces objectifs, le Ministère de l'agriculture et des forêts a par ailleurs adopté 13 mesures prévoyant, entre autres, la mise au point de variétés animales et végétales améliorées, l'expansion du réseau de vulgarisation agricole à la base et l'amélioration des capacités de gestion.

Cette année, on estime à 100 000 ha la cible fixée pour le riz, culture de saison sèche, chiffre qui, par rapport à l'année dernière, représente une augmentation notable d'environ 20%. Outre le riz, un certain nombre d'autres cultures commerciales sont plantées, comme le maïs destiné à l'alimentation animale, le café, le soja, les larmes de Job et le sésame. Cette hausse de production est principalement due aux politiques et mesures adoptées par le gouvernement afin d'encourager la production durant la saison sèche, notamment: i) l'allocation d'un nouveau budget destiné à la rénovation et à l'entretien des périmètres d'irrigation endommagés par les catastrophes naturelles; ii) la réduction des taxes à l'importation sur les intrants agricoles (engrais et équipement notamment); iii) la baisse du coût de l'électricité pour les installations d'irrigation; iv) la baisse du coût de l'électricité pour l'élevage; v) la fourniture de crédits agricoles à faible taux d'intérêt; et vi) les mesures de contrôle du trafic illégal transfrontalier.

La production de viande et de poisson représente environ 250 000 tonnes – 145 000 tonnes pour la viande et 105 000 tonnes pour le poisson provenant de la pêche de capture et de l'aquaculture. Dans une optique de gestion durable des ressources forestières, trois grands types de forêts ont été identifiés: les forêts naturelles préservées, les forêts protégées et les superficies boisées productives.

À l'heure actuelle, de gros efforts sont aussi déployés afin de réaliser, dans chaque district, une étude sur l'utilisation et la classification des sols à l'échelle 1:50 000, et de renforcer notre système de vulgarisation et de mise en réseau dans les pôles villageois de développement pour favoriser les investissements et l'éradication de la pauvreté.

Malheureusement, cette année, durant la saison des pluies, certains endroits au nord du pays ont été touchés par des inondations provoquées par les typhons. Le centre, quant à lui, a pâti d'une légère sécheresse tandis que le sud, en particulier la province d'Attapeu, a été gravement touché par une tornade, catastrophe naturelle qui a entraîné des pertes de production agricole. Affronté de manière adéquate, ce problème a toutefois pu être progressivement résolu.

La République démocratique populaire lao, ainsi qu'un certain nombre de pays voisins, s'est trouvée confrontée au problème du H5N1 de la grippe aviaire. Nous avons déjà subi trois vagues d'épidémie: la première en janvier 2004 dans les trois provinces de Vientiane, Savannakhet et Champasack. La seconde vague, en juillet 2006, dans la province de Vientiane. La troisième et dernière vague début 2007. Face à cette situation, le Ministère de l'agriculture et des forêts, de concert avec le Comité national pour la prévention et le contrôle de la grippe aviaire et avec l'assistance d'organismes internationaux comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a pris des mesures très strictes et des plans d'indemnisation sont en cours.

Le gouvernement a vivement apprécié le soutien précieux offert par nos partenaires, en particulier le FIDA, qui a contribué aux efforts déployés par le pays afin d'atteindre ses objectifs de développement. Depuis 1979, la République démocratique populaire lao a mis en œuvre dix projets avec l'assistance du FIDA, dont sept sont achevés et trois sont en cours. Ces derniers sont: i) le programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces d'Attapeu et de Sayabouri; ii) le projet d'appui aux initiatives communautaires dans la province d'Oudomxai; et iii) le projet de promotion de moyens de subsistance durables dans la région nord par le développement de l'élevage. Le total du portefeuille de projets du FIDA en République démocratique populaire lao représente plus de 138 millions d'USD. Tous ces projets ont une composante agricole, une composante développement des infrastructures rurales, une composante diversification des revenus, une composante développement institutionnel et communautaire et une composante services financiers ruraux. Le rapport sur l'examen du portefeuille de pays du FIDA indique clairement que les innovations et expériences couronnées de succès recueillies tant par le gouvernement que par le FIDA aux fins de transposition ont été satisfaisantes et ont pu être appliquées à d'autres programmes de lutte contre la pauvreté mis en œuvre dans le pays. Tous ces projets contribuent de manière significative à la mise en œuvre et au succès du Plan quinquennal de développement de la République démocratique populaire lao.

Je tiens donc à saisir cette occasion pour exprimer mon soutien en faveur de l'initiative prise par le FIDA de faire face aux nouveaux défis et de renforcer toujours davantage son efficacité afin de relever les défis à venir, tout en répondant aux questions et problèmes émergents auxquels est confronté le monde d'aujourd'hui.

Au nom de ma délégation, permettez-moi de vous remercier sincèrement tous encore une fois pour votre précieuse contribution aux efforts de lutte contre la pauvreté déployés par notre pays. Nous œuvrerons toujours en faveur du Plan d'action du Sommet mondial sur l'alimentation et des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Je tiens enfin à présenter à tous les délégués mes meilleurs vœux pour une conférence fructueuse et couronnée de succès.

Déclaration du représentant du Lesotho

Permettez-moi d'exprimer mes félicitations au FIDA, à l'occasion du trentième anniversaire de son engagement sans faille à l'appui des plus pauvres de ses États membres dans le combat qu'ils mènent pour réduire et en fin de compte éradiquer la pauvreté rurale. Le Lesotho a été l'un des tout premiers bénéficiaires du Fonds, et les premières interventions du FIDA y remontent au milieu des années 80. Nous souhaitons au Fonds trente nouvelles années couronnées du plus grand succès, afin que ses efforts puissent considérablement contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous observons avec préoccupation la persistance de l'insécurité alimentaire dans la plupart des États africains, parmi lesquels le Lesotho, comme le montre le rapport statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les statistiques font apparaître une augmentation du nombre de personnes souffrant de malnutrition dans la région Afrique, alors que dans d'autres régions du monde les chiffres correspondants sont en fait en diminution. Je pense que nous devons tirer les enseignements des stratégies pertinentes mises en œuvre dans les régions qui progressent, et nous en inspirer, avec l'aide du FIDA dans un rôle de facilitateur.

Permettez-moi de formuler quelques observations à propos des tables rondes organisées dans le cadre de la présente session. Ce dispositif administratif permettra aux participants de réfléchir – et peut-être de trouver des réponses – aux défis et aux possibilités pour les petits exploitants dans le contexte du changement climatique et des nouvelles exigences auxquelles est confrontée l'agriculture, comme l'augmentation des prix des produits alimentaires. Pour ce qui concerne le Lesotho, ces deux scénarios sont une réalité pour ses populations. Nous avons connu des épisodes successifs d'extrême sécheresse et de fortes précipitations qui ont empêché les semis en temps opportun et se sont traduits par des récoltes constamment médiocres. C'est cette regrettable irrégularité de la pluviométrie qui ajoute sans doute à l'incertitude des prévisions de production.

À l'heure actuelle, le Lesotho reçoit des pluies adéquates, et les récoltes semblent prometteuses. Quoique bienvenues, ces pluies sont souvent accompagnées de vents violents ou d'orages de grêle. Afin d'atténuer les conséquences de conditions météorologiques défavorables, nous avons commencé, avec l'aide de la FAO, à introduire progressivement un système d'agriculture de conservation. Bien que nous en soyons encore au stade de l'apprentissage, les premiers résultats montrent qu'il existe des possibilités, grâce à cette méthode, d'assurer la sécurité alimentaire des ménages. Nous avons également élargi notre programme de lotissements agricoles, lancé au cours de la campagne agricole 2006-2007, passant de 574 à 61 871 hectares, afin d'améliorer la productivité de notre terre et d'accroître les rendements des céréales, réduisant ainsi la dépendance à l'égard de l'aide alimentaire d'urgence et constituant une source de revenus pour les ménages. Les paysans participant à ce programme ont accès à des prêts consentis par une banque commerciale locale auprès de laquelle le Gouvernement a déposé un fonds de garantie pour permettre le traitement des prêts.

D'autres systèmes de culture, comme l'irrigation, sont à l'étude. Il faut reconnaître que nous n'avons pas encore vraiment exploité toutes les possibilités de cette technique particulièrement utile compte tenu de l'abondance de nos ressources hydriques, mais des plans ont été élaborés dans ce sens. La difficulté réside ici dans la disponibilité des ressources pertinentes, comme la terre, l'argent et les compétences.

Je ne ferai pas d'observations sur le programme de pays en cours financé par le FIDA, mais je voudrais plutôt mentionner brièvement le nouveau programme d'intermédiation financière rurale financé par le FIDA. Bien qu'il ne cible pas directement les communautés agricoles rurales, ce programme leur permettra d'avoir accès à un crédit à faible coût. Nous attendons avec espoir le succès de sa

mise en œuvre. Nous voudrions adresser des remerciements tout particuliers à M. Bâge parce qu'il a, comme un vrai gestionnaire avisé, répondu à l'appel lancé par notre Premier ministre lors de sa visite au FIDA en 2005, en facilitant le financement de ce programme de crédit rural.

Nous souhaitons exprimer, au nom du Gouvernement du Lesotho, nos sincères remerciements au FIDA pour son appui permanent aux efforts que nous déployons pour améliorer le secteur agricole de notre pays et réduire les niveaux de pauvreté et d'insécurité alimentaire, en particulier dans les zones rurales et dans les régions principalement arides du pays touchées par le dénuement. Bien que le FIDA ait souvent été critiqué par d'autres donateurs pour avoir conservé la formule démodée d'assistance par projet, nous le félicitons pour avoir contribué à donner au Gouvernement les moyens d'atteindre les communautés les plus pauvres et les plus isolées. Nous invitons le FIDA et d'autres partenaires du développement à étudier notre politique de sécurité alimentaire et le Plan national d'action concernant la sécurité alimentaire afin que nous puissions, ensemble, élaborer des programmes à long terme de développement agricole et rural.

Déclaration du Gouverneur pour la République arabe syrienne

Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs,

Cette trente et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA est pour moi l'occasion de remercier M. Lennart Båge et le personnel du Fonds pour leurs efforts remarquables et infatigables afin que l'action du Fonds en faveur du développement du secteur agricole dans les pays en développement puisse aller de l'avant.

Depuis sa création, le FIDA a déployé des efforts considérables en faveur du développement économique et social dans de nombreux pays du monde, en particulier ceux en développement. Il s'est attaché à trouver des approches pour le développement agricole des pays ciblés, œuvrant avec ardeur et sérieux afin de les promouvoir pour lutter contre la faim, la pauvreté et la malnutrition qui frappent des millions de personnes au monde, surtout des enfants.

Le Fonds a travaillé et continue de travailler à la mise en œuvre de stratégies destinées à rehausser la situation économique des femmes rurales dans le cadre du processus de développement. Il a mis l'accent sur le rôle joué par les femmes dans l'agriculture et l'élevage ainsi que sur la participation des femmes à la formulation et à l'exécution de projets agricoles en milieu rural et, à cette fin, à l'utilisation de technologie de pointe.

Le Fonds a également cherché à accroître la productivité du secteur agricole, à fournir une assistance technique, à réaliser des études de faisabilité économique et à mettre en œuvre des projets agricoles dans le cadre du Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification. Cette généreuse institution a atteint les objectifs fixés, notamment en ce qui concerne le développement des régions les plus défavorisées et leur intégration dans le système de production.

Le rôle du secteur agricole est fondamental pour un développement durable. Les plans économiques de la République arabe syrienne y accordent donc une attention toute particulière. Les programmes de développement rural que nous avons mis en œuvre ont été placés au premier plan compte tenu de leur rôle majeur en faveur des zones rurales et d'un développement agricole intégré lequel, à son tour, contribue au développement au sens large.

Grâce aux réalisations continues de ces projets, qu'ils soient financés par le FIDA ou par le Fonds arabe pour le développement économique et social, la qualité de vie des ruraux pauvres, hommes et femmes, s'est améliorée dans tous les domaines.

La présente session du Conseil coïncide avec une radicalisation dangereuse de la situation du fait des pratiques d'Israël contre le peuple palestinien, qui ont entraîné la disette et la dépossession. Le blocus abusif imposé à la population de Gaza constitue une violation flagrante par Israël du droit international et des droits de l'homme fondamentaux et représente un terrorisme d'état sous sa forme la plus répugnante.

Israël impose une punition collective à la bande de Gaza tout entière. En conséquence, des enfants et des malades se voient refuser médicaments et nourriture, risquant ainsi la mort. Tous, nous devons aider ces populations à faire face à la faim et à la pauvreté et à affronter la tyrannie dont ils sont l'objet en empêchant Israël de poursuivre les actions dans lesquelles il s'est engagé au vu et au su du monde entier et en l'absence manifeste de justice internationale.

En conclusion, je voudrais remercier à nouveau le Président du Fonds et exprimer ma gratitude au personnel du FIDA pour les efforts qu'ils déploient afin de garantir le succès de l'action du Fonds. J'espère que cette session sera l'occasion de réexaminer la question de l'allocation des ressources sur la base de la performance et de l'équité et de revoir les prêts octroyés par le FIDA dans une optique d'allègement du fardeau qui pèse sur les pays en développement en réduisant les taux d'intérêt des prêts accordés.

Nous sommes extrêmement reconnaissants aux organismes de financement ainsi qu'à toutes les organisations régionales et internationales qui coopèrent avec la République arabe syrienne et les pays en développement afin de promouvoir le développement agricole dans les zones rurales pauvres.

Je voudrais également saluer le Gouvernement italien, les pays donateurs, les organisations internationales et régionales pour l'appui offert au FIDA. Je souhaite aux travaux de la présente session tout le succès possible.

Déclaration du Gouverneur suppléant pour la Thaïlande

C'est un honneur pour moi de représenter le Gouvernement du Royaume de Thaïlande à la trente et unième session du Conseil des gouverneurs, au nom du Gouverneur du FIDA pour la Thaïlande, M. Jaranthada Karnasuta, Secrétaire permanent du Ministère de l'agriculture et des coopératives.

Je tiens tout d'abord, Monsieur le Président, à vous féliciter, ainsi que les vice-présidents, pour votre élection à ces fonctions importantes, et à vous souhaiter plein succès. Ma délégation souhaite également la bienvenue aux Bahamas, qui viennent d'être admises comme membre du FIDA.

La Thaïlande a toujours reconnu l'importance du rôle que joue le FIDA face aux nouveaux défis mondiaux et des efforts qu'il déploie avec persévérance pour lutter contre la pauvreté et la faim dans le monde. Je tiens également à le féliciter pour les résultats qu'il a obtenus et l'action qu'il mène afin d'accroître la pérennité de ses projets de développement.

En accord avec l'approche du FIDA en matière de développement, la Thaïlande attache également une grande importance à la durabilité de ses programmes nationaux de développement. Dans son dixième plan, qui couvre la période 2007–2011, le Conseil national de développement économique et social a adopté la philosophie de l'"économie de suffisance" prônée par Sa Majesté le Roi pour guider dans une optique durable le développement d'ensemble du pays.

L'économie de suffisance est une philosophie qui détermine les modes de subsistance et le comportement de la population à tous les niveaux, depuis la famille et la communauté jusqu'à l'échelon national, pour ce qui touche au développement et à l'administration du pays. Elle invite à suivre une voie médiane, en particulier en matière de développement économique, tout en tenant compte de la mondialisation. Elle implique qu'il faut faire preuve de modération et se montrer raisonnable et notamment mettre en place un système de protection suffisant pour se prémunir contre les chocs externes ou internes.

Le dixième plan national vise à faire de la Thaïlande une société éclairée et vertueuse et à renforcer l'aptitude des citoyens à faire face aux changements. Il a également pour objectif d'édifier des communautés solides qui puissent constituer le socle de la nation et de renforcer l'aptitude de la population à vivre en harmonie dans son environnement afin d'assurer une bonne qualité de vie et de préserver la nature pour les générations futures.

En même temps qu'elle se développe, la Thaïlande contribue également au développement de la région. Au titre de la coopération Sud-Sud, elle fournit, en collaboration avec le FIDA et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, des services d'experts techniques à des pays voisins tels que le Cambodge, la République démocratique populaire lao et le Myanmar dans le cadre du programme d'amélioration de la compétitivité agricole des ménages ruraux de la sous-région du Grand Mékong. Ce programme a pour objectif d'améliorer les moyens de subsistance, les revenus et la compétitivité agricole des ménages ruraux dans le contexte de l'intégration de cette sous-région.

En ce qui concerne la coopération avec le FIDA, la Thaïlande tient à remercier le Fonds d'avoir approuvé le projet d'évaluation des besoins de formation en matière de suivi et d'évaluation du Bureau d'économie agricole du Ministère de l'agriculture et des coopératives. Ce projet, qui durera un an (septembre 2007 à septembre 2008) vise à renforcer les capacités du gouvernement en matière de suivi et d'évaluation. Il préparera la voie pour la réalisation de l'objectif à long terme du Bureau d'économie agricole, qui est de devenir le centre d'excellence du pays et de la région en matière de suivi et d'évaluation.

En ce qui concerne les questions à l'ordre du jour de la présente session, je souhaiterais faire les observations suivantes:

Premièrement, nous avons été informés que le montant total des versements reçus au titre de la septième reconstitution ne représentait que 41% de l'objectif de 720 millions d'USD qui avait été fixé et restait encore bien inférieur au montant promis. Nous comprenons que le FIDA s'inquiète pour ses opérations, en dépit du fait que la septième reconstitution ne prendra fin qu'en décembre 2009 et qu'une consultation sur la huitième reconstitution aura lieu prochainement cette année. Bien que la Thaïlande n'ait pas annoncé de contribution à la septième reconstitution, je suis heureux d'informer le Conseil des gouverneurs qu'un chèque d'un montant de 150 000 USD, représentant la contribution de la Thaïlande à la septième reconstitution, a été envoyé de Bangkok deux semaines auparavant par courrier recommandé et devrait arriver très prochainement.

Deuxièmement, en ce qui concerne la méthodologie du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), nous nous félicitons de l'introduction du concept de population rurale, qui correspond au champ d'activité principal du FIDA, à savoir le développement agricole et la participation des ruraux. L'utilisation des chiffres les plus récents de la Banque mondiale concernant la population rurale pour le calcul des notes des pays pour 2008 et 2009 est un bon choix. Cependant, il est entendu que de nouvelles améliorations devront être apportées, comme on l'a fait en 2006 en utilisant des notes individuelles pour l'évaluation des politiques et des institutions nationales.

Troisièmement, les questions mondiales que sont le changement climatique, la production de bioénergie et l'augmentation du prix des produits agricoles suscitent beaucoup d'intérêt et d'inquiétude dans toutes les instances. Ces questions sont interdépendantes et peuvent avoir des effets tant positifs que négatifs sur la sécurité alimentaire des ruraux pauvres. On peut s'attendre à ce que les délibérations de chaque table ronde produisent une abondance d'idées qui seront très utiles au FIDA et aux gouvernements nationaux pour l'élaboration des programmes de développement rural.

En conclusion, je tiens à confirmer que la Thaïlande est fermement déterminée à coopérer avec le FIDA et avec tous les pays, au niveau tant bilatéral que multilatéral, en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement qui nous sont communs.

Déclaration du Gouverneur pour le Royaume-Uni

Au Forum économique mondial qui s'est tenu à Davos le mois dernier, une déclaration a été publiée, dans laquelle le vœu était exprimé de faire de l'année 2008 un tournant dans la lutte contre la pauvreté et dans laquelle l'engagement était pris d'œuvrer ensemble pour aider le monde à se remettre sur les rails afin de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans la situation actuelle, nous le savons, certains des Objectifs du Millénaire pour le développement ne seront pas remplis avant 50 ans – au moins. Cependant, on ne devrait pas demander aux populations pauvres d'attendre pendant 50 ans l'action que nous avons promise en 2000.

À l'évidence, pour que les Objectifs du Millénaire pour le développement soient atteints, il sera nécessaire de faire preuve d'une nouvelle énergie et de recourir à une approche conjointe meilleure et plus complète en combinant les efforts de tous les partenaires.

Nous nous associons à vous pour célébrer les réalisations du FIDA à la faveur de son trentième anniversaire. Cela étant, cette institution trentenaire œuvre dans un monde très différent de celui où elle a vu le jour. Comment pouvons-nous, en tant que membres, faire en sorte que l'organisation puisse relever les défis, immenses et changeants, auxquels le monde est confronté?

Bon nombre d'orateurs ont fait référence au *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*. Il y est demandé que le secteur agricole fasse l'objet d'un regain d'attention, ce qui s'accompagnera de nouvelles questions, de nouveaux rôles, de nouveaux acteurs et de nouvelles perspectives.

Bien entendu, la pauvreté rurale ne concerne pas uniquement l'agriculture, comme mon homologue pour l'Inde et d'autres l'ont fait observer. Mais le *Rapport sur le développement dans le monde* pose bel et bien des questions pertinentes sur le point de savoir comment les institutions et mécanismes destinés à mettre en œuvre et à financer le programme mondial en faveur de l'agriculture peut répondre aux nouvelles réalités politiques et économiques.

Le FIDA a clairement un rôle important à jouer à cet égard. En privilégiant exclusivement les ruraux pauvres, il incarne réellement une institution spécialisée des Nations Unies. Nous saluons l'engagement actuel du FIDA en faveur de l'initiative des Nations Unies "Unis dans l'action" et en faveur du renforcement des partenariats, notamment les initiatives pilotes "Unité d'action" des Nations Unies, avec les gouvernements, la société civile et les autres institutions financières internationales.

Hier, le président sortant du Conseil des gouverneurs a dit que des événements importants allaient se produire au FIDA, notamment une nouvelle reconstitution – assujettie à la décision finale du présent Conseil – et l'élection d'un nouveau Président. C'est un moment particulièrement important pour nous, les membres, puisque nous sommes appelés à prendre des décisions qui auront une grande incidence sur l'avenir du FIDA.

Le FIDA est réputé pour le sentiment d'appartenance qu'éprouvent tous les États membres et pour la collaboration qui existe entre eux, comme en témoigne la participation à la présente instance. Le Conseil des gouverneurs est conscient que le dialogue s'est intensifié l'année dernière, par exemple au cours de discussions qui ont eu lieu entre les membres au sujet de la possibilité d'instituer une présidence indépendante pour les consultations concernant la reconstitution des ressources du FIDA. Nous devons veiller à ce que nos décisions favorisent des activités de mobilisation, d'appui et de partenariat de plus en plus intenses.

Le présent Conseil des gouverneurs a chargé l'organisation d'exécuter un plan d'action en réponse à l'évaluation externe indépendante du FIDA. Le Plan d'action contribue à accroître l'efficacité du Fonds. Nous nous félicitons tous des progrès

accomplis, y compris dans le domaine de l'innovation, qui est mis en avant comme étant l'un des domaines où le FIDA jouit d'un avantage comparatif.

Nous sommes convaincus que nous, les membres, devons aussi être novateurs. Nous devons être prêts à examiner en toute franchise les mécanismes et moyens dont nous et le FIDA disposons et qui permettent à l'organisation – depuis trente ans – de mener à bien son mandat. Nous avons besoin de voir ces processus fonctionner au mieux des intérêts de l'organisation. Processus modernes pour une organisation moderne.

Alors que nous nous engageons dans ce qui promet d'être une année riche en événements, nous attendons avec impatience d'œuvrer ensemble avec tous les membres et avec le FIDA pour atteindre notre objectif commun, celui qui est écrit en grand derrière moi: œuvrer pour que les populations rurales pauvres se libèrent de la pauvreté.

Déclaration du représentant de la Zambie

Je voudrais avant tout féliciter le président et son bureau pour leur élection.

Nous voici réunis en cette importante occasion pour célébrer, entre autres, l'ouverture de l'année marquant le trentième anniversaire de l'action du FIDA dans sa lutte contre la pauvreté rurale, principale cause de la faim et de la malnutrition.

Fondée en tant qu'institution financière en partenariat avec les membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et d'autres pays en développement, le FIDA peut désormais compter sur d'autres grands partenaires de financement tels que la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et des partenaires privés.

Cette évolution est la preuve du succès de l'action de l'organisation.

Les statistiques et les informations dont nous disposons montrent que depuis la création du FIDA voici 30 ans et l'approbation par le Conseil d'administration des dix premières propositions de projet, les États membres du FIDA ont, je cite:

«... investi près de 10 milliards d'USD sous forme de prêts et dons, aidant ainsi plus de 300 millions de ruraux pauvres, hommes et femmes, à accroître leur production vivrière, à bonifier leurs terres, à acquérir de nouvelles compétences, à se lancer dans de nouvelles activités, à mettre en place des organisations et communautés plus fortes, et à faire entendre leur voix dans les décisions qui les touchent directement».

En tant que pays africain, la Zambie est heureuse de constater que, en 2007 seulement, le volume du programme du FIDA a augmenté de 10% et que près de la moitié de ces ressources ont été allouées à l'Afrique.

Nous souhaitons donc saisir cette occasion pour dire à nos partenaires de financement combien nous apprécions cette assistance.

Dans le même temps, nous sommes conscients du fait que, pour pouvoir accroître le financement de nos programmes, il incombe à tous ceux qui ont annoncé des contributions au titre de la septième reconstitution d'honorer leur engagement d'ici à la fin 2008 au plus tard.

À cet égard, permettez-moi d'annoncer dès à présent que mon gouvernement a déjà pris les dispositions budgétaires nécessaires afin de concrétiser ses annonces de contribution avant la fin de l'année. Nous souhaitons donc inviter les autres membres à faire de même et à respecter leurs engagements.

Mon pays jouera un rôle tout aussi important dans le cadre des négociations de la huitième reconstitution, qui démarrera vendredi prochain, afin de garantir que des ressources accrues soient allouées aux programmes du FIDA.

Les discours des principaux orateurs et du Président Bâge lui-même, ont non seulement été une source d'inspiration, mais ont également démontré pourquoi le rôle et le mandat du FIDA sont aussi valables et importants qu'il y a trente ans, sinon plus.

Ces mêmes discours nous ont appris que les objectifs de l'organisation ont été atteints presque au même rythme qu'apparaissaient de nouvelles tendances, comme le changement climatique, l'accroissement de la demande de

biocarburants et la hausse du prix des produits agricoles, tendances qui constituent pour les petits agriculteurs tant des opportunités que des défis.

Le cycle continu de sécheresses, d'inondations et autres catastrophes naturelles menaçant nos pays, y compris la Zambie, est de fait une manifestation du changement climatique dont nous parlons.

Il nous faut reconnaître que les ruraux pauvres, qui ne sont peut-être pas responsables de la dégradation des conditions climatiques, seront certainement ceux qui en pâtiront le plus.

Comme nous avons pu l'entendre, la demande de biocarburants constitue tant une opportunité qu'un défi. Les biocarburants offrent des solutions économiquement viables de remplacement des carburants fossiles, dont le prix ne cesse d'augmenter. Néanmoins, leur attrait doit être évalué compte tenu de la menace potentielle pour l'environnement d'une part et pour la sécurité alimentaire d'autre part, qu'une demande de cultures productrices de biocarburants constituerait par rapport aux cultures vivrières.

Pour nous pencher sur ces questions épineuses, et sur bien d'autres encore, engageons-nous tous ensemble – les États membres, le Secrétariat et les partenaires du FIDA – dans un processus de concertation fructueux et sérieux sur la marche à suivre concernant les mesures préventives et la recherche de solutions viables.

Nous souhaitons donc rendre hommage au Secrétariat du FIDA d'avoir placé ces thèmes, qui requièrent toute notre attention, au centre des événements organisés en marge du Conseil des gouverneurs.

Nous adhérons au concept stimulant Unité d'action des Nations Unies, dont la finalité est de synchroniser la prise de décisions sur la base des avantages comparatifs respectifs des organismes des Nations Unies, tant au niveau des pays que du siège. Nous pouvons constater que les projets pilotes établis à ce jour pour les trois institutions basées à Rome vont dans le sens de la coordination des efforts.

Pour en revenir à mon pays, je tiens à préciser combien l'agriculture est importante pour l'économie zambienne, et pour toute l'Afrique rurale où cette dépendance est très marquée.

Par ailleurs, il faut reconnaître qu'une proportion considérable des emplois non agricoles en milieu urbain est, d'une manière ou d'une autre, liée à l'agriculture au sens où, en Afrique, les pauvres qui vivent en ville consacrent entre 60 et 70% de leur budget à la nourriture. Cela prouve l'interconnexion des moyens de subsistance urbains et ruraux à travers les liens unissant agriculture et économie urbaine.

À cet égard, nous souhaitons rappeler combien la Zambie apprécie l'assistance financière apportée par le FIDA afin de lutter contre les problèmes endémiques de l'insécurité alimentaire, de renforcer la fourniture de services aux ménages pauvres et d'améliorer l'accès de ceux-ci aux marchés.

Grâce au soutien du FIDA, la sécurité alimentaire des familles vulnérables ciblées dans mon pays va en s'améliorant tandis que les niveaux de pauvreté décroissent progressivement.

Au nom de mon pays, je tiens également à féliciter le FIDA pour s'être lancé dans de nouvelles initiatives, importantes pour nous, dans le secteur de l'agriculture et du développement rural, entre autres l'appui à des systèmes d'irrigation

socialement souhaitables et économiquement viables, la finance rurale, la lutte contre les épizooties et la reconstitution des stocks d'animaux de trait.

Étant donné que ces domaines coïncident avec nos priorités dans le domaine agricole, ces initiatives contribueront grandement à accroître les revenus et la sécurité alimentaire des petits exploitants.

Le soutien octroyé en particulier par le FIDA à la quasi-totalité des systèmes d'approvisionnement en eau d'irrigation pour les grandes exploitations s'inscrit dans le droit fil de notre plan national d'irrigation, qui vise à faire passer la superficie de terres irriguées à 70 000 ha d'ici à 2011.

Par ailleurs, l'assistance du FIDA en matière de finance rurale contribuera dans une large mesure à améliorer l'accès de la population rurale en général, et des petits exploitants en particulier, au crédit destiné à financer des activités génératrices de revenus.

L'appui à la lutte contre les maladies du bétail, très répandues dans les petites exploitations, permettra de sauver le cheptel. La reconstitution des stocks d'animaux de trait aidera les agriculteurs à renforcer leurs troupeaux et contribuera à l'accroissement des superficies cultivées. Ces améliorations permettront à leur tour la sécurité alimentaire et la génération de revenus et, partant, la réduction de la pauvreté.

Avant de conclure, permettez-moi de souligner la nécessité, pour le FIDA, de renforcer sa présence dans les pays dans la mesure où il s'agit de la manière la plus efficace de garantir un meilleur appui aux programmes à travers une concertation constante avec les partenaires nationaux.

Au nom de mon gouvernement, je voudrais enfin exprimer toute notre reconnaissance au FIDA et aux autres partenaires de financement de nos programmes pour toutes ces années de soutien, ainsi qu'au Président du FIDA pour sa direction avisée et dévouée. Et je voudrais souhaiter un heureux trentième anniversaire à la direction et au personnel du Fonds!

Nous leur présentons également tous nos vœux en vue du transfert imminent du siège dans les nouveaux locaux.

Chapitre 4

Déclarations et allocutions spéciales



S.E. Alhaji Aliu Mahama,
Vice-Président de la République du Ghana



S.E. Massimo D'Alema, Vice-Président du
Conseil des Ministres et Ministre des affaires
étrangères de la République d'Italie



M. Lennart Båge,
Président du FIDA



S.E. Jean Nkueté,
Vice-Premier Ministre et Ministre de
l'agriculture et du développement rural de
la République du Cameroun



S.E. Fahad bin Abdulrahman Balghunaim,
Ministre de l'agriculture du Royaume
d'Arabie Saoudite



M. Donald Kaberuka,
Président de la Banque africaine de
développement



Mme Ngozi Okonjo-Iweala,
Directrice générale of the World Bank

**Discours de S. E. John Agyekum Kufuor,
Président de la République du Ghana,
prononcé en son nom par S.E. Alhaji Ahu Mahama,
Vice-Président de la République du Ghana**

C'est un grand honneur pour moi d'être invité par le Président du FIDA, M. Lennart Båge, à participer à cet événement important. Je souhaite saisir cette occasion pour remercier, en mon nom, au nom de M. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana, et en celui du peuple ghanéen, le Gouvernement italien et la direction du FIDA de l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé à moi-même et à ma délégation.

Monsieur le président, nous sommes rassemblés ici ce matin pour ouvrir la trente et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, qui marque aussi l'inauguration de l'année de commémoration du trentième anniversaire du Fonds. Permettez-moi de saisir cette occasion pour féliciter tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont fait des sacrifices au fil des ans pour faire du FIDA ce qu'il est aujourd'hui.

Monsieur le président, je suis convaincu que la lutte contre la pauvreté rurale et la faim, qui est au cœur du mandat du FIDA depuis sa création, est plus pertinente que jamais si nous voulons réduire la pauvreté et la faim de moitié d'ici à 2015.

Depuis sa création, le FIDA s'acquitte de sa mission en menant dans les pays en développement des activités qui visent spécifiquement à fournir un appui aux communautés rurales pour réduire l'incidence de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition. Pour ce faire, le FIDA n'a eu de cesse d'établir une collaboration efficace avec d'autres organismes de développement, des organisations de la société civile et les gouvernements bénéficiaires.

Monsieur le président, je tiens à dire que le Ghana compte parmi les pays qui ont eu la chance de bénéficier du soutien du FIDA au fil des ans, et qu'il continue à en bénéficier aujourd'hui. Je me rappelle avec fierté le premier projet entrepris au Ghana sous l'égide du FIDA voilà 28 ans: il s'agissait du Projet de développement agricole de la région de Volta.

Actuellement, les activités du FIDA menées au Ghana au titre de projets s'adressent à quelque 2,4 millions de personnes. Elles portent notamment sur le développement de l'infrastructure rurale, l'approvisionnement en eau potable, le crédit et les autres services financiers, le renforcement des capacités des groupes d'agriculteurs et des agents du vulgarisation et la promotion de la création de petites entreprises non agricoles.

De fait, les opérations du FIDA au Ghana ont permis de trouver de nouvelles approches susceptibles d'être appliquées à plus grande échelle par le gouvernement et d'autres donateurs œuvrant dans le pays, en vue de mettre à jour l'esprit d'entreprise des populations rurales qui souhaitent diversifier leurs moyens de subsistance.

Permettez-moi de dire, Monsieur le président, que d'immenses succès ont été remportés s'agissant du renforcement des capacités et de la mise en place d'infrastructures rurales, en particulier pour la petite irrigation dans le nord du pays. Pour établir ces pôles de croissance, le FIDA a été en mesure d'attirer un cofinancement à hauteur de 60 % de la part de partenaires tels que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le Kreditanstalt für Wiederaufbau (Institut allemand de crédit pour la reconstruction).

Ainsi, au titre du Projet de services financiers ruraux, le Ghana et ses partenaires ont mis en place une banque faitière pour les banques rurales, ce qui a permis d'appuyer l'expansion du secteur de la microfinance dans le pays. Par conséquent, le nombre de

clients des banques rurales bénéficiant de plans d'épargne et de crédit a augmenté, passant de 1,3 million à 2,2 millions en 2004, dont 45 % de femmes.

Monsieur le président, permettez-moi de dire que le défi qui consiste à réduire de moitié la pauvreté et la faim et à atteindre les autres Objectifs du Millénaire pour le développement dans les sept prochaines années est immense au regard de la lenteur des progrès accomplis aujourd'hui dans cette voie.

L'agriculture demeure pluviale en Afrique subsaharienne. Elle repose en outre sur l'utilisation d'outils rudimentaires et fait très peu appel aux intrants et techniques améliorés, d'où une faible productivité. L'infrastructure et les organismes de commercialisation dont les producteurs ont besoin pour vendre les produits agricoles et percevoir des revenus corrects ne sont encore guère développés.

Les capacités qui permettraient de donner une valeur ajoutée aux produits agricoles et faciliteraient l'accès aux marchés extérieurs sont elles aussi limitées. Les petits exploitants voient leurs difficultés s'aggraver encore, car - faute de compétences ou de possibilités - ils ne peuvent pas se consacrer à d'autres activités génératrices de revenus en dehors des campagnes agricoles. Ces limitations contribuent au cercle vicieux de la pauvreté dans lequel est piégé le petit exploitant moyen d'Afrique.

J'ai toutefois la conviction que la pauvreté rurale peut reculer si des politiques pragmatiques et dotées de ressources suffisantes sont élaborées en vue de développer le secteur agricole.

Ainsi, le développement rural pourrait permettre aux populations rurales de disposer d'une infrastructure publique appropriée, par exemple des ouvrages d'irrigation, des routes de desserte et d'accès et des réseaux de commercialisation, ainsi que de services de recherche et de vulgarisation. Il est par ailleurs indispensable de renforcer les capacités des populations rurales pour leur donner les moyens d'adopter des techniques et des pratiques améliorées.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, il est également possible de s'attaquer au problème de la pauvreté par le biais de la promotion des échanges sous-régionaux et régionaux. Nous devons nous concentrer sur nos avantages compétitifs dans le domaine de la production agricole et renforcer le commerce régional par le biais d'une intégration plus efficace.

Monsieur le président, je tiens à souligner que pour y parvenir, nous avons besoin d'une collaboration et d'un partenariat plus efficaces entre le monde développé et le monde en développement. Le caractère indispensable de ce partenariat devient plus marqué face aux problèmes naissants qui touchent toutes les nations.

Le changement climatique, l'expansion des biocarburants et la hausse constante des prix des produits alimentaires et agricoles sont des questions qu'il convient de traiter de manière pragmatique. Les biocarburants pourraient, notamment, tenir une place importante dans la couverture des besoins énergétiques à l'avenir.

Outre que ces biocarburants sont sans danger pour l'environnement, leur production pourrait entraîner une augmentation des revenus en milieu rural et une réduction du coût des activités qui dépendent du pétrole.

C'est pourquoi je souhaiterais appeler à intensifier les investissements dans les organismes de recherche et à renforcer la coopération avec ceux-ci, en vue de la commercialisation rapide des biocarburants. Le Ghana mène actuellement quelques

initiatives importantes qui portent sur le Jatropha, et de nouveaux investissements seraient particulièrement bienvenus pour que l'utilisation de cette source d'énergie devienne une réalité.

Monsieur le président, je souhaite aussi saisir cette occasion pour prier instamment tous les membres de rester fidèles aux engagements pris et de s'acquitter de leurs obligations envers le FIDA s'agissant du versement de leur contribution.

Je voudrais aussi m'adresser à cette éminente assemblée, alors que la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources va commencer, pour lui rappeler qu'elle doit trouver des stratégies permettant d'accroître les contributions versées par les États membres du FIDA, et étudier aussi de nouvelles possibilités pour mobiliser des ressources en faveur du Fonds.

Je saisis aussi cette occasion pour demander aux États qui ne sont pas membres du FIDA, aux organismes philanthropiques, aux groupements de la société civile et aux particuliers qui ont à cœur d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, de faire preuve de générosité afin de permettre au FIDA d'intensifier ses activités.

Enfin, alors que nous allons passer aux tables rondes thématiques sur le changement climatique, l'expansion des biocarburants et le prix des produits agricoles, ayons soin de nous montrer objectifs dans nos délibérations, de manière à trouver des solutions qui soient dans l'intérêt de toutes les nations.

**Discours prononcé par M. Massimo d'Alema
Vice-Président du Conseil des Ministres
et Ministre des Affaires étrangère de la République italienne**

Je suis ravi d'être parmi vous en ce jour, si important, qui marque le trentième anniversaire de la création du FIDA. C'est l'occasion de rappeler l'impact des organisations de développement agricole basées à Rome et de souligner les atouts dont elles disposent dans le cadre des efforts déployés par la communauté internationale afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

La volonté politique de l'Italie de créer un organisme chargé de lutter contre la faim et la pauvreté à travers le développement agricole remonte au début des années 50: le siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a en effet été transféré à Rome en 1951. Par la suite, notre soutien en faveur des politiques multilatérales de développement dans ce domaine a été renforcé avec l'établissement du Programme alimentaire mondial (PAM) en 1962, puis du Fonds international de développement agricole en 1977.

La création du Fonds est l'un des principaux aboutissements de la Conférence mondiale de l'alimentation des années 70 qui, dans l'optique de la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire, accordait la priorité aux ajustements structurels des pays en développement, pays où la quasi-totalité de la population la plus pauvre du monde était concentrée en milieu rural. Le nouveau Fonds international s'est vu conférer comme mandat spécifique le financement – grâce à des prêts accordés à des conditions particulièrement favorables ou à des dons – de projets de développement agricole dans les zones rurales des pays en développement.

Depuis lors, l'Italie a réaffirmé son appui en faveur des activités et objectifs du Fonds en se plaçant, à l'occasion de chaque reconstitution des ressources, parmi les principaux pays donateurs. Ainsi, lors de la dernière reconstitution pour la période 2007-2009, l'Italie a annoncé une contribution de plus de 51 millions d'USD, se classant ainsi en deuxième position sur l'échelle des pays donateurs.

Par ailleurs, l'Italie a accordé, par l'intermédiaire de son Ministère des affaires étrangères, de nombreuses contributions volontaires – dépassant au total 40 millions d'USD – qui ont permis de financer ou cofinancer un grand nombre de programmes et projets spécifiques.

Tous ces éléments sont la preuve de l'intérêt et de l'engagement de notre pays.

Permettez-moi de partager avec vous certaines réflexions concernant les travaux de la présente session du Conseil des gouverneurs:

1. En premier lieu, à l'occasion de la huitième reconstitution des ressources du FIDA, plusieurs pays ont manifesté leur intérêt à se repositionner au sein du Fonds grâce à une augmentation significative de leur contribution. C'est là une marque importante de succès et de croissance du rôle de l'Organisation.
2. En outre, la présente session du Conseil des gouverneurs et le trentième anniversaire du FIDA interviennent à une époque où le débat international est particulièrement animé. Le récent Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde, qui met l'accent sur le rôle clé joué par l'agriculture dans les politiques de développement, rappelle la nécessité d'accroître les investissements en faveur de l'agriculture si l'on veut atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Cette orientation est également suivie par les engagements internationaux en vue de la Conférence internationale de Doha sur le financement du développement.

Les trois tables rondes organisées dans le cadre des travaux du présent Conseil, auxquelles participeront d'éminents experts internationaux, porteront sur des thèmes d'actualité extrêmement importants pour le secteur agricole et qui représentent autant de défis lancés à la communauté internationale. Parmi eux, **les effets du changement climatique, la hausse du prix des produits alimentaires et les perspectives offertes par la production de biocarburants**. J'espère que ces discussions viendront enrichir le processus de réflexion et la formulation de directives opérationnelles afin que la stratégie du Fonds puisse s'inscrire dans le droit fil des priorités émergentes et des approches adoptées par d'autres organismes internationaux.

Le choix de ces thèmes pressants témoigne du rôle de premier plan qu'occupe à juste titre le FIDA parmi les institutions multilatérales qui ont pour mandat de relever ces défis d'envergure mondiale. Par ailleurs, la primauté de l'action du Fonds est mise en évidence par le fait que le premier Objectif du Millénaire pour le développement fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2000 est justement de réduire la pauvreté et la faim dans le monde. De plus, les activités du Fonds sont manifestement liées aux autres objectifs – parité entre les sexes, réduction de la mortalité infantile et durabilité environnementale –, tous étroitement liés dans cette société mondialisée dans laquelle nous vivons.

Pour rappeler encore une fois l'importance de ces questions, je ne peux m'empêcher d'observer que le thème choisi par la ville de Milan pour sa candidature à l'accueil de l'Exposition universelle de 2015 est «Nourrir la planète: énergie pour la vie». Il s'agit d'une coïncidence significative mais non fortuite dans la mesure où c'est là une priorité précise du gouvernement dont je fais partie: renforcer l'engagement et le rôle de l'Italie en faveur de l'aide au développement, en accord avec ses responsabilités de pays riche et avec la vocation humanitaire de sa politique étrangère.

Je pense qu'il n'est nul besoin de vous rappeler que cette priorité ne s'est pas limitée à des déclarations de principe abstraites mais s'est traduite en dépenses effectives: après une période de réduction fortement négative, les crédits alloués à la coopération au développement ont augmenté de manière significative (d'autant plus significative en ces temps de rigueur financière); et une somme de 410 millions d'euros a été versée au titre des arriérés dus au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

L'Italie a été le premier des pays adhérant au Fonds à avoir versé sa contribution pour 2008, d'un montant de 130 millions d'euros.

3. Le dernier point que je souhaite mentionner ici est la conjoncture de réforme dans laquelle se trouve le FIDA à l'heure actuelle, réforme qui concerne l'ensemble des organisations, notamment les activités et le *modus operandi* des deux autres institutions basées à Rome.
 - a) À la FAO, un débat est en cours concernant les propositions de réforme avancées par la récente évaluation externe indépendante. Je suis sûr que vous vous joindrez à moi pour exprimer de sincères vœux d'encouragement à tous ceux qui œuvrent afin d'identifier des instruments efficaces pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier le premier Objectif, à savoir réduire, si possible de moitié, la faim et la pauvreté d'ici à 2015.
 - b) Le PAM traverse lui aussi une phase de réorganisation afin de surmonter ses difficultés opérationnelles et financières. Compte tenu de la hausse inexorable

du prix des produits alimentaires et du coût des transports, notamment au cours des derniers mois, ainsi que de l'évolution actuelle des taux de change internationaux, des choix novateurs s'imposent si nous voulons parvenir à une nouvelle vision stratégique et une collaboration plus harmonieuse et synergique avec les autres institutions internationales actives dans le domaine du développement.

- c) Dans ce contexte difficile, il nous faut reconnaître que le FIDA a joué un rôle de pionnier en parvenant à s'adapter à un contexte international en pleine mutation. Son processus solide de réorganisation interne, qui a fait suite à l'évaluation indépendante menée il y a trois ans de cela, a été unanimement salué comme modèle de réforme, tant pour les Nations Unies que pour les institutions financières internationales.

Nous espérons donc que le difficile parcours dans lequel s'est engagé le FIDA servira d'exemple aux autres organismes, et que cette occasion unique sera pleinement saisie afin de mettre en œuvre les réformes nécessaires pour conférer le plus haut niveau d'efficacité et d'efficacités aux organisations internationales qui luttent contre la pauvreté et la faim, aux organisations sises dans notre ville de Rome. C'est là le vœu du Gouvernement italien, la reconnaissance des succès obtenus par le FIDA, le renouvellement de notre engagement à œuvrer de concert contre la pauvreté et la faim pour que l'humanité parvienne à relever ce défi au nom des valeurs de civilisation qui nous unissent.

**Discours de S.E. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, prononcé
en son nom par S.E. Jean Nkueté,
Vice-Premier Ministre et Ministre de l'agriculture et du développement rural de
la République du Cameroun**

C'est un honneur pour le Cameroun de prendre part, grâce à l'aimable invitation du Président du Fonds international de développement agricole (FIDA), à cette trente et unième session du Conseil des gouverneurs qui marque le trentième anniversaire du FIDA. Le chef de l'État, le Président Paul Biya, avait souhaité être présent, pour délivrer lui-même ce message. Ayant eu un empêchement au dernier moment, il m'a désigné pour le représenter personnellement et délivrer, en son nom, cette allocution. Je voudrais donc, d'entrée de jeu, transmettre à M. Lennart Båge, Président du FIDA, les remerciements du Président Paul Biya pour cet honneur et lui réaffirmer le soutien du Cameroun à l'action du FIDA.

Je voudrais également remercier les autorités italiennes pour l'accueil qui m'a été réservé ainsi qu'à la délégation qui m'accompagne, depuis notre arrivée à Rome.

Il y a 30 ans, plus précisément en 1977, naissait le FIDA, en réponse à l'appel lancé lors de la Conférence mondiale sur l'alimentation de 1974.

Le FIDA a été créé avec l'ambition de donner une réponse adéquate au problème structurel de financement du secteur de l'agriculture. Déjà, à cette période, les signes précurseurs d'une baisse d'intérêt de la part de la communauté internationale pour le secteur agricole, caractérisés notamment par la baisse des prix agricoles sur les marchés internationaux, la surproduction et les excédents agricoles et la détérioration des termes d'échanges, étaient perceptibles.

Tandis que plusieurs bailleurs de fonds se désengageaient progressivement de l'agriculture, le FIDA a poursuivi son action, convaincu que ce secteur serait encore à même de promouvoir un développement durable et de continuer à répondre aux besoins des populations les plus pauvres. L'histoire lui donne raison aujourd'hui, eu égard à l'intérêt que toute la communauté de développement semble de nouveau accorder à l'agriculture.

Durant ces 30 années, le Cameroun, qui a toujours fait de l'agriculture une priorité dans son processus de développement, a gardé des rapports très étroits avec le FIDA, en dépit de la période difficile des années 90, quand le pays était confronté au plus fort de la crise économique. Au total, sept projets ont été financés par le FIDA au Cameroun. C'est la preuve s'il en est que le FIDA accorde une attention particulière au développement agricole de notre pays. Les projets en cours d'exécution aujourd'hui sont prometteurs. Une partie des résultats positifs en matière de lutte contre la pauvreté observés au Cameroun, particulièrement la pauvreté rurale, sont à attribuer à ces projets. Le Cameroun a pu réduire de près de 20 points l'indice de pauvreté entre 1996 et aujourd'hui. Nous sommes sur la bonne voie pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous entendons raffermir davantage nos liens avec le FIDA, notamment dans le cadre de la mise en place d'une banque de crédit agricole au Cameroun et des structures de la microfinance, et pour soutenir la production agricole en général.

Après avoir très brièvement brossé les contours du partenariat Cameroun/FIDA dans la lutte contre la pauvreté, il me semble tout à fait indiqué, à une tribune comme celle-ci, de dire un mot sur les grands problèmes mondiaux du moment, en l'occurrence, le paradigme révisé en matière de développement, les changements climatiques, les biotechnologies et les bioénergies.

Après une longue période d'augmentation de la production agricole mondiale, ayant entraîné d'importants surplus, d'ailleurs inégalement répartis, les estimations récentes, notamment celles de la FAO, quant à son évolution au cours des prochaines années, montrent que le monde s'achemine progressivement vers une situation de déficit chronique, menaçant la sécurité alimentaire. Je suis cependant heureux de noter que le monde en prend conscience et se reprend pour remettre l'agriculture à la place qu'elle n'aurait jamais dû quitter, et lui réassigner son rôle de premier plan comme moteur du développement. Le rapport de la FAO sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2007, «Payer les agriculteurs pour les services environnementaux», et celui de la Banque mondiale sur le développement dans le monde en 2008, «L'agriculture au service du développement», sont suffisamment éloquents à cet égard.

Ce changement de paradigme est sans nul doute un signal fort qui devrait impulser une nouvelle dynamique dans la manière d'aborder les questions de développement. Pour les pays africains en général, étant donné qu'une grande proportion de la population vit de l'agriculture et des activités connexes, l'essor économique passe nécessairement par la définition de politiques agricoles adaptées et par la poursuite d'investissements porteurs. La typologie des exploitations agricoles recommande qu'un accent particulier soit mis sur les petites exploitations agricoles, pour assurer aux millions de ruraux pauvres vivant dans nos campagnes des créneaux sûrs pour améliorer leurs conditions de vie, réduire la pauvreté et combattre l'insécurité alimentaire. Vaincre la faim chez les plus pauvres est le créneau du FIDA. Cependant, on ne saurait taire le nécessaire dosage entre la promotion des moyennes exploitations agricoles et l'agrobusiness, tous deux faisant intervenir le secteur privé, et s'avérant ainsi générateurs d'emplois.

Pour que l'agriculture assure son rôle fondamental de lutte contre la pauvreté et de moteur de la croissance et de développement durable, certaines conditions essentielles doivent être remplies.

D'abord, les échanges régionaux des produits agricoles faisant déjà l'objet d'un commerce international devraient être facilités; il faudrait également diversifier les produits pouvant faire partie des échanges internationaux. D'un autre côté, particulièrement en Afrique, nous devons investir dans l'approvisionnement en eau pour les activités agricoles de manière à optimiser les rendements. D'autres aspects tels que l'accès aux facteurs de production et aux services financiers devraient également être pris en compte.

Les questions de bonne gouvernance, d'équilibres macroéconomiques et de paix sociale reviennent toujours comme préalables pour la mise en œuvre de programmes de développement agricole.

Plusieurs pays africains ont fait des progrès énormes en mettant en place des structures démocratiques qui fonctionnent même si elles restent encore perfectibles. Nous pensons que la démocratie est un processus d'apprentissage de longue durée.

Au Cameroun, nous restons disposés à travailler avec la communauté des bailleurs de fonds, et plus particulièrement le FIDA, pour mettre au point un plan d'action mettant l'agriculture au centre du développement et en harmonie avec notre stratégie de développement du secteur rural.

Sur la question des changements climatiques, qui est aujourd'hui au centre de toutes les préoccupations et génère des inquiétudes au niveau mondial, il est de toute évidence prouvé que les populations pauvres sont les plus exposées, notamment au travers de la dégradation des écosystèmes. Le réchauffement climatique est effectif et est surtout dû à l'activité humaine. Il faudrait en prendre conscience dès maintenant et agir immédiatement pour éviter que le monde se retrouve dans une situation de non-retour.

Les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ne respectent pas les limites d'un pays ou d'un continent; toute action isolée sur le plan national ou régional pour juguler le mal serait inappropriée. La problématique et la solution doivent être globalisées, c'est la raison pour laquelle nous pensons que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et les accords de Kyoto constituent une base objective de mise en commun des efforts sur le plan mondial.

Nous notons qu'une feuille de route a vu le jour lors de la Conférence de Bali sur le changement climatique en décembre 2007, qui enclenche un nouveau cycle de négociations devant être terminé en 2009 pour alimenter les conclusions en 2012 et au-delà du Protocole de Kyoto.

Il faut à tous les États une bonne dose de volonté politique pour que les négociations puissent aboutir, notamment sur les aspects de mitigation et d'adaptation, qui nous semblent être les principaux points de controverse et de discord, mais aussi s'agissant des questions liées à la déforestation et au transfert de technologies.

Toutes les actions prises sur le plan national, y compris les législations, doivent contribuer à cet effort collectif. Pour notre part, le Président Paul Biya avait déjà annoncé, lors de son intervention à la réunion de haut niveau sur les changements climatiques, qui s'est tenue en marge de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, deux actions d'envergure. Il s'agit de la relance de l'Opération Sahel vert avant la fin de cette année et de la création d'un observatoire des changements climatiques au Cameroun. Ces actions, qui ont pour ambition de participer à l'effort global, pourront, nous l'espérons, inspirer d'autres pays.

Le débat sur les bioénergies est aujourd'hui ouvert non plus sur leur importance comme source d'énergie alternative aux carburants fossiles, mais sur leurs effets sur la sécurité alimentaire d'une manière générale, et sur leur contribution à l'augmentation des revenus des producteurs agricoles les plus pauvres. Nous reconnaissons la pertinence et le bien-fondé du travail en cours à la FAO et au FIDA en matière de collecte d'informations permettant de mieux cerner l'ampleur de cette question sur le plan global pour les mettre à la disposition des États membres.

Le Cameroun considère que les bioénergies peuvent présenter d'énormes avantages, si le potentiel agricole existant est exploité à bon escient.

En développant les biocarburants, il importe de tenir compte du fait que les cultures appropriées à cette activité et celles vouées à l'alimentation peuvent entrer en compétition s'agissant de l'utilisation des terres et du temps consacré au travail. Il le faut notamment pour éviter que la course effrénée vers la recherche de l'augmentation des revenus ne se fasse au détriment de la lutte contre l'insécurité alimentaire. C'est dans ce cadre que le travail de la recherche peut devenir essentiel en valorisant des produits résiduels de ces cultures.

Sur la question des biotechnologies, la réflexion autour des problèmes d'éthique qu'elles suscitent continue à alimenter la controverse, avec pour centre d'intérêt les manipulations génétiques. L'utilité des biotechnologies modernes sur l'alimentation et l'agriculture, telles qu'appliquées dans l'agro-industrie, est un domaine qui demande certainement à être davantage exploré.

Quel rôle peut jouer le génie génétique pour résoudre les problèmes des paysans pauvres dans les pays en développement? Il faudrait examiner cette question sous les divers angles de la sécurité alimentaire, des gains de productivité, des marchés des produits agricoles et de la croissance économique en général. Le monde est encore très loin d'avoir épluché tous ces aspects. En l'absence de connaissances plus pointues sur le rôle, à long terme, de la biotechnologie sur l'alimentation et l'agriculture, certains pays

continuent à adopter le principe de précaution, qui n'est qu'un moyen de procrastination de l'action en attendant d'avoir plus d'informations scientifiquement vérifiées. Quoiqu'intéressé par la question, le Cameroun souhaite participer activement à cette quête d'informations en utilisant les ressources à sa disposition dans le cadre de ses programmes de recherche agricole.

En dernière analyse, un constat s'impose: qu'il s'agisse des changements climatiques, des bioénergies ou des biotechnologies, les défis pour l'humanité restent importants en ce XXI^e siècle, notamment en matière d'alimentation et d'agriculture. La conjonction de cet ensemble de questions, aussi importantes les unes que les autres, auxquelles s'ajoute la forte croissance démographique sur le plan global, rend la résolution des problèmes de développement davantage complexe. La structure et le flot de l'aide publique au développement devraient considérer tous ces éléments pour être véritablement au service du développement mondial.

Le FIDA avec les deux autres institutions des Nations Unies basées à Rome, que sont la FAO et le PAM, chacune dans le cadre de son mandat, sont suffisamment outillés pour soutenir, au sein d'un partenariat bien étudié, les efforts internationaux pour apporter des solutions aux problèmes globaux de l'heure. Les États membres, de leur côté, devront tenir leurs engagements.

Dans le cas spécifique du FIDA dont nous savons que la présente session lancera le processus de consultations pour la huitième reconstitution de ses ressources, nous confirmons que le Cameroun, qui est membre du Conseil d'administration, fera tout ce qui est en son pouvoir pour assurer une heureuse conclusion de ces négociations. Mon pays œuvrera pour mettre à la disposition du FIDA le niveau de ressources lui permettant un programme de travail de plus en plus important dans nos pays pour les prochaines années. Nous nous assurerons que notre niveau de contribution soit tout au moins équivalent à celui qu'il était lors de la septième reconstitution.

Je terminerai mon propos en disant «Happy Anniversary» au FIDA, lui souhaitant plusieurs autres années joyeuses au service des populations rurales les plus pauvres du globe.

**Discours du Roi Abdullah bin Abdulaziz al-Saud,
Serviteur des deux Saintes Mosquées,
lu en son nom par Son Excellence M. Fahd bin Abdulrahman Balghunaim,
Ministre de l'agriculture du Royaume d'Arabie saoudite**

Je suis heureux de m'adresser à votre honorable assemblée. Je présente mes félicitations au Fonds à l'occasion du trentième anniversaire de sa création et je vous adresse tous mes vœux de succès, de manière que le FIDA puisse continuer à jouer le rôle noble et important qui est le sien dans la lutte contre la faim et la pauvreté dans le monde. Je voudrais remercier le Fonds de m'avoir invité à prendre part à cette session et à y prendre la parole. Je félicite le Fonds pour ses activités efficaces et ses remarquables réalisations au cours des trente dernières années dans l'aide qu'il apporte aux pays en développement pour renforcer le développement rural, lutter contre la pauvreté et la faim et assurer un développement agricole et rural durable. Nous rendons vivement hommage au Président et au personnel du FIDA pour les efforts qu'ils ont consacrés à la bonne exécution du mandat du Fonds. Nous saluons également les efforts et les idées des Conseils des gouverneurs – passés et présents – ainsi que des anciens présidents du Fonds visant la réalisation des objectifs pour lesquels le Fonds a été créé, efforts et idées qui ont permis d'atteindre un niveau aussi élevé de performance.

Des succès relatifs ont été obtenus grâce aux efforts déployés depuis la tenue de la Conférence mondiale de l'alimentation en 1974 et la création du Fonds en 1977. Néanmoins, des parties du monde souffrent encore de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et d'une faim grandissante. Les États membres doivent donc œuvrer ensemble pour aider le Fonds à réaliser ses nobles objectifs humanitaires. Plus que jamais, cela est nécessaire maintenant à cause des conditions économiques et nutritionnelles existant actuellement dans les pays en développement. L'Arabie saoudite souligne l'importance du rôle efficace joué par le Fonds pour catalyser le développement rural, moyen utile de combattre la faim et la pauvreté et d'atteindre l'Objectif du Millénaire pour le développement que soutient le Fonds et qui consiste à réduire de moitié la pauvreté et la faim dans le monde d'ici à 2015.

L'Arabie saoudite attache la plus grande importance à un développement rural durable, à une mise en valeur et à une utilisation rationnelles des ressources naturelles et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Ainsi qu'en témoignent ses plans de développement successifs, le Gouvernement saoudien accorde une grande attention au secteur agricole saoudien, comme à d'autres secteurs, reconnaissant par là la contribution essentielle qu'il peut apporter à l'accroissement des revenus et de la prospérité de la population rurale, au renforcement de la sécurité alimentaire, à la stabilité économique et sociale, à la diversification des ressources économiques nationales, à la lutte contre la désertification et à la protection de l'environnement. Le Royaume a élaboré des stratégies, des plans, des programmes, des politiques et des mécanismes pour atteindre les objectifs agricoles annoncés, qui comprennent la formation de personnel, la modernisation et le développement des activités agricoles, le transfert et l'adaptation de technologies avancées adéquates pour les conditions naturelles du Royaume, la stimulation de la productivité, la promotion de normes techniques et de normes de qualité, ainsi que le renforcement de la compétitivité pour suivre le rythme de l'évolution mondiale. L'Arabie saoudite a financé les facteurs de production nécessaires pour les activités agricoles, en particulier pour les petits exploitants qui font appel à des systèmes de maîtrise des eaux, en leur offrant des incitations et des terres gratuites.

Convaincu de l'utilité du rôle du FIDA dans la lutte contre la tragédie de la pauvreté et de la mise en place de conditions décentes pour les pauvres dans le monde, le Royaume n'a pas cessé de contribuer au Fonds depuis sa création. Outre le fait qu'elle contribue au financement du Fonds et d'autres institutions multilatérales, l'Arabie saoudite accorde

une aide alimentaire et des prêts au développement directs, à des conditions libérales, pour aider les pays en développement et les pays les moins avancés. Depuis des décennies, l'Arabie saoudite offre chaque année une aide au développement se montant à 4% de son PIB total, ce qui dépasse largement le minimum que les Nations Unies demandent aux pays donateurs, soit moins de 1% du revenu national. Quarante-trois pays en développement ont bénéficié de l'aide au développement saoudienne. Le Royaume attache aussi la plus grande importance à l'action collective, à la coopération et à la solidarité internationale en tant que moyens efficaces pour aider les pays dans le besoin. Il continuera à aider les organisations internationales, en particulier les organisations efficaces comme le FIDA, à appuyer et à renforcer la solidarité, la coopération internationale et la fraternité. La contribution du Royaume au Fonds s'est élevée à 389 923 000 USD entre la création du Fonds et la septième reconstitution.

Le Fonds a été établi sur la base d'un partenariat stratégique entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE) et les gouvernements des autres pays concernés. Le Fonds de l'OPEP pour le développement international et le FIDA maintiennent un partenariat de longue date, solide et efficace, qui remonte à 1977, année de création des deux organisations. Ce partenariat a gagné en efficacité, les deux partenaires ayant adopté le principe de la complémentarité dans le développement rural et la lutte contre la pauvreté. Ainsi, le Fonds de l'OPEP privilégie l'infrastructure rurale, alors que le FIDA centre son action sur les services et sur l'investissement agricole et rural. Le FIDA a mis en œuvre de nombreux projets et programmes dans ces domaines dans différents pays en développement, dans le cadre d'un financement conjoint avec l'OPEP. Le temps a montré les avantages qui peuvent découler de l'efficacité et de la réussite des partenariats de ce genre. L'Arabie saoudite insiste donc sur l'importance stratégique de l'approche fondée sur le partenariat et elle est convaincue que les efforts visant à mettre en place cette approche aux fins du développement devraient se poursuivre. Je dois mentionner ici la coordination efficace et la coopération fructueuse entre le Fonds et les organismes des Nations Unies dont le siège se trouve à Rome, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial, s'agissant en particulier des programmes conjoints visant à lutter contre la faim et la pauvreté et à assurer un développement agricole et rural durable. J'attache aussi de l'importance à la participation des pays bénéficiaires, de leurs administrations locales et, tout particulièrement, des bénéficiaires directs des programmes de développement du Fonds.

Le développement agricole et rural et la lutte contre la pauvreté sont étroitement liés et requièrent une coordination des efforts ainsi que l'adoption d'une planification et de programmes intégrés. Bien qu'étant important, le financement agricole et rural est inefficace en l'absence d'un système de services intégré devant permettre de vaincre les obstacles au développement agricole et à la lutte contre la pauvreté. L'adoption par le FIDA de cette approche intégrée transparaît clairement dans son Cadre stratégique 2007-2010 et dans le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement, qui méritent nos louanges et notre gratitude. Il sera important de surveiller le cadre stratégique pour en accroître et renforcer l'efficacité compte tenu des complexités engendrées par une évolution mondiale rapide des technologies, de l'information, du commerce, du climat, etc.

L'ouverture économique et la mondialisation actuellement en cours montrent combien il importe d'accorder l'attention voulue, dans les programmes du FIDA, à la commercialisation des produits agricoles dans les pays cibles pour assurer la compétitivité des produits locaux et leur permettre d'entrer sur les marchés nationaux et étrangers. Point n'est besoin de dire que pour assurer la compétitivité des produits des pays en développement et leur donner accès aux marchés d'exportation, il faut que les pays développés réexaminent leurs politiques en matière de prix, de subventions et de protection au titre de l'accord pertinent de l'Organisation mondiale du commerce. Cela

permettra de conclure un accord mondial qui consacrera le libre-échange et la concurrence et facilitera l'ouverture des pays développés aux produits des pays en développement, en particulier les pays les plus pauvres.

Le Gouvernement saoudien observe avec inquiétude les modifications climatiques que connaît le monde. Selon lui, il serait bon que le Fonds s'intéresse à des programmes et projets qui facilitent une gestion efficace des ressources naturelles et humaines, luttent contre la désertification, protègent et mettent en valeur l'environnement, et préviennent ou atténuent les effets des catastrophes naturelles telles que la sécheresse, les inondations, les tremblements de terre, etc. Le Fonds devrait faire de ces programmes une composante du développement agricole et rural intégré dans les pays en développement.

Sur la base de ses préoccupations concernant l'environnement et le climat mondial, l'Arabie saoudite a recommandé, au cours d'une réunion des chefs d'État des pays de l'OPEP tenue à Riyad en novembre 2007, la création d'un fonds destiné à financer la recherche sur les facteurs qui influent sur le changement climatique et l'environnement, y compris le pétrole, et elle a mis 300 millions d'USD à la disposition de ce fonds. Les pays membres de l'OPEP ont accueilli cette recommandation de façon largement favorable et comptent aider à la création du fonds. Les résultats de la recherche financée par ce fonds approfondiront notre connaissance générale des variables climatiques mondiales. Ils permettront aussi de promouvoir des politiques et programmes qui faciliteront l'équilibre environnemental, compte tenu des exigences croissantes du développement économique et social mondial.

Pour que les objectifs souhaités soient réalisés, il importe de faire en sorte que l'aide apportée par le Fonds parvienne aux bénéficiaires ciblés avec efficacité et efficience. Les activités et programmes visant le développement rural et l'élimination de la pauvreté doivent être efficaces et conduire à des résultats concrets et à une amélioration constante de la vie des populations rurales ciblées, en particulier les plus pauvres. Le Fonds a fait des efforts certains à cet égard. Il a signé la Déclaration de Paris en 2005, qui traite de l'efficacité de l'aide, et il a approuvé le Consensus de Monterrey, qui appelle à une mobilisation efficace et efficiente des ressources financières. Il a également adopté un système de gestion axé sur les résultats dans le cadre de ses diverses opérations et activités. Ce système offre un cadre essentiel pour évaluer et suivre la performance et procéder à des ajustements afin d'assurer une amélioration constante et une efficacité accrue des activités du Fonds.

En conclusion, nous souhaiterions remercier le président du Conseil des gouverneurs et le Président du Fonds, ainsi que ses collègues, pour leurs réalisations et pour les plans qu'ils ont élaborés pour l'avenir. Nous voudrions aussi vous remercier tous pour nous avoir écoutés. Je voudrais souligner que le Royaume souhaite continuer à renforcer avec le Fonds des relations qui se traduiront par une coopération plus large et plus complète à l'avenir. Cela nous permettra d'améliorer la situation des pauvres et des nécessiteux pour qu'ils puissent mener une vie décente. Nous espérons que le Fonds restera efficace et continuera d'être à l'avant-garde d'une action visant à réaliser les objectifs immédiats et futurs des États membres, en particulier ceux qui ont trait à la lutte contre la pauvreté et la faim dans le monde.

**Message de M. Ban Ki-moon,
Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies**

J'adresse un salut chaleureux au Conseil des gouverneurs du FIDA à l'occasion de cette session qui marque son trentième anniversaire.

La tâche du FIDA est plus importante que jamais. Nous sommes confrontés à une crise du développement. L'année 2008 doit être celle du "milliard le plus pauvre", c'est-à-dire la part de l'humanité la plus démunie et la plus défavorisée. Cette année, la communauté internationale doit réaffirmer son engagement à l'égard des besoins des faibles et des défavorisés, ceux-là même qui sont mis en marge de la société de par le monde. Pour cela, je suis convaincu qu'il faut redoubler d'efforts pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en ce qui concerne la réduction de moitié de la pauvreté et de la faim d'ici à 2015, deux cibles déterminantes.

Le monde se trouve déjà à plus de la moitié du chemin à parcourir avant l'échéance fixée pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Si de nombreux pays ont fortement progressé dans cette voie, d'autres ont pris du retard. Parallèlement, les plans existants pour atteindre ces objectifs se heurtent à de nouveaux problèmes qui se profilent. Le changement climatique, en particulier, apparaît désormais comme un obstacle de taille qui compromet les avancées déjà réalisées et menace les progrès à venir.

Le changement climatique peut être particulièrement néfaste pour la production agricole. Il perturbe les régimes météorologiques et bouleverse les écosystèmes fragiles, compromettant le cycle des cultures et la production vivrière. Associé à l'augmentation spectaculaire du prix des produits alimentaires enregistré l'année dernière, le réchauffement de la planète pourrait provoquer une grave crise alimentaire.

Il est essentiel de renforcer le soutien à l'agriculture pour faire face à cette nouvelle donne alarmante. Le FIDA, institution des Nations Unies qui a pour tâche d'aider les petits exploitants et autres ruraux pauvres, doit jouer un rôle de premier plan à cet égard. Cette institution représente un partenariat unique entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, l'Organisation de coopération et de développement économiques et des pays en développement. Au cours de ses trente années d'existence, le FIDA a appuyé des programmes visant à réduire directement la pauvreté dans les zones rurales, où vivent les trois quarts de la population la plus pauvre du monde. Il a permis en outre d'acquérir une plus grande compréhension et de générer des modèles susceptibles d'inspirer tous ceux qui veulent éliminer la pauvreté. Je me félicite tout particulièrement du rôle que joue le FIDA, par le biais de sa représentation au sein du Comité de haut niveau sur les programmes du Conseil des chefs de secrétariat, en ce qui concerne le renforcement des mesures adoptées à l'échelle du système des Nations Unies pour répondre au changement climatique et à d'autres grands défis.

Je suis sûr que votre réunion à Rome donnera un nouvel élan à la tâche essentielle qui est la vôtre. C'est dans cet esprit que je formule des vœux pour que cette session soit des plus fructueuses.

**Déclaration du Président du Fonds international
pour le développement agricole, M. Lennart Båge,
à la session du Conseil des gouverneurs
marquant le trentième anniversaire du FIDA**

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs.

Je vous souhaite la bienvenue à Rome et au FIDA à l'occasion de notre trentième anniversaire. Je m'associe au Président du Conseil pour saluer chaleureusement nos éminents invités. En ce trentième anniversaire, je suis heureux de voir ici aujourd'hui parmi nous les trois précédents présidents du FIDA.

Monsieur le Président,

Voici quatre semaines, j'ai pu constater au Viet Nam les résultats impressionnants d'un développement rapide. Lors de ma première visite, 25 ans plus tôt, la majorité de la population rurale vivait dans l'extrême pauvreté et souffrait de la faim.

L'expansion du secteur agricole a étayé la croissance économique du Viet Nam et a permis de ramener le taux de pauvreté de près de 60% au début des années 90 à moins de 20% aujourd'hui. De plus, cette croissance s'est faite dans l'équité: les petits exploitants sont aussi bien acteurs clés que bénéficiaires.

Toutefois, 22 millions d'habitants dans les deltas du Mékong et du fleuve Rouge subissent aujourd'hui les effets du changement climatique – typhons plus dévastateurs, crues, intrusion d'eau salée, températures en hausse et élévation du niveau de la mer.

Des problèmes identiques à ceux rencontrés par le Viet Nam se posent partout dans le monde en développement. S'attaquer à la pauvreté et à la faim, au changement climatique et à la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie; atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) – tels sont les impératifs aujourd'hui.

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE

Monsieur le Président,

Cette année, le FIDA a 30 ans. Au milieu des années 70, tout comme aujourd'hui, les prix des produits alimentaires et de l'énergie accusaient une hausse rapide; aux craintes de pénuries alimentaires se mêlait l'émoi suscité par le fait que, dans un monde d'abondance, des millions de personnes ne mangeaient toujours pas à leur faim. Cet émoi s'est transformé en indignation, et l'indignation en action.

Une mesure concrète a été la création du FIDA, institution née d'un partenariat unique entre pays développés, pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et autres pays en développement. Nos membres fondateurs voulaient une organisation à même d'aider les paysans pauvres à accroître leur productivité, leurs revenus et leur sécurité alimentaire.

AUJOURD'HUI

Les 30 années qui viennent de s'écouler ont donné tort à ceux qui prédisaient que la production vivrière ne pourrait pas augmenter au même rythme qu'une population en expansion. En 2008, la planète nourrit près de deux fois plus d'habitants, alors que la superficie des terres cultivées est restée pratiquement inchangée.

Nous avons aussi assisté à d'immenses progrès s'agissant de la réduction de la pauvreté et de la faim en de nombreux endroits du monde. En Chine, par exemple, 33% de la population vivait dans l'extrême pauvreté en 1990, contre 10% en 2004 et 2% projetés pour 2015. Les avancées de la Chine ont un caractère exceptionnel, mais un peu partout en Asie et en Amérique latine, la pauvreté est aussi en repli. Par ailleurs, en Afrique, après la régression enregistrée dans les années 90, la part de la population vivant dans l'extrême pauvreté a fini elle aussi par amorcer une baisse – même si en chiffres réels, elle augmente. De fait, certains pays de l'Afrique subsaharienne, notamment le Ghana, atteindront les Objectifs du Millénaire pour le développement avant l'échéance fixée.

Cependant, nous vivons dans un monde où près d'un milliard de personnes connaissent toujours l'extrême pauvreté, où la faim persiste, où l'inégalité s'accroît, et où plus de deux milliards de personnes subsistent avec moins de 2 USD par jour.

L'AGRICULTURE EST LA CLÉ

Si nous voulons accélérer les progrès, en particulier dans les régions qui ne sont pas en voie d'atteindre les OMD, nous devons recentrer nos efforts sur l'agriculture, et plus spécifiquement sur les petits exploitants. Cette conviction repose sur quatre réalités:

Réalité 1. En dépit de l'urbanisation, les populations les plus démunies de ce monde vivent en majorité dans les zones rurales, état de fait qui persistera pendant les décennies à venir.

Réalité 2. La vaste majorité de la population rurale pauvre tire sa subsistance de l'agriculture.

Réalité 3. Il a été démontré à maintes reprises que les investissements dans l'agriculture ont une forte incidence sur la réduction de la pauvreté. L'expansion du secteur agricole a suscité une croissance économique plus large tout au long de l'histoire – que ce soit au XVIII^{ème} siècle en Angleterre, au XIX^{ème} siècle au Japon ou au XX^{ème} siècle en Inde. En outre, l'expansion de l'agriculture donne effectivement des résultats. Selon le Rapport sur le développement dans le monde publié l'an dernier, la contribution de l'agriculture au PIB est jusqu'à quatre fois plus efficace pour réduire la pauvreté que celle d'autres secteurs.

Réalité 4. Les dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans la plupart des pays pauvres étaient, jusqu'à une époque récente, en fort recul. Il serait peu de dire que la part de l'aide au développement destinée à l'agriculture a reculé: elle s'est bel et bien effondrée. En 1979, elle représentait 18% de la totalité de l'aide, contre 3,5% en 2004 et un misérable 2,9% en 2006.

Cela étant, les gouvernements et les organismes donateurs ont promis d'accorder plus d'attention à l'agriculture. Mais le monde ne se nourrit pas de promesses, mais bien de tortillas, d'ugali, de matoke ou encore – en cette Année internationale de la pomme de terre – de pommes de terre.

Grâce à votre soutien, le FIDA a tenu bon face à cette tendance au repli. Plus de 300 millions de ruraux partout en Afrique, en Asie et en Amérique latine ont bénéficié de programmes appuyés par le FIDA qui leur ont permis d'accéder à la terre, à l'eau, à un financement, aux marchés et à la technologie. Nous avons accru notre programme de travail de 10% en moyenne par an au cours des cinq dernières années, et cette

progression se poursuivra cette année et l'année suivante. Près de la moitié du financement accordé par le FIDA va à l'Afrique, ce qui nous place parmi les trois principales institutions multilatérales qui œuvrent dans la région. Grâce à notre Plan d'action, l'efficacité des prestations du FIDA est renforcée, le ciblage plus efficace et les bienfaits plus durables.

LE FIDA: RÉSULTATS ET IMPACT

Monsieur le Président,

Tout au long de ces 30 années, nous sommes restés fidèles aux principes qui ont inspiré la création du FIDA: voir le monde du point de vue de ceux que nous voulons aider pour les rendre maîtres de leur destin – paysans pauvres du Mozambique, éleveurs nomades de la République arabe syrienne, peuples de la forêt du Népal, peuples autochtones du Pérou ou pêcheurs du Bangladesh; et veiller à ce que les programmes soient dictés par les populations pauvres elles-mêmes.

Parmi tous les groupes de ruraux pauvres, les femmes sont fréquemment les plus défavorisées, celles qui ont le moins accès à la terre, aux revenus, aux techniques et aux savoirs. Pourtant, elles sont au cœur de l'économie rurale, souvent en tant que principales productrices de cultures vivrières, surtout en Afrique. Renforcer le pouvoir d'action des femmes constitue depuis longtemps une priorité pour le FIDA, qui se reflète dans pratiquement tous les projets, et c'est une tradition solidement établie par mes prédécesseurs.

Les peuples autochtones et les minorités ethniques figurent parmi les plus démunis en ce monde. Alors qu'ils ne comptent que pour 5% de la population mondiale, ils représentent 15% des pauvres. Ils vivent en général dans des zones montagneuses éloignées et sont bien souvent les gardiens de la biodiversité. Le FIDA, qui centre ses activités sur la pauvreté, reconnaît depuis longtemps qu'il est indispensable d'apporter un appui à ces communautés. Actuellement, en réponse aux demandes des gouvernements membres, plus de 30% de nos programmes en Amérique latine et en Asie visent à appuyer ces communautés. Un grand pas a été franchi en septembre dernier, avec l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Par ailleurs, la collaboration entre le FIDA et l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones est un élément essentiel du dialogue engagé avec les représentants des peuples autochtones.

Monsieur le Président,

La microfinance est un domaine dans lequel le FIDA a joué un rôle d'avant-garde, et ce depuis qu'elle a accordé son soutien à la Banque Grameen en 1980. Actuellement, environ deux tiers des programmes appuyés par le FIDA comprennent une composante "finance rurale" axée sur le crédit, l'épargne, l'assurance et les envois de fonds. En Inde, dans le Maharashtra, un seul projet dans lequel le FIDA a investi 40 millions d'USD a permis de mobiliser un cofinancement d'un montant de près de 170 millions d'USD en faveur de plus d'un million de ménages, ce qui représente plus de six millions de personnes.

Dans plus de 40 pays, les envois de fonds représentent plus de 10% du PIB et approximativement un tiers est destiné à des familles rurales, rendant négligeable tout autre apport de ressources. Selon une étude effectuée récemment par le FIDA, les envois de fonds se sont élevés en 2006 à 300 milliards d'USD, bénéficiant directement à plus de 10% de la population du monde en développement. C'est pourquoi le FIDA s'attache à mettre en place des systèmes financiers ruraux grâce auxquels les envois de fonds pourront devenir une ressource au service du développement.

Plus de la moitié des projets du FIDA ont un rapport avec l'eau, qu'il s'agisse de projets de petite irrigation et de gestion de l'eau au Guatemala, de points d'eau pour le bétail au Soudan ou encore de l'accès à l'eau à usage ménager en Chine et en Mauritanie.

Le FIDA a appuyé, souvent par le biais du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), la recherche agronomique portant sur des cultures ayant une importance spécifique pour les exploitants pauvres. Il a été démontré que la recherche agricole, moteur du succès de la première révolution verte en Asie, a un taux de rentabilité supérieur à 40%. Au cours des prochaines années, la priorité ira à la recherche sur des variétés résistantes à la sécheresse, aux ravageurs et à la salinité.

Le FIDA a financé des travaux sur la cochenille du manioc et le tétranyque vert du manioc, les deux principaux ravageurs de cette culture en Afrique, ainsi que sur des variétés améliorées de manioc résistantes aux virus, y compris le cultivar triploïde, travaux qui ont permis des gains de productivité spectaculaires et favorisé ainsi la sécurité nutritionnelle de 200 millions de pauvres dans toute la zone de production du manioc. De même que l'appui accordé par le FIDA aux techniques de transformation après récolte, ces travaux sont à la base de la révolution du manioc. De nombreux pays d'Afrique sont devenus autosuffisants et le Nigéria est désormais le plus grand producteur mondial de manioc.

Le FIDA a aussi appuyé la mise au point du Nouveau riz pour l'Afrique (NERICA), nouvelle variété de riz qui associe la rusticité de l'espèce africaine à la productivité élevée du riz asiatique. Le NERICA pluvial est actuellement cultivé sur 200 000 hectares environ, par plus de 100 000 agriculteurs de 27 pays un peu partout en Afrique subsaharienne. Les efforts que nous déployons actuellement pour élargir son utilisation ouvrent des possibilités mais présentent aussi des difficultés. J'espère que nous pourrions traiter les problèmes lors de la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) qui se tiendra au Japon plus tard dans l'année.

Par le biais du Forum paysan, le FIDA permet aux organisations paysannes et de producteurs ruraux du monde entier de se rassembler pour partager leurs idées et leurs expériences et faire entendre la voix des paysans pauvres. Cette année, plus de 70 organisations d'envergure mondiale, régionale ou nationale, représentant des centaines de millions d'exploitants partout dans le monde, sont réunies à Rome. Grâce à ce partenariat, des représentants des associations paysannes participent désormais à la mise au point de la plupart des stratégies nationales ainsi que des programmes et projets financés par le FIDA, ce qui permet de les améliorer et de les rendre plus durables.

Monsieur le Président,

En mai dernier, au Paraguay, j'ai eu la chance de rencontrer des petits exploitants. Un groupe de 641 agriculteurs a pu, avec l'appui du FIDA, investir dans des installations de stockage réfrigéré, satisfaisant ainsi les critères phytosanitaires requis par les marchés nationaux et d'exportation. Ils approvisionnent maintenant le marché central d'Asunción en fruits et légumes et exportent leurs produits à Buenos Aires et Montevideo. L'an passé, les ventes ont rapporté en moyenne 2 000 USD par exploitant.

En avril dernier, j'ai visité plusieurs districts du sud-ouest de l'Orissa, l'une des zones les plus pauvres de l'Inde. Les trois quarts de la population locale, qui compte 1,4 million d'habitants, vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Cinquante pour cent d'entre eux appartiennent à des groupes tribaux. Quatre-vingt-dix pour cent des femmes sont analphabètes. Grâce à un programme appuyé par le FIDA et cofinancé par le DFID et le PAM, 7 000 hommes et femmes appartenant à des populations tribales sont, pour la première fois, entrés en possession de titres fonciers. Ils ont ainsi pu abandonner la culture sur brûlis pour travailler leurs nouvelles terres de façon plus rentable et écologiquement rationnelle, et envoyer leurs enfants à l'école.

LA RÉFORME DU FIDA – LE PLAN D’ACTION

Monsieur le Président,

Il y a deux ans, les organes directeurs du Fonds ont entériné le Plan d’action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement. Je suis fier de pouvoir dire que, au cours de ces deux années, nous avons mené à bien nos engagements, dans le respect des délais impartis et du budget alloué.

En 2007, nous avons entamé la mise en œuvre des priorités stratégiques de l’Organisation figurant dans notre Cadre stratégique 2007-2010. Nous avons élaboré des outils et des processus organisationnels afin d’améliorer les opérations du FIDA à l’échelle des pays et des projets. De nouvelles directives, un nouveau système d’amélioration de la qualité et un nouveau système d’assurance qualité indépendant permettent de renforcer la qualité de la conception des projets.

Pour remplir notre mandat, nous disposons d’une nouvelle politique en matière de ciblage, et de stratégies relatives à l’innovation et la gestion des savoirs. Une nouvelle politique de supervision est désormais appliquée et, à la fin 2007, nous assurons la supervision directe de plus de la moitié de notre portefeuille de projets.

Les initiatives relatives à notre présence dans les pays font désormais partie intégrante de notre action. Et les ressources humaines et financières du FIDA sont alignées sur les objectifs de l’Organisation.

Nous avons mis au point un nouveau système de planification et de gestion de la performance à l’échelle institutionnelle pour pouvoir mesurer et divulguer les résultats. Ce système constitue désormais l’assise de la planification et de l’établissement du budget, à travers le programme de travail et budget annuel axé sur les résultats.

Le Rapport sur l’efficacité du FIDA en matière de développement, présenté pour la première fois l’an dernier, montre comment notre performance – dans des domaines clés comme l’efficacité, l’efficience et la durabilité – va s’intensifiant.

Même s’il nous faut maintenant garder le rythme et intensifier la réforme, des résultats précis commencent à apparaître.

Au cours des dernières années, les efforts de réforme et de renforcement du Fonds ont reposé sur le dévouement et le dur labeur des membres du personnel du FIDA, à Rome et dans le monde entier. Grâce à eux, les valeurs fondamentales du FIDA ont pu s’imposer. Je tiens à rendre hommage à la manière avec laquelle ils ont relevé le défi du Plan d’action ainsi qu’à leur engagement en faveur du renforcement de l’efficacité de la mission du FIDA.

Je me réjouis à l’idée que ce trentième anniversaire marque le transfert du FIDA dans de nouveaux locaux. Vous êtes tous invités à l’inauguration du siège, en juillet prochain.

LE RÔLE DU FIDA DANS L’ARCHITECTURE INTERNATIONALE

Monsieur le Président,

Le travail en partenariat est essentiel pour l’efficacité de notre action. Nos principaux partenaires sont, bien entendu, les pays en développement eux-mêmes – nos gouvernements membres, les populations rurales pauvres et leurs organisations.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les institutions apparentées de Rome – la FAO et le PAM – ainsi qu’avec d’autres organismes des Nations Unies sur des questions liées aux politiques générales, aux opérations et à la gestion. Nous sommes profondément engagés avec eux dans l’initiative pilote Unité d’action des Nations Unies. Au Viet Nam, où nous avons un bureau commun avec la FAO, j’ai pu constater par moi-même les avantages générés par cette initiative.

Le FIDA est également une institution financière internationale et, à ce titre, entretient des relations très étroites avec d’autres institutions financières. La présence parmi nous aujourd’hui de M. Donald Kaberuka, Président de la Banque africaine de développement, et de Mme Ngozi Okonjo-Iweala, Directrice exécutive de la Banque mondiale, symbolise la force de notre partenariat.

Nous avons travaillé de concert avec la Banque mondiale sur un certain nombre de projets – de la Bolivie au Cameroun, en passant par l’Égypte et l’Indonésie – et, avec notre récente collaboration dans le cadre du Rapport sur le développement dans le monde, ce partenariat de longue durée est entré dans une ère nouvelle.

Notre partenariat de longue date avec la Banque africaine de développement s’intensifie lui aussi à travers une évaluation conjointe qui nous permettra de collaborer plus efficacement afin de relever les défis posés par l’agriculture en Afrique.

En Afrique, le Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique (NEPAD) et le Programme intégré pour le développement de l’agriculture en Afrique constituent l’ossature sous-tendant nos efforts. Permettez-moi également de mentionner deux autres partenaires clés de la région – le Fonds de l’OPEP pour le développement international, avec lequel nous coopérons dans 21 pays africains ainsi que dans d’autres parties du monde, et le Fonds belge de survie, partenariat unique entre une institution multilatérale et un organisme bilatéral.

Cependant, avec l’apparition de fondations et de grandes ONG actives dans le domaine du développement, dont certaines sont dotées de ressources comparables à celles des organismes internationaux, on assiste à la mutation de l’architecture internationale. Dans cette optique, l’initiative AGRA – Alliance pour une révolution verte en Afrique – présidée par M. Kofi Annan, ancien Secrétaire général de l’ONU, revêt un intérêt particulier. Il s’agit d’un nouveau partenaire du FIDA, dans le cadre de nos efforts visant à ce que l’Afrique puisse mener à terme sa propre révolution verte. Notre collaboration avec ces acteurs émergents ajoutera une nouvelle dimension à l’action du FIDA.

Il incombe à chacun de nous de travailler sous la conduite de nos gouvernements membres de manière harmonieuse. Ce sont là les engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Paris. Et le FIDA contribuera activement à promouvoir ces engagements lors de l’importante réunion qui se tiendra à Accra en septembre.

LES NOUVEAUX DÉFIS

Monsieur le Président,

Le changement climatique est au centre d’un éventail de nouveaux défis. La combinaison catastrophique de la hausse des températures, des variations climatiques, des campagnes agricoles aléatoires, de l’aggravation de la pénurie d’eau, de l’apparition de nouveaux ravageurs et de nouvelles maladies, et de l’appauvrissement de la biodiversité menace d’inverser les récentes avancées de la lutte contre la pauvreté dans de nombreuses régions du monde. En Afrique, les prévisions sont alarmantes – 75 millions de personnes au moins risquent toujours plus de manquer d’eau.

Mais ce ne sera pas un problème uniquement africain. Toutes les régions seront touchées. Des centaines de millions de petits exploitants, d'éleveurs et autres groupes ruraux pauvres vivent dans des zones marginales gravement menacées de dégradation et de désertification. Avec le changement climatique à venir, nous devons nous attendre à ce que, d'ici à 2020, 50 millions de personnes viennent s'ajouter à celles qui souffrent déjà de la faim. Ce sont les moins responsables du problème qui seront les premiers, et le plus durement, touchés.

En termes simples, le prix du développement vient juste d'augmenter. D'importantes ressources financières additionnelles seront nécessaires pour aider les pays pauvres à s'adapter au changement climatique et rendre nos investissements "résistants au climat".

Deux autres tendances majeures – le prix des produits alimentaires et les biocarburants – sont étroitement liées au changement climatique. Le prix des produits alimentaires a brutalement augmenté au cours des dernières années en raison de l'augmentation de la demande émanant d'une population exigeant toujours davantage, en quantité et en variété. Au cours des trois dernières années, le prix du blé et du riz a doublé alors que celui du maïs a augmenté de 50%.

La hausse du prix des produits alimentaires et le potentiel des biocarburants représentent une arme à double tranchant pour les populations rurales pauvres, dans le sens où ils ouvrent des perspectives mais créent également des difficultés. L'augmentation du prix des produits alimentaires pourrait accroître la rentabilité et la viabilité économique de la petite agriculture, même si cela constitue une menace pour ceux qui sont acheteurs nets de produits vivriers. Les biocarburants, en particulier ceux de deuxième génération susceptibles d'être cultivés sur des terres marginales, pourraient constituer de nouvelles sources de revenus importantes pour les petits exploitants. Ces deux tendances rendent "l'espace rural" plus attrayant pour les investissements.

Depuis 30 ans, le FIDA aide les petits exploitants à s'organiser, à avoir accès à des services financiers et technologiques, à promouvoir l'irrigation à petite échelle et à instaurer des relations équitables avec les banques commerciales, les commerçants et les entreprises agro-alimentaires. Le FIDA possède également une solide expérience d'appui aux populations rurales pauvres dans le domaine de la gestion de la vulnérabilité environnementale. Faisant fond sur cette expérience, la décision d'accueillir, au FIDA, le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, a permis de renforcer encore nos efforts de lutte contre la dégradation des sols.

Le Fonds est donc bien placé pour contribuer à ce que ces nouvelles perspectives se traduisent, pour des millions de petits exploitants, en une augmentation de la productivité et des revenus. Deux éléments – renforcement de l'efficacité des services publics et attraction des investissements privés dans l'"espace rural" – seront décisifs pour que les ruraux pauvres puissent affronter efficacement des changements qui remettent leur vie en question.

Même si les populations rurales pauvres sont souvent impuissantes, cela ne veut pas dire qu'elles sont insignifiantes. La manière dont elles gèrent leurs terres est importante pour nous tous. Le stockage ou la libération du carbone par ces mêmes populations sera fonction des possibilités et des incitations qui leur seront offertes. Nous pouvons leur permettre de devenir partie intégrante de la solution – en les aidant à nourrir le monde et à stocker le carbone.

CONCLUSION

Monsieur le Président,

L'année 2007 marque une étape. Année où le prix des produits alimentaires a atteint des niveaux records, où le changement climatique a fait la une de tous les journaux et où le monde a redécouvert l'importance de l'agriculture.

Vendredi prochain, nous ouvrirons la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA, qui déterminera la direction suivie par le FIDA d'ici à 2015. Lors de la Consultation sur la reconstitution, nous allons exposer notre programme pour les années à venir.

Grâce, en grande partie, à son Plan d'action, le FIDA est l'institution la mieux à même, au moment le plus propice et dans des conditions favorables, d'apporter une contribution beaucoup plus significative. Nous ferons cela de concert avec nos partenaires. Et je félicite la Banque africaine de développement et la Banque mondiale pour les augmentations significatives de contributions – jusqu'à 50% – sur lesquelles ont récemment débouché leur dernière reconstitution. J'espère que nous pourrons garantir une augmentation au moins comparable de nos ressources pour financer nos programmes durant la période de la huitième reconstitution.

Les enjeux sont considérables. Le temps presse. Comme l'a dit le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, dans ses vœux: "Faisons de 2008 l'année du milliard le plus pauvre de l'humanité".

Aujourd'hui, nous invitons donc la communauté internationale à investir dans la petite agriculture afin d'aider les petits exploitants à affronter le triple fléau de la pauvreté, du changement climatique et de la hausse du prix des produits alimentaires. Leurs vies – et notre avenir commun – en dépendent.

**Discours de M. Donald Kaberuka,
Président de la Banque africaine de développement**

Je vous remercie de m'avoir invité ici aujourd'hui et d'associer la Banque africaine de développement à cet événement – la célébration des trente années de réalisations du FIDA en matière de lutte contre la faim et la pauvreté dans le monde. Je me joins à tous ceux qui m'ont précédé à cette tribune et félicite à mon tour M. Lennart Båge pour la qualité de sa direction.

Au cours des trente dernières années, la Banque africaine de développement et le FIDA ont forgé un partenariat solide, qui est appelé à se renforcer encore davantage. Nos institutions représentent à elles deux la moitié de l'aide multilatérale au développement au service de l'agriculture en Afrique et notre rôle en matière d'appui au développement rural restera déterminant. Nos deux organisations et les institutions apparentées, notamment la Banque mondiale, continuent d'engager des ressources importantes en faveur de l'agriculture et du développement rural, et nous avons remporté bien des succès. Mais nous savons aussi qu'aujourd'hui, dans de nombreux pays – en particulier en Afrique –, la productivité agricole n'est guère différente de ce qu'elle était il y a 30 ans.

Permettez-moi d'évoquer trois problèmes cruciaux, que vous connaissez bien mais qui auront de vastes implications pour nos activités au cours des prochaines années. Permettez-moi de limiter mes observations à mon continent, l'Afrique.

Tout d'abord, il est de plus en plus évident que malgré la croissance économique sans précédent enregistrée par de nombreux pays d'Afrique au cours de la dernière décennie – condition préalable à l'accroissement du revenu par habitant et à la réduction de la pauvreté – dans de nombreux cas mais pas partout, les inégalités grandissent, tout comme grandit le sentiment que la prospérité ne s'est pas encore concrétisée. L'accentuation des disparités aux premiers stades d'une croissance économique rapide n'est pas particulière à l'Afrique: de fait, bon nombre d'économies émergentes connaissent ce phénomène aujourd'hui. Toutefois, elle pose des problèmes spécifiques aux pays à très faible revenu, à savoir comment assurer la durabilité et éviter les revers que nous avons connus par le passé. En effet, lorsqu'il semble que la prospérité n'est pas partagée, les tensions sociales couvent, l'instabilité apparaît et la durabilité devient précaire.

Il n'existe pas de réponse simple. Pourtant, il est clair que parmi toutes les solutions possibles, il faudra à l'avenir insister encore davantage sur un certain nombre de domaines: le rôle de la petite agriculture, les petites et moyennes entreprises et la participation des jeunes et des femmes; dans tous ces domaines, l'expérience incomparable acquise par le FIDA de par le monde est incontestable.

Ma deuxième observation est la suivante: quelle réponse pouvons-nous apporter aux ruraux pauvres qui gravitent en toujours plus grand nombre vers les villes – ou plutôt vers les bidonvilles, où l'espoir se mue en désespoir et où des énergies potentiellement constructives deviennent parfois destructrices. Il ne s'agit pas là bien sûr d'un phénomène particulier à l'Afrique. Cette année, pour la première fois dans l'histoire, la moitié de la population mondiale vivra dans des zones urbaines. L'exode rural se constate en majorité dans les pays en développement, ce qui n'est guère surprenant. De fait, la hausse du prix des produits alimentaires s'explique en partie par le déplacement de l'offre et de la demande dû à l'urbanisation rapide et à l'évolution démographique correspondante.

Il nous faut placer cette migration massive des campagnes vers les villes dans le contexte des incertitudes causées par l'effondrement imminent des moyens de subsistance économiques en milieu rural, dû au changement climatique et aux capacités d'adaptation limitées des communautés pauvres. À mesure de la diminution de leurs revenus et du renchérissement des denrées alimentaires sur les marchés, les pauvres sont pris dans un double piège, ce qui a de vastes répercussions.

Je sais que ces questions – à savoir les défis conjugués d'un bouleversement démographique, de l'urbanisation et du changement climatique – seront traitées longuement ici, questions auxquelles nous cherchons tous à répondre.

Alors que nous discutons de la voie à suivre, à la lumière de l'évolution des marchés (notamment des rivalités qui s'exercent sur les ressources entre consommation humaine, alimentation animale et biocarburants), évolution qui se traduit déjà par des prix record et aussi, comme Lennart vient de le dire, des pénuries potentielles, il deviendra évident que nous sommes arrivés à un tournant.

Nous sommes tous confortés dans nos efforts par le regain d'attention accordé à l'agriculture par les institutions financières internationales, les institutions des Nations Unies mais aussi par la nouvelle priorité accordée à l'agriculture au titre d'initiatives telles que la fondation Bill et Melinda Gates. Ces initiatives apportent non seulement des ressources supplémentaires mais aussi des approches novatrices. L'Alliance pour une révolution verte en Afrique, qui s'efforce de mobiliser des talents et des ressources pour permettre à l'Afrique d'accomplir sa propre révolution verte, constitue un autre exemple.

En juin 2006 à Abuja (Nigéria), le Sommet spécial des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine ont chargé la Banque africaine de développement d'établir un mécanisme africain de financement du développement des engrais, ce que nous faisons actuellement.

Alors que nous sommes résolus à consacrer davantage de ressources à l'agriculture, nous devons aussi tirer les leçons du passé. Notre regain d'enthousiasme collectif pour le secteur doit s'accompagner d'interventions qui tiennent compte des succès et des déboires passés et de la nouvelle architecture de l'aide internationale. Grâce aux évaluations externes, nous connaissons tous des exemples montrant qu'en dépit du niveau croissant des engagements, dans le cas de presque toutes les institutions financières internationales, la moitié à peine des projets évalués donnent des résultats satisfaisants. Les raisons en sont complexes et tiennent à des facteurs aussi bien internes qu'externes. Mais nous devons en tirer des enseignements et, en fonction de cette nouvelle donne, pour ainsi dire, les institutions financières internationales doivent réinventer leurs modalités de collaboration et exploiter les points forts des unes et des autres.

C'est pourquoi je souhaite féliciter les Conseils du FIDA et de la Banque africaine de développement, qui ont approuvé la réalisation d'une évaluation conjointe de leur expérience actuelle en Afrique dans le domaine de l'agriculture et du développement rural. Il s'agit là d'un exercice exceptionnel, proposé par le Président du FIDA et moi-même, pour lequel deux institutions financières internationales mettent en commun pour la première fois leurs ressources et leurs compétences.

Nos deux organisations pourraient, bien sûr, réaliser chacune leur propre évaluation, mais là n'est pas la question. Tel que nos experts l'ont conçu, cet exercice vise à agir ensemble, à regrouper les ressources, à appliquer des méthodologies communes, à créer une seule équipe et à produire un seul rapport. J'attends avec beaucoup d'impatience – tout comme le Président Bâge – cette évaluation conjointe. Elle nous aidera à

comprendre les points forts et les faiblesses respectives de nos organisations, nous montrera comment exploiter les uns et atténuer les autres, exercice que je juge essentiel dans le nouveau contexte de l'aide.

La Banque africaine de développement et le FIDA ont remporté de nombreux succès sur le terrain: au Ghana et en République-Unie de Tanzanie, nous travaillons ensemble à l'appui des systèmes de commercialisation agricole. Le FIDA aide les agriculteurs à accroître la production et la productivité, tandis que la Banque africaine de développement se concentre sur des interventions relatives à l'infrastructure: routes de desserte, irrigation, installations de stockage et marchés. Nous souhaitons renforcer ce type de coopération aussi bien entre nous qu'avec des institutions apparentées. En outre, en tant que banque pour l'Afrique, nous sommes préoccupés par la dégradation constante de nos centres d'excellence pour la recherche agricole et par l'épuisement du vivier de scientifiques et d'agronomes de talent. Comme j'ai pu le constater récemment à l'occasion de la visite d'un centre de recherche agricole réputé au Cameroun, nous pouvons inverser cette tendance en renforçant l'excellence au niveau régional.

Permettez-moi pour terminer de vous faire part d'une histoire. Voilà 14 ans environ, en tant que Ministre des finances de mon pays, j'ai eu le plaisir d'accueillir le Président du FIDA en fonction alors, dont j'espère qu'il est présent dans cette salle. Il avait été invité par le Chef de l'État, afin d'aider le pays à faire face aux problèmes posés par près d'un demi-million de réfugiés qui rentraient dans le pays et se réinstallaient dans le nord-est du Rwanda, région où l'on pratique l'élevage, où les sécheresses sont fréquentes et qui se trouve à proximité d'un parc national. La capacité de charge de cet écosystème fragile était mise à rude épreuve tant par l'homme que par les animaux. À chaque saison sèche, du bétail mourait à cause du manque d'eau et de fourrage. Le parc national était envahi et la malnutrition était très répandue. Le FIDA et le gouvernement ont entrepris d'élaborer un programme visant à approvisionner en eau les populations et les bêtes, à améliorer la santé animale, à diversifier la production et à ajouter de la valeur. Aujourd'hui, tous les problèmes ne sont pas réglés et la pauvreté persiste. Mais, grâce à la participation du FIDA, la région est en passe de retrouver une prospérité relative, le parc national est protégé, la malnutrition est en baisse et des routes ont amélioré l'accessibilité, ce qui a permis aux exploitants et aux éleveurs de tirer de plus grands profits de leurs produits. C'est ce type de contribution que nous devons appuyer.

Je souhaite exhorter le Président Bâge de prier instamment les donateurs du FIDA de faire preuve de générosité. Aujourd'hui, de nouvelles menaces se profilent – la concurrence exercée par les biocarburants et, comme l'ont déclaré de nombreux orateurs, l'incidence du changement climatique. Les populations pauvres confrontées à des problèmes anciens et nouveaux ne veulent pas rester dans la dépendance. Au contraire, elles veulent s'en libérer, pour pourvoir elles-mêmes à leur subsistance. Cela ne sera pas possible si les marchés sont faussés par le versement de subventions d'un milliard de dollars par jour parce que le cycle de Doha ne progresse pas assez rapidement. Cela ne sera pas possible si ceux qui le peuvent ne décident pas de protéger la planète contre les émissions de dioxyde de carbone – et cela ne sera pas possible si les pays pauvres qui subissent les effets du réchauffement climatique ne disposent pas des ressources nécessaires pour adapter leur agriculture, leur habitat et leurs moyens de subsistance aux effets des émissions de carbone.

Pour accomplir cette tâche, je souhaite réaffirmer ici les liens solides qui existent entre la Banque africaine de développement et le FIDA, ainsi que d'autres, en particulier la Banque Mondiale. Nous gérons actuellement un portefeuille actif d'un montant de 2,1 milliards d'USD, qui représente 35% des interventions. Nous avons l'intention de redoubler d'efforts dans le cadre d'un partenariat stratégique avec des institutions qui

nous sont apparentées, compte tenu de notre propre avantage comparatif. Nous avons fait preuve d'excellence dans des domaines aussi variés que l'infrastructure agricole, l'irrigation et la gestion de l'eau, l'appui aux centres de recherche agronomique et l'assistance aux pays dans leurs efforts pour gagner du terrain dans la chaîne de valeur agricole.

Je me félicite du partenariat qui nous a liés ces 30 dernières années et me réjouis à la perspective d'en élargir le champ d'action dans les années à venir en vue de défendre notre cause commune – lutter contre la faim et la pauvreté sur le continent africain.

**Discours prononcé par Mme Ngozi Okonjo-Iweala,
Directrice générale de la Banque mondiale**

Je suis très heureuse d'être parmi vous en ce jour pour fêter les trente ans de lutte du FIDA contre la pauvreté et la faim en milieu rural. Je ne peux m'empêcher d'exprimer ma satisfaction face à l'élection du Ministre de l'agriculture de mon pays en qualité de président du Conseil des gouverneurs. C'est là un grand honneur pour le Nigéria.

Ma présence ici aujourd'hui suscite en moi tant un plaisir personnel qu'un sentiment d'engagement car, au cours de ma carrière à la Banque mondiale, j'ai travaillé pendant dix ans dans le secteur agricole, entre autres à la tête d'une division de l'agriculture couvrant le Moyen-Orient. À cette époque, j'ai directement assuré la supervision de nombreux portefeuilles de projets dans le cadre desquels nous avons collaboré, de manière très fructueuse, avec le FIDA.

Aujourd'hui, ce sont les déconvenues des prêts à risque et les crises financières qui retiennent l'attention des décideurs du monde entier. Mais la véritable crise est celle de la faim et de la malnutrition de la majeure partie des deux milliards de personnes qui vivent avec moins de 2 USD par jour et de celles, proches d'un milliard, qui vivent avec un USD par jour, voire moins. La faim et la malnutrition sont aggravées par la hausse des cours mondiaux des denrées alimentaires et du pétrole. Au cours des trois dernières années, le prix des produits vivriers a considérablement augmenté (26% d'une année sur l'autre), en raison notamment du recours accru aux cultures vivrières comme biocarburants ainsi que du prix élevé des engrais, de l'insuffisance des stocks, des sécheresses et de la croissance rapide des revenus dans certains pays en développement. Les temps sont durs pour les pays importateurs de produits alimentaires, surtout en Afrique subsaharienne. C'est là le vrai problème sur lequel doit converger l'attention du monde entier.

Nous savons que 75% des pauvres du monde sont des ruraux et que la plupart d'entre eux vivent de l'agriculture. Aujourd'hui plus que jamais, l'agriculture constitue un instrument essentiel pour lutter contre la faim et la malnutrition et favoriser le développement durable, la réduction de la pauvreté et la création de richesses. Cela signifie que chaque stratégie – qu'elle soit destinée à améliorer la productivité agricole, à garantir l'accès aux marchés, à soutenir des mécanismes fondés sur les marchés et d'autres mécanismes permettant de prendre la nourriture là où elle abonde pour la transférer là où cela est nécessaire – est essentielle pour faire face à la hausse du prix des produits alimentaires et aider les populations pauvres à atteindre la sécurité alimentaire afin qu'elles puissent espérer un avenir meilleur pour elles-mêmes et leurs enfants.

Nous saluons l'excellent travail réalisé en ce sens par le FIDA et ses organisations apparentées sises à Rome – le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Le Président de la Banque mondiale, Bob Zoellick, estimant que la faim et la malnutrition figurent, à côté de la mortalité maternelle, parmi les laissés-pour-compte des Objectifs du Millénaire pour le développement, entend les placer au centre des travaux de la Banque mondiale en faveur des pays pauvres. Il est convaincu que, concernant cet aspect des Objectifs du Millénaire pour le développement, le groupe de la Banque mondiale doit collaborer étroitement avec les organismes basés à Rome – FIDA, PAM et FAO – ainsi qu'avec les autres organisations internationales intéressées – telles la Banque africaine de développement – et avec le secteur privé, les fondations et la société civile. Tous ceux-ci doivent, de leur côté, forger d'étroits partenariats avec les gouvernements des pays concernés afin de garantir l'impact de ces initiatives sur le terrain.

M. Zoellick a fait observer, dans l'ouvrage marquant que constitue le Rapport 2008 sur le développement dans le monde, que l'agriculture sera l'une des pièces maîtresses de la stratégie de la Banque mondiale pour lutter contre la faim et la malnutrition et est essentielle pour lutter contre la pauvreté et favoriser la croissance économique et la qualité de vie d'un pays. C'est l'agriculture qui est la mieux à même de réduire la pauvreté et de stimuler la croissance économique, en particulier dans les pays les plus démunis. Le monde d'aujourd'hui est caractérisé par la rapide expansion des marchés, l'innovation institutionnelle et la révolution de la biotechnologie et de la technologie de l'information. Des millions de personnes sont encore véritablement pauvres et n'ont peu ou pas accès aux marchés, aux connaissances et au crédit. C'est là le défi que doit relever notre époque. C'est là le défi qui doit déterminer tous nos partenariats.

Le partenariat qui unit le FIDA et la Banque mondiale est un bon exemple de ce que nous pouvons faire, ensemble, pour relever avec succès les défis actuels. C'est ce même partenariat que je voudrais maintenant approfondir.

Depuis 30 ans, le FIDA et la Banque mondiale mènent une collaboration fructueuse. Au niveau mondial par exemple, nous avons, de concert avec la FAO, coparrainé le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale. Ce système remarquable, qui regroupe quinze centres de recherche, est l'une des organisations d'avant-garde dans le monde, et son succès est principalement dû à la remarquable autorité avec laquelle le FIDA en assure la gouvernance.

Notre coopération s'étend également à un certain nombre de domaines thématiques:

- nous collaborons aux travaux d'analyse de la pauvreté et de l'impact social, dans le cadre desquels des membres du personnel de la Banque mondiale passent en revue un certain nombre d'études de cas de pays réalisées par le FIDA au sujet de la pauvreté rurale en Afrique;
- en matière de finance rurale, le FIDA et la Banque mondiale sont tous deux membres du groupe de travail des bailleurs de fonds de l'Initiative de renforcement des capacités en finance rurale (CABFIN) et nous avons travaillé ensemble à l'actualisation de la stratégie du Fonds en matière de finance rurale et des outils de décision dans ce domaine. Plus nous élargirons l'accès aux programmes de finance rurale, plus vite nous réduirons la pauvreté;
- avec la FAO, nous travaillons également sur *Gender in Agricultural Livelihoods Sourcebook*, un ouvrage qui couvre 15 sous-secteurs et constitue un «guide des bonnes pratiques» pour l'intégration de la problématique hommes-femmes. Le FIDA joue un rôle de pilote pour la mise en œuvre du module foncier de ce guide.

Au niveau national, notre collaboration est particulièrement solide. Depuis 1978, la Banque mondiale et le FIDA ont cofinancé 148 projets, dont 17 au cours des cinq dernières années, neuf d'entre eux en Afrique. On trouve, à mon avis, un très intéressant exemple de coopération récente dans le Projet d'amélioration des moyens de subsistance dans le nord-est de l'Inde où, grâce à l'action fructueuse du FIDA au niveau de la communauté autochtone d'Assam, la Banque mondiale est en train de développer et d'appliquer à plus grande échelle une intervention réussie qui vise à accroître la productivité des populations autochtones grâce à la microfinance. La Banque mondiale prévoit d'élargir la portée de cette intervention avec un projet de 250 millions d'USD à réaliser en Inde, à savoir le Projet d'amélioration des moyens de subsistance dans le nord-est.

Notre coopération a été également couronnée de succès au Cameroun. Le Projet national de recherche agricole et d'appui aux programmes de vulgarisation a permis de renforcer les organisations de producteurs et d'améliorer le crédit, les intrants, les services de commercialisation ainsi que l'accès au système de recherche agricole, ce par le biais d'un

réseau de près de 59 000 groupes de contact représentant plus de 50% de l'ensemble des familles d'exploitants (par rapport au chiffre initial de 15%). La productivité agricole a ainsi augmenté pour les principales cultures – doublant pour le maïs et quadruplant pour le manioc. Un avantage additionnel important est qu'environ 93% des femmes du groupe cible ont bénéficié d'une assistance dans le cadre du projet.

Parmi les projets en cours, le Projet de développement des communautés pastorales en Éthiopie, important lui aussi, a pour but d'améliorer les moyens de subsistance des groupes d'éleveurs dans les basses terres arides et semi-arides du pays; le récent projet national d'appui aux techniques agricoles au Bangladesh est destiné à améliorer la productivité agricole et la performance du système national de techniques agricoles. Ces exemples précis méritent d'être cités afin que nous gardions à tout moment à l'esprit ceux dont la vie est directement influencée par notre action de terrain et que nous nous demandions si cette action est réussie.

Comme le souligne le Rapport 2008 sur le développement dans le monde: l'agriculture au service du développement, nous devons non seulement approfondir et élargir nos travaux mais également identifier de nouveaux instruments d'aide tels que les assurances contre les catastrophes. Dans cette optique, le rôle du FIDA en sa qualité d'innovateur et de pépinière de nouvelles idées sera essentiel. Nous devons maintenant affronter avec la même détermination d'autres questions d'envergure mondiale, notamment le défi peut-être le plus grave auquel nous devons faire face aujourd'hui – le changement climatique.

Il ressort d'études récentes sur le changement climatique que ce sont les pays les plus pauvres qui sont le plus durement touchés par la sécheresse et, par conséquent, souffrent davantage de la baisse de la productivité agricole. De nombreux pays doivent également faire face au problème des inondations, toujours plus fréquentes. Si nous voulons parvenir à surmonter ce problème, il est absolument essentiel d'intensifier la recherche agricole et de privilégier des actions d'atténuation et d'adaptation à fort impact – stockage de l'eau pour l'irrigation et mise au point de cultures résistantes à la sécheresse, notamment.

Parmi les autres problèmes d'ampleur mondiale que nous devons affronter, je citerai la grippe aviaire, la pêche en mer, le partenariat mondial sur les forêts, et le commerce. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions identifier de nouvelles solutions.

Au niveau institutionnel, nous devons aider les pays à renforcer l'efficacité et l'efficience dans le domaine de la fourniture de services et de l'accès des pauvres aux marchés ruraux, au crédit et aux connaissances techniques, entre autres.

Le Rapport sur le développement dans le monde met l'accent sur l'importance qu'il convient d'accorder à la coopération à ces trois niveaux – mondial, national et institutionnel – afin que les recommandations de ce même rapport, entérinées par la quasi-totalité de la communauté de développement, se traduisent en actions sur le terrain.

La Banque mondiale est fière de la coopération avec le FIDA dont ce rapport n'a cessé de faire l'objet, même après sa diffusion, afin qu'un contenu concret soit donné à ses principaux messages: a) réduire la pauvreté et stimuler la croissance économique, en particulier en Afrique; b) réduire les inégalités croissantes de revenus entre milieu rural et milieu urbain dans les pays plus urbanisés et à revenu intermédiaire; et c) concourir à la durabilité environnementale.

Nous sommes fiers de constater que nos stratégies respectives, sur la base de ce rapport, sont globalement en harmonie. Depuis 2002, après plusieurs années de baisse du financement, les deux institutions ont augmenté les fonds destinés au secteur agricole. Le portefeuille de la Banque mondiale dans ce secteur dépasse maintenant

3 milliards d'USD et celui du FIDA 500 millions d'USD. Cela est encourageant si l'on considère les ressources additionnelles nécessaires pour mettre en œuvre les recommandations du Rapport sur le développement dans le monde.

Dans ce contexte, je tiens à remercier tout spécialement le personnel du FIDA et son Président, M. Lennart Båge, qui a été un fervent défenseur du Rapport sur le développement dans le monde et qui a personnellement participé à plusieurs manifestations organisées à l'occasion de la sortie de ce rapport. De plus, nous lui sommes reconnaissants pour son engagement personnel en faveur d'une relation de collaboration solide entre le Groupe de la Banque mondiale et le FIDA. Nous présentons au FIDA nos meilleurs vœux de réussite pour l'exercice de reconstitution qu'il va entamer. Nous pressons les donateurs d'apporter au FIDA le même appui chaleureux que celui dont ont bénéficié le Groupe de la Banque mondiale et le Groupe de la Banque africaine de développement lors de la récente reconstitution de leurs ressources.

Je voudrais conclure mon discours comme je l'ai commencé, avec le défi auquel nous sommes confrontés: aider les pauvres du monde entier à lutter contre la faim et la malnutrition. Nous nous trouvons également devant un autre défi, celui du développement agricole, qui renferme la solution, tout du moins partielle, du problème. Les partenariats nécessaires pour faire face à ces défis sont reconnus. Allons de l'avant ensemble pour relever ces défis au nom des populations pauvres du monde.

**Discours de Mme Josette Sheeran,
Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial**

C'est pour moi un immense plaisir que d'être ici en ce jour et de m'adresser aux membres du Conseil des gouverneurs du FIDA. Merci, Président Båge, pour votre sens du partenariat, votre direction efficace, et votre attachement à la coopération. Je vous suis reconnaissante de m'avoir conviée à cet anniversaire spécial et suis également heureuse de pouvoir m'associer, en cette occasion, à James Butler, Directeur général adjoint de la FAO.

Ma première rencontre avec Lennart Båge remonte à l'époque où nous fûmes tous deux invités par Kofi Annan à siéger au Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies. C'est là que j'ai appris que le FIDA était une institution hautement considérée, connaissant bien sa mission et sachant produire des résultats. J'ai également découvert que Lennart Båge était un leader et un pilier des Nations Unies en matière d'efficacité et d'innovation. Je tiens à vous remercier encore une fois, Lennart, pour m'avoir invitée aujourd'hui.

Au cours des trente dernières années, depuis ce premier projet réalisé conjointement au Burundi en 1979, le PAM et le FIDA ont pratiqué une large collaboration. Au Burundi, grâce au système «vivres contre travail», nous avons soutenu des projets du FIDA qui ont permis de construire des routes et autres infrastructures afin que l'agriculture locale se développe et que les populations aient accès à la nourriture. De concert, nos organisations ont poursuivi avec succès leur tâche en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Au Mali et au Rwanda, nous avons aidé les communautés à reconstruire leur vie au lendemain des troubles civils et des catastrophes naturelles. En Chine, nous avons pu, grâce à notre longue collaboration, aider des centaines de milliers de personnes à sortir de la pauvreté rurale et, partant, aboutir à l'heureuse conclusion des programmes d'assistance du PAM dans ce pays.

Aujourd'hui encore, nous travaillons ensemble pour mener à bien pratiquement tous les projets réalisés en Inde ainsi que plusieurs dizaines de projets mis en œuvre de par le monde. Au fil des ans, notre stratégie a consisté à associer l'aide alimentaire du PAM à l'assistance financière accordée par le FIDA afin de lutter contre la faim et la pauvreté en milieu rural. Ces programmes «vivres contre travail» et «vivres contre formation» ont permis à nos bénéficiaires de participer aux programmes de microcrédit, d'activités génératrices de revenus et d'épargne appuyés par le FIDA. Nous avons également collaboré à la relance après catastrophe, en offrant aux communautés des possibilités de développement durable et en les aidant à résister aux chocs futurs.

Les populations qui souffrent de la faim et de la pauvreté se trouvent confrontées à des défis dont le nombre va en croissant rapidement. C'est pourquoi notre collaboration constante est plus importante que jamais. L'aspect positif est que, grâce à nos efforts conjugués, le monde d'aujourd'hui est en mesure de produire de la nourriture pour un nombre de personnes jamais atteint dans l'histoire de l'humanité.

Depuis 1969, la proportion de personnes qui souffrent de la faim dans le monde en développement a diminué de moitié. Cependant, les dernières informations en date n'indiquent que de faibles avancées sur la voie de la réalisation du premier Objectif du Millénaire pour le développement, à savoir réduire encore de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim. Au niveau mondial, le nombre de personnes sous-alimentées continue de régresser, pas assez vite cependant pour suivre la croissance démographique qui, chaque année, vient ajouter au moins quatre millions de personnes à celles déjà frappées par la faim. Encore de nos jours, un enfant meurt de faim toutes les six secondes. D'après l'Organisation mondiale de la santé, la faim et la sous-alimentation constituent la principale menace à la santé publique.

Depuis le mois de juin, nous avons lancé l'alarme: une «véritable tempête» de défis est en train de se former et, dans le monde en développement, la population souffrant de la faim est la première victime de la hausse du prix des produits alimentaires, de l'aggravation des chocs météorologiques en partie dus au changement climatique et de l'amenuisement des stocks vivriers mondiaux. Nous constatons que cette tempête frappe déjà les pays les moins préparés à affronter de tels chocs. Effectivement, en décembre dernier, l'article de couverture de *The Economist* intitulé « La fin de la nourriture à bas prix » expliquait que l'indice des prix des aliments n'a jamais été aussi élevé depuis sa création, en 1845, et que le prix du blé à lui seul a doublé entre mai et septembre. Nous savons que des tensions provoquées par les prix des produits alimentaires et les disponibilités vivrières sont apparues sur tous les continents – du Mexique au Sénégal en passant par le Yémen, le Pakistan, l'Indonésie, l'Afghanistan et même l'Europe.

Parmi les principaux facteurs de la hausse des prix des produits alimentaires figurent l'augmentation du prix du pétrole et de l'énergie qui affecte la chaîne de valeur de la production alimentaire tout entière, le boom économique survenu dans de nombreux pays qui stimule la demande de produits carnés et autres denrées vivrières, et les conditions météorologiques toujours plus imprévisibles et rigoureuses – ouragans, inondations et sécheresses notamment. Sous l'effet conjugué de ces différents phénomènes, les disponibilités alimentaires ont fléchi et les prix ont atteint des niveaux record. Tout cela, ajouté à la concurrence entre produits alimentaires et biocarburants, a provoqué une réorientation des marchés agricoles mondiaux dont certains disent que c'est la plus importante depuis la deuxième guerre mondiale. De ce fait, nous assistons à une modification du profil de la faim dans la mesure où les ménages qui sont essentiellement tributaires des marchés se heurtent à une détérioration de la situation. Ces ménages consacreront plus de ressources pour l'achat de nourriture au détriment d'autres dépenses, telles que l'éducation ou la santé.

Il ne fait aucun doute que la hausse du prix des produits alimentaires et l'augmentation de la demande constitueront une aubaine pour de nombreux exploitants. Mais les petits exploitants n'en ressentent pas encore les bienfaits et, bien souvent, ne parviennent même pas à produire suffisamment de nourriture pour couvrir les besoins de leur famille. Pour eux, le prix des intrants – semences, engrais et eau – monte en flèche, grevant encore davantage des ressources déjà limitées. Nous savons aussi que 80% des personnes en situation d'insécurité alimentaire vivent en milieu rural et que la moitié d'entre elles sont des petits exploitants. Ensemble, nous devons tenter de trouver un équilibre entre deux exigences: aider les populations les plus vulnérables à satisfaire leurs besoins aujourd'hui, et identifier des solutions agricoles durables pour le futur. Et nous devons tous élever la voix afin que soient adoptées des stratégies et des politiques propres à garantir que les petits exploitants d'Afrique, d'Amérique latine et d'autres continents puissent eux aussi bénéficier de cette aubaine.

C'est pourquoi le PAM collabore avec le FIDA et la FAO afin de réorienter ses politiques d'achat vers les exploitants locaux, quand et là où cela est possible. Aujourd'hui, je suis fière de pouvoir dire que 80% des liquidités du PAM sont consacrées à l'achat de nourriture dans 79 pays en développement. Pour l'année passée, cela représente exactement un flux de 612 millions d'USD en faveur de l'agriculture dans le monde en développement. Il s'agit d'une réponse forte à la faim, où tout le monde est gagnant, où les exploitants locaux couvrent en partie les besoins de ceux qui souffrent de la faim. Ainsi, l'année dernière, au Ghana, l'alimentation scolaire a été exclusivement assurée par des petits exploitants villageois. Au Mozambique, plus de 70% de la nourriture distribuée aux victimes des inondations ont été fournis par les petits exploitants locaux. À l'heure actuelle, au Sénégal, tout le sel nécessaire pour nos programmes d'urgence est acheté à 7 000 petits producteurs villageois.

C'est également le cas de nos achats locaux concernant les systèmes de transport des vivres: 80% de notre transport terrestre est acheté dans le monde en développement et 80% de notre personnel, originaire du monde en développement, est recruté au niveau local. En réalité, cette tendance constitue une révolution dans le domaine de l'aide alimentaire, où nos modes d'intervention deviennent partie intégrante de la solution. À l'heure actuelle, au Mozambique, le PAM, le FIDA et la FAO s'associent pour utiliser ce pouvoir d'achat afin de promouvoir de meilleures solutions pour relier les exploitants aux marchés et leur permettre d'obtenir de meilleurs intrants et semences pouvant les aider à résoudre leurs problèmes. Avec notre Conseil d'administration, nous avons élaboré un programme stratégique qui développera des démarches susceptibles de garantir que, dans le cadre de notre mission d'aide alimentaire, nous mettons en place des solutions durables tout en faisant face à l'urgence, comme ces 3,1 millions de personnes au Darfour qui, durant la période de soudure, ont compté sur l'aide que nous leur avons fournie tous ensemble.

Cette transformation – et le partenariat entre le PAM, le FIDA et la FAO – est encore plus indispensable en cette époque de changement climatique. Lors de ma récente intervention devant l'Assemblée générale des Nations Unies, j'ai parlé des prévisions sinistres concernant le changement climatique et son impact potentiel sur la production vivrière. Nous devons désormais agir en mettant en œuvre des solutions novatrices et des mesures pratiques d'adaptation et d'atténuation au niveau des villages. La collaboration entre le PAM et le FIDA offre un équilibre essentiel entre la satisfaction de besoins urgents et la mise en place de solutions à long terme. En 2007, le PAM et le FIDA ont coopéré dans plus de 13 pays, principalement dans le domaine du développement agricole et de la protection de l'environnement, tandis que les évaluations, la conception de projets, le renforcement des capacités et l'éducation ont aussi constitué des traits saillants de notre coopération à l'échelle mondiale.

Depuis notre participation conjointe à la Conférence internationale de Monterrey de 2002 sur le financement du développement, le PAM, le FIDA et la FAO adressent désormais des déclarations communes à l'occasion des réunions intergouvernementales des Nations Unies. Ces messages reposent sur la stratégie «à deux volets» destinée à réduire la faim et la pauvreté rurale: pour lutter contre la faim, il est nécessaire d'une part d'agir directement afin de soulager immédiatement les plus vulnérables parmi ceux qui en sont victimes et, d'autre part, de mettre en place à plus long terme des programmes de développement visant l'agriculture, la sécurité alimentaire, la nutrition et le monde rural afin d'éliminer les causes profondes de la faim.

Les organisations ayant leur siège à Rome collaborent également dans le cadre des groupes thématiques conjoints sur la sécurité alimentaire au niveau national, aujourd'hui mis en place dans 55 pays. L'un des plus actifs se trouve au Mozambique, pays qui participe également à l'initiative pilote des Nations Unies «Unis dans l'action». Dans le cadre de la réforme des Nations Unies, le PAM est engagé dans six programmes conjoints et dirige, de concert avec le FIDA et la FAO, les programmes conjoints de renforcement des chaînes de valeur et des filières commerciales des produits de base pour les associations paysannes.

De plus, les organisations ayant leur siège à Rome coopèrent aussi, lorsque cela est possible, afin de limiter les coûts des services administratifs. Ainsi, en Inde, le PAM héberge actuellement les membres du FIDA assurant sa présence dans le pays et, en Chine, le PAM et le FIDA partagent les mêmes locaux. Nous envisageons d'élargir le partage des services d'administration et de gestion avec la FAO et le FIDA lorsque cela se justifie au plan pratique et financier.

L'année dernière a constitué une étape marquante pour la coopération des organisations basées à Rome, nos travaux nous ayant aidé à définir la voie à suivre. En 2007, et en réponse à la demande de nos États membres, le PAM, le FIDA et la FAO ont lancé un état

des lieux conjoint afin de recenser et de décrire toutes les facettes de la collaboration à trois niveaux distincts – siège, région et pays – dans quatre domaines clés: investissement agricole; formulation de politiques; renforcement des capacités, gestion des savoirs et sensibilisation; secours d'urgence et remise en état; et administration. En octobre dernier, le PAM a présenté un document illustrant cette collaboration à son Conseil d'administration et celui-ci lui a instamment demandé de rédiger un document conjoint sur les orientations futures.

Notre collaboration intense et constante me laisse espérer que nous pourrons ensemble relever ces défis mondiaux, de concert avec nos États membres.

Tout récemment, le FIDA et le PAM se sont retrouvés à Milan pour le lancement d'une initiative mondiale dans le cadre de laquelle le FIDA opérera, grâce aux envois de fonds des migrants dans leurs pays d'origine, des investissements productifs dans le domaine agricole. Je suis convaincue que le pilotage par le FIDA de cette initiative mondiale novatrice visant à faire appel à plus d'un milliard d'USD d'envois de fonds pour ouvrir la voie à des investissements permettant à des petits exploitants d'acquérir un meilleur équipement et de meilleures semences, pourrait se révéler révolutionnaire dans de nombreux pays où les envois de fonds ne font pas partie du système officiel et ne peuvent donc pas, pour l'instant, être utilisés à de telles fins.

Dans le même temps, nous avons ouvert ensemble la campagne «Fill the cup» («Remplissez le bol»), l'objectif étant que chaque écolier du monde puisse se voir offrir par l'école au moins un bol de nourriture afin de pouvoir étudier et faire ainsi partie du futur. Lancée à Milan en tant qu'initiative mondiale, je pense qu'elle illustre bien le type d'énergie et l'orientation dont nous avons besoin pour atteindre notre objectif et relever ces défis.

**Message de M. Jacques Diouf, Directeur général
de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture,
prononcé en son nom par M. James Butler, Directeur général adjoint**

C'est pour moi un honneur que d'être parmi vous en cet après-midi. Permettez-moi de vous transmettre les vœux les plus chaleureux de notre Directeur général, M. Jacques Diouf.

Cette année marque les trente ans de lutte du FIDA contre la pauvreté et la faim en milieu rural et c'est pour la FAO un plaisir que d'être ici pour fêter cet anniversaire. Je tiens à féliciter le FIDA pour les réalisations impressionnantes qu'il a menées à terme tout au long de ces années ainsi que pour son action en faveur des populations pauvres. Grâce à ses opérations, plus de 300 millions de petits exploitants, d'artisans et de membres de peuples autochtones ont pu aller de l'avant vers une vie meilleure, pour eux-mêmes et leurs familles.

Le FIDA, le PAM et la FAO se sont tous trois fermement engagés à atteindre le premier objectif du Millénaire pour le développement, à savoir réduire de moitié la proportion de la population souffrant de la faim et de la pauvreté à l'horizon 2015. Malgré tous les efforts déployés et les ressources investies, y compris par le FIDA, la faim et la pauvreté sont encore largement répandues dans de nombreux pays. Le rapport de la FAO sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2007 souligne que plus de 850 millions de personnes sont encore sous-alimentées, dont 820 millions dans les pays en développement.

De nouveaux facteurs viennent aggraver l'état d'insécurité alimentaire au plan mondial: la flambée sans précédent des prix des produits de base, les répercussions du changement climatique telles que sécheresses et inondations répétées, et enfin la demande croissante de bioénergie. Il s'agit là de nouveaux défis que doivent relever nos organisations. Nous devons être prêts à adopter des stratégies appropriées afin d'intervenir et de prévenir les chocs ainsi que de restaurer les moyens de subsistance en milieu rural là où ils sont le plus vulnérable et particulièrement exposés aux conséquences d'événements imprévisibles.

Vu que les gouvernements et les donateurs reconnaissent toujours davantage le rôle majeur que l'agriculture devrait jouer dans le cadre d'une action de développement, le FIDA et la FAO peuvent de concert fournir un appui et un engagement à long terme en renforçant leur efficacité et la coordination inter-organisations.

Permettez-moi maintenant d'approfondir trois enjeux principaux: la hausse du prix des produits alimentaires, le changement climatique et la bioénergie. En 2006, le prix des produits agricoles de base a augmenté de 10%, voire parfois davantage en 2007. En décembre 2007, l'indice des prix des aliments de la FAO dépassait de quelque 40% celui d'un an auparavant. La flambée des prix a principalement touché les produits laitiers, les céréales et les oléagineux mais le prix d'autres denrées de base, à l'exception du sucre, a lui aussi considérablement augmenté. À titre d'exemple, le prix à l'exportation du maïs, du riz et du blé n'a fait qu'augmenter depuis juin 2007 pour se stabiliser maintenant à des niveaux encore supérieurs. Cette montée en flèche sans précédent du prix des produits alimentaires de base est provoquée par un amenuisement des stocks alimentaires sans précédent, par les sécheresses et les inondations liées au changement climatique, et par la hausse du prix du pétrole et la demande croissante de bioénergie. Elle est également due au sous-investissement en agriculture pendant de trop nombreuses années.

Le changement climatique constitue un autre enjeu majeur qui, dans un grand nombre de pays, viendra aggraver l'insécurité alimentaire. Les inondations qui sévissent actuellement en Afrique et en Bolivie, celles qui ont touché l'Asie du Sud ainsi que les ouragans qui ont récemment ravagé l'Amérique centrale et les Caraïbes en sont une preuve frappante. Les variations de température ont des répercussions à long terme sur la viabilité et la productivité des systèmes agricoles. Les ressources naturelles, la pêche et les forêts subiront elles aussi l'impact du changement climatique. Le secteur le plus touché sera l'agriculture pluviale, principal soutien de la production vivrière dans de nombreux pays en développement.

La bioénergie constitue une autre question cruciale qui aura une incidence sur les efforts de lutte contre la faim. Dans un grand nombre de pays, le secteur de la bioénergie est en forte expansion. Multiplier la culture de plantes génératrices de biocarburants permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre mais risque également de faire augmenter les prix agricoles et d'affecter de façon négative les populations les plus vulnérables. Cette question, extrêmement complexe, mérite d'être approfondie et analysée et c'est pour cette raison que la FAO a créé un groupe de recherche pluridisciplinaire. Dans le même temps, il est essentiel de mettre l'accent sur le fait que, pour pouvoir aider à vaincre la faim, les politiques sur les biocarburants doivent être coordonnées au plan international. Cette question sera examinée lors de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire et les défis des bioénergies et du changement climatique, qui se tiendra au siège de la FAO à Rome, du 3 au 5 juin 2008 et dont l'objectif général est d'inscrire la question de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté dans le cadre du changement climatique et de la sécurité énergétique.

Je voudrais maintenant illustrer brièvement la coopération, importante et en pleine évolution, des institutions basées à Rome.

Je suis heureux de pouvoir dire que la collaboration entre le FIDA, la FAO et le PAM s'est renforcée, constamment et de manière significative, au cours des dernières années et que cette tendance devrait se poursuivre tant à Rome que sur le terrain. Le FIDA et la FAO coopèrent dans le cadre de l'initiative pilote des Nations Unies «Unis dans l'action». Celle-ci fait fond sur l'actuel programme de réforme établi par les États membres des Nations Unies, qui invite le Système des Nations Unies pour le développement à multiplier ses efforts afin de renforcer la cohésion et l'efficacité de ses opérations sur le terrain à travers l'ouverture de bureaux communs. Dans cette optique, le FIDA et la FAO travaillent de concert afin de garantir que les questions de l'agriculture et du développement rural soient correctement traitées dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. À l'heure actuelle, la FAO héberge des membres du FIDA dans le cadre de son programme relatif à la présence sur le terrain en République-Unie de Tanzanie et soutient les activités d'appui à l'exécution menées par le FIDA à Madagascar, au Mozambique, au Rwanda et en Zambie – autre exemple de coopération. Je suis ravi de constater les grandes avancées réalisées par nos deux organisations afin de mettre en place des accords-cadres à long terme pour une présence commune sur le terrain.

Un état des lieux portant sur la période 2006-2007 et concernant les différentes facettes de la collaboration entre le FIDA, le PAM et la FAO vient juste d'être achevé. Il offrira une base satisfaisante pour l'examen stratégique de nouvelles politiques et activités conjointes entre les institutions basées à Rome.

En outre, je tiens à rappeler que, depuis 1977, un programme intensif de collaboration avec le FIDA pour la formulation et la mise en œuvre d'opérations financées par celui-ci a été réalisé par l'intermédiaire du Centre d'investissement de la FAO. Au cours des deux dernières années, les activités de coopération ont doublé; ainsi, en 2007 uniquement, la FAO a réalisé plus de 50 missions de terrain pour le compte du FIDA ou avec celui-ci. À

l'avenir, la coopération devrait aller en se renforçant dans la mesure où la FAO a commencé à fournir un appui à la supervision directe des opérations du FIDA.

Une évaluation externe indépendante détaillée, similaire à celle menée par le FIDA il y a deux ans, a été réalisée pour la FAO. L'une de ses principales recommandations est d'assurer "des synergies avec le FIDA dans un large éventail allant du financement d'activités rurales aux entreprises agricoles et à des questions sexospécifiques et englobant la mise au point de projets, la supervision et le dialogue national sur les politiques". La Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire et les défis des bioénergies et du changement climatique, qui sera organisée en juin prochain, devrait être l'occasion de mettre en pratique cette recommandation.

Une autre initiative importante émanant de l'évaluation externe indépendante est la formulation d'une stratégie d'investissement pour la FAO. Cette stratégie permettra d'accroître l'appui fourni par la FAO en faveur des investissements au niveau national, en renforçant les capacités des pays en développement afin que ceux-ci puissent définir leurs propres priorités, approches et programmes en matière d'investissement, notamment dans le cadre des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Cette activité, qui mettra à profit les échanges avec le FIDA, devrait ouvrir des perspectives de collaboration renforcée.

Permettez-moi de conclure en mettant l'accent sur le fait que, dans ce monde en pleine mutation, notre rôle est encore et toujours d'aider les pays et les populations les plus pauvres à relever les défis, anciens ou nouveaux, et que nos organisations doivent continuer à s'adapter à ces changements en mettant au point des mécanismes novateurs et plus efficaces pour affronter les problèmes et trouver des solutions appropriées. C'est là le défi que nous devons relever, individuellement et ensemble.

Je souhaite à cette réunion du Conseil tout le succès possible et je vous présente tous mes vœux pour cet anniversaire.

**Synthèse des délibérations de la deuxième réunion
du Forum paysan, tenue les 11 et 12 février 2008 à l'occasion de la session du
Conseil des gouverneurs marquant le trentième anniversaire du FIDA**

La faim augmente et la pauvreté persiste en milieu rural. L'inégalité va croissant, de pair avec la précarité et la vulnérabilité. Des défis extrêmement complexes apparaissent – du réchauffement de la planète à l'érosion de la biodiversité en passant par la raréfaction des ressources naturelles et la pression croissante qu'exerce sur l'agriculture la demande de produits alimentaires et d'énergie. L'adoption d'une stratégie de développement agricole radicalement différente s'impose - une stratégie qui soit en mesure de rétablir la capacité régénérative de la nature et de l'agriculture.

Les cours mondiaux des produits alimentaires et fourragers s'envolent du fait, tout au moins en partie, de l'expansion de la production de biocarburants à l'échelle industrielle, de l'impact du changement climatique et de l'exclusion des communautés agricoles de l'accès à la terre, à l'eau, aux mers et aux semences. Dans le même temps, des centaines de millions de petits exploitants, de paysans sans terre, d'éleveurs, de pêcheurs et d'autochtones – femmes pour la plupart – mènent une lutte acharnée pour nourrir leur famille et améliorer leurs conditions de vie. Les jeunes n'ont pas d'autre alternative que d'abandonner la terre et l'agriculture.

Dans ce contexte, le mandat et l'objectif du FIDA – œuvrer pour que les ruraux pauvres, hommes et femmes, se libèrent de la pauvreté à travers leur autonomisation économique, sociale et politique – sont plus importants et pertinents que jamais.

Nous, participants du Forum paysan organisé en concomitance avec le Conseil des gouverneurs du FIDA, invitons les gouvernements des États membres du Fonds à orienter sans délai leurs politiques et leurs investissements vers la petite agriculture et les moyens de subsistance en milieu rural. De plus, nous les prions instamment d'accroître les contributions versées au Fonds afin que celui-ci puisse renforcer l'impact, sur le terrain, de son action en faveur des populations rurales pauvres.

Par ailleurs, nous tenons à mettre l'accent sur le fait que l'action et l'engagement du Fonds aux fins de l'autonomisation des populations rurales pauvres peuvent être plus efficaces s'ils sont menés en partenariat avec les organisations d'exploitants et de ruraux et avec les gouvernements.

Si nous regardons les deux années écoulées depuis la première réunion mondiale du Forum paysan, nous constatons que le FIDA a déployé des efforts tangibles et fait des avancées notables afin de mettre en œuvre les recommandations que nous, participants du Forum paysan, avons présentées en février 2006.

Nous constatons que le FIDA procède actuellement au réaménagement de ses modalités opérationnelles au niveau des pays, dans une optique de renforcement de la participation des organisations paysannes et de producteurs ruraux à l'élaboration de ses stratégies de pays et projets avec les gouvernements membres. De fait, il s'agit là d'une tendance croissante que nous souhaitons voir se poursuivre et s'accélérer.

Nous reconnaissons également les efforts déployés par le FIDA afin de nous aider à renforcer les capacités de nos organisations de producteurs à travers l'octroi, aux membres, d'un appui financier direct et induit par la demande ainsi qu'à travers le soutien apporté à des plateformes de concertation au niveau régional, comme la Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Sud (MERCOSUR) en Amérique latine, et l'examen de l'Accord de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

De plus, nous prenons acte de la réponse apportée par le FIDA à notre requête de mobilisation accrue du Fonds en faveur des questions foncières auxquelles sont confrontés les producteurs ruraux pauvres. À cet égard, nous nous félicitons du projet de politique «Promotion de l'accès équitable à la terre et de la sécurité foncière pour réduire la pauvreté rurale» et sollicitons instamment son approbation et sa mise en œuvre par la direction et le Conseil d'administration du FIDA.

Nous avons en outre accueilli avec intérêt le rapport du FIDA sur les partenariats qu'il entretient avec nous, organisations de producteurs ruraux, et apprécions son esprit de transparence et son sens des responsabilités qui fortifient le sentiment de confiance qui nous unit et élargissent les possibilités de collaboration.

Plus nous apprenons à nous connaître, plus nous devenons exigeants

Nous, participants du Forum paysan, estimons qu'il est possible de faire davantage, de manière plus systématique, et que les progrès réalisés à ce jour sont partiels et variables selon les pays. Il est nécessaire d'institutionnaliser notre collaboration pour que nous puissions mener plus efficacement notre action commune – la lutte contre la pauvreté rurale et la promotion de l'agriculture familiale et autres moyens de subsistance en milieu rural, principalement l'élevage et la pêche.

Le Forum paysan obéira toujours aux principes dont nous avons convenu il y a trois ans: respect mutuel, pluralisme, ouverture d'esprit, non-exclusion, transparence et stimulation de la reconnaissance réciproque de l'autonomie et de l'indépendance des organisations paysannes. Ces mêmes principes devraient régir les rapports entre les organisations paysannes et leurs membres, garantissant ainsi l'obligation de rendre compte à ces derniers.

Principes d'action. Tenant compte de l'évolution de notre collaboration, nous estimons que le moment est venu de formuler des principes d'action partagés et convenus en vue de guider notre dialogue. Ces principes devraient être développés en 2008 afin d'inspirer tant le FIDA que les organisations paysannes dans le cadre de leur coopération.

Nous, participants du Forum paysan, recommandons que ces principes d'action soient discutés et approuvés par le Conseil d'administration du FIDA et débouchent sur l'élaboration de directives opérationnelles précises axées sur le respect de ces principes au niveau national et régional.

Participation aux programmes de pays du FIDA. Le Forum paysan recommande que le personnel du FIDA reçoive des directives précises concernant la participation systématique des organisations paysannes et de producteurs ruraux à la formulation, à l'exécution et à l'évaluation des stratégies et programmes de pays. Pour ce faire, il est nécessaire de laisser la place au dialogue et de fournir des informations pertinentes et des ressources spécifiques afin que les organisations puissent prendre une part active aux programmes de pays du FIDA et être informées des interventions du Fonds dans les pays. Le FIDA devrait approfondir sa connaissance des organisations paysannes et de producteurs ruraux dans chaque pays afin d'encourager l'instauration d'un dialogue ouvert à tous entre les organisations, les gouvernements et le Fonds lui-même. Concernant les programmes et projets du FIDA, les participants du Forum paysan sont convaincus que les organisations paysannes et de producteurs ruraux sont en mesure d'assurer la gestion directe des projets et d'en assumer la responsabilité.

La question n'est pas uniquement celle du partenariat entre le FIDA et les organisations paysannes mais également celle de la promotion d'un environnement favorable au dialogue, sur un pied d'égalité, entre les organisations paysannes et les gouvernements.

Privilégier les résultats et mettre en place un système partagé de suivi-évaluation. Notre collaboration devra privilégier les résultats de terrain et des systèmes renforcés de suivi-évaluation auxquels participeront les organisations paysannes et de producteurs ruraux. Ces systèmes accentueront également l'obligation réciproque, tant de la part du FIDA que des organisations paysannes, de rendre compte des activités qu'ils mènent dans un même objectif: lutter contre la pauvreté et la faim en milieu rural.

Financement direct. Les participants du Forum paysan demandent au FIDA de fournir, à long terme et de façon continue, un appui financier direct aux organisations paysannes, par l'intermédiaire notamment de leurs organisations faïtières au niveau national et régional. Ces ressources devraient permettre aux organisations paysannes de se renforcer et de se structurer aux niveaux les plus élevés, d'accroître leurs connaissances et les informations dont elles disposent et de consolider leur aptitude à s'engager, avec efficacité et souplesse, dans des processus de formulation et de mise en œuvre de politiques.

De leur côté, les organisations de producteurs, participants du Forum, s'engagent à gérer ces ressources de façon rationnelle et à rendre compte au FIDA, rigoureusement et dans les délais fixés, de l'utilisation de ces fonds et de l'impact sur le terrain.

Appui à la participation des jeunes à l'agriculture et au développement rural. Dans le cadre de sa coopération avec les organisations paysannes, le FIDA doit renforcer l'attention accordée aux jeunes. Dans cette optique, les partenariats doivent privilégier l'accès à la terre et aux autres ressources productives et le contrôle sur celles-ci, le renforcement des capacités ainsi que la fourniture d'un appui ciblé et des incitations nécessaires pour que ces jeunes s'engagent dans l'agriculture et dans les moyens de subsistance ruraux.

Appui à la participation des femmes à l'agriculture et au développement rural. Nous, participants du Forum paysan, souhaitons insister sur l'importance de la présence et du rôle des femmes, tant en termes quantitatifs que qualitatifs. Les droits économiques et sociaux des agricultrices sont rarement reconnus en tant que productrices agricoles à part entière. Elles se heurtent souvent à des difficultés d'accès à la formation, au crédit et aux ressources naturelles, notamment la terre et l'eau. En outre, les agricultrices sont sous-représentées au sein des organisations paysannes, à tous les niveaux, et n'ont donc pas la possibilité d'exprimer leurs besoins spécifiques. En conséquence, les agricultrices sont souvent plus pauvres que leurs homologues masculins.

Nous demandons donc au FIDA d'appuyer les efforts des organisations paysannes pour que les femmes, membres de ces organisations, participent davantage à la gestion et à la prise de décisions, avec l'établissement d'un quota minimum de postes de direction à 30%. Nous invitons également le FIDA à fixer un quota significatif d'agricultrices (au moins 30%) dans tous ses programmes, activités et initiatives.

Nous recommandons également que, dans le cadre d'une réunion préparatoire organisée en vue de la prochaine réunion mondiale du Forum paysan, un groupe spécial soit mis en place pour étudier les problèmes spécifiques des femmes, lesquels seront ensuite présentés à l'occasion du Forum.

Pêcheurs. Nous, participants du Forum paysan, invitons le FIDA à soutenir les organisations de pêcheurs et les efforts déployés par celles-ci afin d'améliorer les moyens de subsistance de leurs membres. Nous invitons notamment le FIDA à:

- renforcer l'aptitude des communautés de pêcheurs et de leurs organisations à exploiter et utiliser durablement les ressources halieutiques et à participer au processus de concertation avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales au niveau national, régional et international;
- investir davantage de ressources en faveur de la protection de la biodiversité des zones côtières;
- promouvoir l'aquaculture artisanale; et
- favoriser les pratiques après capture et l'accès aux marchés nationaux et internationaux.

Éleveurs. Les politiques, programmes et projets du FIDA devraient tenir compte des spécificités propres aux éleveurs et aux peuples autochtones nomades – mobilité saisonnière, utilisation de territoires multiples et systèmes fonciers à assise communautaire notamment. Ils devraient par ailleurs prendre en considération leurs capacités spécifiques et uniques de gestion durable des ressources naturelles ainsi que leur aptitude à faire front au changement climatique à travers la mobilité saisonnière, tant spatiale que temporelle.

Nous, participants du Forum paysan 2008, prions instamment le FIDA de poursuivre et d'intensifier sa collaboration avec la FAO, en particulier dans les trois domaines ci-après: l'appui aux organisations paysannes et de producteurs ruraux; les suites données à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural; et l'organisation de la Conférence sur le changement climatique, la sécurité alimentaire et l'agriculture ainsi que de la Conférence sur les pêches. Par ailleurs, nous exhortons le FIDA à encourager la mobilisation de la société civile en faveur de ces deux événements d'envergure internationale.

À l'occasion du Forum paysan, trois groupes de travail thématiques ont été organisés sur trois défis spécifiques auxquels doivent faire face les producteurs ruraux pauvres:

- Accès à la terre: tendances, défis et opportunités. Rôle et perspectives des organisations paysannes et de producteurs ruraux;
- Changement climatique et petites exploitations agricoles: le point de vue des organisations paysannes et de producteurs ruraux;
- Accès aux processus d'élaboration des politiques: possibilité pour les organisations paysannes et de producteurs ruraux d'agir en faveur de l'agriculture familiale.

Compte tenu de la richesse des discussions, de la variété des opinions et des recommandations de ces groupes, les rapports y relatifs sont joints au présent document.

**Déclaration de M. Jörg Frieden,
Vice-Président du Conseil des gouverneurs,
lors de la clôture de la session marquant le trentième anniversaire
du FIDA**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et délégués,
Mesdames et Messieurs,

Le Conseil des gouverneurs marquant le trentième anniversaire du FIDA touche à sa fin. Cette session, à laquelle ont également assisté les trois précédents présidents du Fonds, a marqué le terme de la troisième décennie d'existence du FIDA et, fait plus important, a mis en évidence la nécessité pour le Fonds de poursuivre, voire de redoubler, ses efforts afin de mener à bien son mandat – œuvrer pour que les populations rurales pauvres se libèrent de la pauvreté.

Nous avons eu le privilège d'accueillir d'éminentes personnalités qui ont été une source d'inspiration pour ce Conseil; tout en développant leurs points de vue respectifs sur les difficultés que connaît le développement agricole et rural, elles se sont accordées sur un message clair: étant donné que les trois quarts de la population mondiale pauvre vivent en milieu rural et que l'action du FIDA est focalisée sur ces populations et sur le secteur agricole, nous avons, tous autant que nous sommes, le devoir de permettre à notre institution d'améliorer et de remplir au mieux sa mission.

S.E. Alhaji Aliu Mahama, Vice-Président de la République du Ghana, a honoré le Conseil de sa présence et a prononcé un message inaugural au nom de S.E. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana. Les défis que doit relever le monde d'aujourd'hui ne connaissent pas de frontières et touchent tant les pays développés que les pays en développement. Ainsi, malgré les effets dévastateurs du changement climatique – entre autres problèmes émergents –, ces défis nous offrent l'occasion d'unir nos efforts pour agir dans l'intérêt de tous.

En écoutant les propos de S.E. Massimo D'Alema, Vice-Président du Conseil des ministres et Ministre des affaires étrangères de la République italienne, le Conseil des gouverneurs a, une fois encore, trouvé confirmation de la confiance que l'Italie – pays hôte du FIDA et l'un des plus fervents défenseurs de l'aide internationale pour le développement durable – a en notre organisation, de sa générosité et de son soutien infaillibles. Par ailleurs, nous avons pu nous féliciter de la reconnaissance tant du rôle de premier plan que joue le FIDA dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement que de la réforme d'avant-garde qu'il a mise en œuvre afin d'accroître l'efficacité de son action.

S.E. Jean Nkueté, Vice-Premier ministre et Ministre de l'agriculture et du développement rural de la République du Cameroun, a prononcé une allocution inaugurale au nom de S.E. Paul Biya, Président de la République du Cameroun. Constatant que le siècle qui vient de s'ouvrir est synonyme de nouvelles difficultés pour les ruraux pauvres, déjà en situation critique, le FIDA a été invité à forger des partenariats renforcés et à intensifier sa participation aux efforts déployés au niveau mondial pour réduire la pauvreté.

S.E. Fahad bin Abdulrahman Balghunaim, Ministre de l'agriculture du Royaume d'Arabie saoudite, a prononcé une allocution d'ouverture au nom du Roi Abdullah bin Abdulaziz al-Saud, Serviteur des deux Saintes Mosquées, et a rappelé les liens étroits et privilégiés qui unissent l'Arabie saoudite et le FIDA. Ce partenariat ne repose pas uniquement sur un appui financier mais vise surtout un même objectif – permettre à ceux qui sont dans le besoin de mener une existence décente et digne.

Cet objectif, commun à la famille des Nations Unies tout entière, a été rappelé dans le message de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, lequel a mis l'accent sur la nécessité d'un appui renforcé en faveur de l'agriculture afin de relever les défis émergents qui risquent de compromettre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Le discours prononcé par le Président Bâge était pressant. Face aux réalités d'aujourd'hui, le rôle et le mandat du FIDA sont plus pertinents que jamais. Le Président nous a exhortés à transformer ces nouveaux défis en possibilités pour les ruraux pauvres d'exploiter leur potentiel pour un avenir meilleur. Je suis sûr que je parle au nom de vous tous, ici présents, lorsque je me joins au Président Bâge pour prier la communauté internationale d'accorder au FIDA le soutien financier dont il a besoin pour aider les petits exploitants et les populations rurales pauvres à se libérer de la pauvreté.

Cette tâche herculéenne ne peut être réalisée par le FIDA seul, et le Conseil a été heureux d'entendre la voix de deux de ses principaux partenaires internationaux: M. Donald Kaberuka, Président de la Banque africaine de développement, et Mme Ngozi Okonjo-Iweala, Directrice générale de la Banque mondiale. Forts de leurs convictions et confortés par une recherche et des études approfondies, ils ont eux aussi rappelé l'importance de l'agriculture et son efficacité pour promouvoir la croissance économique et améliorer la vie des pauvres du monde entier.

Le Conseil a également écouté avec intérêt les messages de Mme Josette Sheeran, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, et de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les deux autres institutions établies à Rome. Ces messages ont illustré les bienfaits d'une collaboration harmonieuse en faveur d'un objectif commun.

Les déclarations prononcées par les Gouverneurs du Fonds ont vivement salué la courbe évolutive suivie par le FIDA, entre autres grâce à la mise en œuvre de son Plan d'action. Le fil conducteur de toutes ces déclarations était l'invitation à l'action et la reconnaissance de l'obligation morale, pour les États membres du Fonds, d'investir en faveur du FIDA. Ce fil conducteur a également été repris par les participants du Forum paysan, qui ont présenté une synthèse de leurs travaux au Conseil. Soulignant les efforts déployés par le Fonds et les progrès réalisés afin d'encourager la participation des organisations paysannes au niveau national et régional, l'appel à un accroissement de l'investissement en faveur du FIDA a été réitéré.

En ce qui concerne les questions abordées lors de cette session, le Conseil a approuvé à l'unanimité la demande d'admission, à la qualité de membre non originaire, de la République des Bahamas. Je suis sûr que tous les Gouverneurs se joignent à moi pour souhaiter la bienvenue aux Bahamas.

Le Conseil a ensuite examiné le rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA. Lors de la dernière session, nous avons eu le plaisir d'être informés de l'entrée en vigueur de la reconstitution. À la présente session, nous sommes ravis de constater que, grâce à une nouvelle augmentation des annonces initiales de contribution par un certain nombre d'États membres, le montant total des annonces de contribution s'élève désormais à 642 millions d'USD, soit 89% de la cible de 720 millions d'USD, et que les instruments de contribution reçus représentent 88% du montant total des contributions annoncées. La situation est certes encourageante, mais je me joins à la direction pour inviter les États membres qui n'ont pas encore déposé leurs instruments de contribution à prendre sans tarder les mesures nécessaires. Notre engagement collectif et sans réserve est indispensable.

La décision la plus importante prise par le Conseil est sans doute l'établissement de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA. Nous avons chargé une partie des membres d'examiner l'adéquation des ressources du Fonds afin de renforcer sa capacité à répondre aux besoins des populations rurales pauvres. Il s'agit là d'une tâche difficile et je souhaite aux membres de la Consultation tout le succès possible.

Sur recommandation du Conseil d'administration, le Conseil a approuvé les états financiers vérifiés du FIDA pour 2006 et les budgets administratif et d'investissement du FIDA pour 2008 à hauteur de 72,3 millions d'USD et 2 millions d'USD respectivement. Il sera pris acte dans les comptes rendus de la présente session de l'abstention des États-Unis d'Amérique concernant l'approbation du budget administratif du Fonds. Le Conseil a également approuvé un budget administratif de 5,47 millions d'USD pour le Bureau de l'évaluation.

En vertu de la résolution adoptée en 2005, un rapport sur la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA a été présenté au Conseil. Les Gouverneurs ont pris note des progrès réalisés et, tenant compte des retards imprévus qui ont contrarié l'achèvement des travaux du nouveau siège, ont adopté une résolution autorisant la prorogation, jusqu'au 31 décembre 2008, de la période d'utilisation des fonds restants. Nous attendons avec intérêt le rapport final qui sera présenté lors de la prochaine session du Conseil des gouverneurs et sommes impatients de voir le personnel du FIDA correctement installé dans un même édifice.

Un rapport exhaustif sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), ainsi que les notes de pays pour 2007, les allocations pour 2008 et les évaluations de performance du secteur rural pour 2007, ont été présentés au Conseil. De l'avis d'un certain nombre de représentants d'États membres, il est nécessaire de continuer à analyser le système. Sur ce point, il a été précisé que le groupe de travail informel du Conseil d'administration poursuivrait ses travaux afin d'élucider les problèmes que l'application du SAFP ne cesse de soulever.

La Coalition internationale pour l'accès à la terre a présenté un rapport de situation illustrant les efforts qu'elle déploie afin de mettre en œuvre un programme foncier en faveur des pauvres en encourageant l'élargissement de la concertation au niveau national et régional et la participation des organisations de la société civile à la formulation et à la mise en œuvre de politiques et pratiques relatives à la réforme agraire. Le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a lui aussi présenté au Conseil un rapport d'activité pour 2007, l'accent étant mis en particulier sur les relations de complémentarité entre son propre mandat – accroître le financement pour une gestion durable des terres – et celui du FIDA. Les Gouverneurs se sont félicités de ce renforcement de la collaboration, dans l'intérêt des populations rurales pauvres du monde entier.

En vue de l'élection du Président du FIDA, qui se déroulera en février 2009 à l'occasion de la prochaine session du Conseil des gouverneurs, le Conseil a adopté la résolution établissant le Comité des émoluments, chargé d'examiner la question générale des émoluments et les conditions d'emploi du Président du FIDA. Au titre du point «Questions diverses», le Conseil a débattu de la procédure en vue de l'élection du Président. Aucun consensus n'a pu être dégagé concernant le rôle éventuel du Bureau du Conseil des gouverneurs à cet égard. Le vice-président demandera l'avis du président et de l'autre vice-président sur cette question.

Mesdames et Messieurs les délégués,

Je tiens à vous remercier, vous tous ici présents, ainsi que mes collègues du Bureau. Je suis sûr que ces derniers se joignent à moi pour vous dire combien nous a été précieuse votre collaboration pour assurer la présidence de cette session. Notre reconnaissance va également au personnel du FIDA qui, chaque année, organise et gère cette conférence de manière extrêmement professionnelle. Une mention spéciale va aux interprètes, qui facilitent notre communication, ainsi qu'au personnel technique, au personnel de conférence et aux messagers grâce auxquels tout paraît si aisé. Et bien entendu, nos remerciements vont au Président Bâge, qui par sa direction éclairée mobilise l'adhésion à la vision du FIDA.

Mesdames et Messieurs,

Durant cette session, nous avons pris d'importantes décisions qui auront des répercussions de longue durée sur le Fonds. Nous avons trouvé un terrain d'entente, entre autres lors des tables rondes durant lesquelles nous nous sommes penchés sur les défis et opportunités, pour les petits exploitants, qui résultent du changement climatique et des nouvelles exigences imposées à l'agriculture. Au centre de chaque délibération et de chaque décision était la situation critique dans laquelle se trouvent les populations rurales pauvres et l'espoir que nous pouvons faire changer les choses.

Le Président Bâge a invité la communauté internationale à investir en faveur des petits exploitants: «Leur vie – et notre avenir commun – en dépendent». Ramenons chez nous ces quelques mots et faisons-en notre mantra pour l'année qui vient.

Sur cette remarque, je déclare close la session du Conseil des gouverneurs marquant le trentième anniversaire du FIDA.

Document: GC 31/INF.4/Rev.2
Date: 14 February 2008
Distribution: Public
Original: Arabic/English/French/Spanish

E

Enabling poor rural people
to overcome poverty

Delegations at the thirty-first session of the Governing Council

Délégations à la trente et unième session du Conseil des gouverneurs

Delegaciones en el 31º período de sesiones del Consejo de Gobernadores

:

Chairperson: Sayyadi Abba Ruma (Nigeria)

Président:

Presidente:

:

Vice-Chairpersons: Jörg Frieden (Switzerland)

Vice-Présidents: Geoconda Galán Castelo (Ecuador)

Vicepresidentes:

MEMBER STATES**ÉTATS MEMBRES****ESTADOS MIEMBROS****AFGHANISTAN**

Governor Musa M. MAROOFI
Ambassador
Permanent Representative of the
Islamic Republic of Afghanistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

Alternate Governor Abdul Razak AYAZI
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Afghanistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

ALBANIA

Governor Jemin GJANA
Minister for Agriculture, Food
and Consumer Protection
Tirana

Alternate Governor Llesh KOLA
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Albania to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Adviser Marku SHKELZEN
Director
Mountain Areas Development
Agency (MADA)
Tirana

ALBANIA (cont'd)

Adviser Sali METANI
Chief of European Integration and
Foreign Relations Unit
Ministry of Agriculture, Food and
Consumer Protection
Tirana

Adviser Vera CARA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Albania
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

ALGERIA

Gouverneur suppléant Rachid MARIF
Ambassadeur
Représentant permanent de la République
algérienne démocratique et populaire
auprès des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

Abdesselam CHELGHOU
Secrétaire général
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Abderrahman HAMIDAOU
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent adjoint
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

Ait-Amer MEZIANE OMAR
Directeur d'Etudes
Ministère de l'agriculture et du
développement rural
Alger

ALGERIA (cont'd)

Habiba DJERIR TALEB
Secrétaire diplomatique
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

ANGOLA

Manuel Pedro PACAVIRA
Ambassadeur
Représentant permanent de la République
d'Angola auprès du FIDA
Rome

Kiala Kia MATEVA
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Gobernador Suplente

María del Carmen SQUEFF
Consejero
Representante Permanente Alternativa
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

Agustín ZIMMERMANN
Secretario
Representante Permanente Alternativo
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

ARMENIA

Alternate Governor

Zohrab V. MALEK
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Armenia
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

AUSTRIA

Alternate Governor

Klaus OEHLER
Deputy Director
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
Vienna

Adviser

Wolfgang THILL
First Secretary
Embassy of the Republic
of Austria
Rome

AZERBAIJAN

Governor

Emil Zulfugar Oglu KARIMOV
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Azerbaijan
to IFAD
Rome

Mammad ZULFUGAROV
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Azerbaijan
to IFAD
Rome

BANGLADESH

Fazlul KARIM
Ambassador
Permanent Representative of the
People's Republic of Bangladesh
to IFAD
Rome

BANGLADESH (cont'd)

Sultana AFROZ
 Economic Counsellor
 Embassy of the People's
 Republic of Bangladesh
 Rome

BELGIUM

Gouverneur

Jan DE BOCK
 Ambassadeur
 Représentant permanent du Royaume de
 Belgique auprès du FIDA
 Rome

Martine VAN DOOREN
 Ministre Conseiller
 Représentant permanent adjoint
 du Royaume de Belgique
 auprès du FIDA
 Rome

BENIN

Gouverneur

Roger DOVONOU
 Ministre de l'agriculture,
 de l'élevage et de la pêche
 Cotonou

Conseiller

Bonaventure KOUAKANOU
 Directeur de la Programmation
 et de la prospective
 Ministère de l'agriculture,
 de l'élevage et de la pêche
 Cotonou

BOLIVIA

Gobernador

Esteban Elmer CATARINA MAMANI
 Embajador
 Representante Permanente de
 la República de Bolivia
 ante el FIDA
 Roma

Juan Sebastián CAMACHO
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alternativo
 de la República de Bolivia
 ante el FIDA
 Roma

BOLIVIA (cont'd)

Oscar RIVERO ECHEVERRIA
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno
 de la República de Bolivia
 ante el FIDA
 Roma

BOSNIA AND HERZEGOVINA

Alternate Governor

Tamara Dogo KOVAČEVIĆ
 Minister Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of Bosnia and Herzegovina to the
 United Nations Food and Agriculture
 Agencies
 Rome

BRAZIL

Alternate Governor

Alexandre MEIRA DA ROSA
 Secretary for International Affairs
 Ministry of Planning, Budget and
 Management
 Brasilia, D.F.

Adviser

José Antonio MARCONDES DE CARVALHO
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Federative Republic of Brazil
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Felipe HADDOCK LOBO GOULART
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Federative Republic of Brazil
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

BURKINA FASO

Gouverneur
 (provisoire)

Noël KABORE
 Secrétaire général
 Ministère de l'économie et
 des finances
 Ouagadougou

BURKINA FASO (cont'd)

Gouverneur suppléant	Léné SEBGO Directeur général de la coopération Ministère de l'économie et des finances Ouagadougou
Conseiller	Michel SAWADOGO Deuxième Conseiller Chargé d'affaires, a.i. Ambassade du Burkina Faso Rome
Conseiller	Boubakar CISSÉ Conseiller économique Représentant permanent adjoint du Burkina Faso auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome

BURUNDI

Gouverneur (provisoire)	Ferdinand NDERAGAKURA Ministre de l'agriculture et de l'élevage Bujumbura
	Léopold NDAYISABA Ambassadeur Représentant permanent de la République du Burundi auprès du FIDA Rome
Conseiller	Charité SAKUBU Conseiller du Ministre de l'économie, des finances et de la coopération au développement Bujumbura
Conseiller	Adrien NAHAYO Premier Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Burundi auprès du FIDA Rome
Conseiller	Evariste MINANI Coordonnateur du Programme de réhabilitation et du développement du monde rural (PROMR) Ministère de l'agriculture et de l'élevage Bujumbura

BURUNDI (cont'd)

Conseiller
 Damase NTIRANYIBAGIRA
 Coordonnateur du Programme transitoire
 de reconstruction post conflit (PTRPC)
 Ministère de l'agriculture et
 de l'élevage
 Bujumbura

CAMEROON

Gouverneur suppléant
 Michael TABONG KIMA
 Ambassadeur
 Représentant permanent de
 la République du Cameroun
 auprès du FIDA
 Rome

Conseiller
 Médi MOUNGUI
 Deuxième Conseiller
 Représentant permanent adjoint
 de la République du Cameroun
 auprès du FIDA
 Rome

Conseiller
 Charles Aparandi ETUNYI
 Ministre Conseiller
 Représentant permanent suppléant
 de la République du Cameroun
 auprès du FIDA
 Rome

CANADA

Claude LEMIEUX
 Director
 Regional Development Banks
 and Francophonie Division
 Canadian International
 Development Agency (CIDA)
 Gatineau, Quebec

Adviser
 James MELANSON
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative
 of Canada to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

CANADA (cont'd)

Adviser
 Kent VACHON
 Counsellor (Development)
 Alternate Permanent Representative
 of Canada to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

Adviser
 Rashmi SHARMA
 Senior Programme Manager
 Canadian International
 Development Agency (CIDA)
 Gatineau, Quebec

CAPE VERDE

Gouverneur
 José Eduardo BARBOSA
 Ambassadeur
 Représentant permanent de
 la République du Cap-Vert auprès
 des organisations spécialisées
 des Nations Unies
 Rome

Gouverneur suppléant
 Maria Goretti SANTOS LIMA
 Conseiller
 Représentant permanent adjoint de
 la République du Cap-Vert auprès
 des organisations spécialisées
 des Nations Unies
 Rome

CHINA

Governor
 (acting)
 ZHENG Xiaosong
 Director-General
 International Department
 Ministry of Finance
 Beijing

ZHOU Qiangwu
 Director
 International Department
 Ministry of Finance
 Beijing

WANG Ling
 Deputy Director
 International Department
 Ministry of Finance
 Beijing

CHINA (cont'd)

ZHANG Yansong
Counsellor
Deputy Permanent Representative of the
People's Republic of China to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

WU Wen Zhi
First Secretary
Alternate Permanent Representative of the
People's Republic of China to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NIE Chuang
First Secretary
Alternate Permanent Representative of the
People's Republic of China to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

ZHANG Lei
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

COLOMBIA

Gobernador

Sabas PRETELT DE LA VEGA
Embajador
Representante Permanente de
la República de Colombia
ante el FIDA
Roma

Gobernador Suplente

Francisco José COY GRANADOS
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de Colombia
ante el FIDA
Roma

COLOMBIA (cont'd)

Beatriz CALVO VILLEGAS
 Primer Secretario
 Representante Permanente Adjunto
 de la República de Colombia
 ante el FIDA
 Roma

CONGO

Gouverneur

Rigobert MABOUNDOU
 Ministre de l'agriculture et
 de l'élevage
 Brazzaville

Gouverneur suppléant

Mamadou KAMARA DEKAMO
 Ambassadeur
 Représentant permanent de
 la République du Congo
 auprès du FIDA
 Rome

Georgette BAMANA DANDOU
 Directrice générale de l'agriculture
 Ministère de l'agriculture, de l'élevage
 et de la pêche
 Brazzaville

Conseiller

Sylvain BAYALAMA
 Ministre Conseiller
 Représentant permanent adjoint
 de la République du Congo
 auprès du FIDA
 Rome

Conseiller

Emile ESSEMA
 Deuxième Conseiller
 Représentant permanent adjoint
 de la République du Congo
 auprès du FIDA
 Rome

Guy Jean-Claude OKOULATSONGO
 Premier Secrétaire
 Ambassade de la République
 du Congo
 Rome

Thomas BOUAKA
 Attaché politique
 Ambassade de la République
 du Congo
 Rome

COSTA RICA

Gobernador
Luis PARÍS CHAVERRI
Embajador
Representante Permanente de
la República de Costa Rica
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

CÔTE D'IVOIRE

Gouverneur
Amadou GON COULIBALY
Ministre de l'agriculture
Abidjan

Gouverneur suppléant
Yacouba ATTA
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République
de Côte d'Ivoire

Rome

Conseiller
Aboubakar BAKAYOKO
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République de Côte d'Ivoire
auprès des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

Conseiller
Yao Alexis HACCANDY
Directeur du projet d'appui à
la commercialisation et aux
initiatives locales
Ministère de l'agriculture
Abidjan

CROATIA

Ivana SKRACIC
Second Secretary
Embassy of the Republic
of Croatia

Rome

CUBA

Gobernador Suplente

Enrique MORET ECHEVERRÍA
Embajador
Representante Permanente de la
República de Cuba ante los
Organismos de las Naciones Unidas
Roma

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA

HAN Tae Song
Ambassador
Permanent Representative of the
Democratic People's Republic of Korea
to IFAD
Rome

JONG Sun Won
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Democratic People's Republic
of Korea to IFAD
Rome

RI Song Chol
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Democratic People's Republic
of Korea to IFAD
Rome

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

Albert TSHISELEKA FELHA
Ambassadeur
Représentant permanent
de la République démocratique
du Congo auprès du FIDA
Rome

Innocent MOKOSA MANDENDE
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République démocratique
du Congo auprès du FIDA
Rome

DENMARK

Kristian HØJERSHOLT
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Lars Bønløkke HANSEN
Attaché
Royal Danish Embassy
Rome

DJIBOUTI

Gouverneur suppléant

Mohamed Moussa CHEHEM
Ambassadeur de la République
de Djibouti
Bruxelles

DOMINICA

Governor

Matthew WALTER
Minister for Agriculture,
Fisheries and Forestry
Roseau

DOMINICAN REPUBLIC

Gobernador

Mario ARVELO CAAMAÑO
Embajador
Representante Permanente de la
República Dominicana ante
el FIDA
Roma

Yanina GRATEREAUX
Ministra Consejera
Representante Permanente Alternativa de la
República Dominicana ante el FIDA
Roma

ECUADOR

Gobernador

Geoconda GALÁN CASTELO
Embajadora
Representante Permanente
de la República del Ecuador
ante el FIDA
Roma

ECUADOR (cont'd)

Gobernador Suplente

Mónica MARTÍNEZ MENDUIÑO
 Consejero
 Representante Permanente Alternativa
 de la República del Ecuador
 ante el FIDA
 Roma

Asesor

José Salgado SALGADO RIVADENEIRA
 Tercer Secretario
 Representante Permanente Alternativo
 de la República del Ecuador
 ante el FIDA
 Roma

EGYPT

Governor

Amin Ahmed Mohamed OTHMAN ABAZA
 Minister for Agriculture and
 Land Reclamation
 Cairo

Alternate Governor

Ashraf RASHED
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Arab Republic of Egypt to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Abdel Aziz MOHAMED HOSNI
 Head of Agricultural Office
 Deputy Permanent Representative of
 the Arab Republic of Egypt to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Yasser SOROUR
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative of
 the Arab Republic of Egypt to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

EL SALVADOR

Gobernador José Roberto ANDINO SALAZAR
Embajador
Representante Permanente de la
República de El Salvador
ante el FIDA
Roma

Gobernador Suplente María Eulalia JIMÉNEZ ZEPEDA
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de El Salvador
ante el FIDA
Roma

EQUATORIAL GUINEA

Pascual BACALE MBIANG
Embajador
Representante Permanente de la
República de Guinea Ecuatorial
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

ERITREA

Alternate Governor Zemedede TEKLE WOLDETATIOS
Ambassador
Permanent Representative
of the State of Eritrea
to IFAD
Rome

Yohannes TENSUE
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the State of Eritrea
to IFAD
Rome

ETHIOPIA

Aseffa ABREHA GHEBRAI
Minister Plenipotentiary
Deputy Permanent Representative
of the Federal Democratic Republic
of Ethiopia to IFAD
Rome

ETHIOPIA (cont'd)

Beide MELAKU
Counsellor
Embassy of the Federal Democratic
Republic of Ethiopia
Rome

FIJI

Governor

Seremaia Tuinaugusori CAVUITATI
Ambassador
Permanent Representative of the Republic
of the Fiji Islands to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Brussels

FINLAND

Governor

Anneli VUORINEN
Director-General
Department for Global Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

Riikka LAATU
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of Finland
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Ingmar STRÖM
Counsellor
Unit for Development
Financing Institutions
Department for Global Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

FRANCE

Gouverneur

Benoît COEURE
Chef du Service des affaires
multilatérales et du développement (SAMD)
Direction générale du trésor et de
la politique économique (DGTPE)
Ministère de l'économie, des
finances et de l'emploi
Paris

FRANCE (cont'd)

Mireille GUIGAZ
Ambassadeur
Représentant permanent de la République
française auprès de l'OAA
Rome

Marc TROUYET
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République française
auprès de l'OAA
Rome

Clarisse PAOLINI
Adjointe au Chef du Bureau de l'Aide au
développement et des institutions
multilatérales de développement (DGTPE)
Ministère de l'économie, des
finances et de l'emploi
Paris

Bernard MALLET
Directeur adjoint du département
"Environnements et Sociétés"
Centre de coopération internationale
en recherche agronomique pour le
développement (CIRAD)
Paris

Claude TORRE
Chargée de mission commerce
et développement
Direction de la Stratégie
Agence française de
développement (AFD)
Paris

Didier SIMON
Chargé de mission à la division du
développement agricole et rural
Direction des opérations
Agence française de
développement (AFD)
Paris

Yann ROUSSEAU
Chargé de mission
Représentation permanente de
la République française
auprès de l'OAA
Rome

GABON

Gouverneur

Faustin BOUKOUBI
Ministre de l'agriculture, de l'élevage
et du développement rural
Libreville

Gouverneur suppléant

Yolande MBENG
Directrice nationale des projets du FIDA
Ministère de l'agriculture, de l'élevage
et du développement rural
Libreville

Noël BAÏOT
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République gabonaise
auprès du FIDA
Rome

Charles MBOUROU
Conseiller
Chef de Département de l'agriculture
Bureau du Premier Ministre
Libreville

Ivone Alves DIAS DA GRAÇA
Premier Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République gabonaise
auprès du FIDA
Rome

Louis Stanislas CHARICAUTH
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République gabonaise
auprès du FIDA
Rome

GAMBIA (THE)

Amadou SOWE
Permanent Secretary for Agriculture
Department of State for Agriculture
Banjul

Bakary L.O. SONKO
Director-General
National Agricultural Development Agency
Department of State for Agriculture
Banjul

GERMANY

Hans-Heinrich WREDE
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Federal Republic of Germany to FAO
 and other International Organizations
 Rome

Alternate Governor
 (acting)

Rolf DRESCHER
 Head of Division
 Federal Ministry of Economic
 Cooperation and Development
 Berlin

Heike KUHN
 First Counsellor
 Alternate Permanent Representative of
 the Federal Republic of Germany
 to IFAD
 Rome

Sebastian HELMREICH
 Member of the Permanent Representation
 of the Federal Republic of Germany to
 FAO and other International Organizations
 Rome

GHANA

Ernest Akobuor DEBRAH
 Minister for Food and Agriculture
 Accra

Alternate Governor

Charles AGYEI-AMOAMA
 Ambassador
 Permanent Representative
 of the Republic of Ghana
 to IFAD
 Rome

Adviser

Jonathan BARTELS-KODWO
 Minister (Consular Affairs)
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Ghana to IFAD
 Rome

Adviser

Adelaide BOATENG-SIRIBOE
 Minister Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Ghana
 to IFAD
 Rome

GHANA (cont'd)

Adviser	James Komla NYASEMBI Minister Counsellor Head of Chancery Alternate Permanent Representative of the Republic of Ghana to IFAD Rome
Adviser	Aikins ABROKWA First Secretary (Trade and Investment) Alternate Permanent Representative of the Republic of Ghana to IFAD Rome

GREECE

Alternate Governor	Emmanuel MANOUSSAKIS Minister Plenipotentiary for Agricultural Affairs Alternate Permanent Representative of the Hellenic Republic to IFAD Rome
--------------------	--

GUATEMALA

Gobernador	Francisco BONIFAZ RODRÍGUEZ Embajador Representante Permanente de la República de Guatemala ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Gobernador Suplente	Ileana RIVERA DE ANGOTTI Ministro Consejero Representante Permanente Alterno de la República de Guatemala ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Asesor	María Isabel NÖLCK BERGER Primer Secretario y Consúl Representante Permanente Alterno de la República de Guatemala ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Asesor	Alfredo ORELLANA Asesor del Consejo de Desarrollo Rural de Guatemala Ciudad de Guatemala

GUATEMALA (cont'd)

Asesor Jorge GIRÓN
Asesor del Consejo de Desarrollo Rural de Guatemala
Ciudad de Guatemala

Asesor Mynor MALDONADO
Director Ejecutivo
Fundación de la Caficultura para el Desarrollo Rural (FUNCAFE)
Ciudad de Guatemala

Asesor Mario PORTILLO
Asesor
Fundación de la Caficultura para el Desarrollo Rural (FUNCAFE)
Ciudad de Guatemala

GUINEA

Gouverneur Mahmoud CAMARA
Ministre de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, des eaux et forêts
Conakry

Gouverneur suppléant Thierno M. CELLOU DIALLO
Ambassadeur
Représentant permanent de la République de Guinée auprès du FIDA
Rome

Conseiller Djibril Tamsir BANGOURA
Coordonnateur du projet FIDA (PADER/BGN)
Conakry

Conseiller Ahmad Faya TRAORE
Chef du projet changements climatiques
Ministère de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, des eaux et forêts
Conakry

Conseiller Abdoulaye TRAORE
Conseiller économique
Représentant permanent adjoint de la République de Guinée auprès du FIDA
Rome

GUYANA

Patrick Ignatius GOMES
Ambassador of the Republic of Guyana
Brussels

HAITI

Gouverneur

Joanas GUÉ
Secrétaire d'État
Ministère de l'agriculture, des
ressources naturelles et du
développement rural
Port-au-Prince

Yvon SIMÉON
Ambassadeur
Représentant permanent
de la République d'Haïti
auprès du FIDA
Rome

Emmanuel CHARLES
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République d'Haïti
auprès du FIDA
Rome

Conseiller

Maurois FRANÇOIS
Directeur du Cabinet du
Secrétaire d'État à l'agriculture
Ministère de l'agriculture, des
ressources naturelles et du
développement rural
Port-au-Prince

Conseiller

Anthony DESSOURCES
Directeur du Projet FIDA (PPI2)
Ministère de l'agriculture, des
ressources naturelles et du
développement rural
Port-au-Prince

Carl Benny RAYMOND
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Haïti
auprès du FIDA
Rome

HONDURAS

Mayra Aracely REINA DE TITTA
Consejero
Representante Permanente Adjunta
de la República de Honduras
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

ICELAND

Gudni BRAGASON
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Republic of Iceland to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Jónas HARALDSSON
Temporary Attaché
Permanent Mission
of Iceland
Rome

Federica FRASCA
Assistant
Permanent Mission
of Iceland
Rome

INDIA

Rajiv DOGRA
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of India to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Ramalingam PARASURAM
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of India to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

INDONESIA

Governor (acting)	Irfa AMPRI Director Center for International Cooperation Department of Finance Jakarta
Alternate Governor	Susanto SUTOYO Ambassador Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Yusni Emilia HARAHAHAP Advisor to the Minister for International Relations and Cooperation Department of Agriculture Jakarta
Adviser	Salman AL FARISI Director for United Nations Development, Economic and Environment Affairs Department of Foreign Affairs Jakarta
Adviser	Siti Nugraha MAULUDIAH Counsellor (Multilateral Affairs) Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Mr MAKHLANI Head of Multilateral Cooperation Division Department of Finance Jakarta

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)

Javad SHAKHS TAVAKOLIAN
Ambassador
Permanent Representative of
the Islamic Republic of Iran
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) (cont'd)

Seyed Morteza ZAREI
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative of
the Islamic Republic of Iran to the
United Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

Alireza MOHAJER
Attaché
Alternate Permanent Representative of
the Islamic Republic of Iran to the
United Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

Behzad AZARSA
Counsellor
Embassy of the Islamic
Republic of Iran
Rome

IRAQ

Akram AL-JAFF
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of Iraq to IFAD
Rome

IRELAND

Garvan McCann
Senior Development Specialist
Technical Section
Irish Aid
Department of Foreign Affairs
Dublin

Joanne KING
Second Secretary
Embassy of Ireland
Rome

ISRAEL

Governor
Gila LIVNAT ROSINER
Counsellor
(Economic and Scientific Affairs)
Permanent Representative of the State
of Israel to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser
Elena PIANI
Administrative Officer
Embassy of the State
of Israel
Rome

ITALY

Governor
Pier Paolo CENTO
Under-Secretary of State
Ministry of Economy and Finance
Rome

Romualdo BETTINI
Ambassador
Permanent Representative of
the Italian Republic to IFAD
Rome

Ignazio ANGELONI
Director of International
Financial Relations
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Augusto ZODDA
Adviser
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Renzo Mario ROSSO
Minister Plenipotentiary
Multilateral and Emergency
Coordination
Directorate General for
Multilateral Economic and
Financial Co-operation
Ministry of Foreign Affairs
Rome

ITALY (cont'd)

Paolo DUCCI
Counsellor
FAO/IFAD/WFP Coordination
Directorate General for
Multilateral Economic and
Financial Co-operation
Ministry of Foreign Affairs
Rome

Giorgio LECCESI
Director
Service in charge of Multilateral
Development Banks
Directorate General for International
Financial Relations
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Gisella BERARDI
Deputy Director
Service in charge of Multilateral
Development Banks
Directorate General for International
Financial Relations
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Giovanna SCAGLIONE
Assistant
Office of the Under-Secretary of State
Ministry of Economy and Finance
Rome

Enrico PURILLI
Adviser
Office of the Under-Secretary of State
Ministry of Economy and Finance
Rome

Claudia MORDINI
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks
Directorate General for International
Financial Relations
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

ITALY (cont'd)

Giordana MANTRICI
Adviser
FAO/IFAD/WFP Coordination
Directorate General for
Multilateral Economic and
Financial Co-operation
Ministry of Foreign Affairs
Rome

Elena DI CARLO
Adviser
FAO/IFAD/WFP Coordination
Directorate General for
Multilateral Economic and
Financial Co-operation
Ministry of Foreign Affairs
Rome

Marina CALVINO
Adviser
National FAO Committee
Ministry of Agriculture and
Forestry Policy
Rome

Jessyama FORLINI
Adviser
National FAO Committee
Ministry of Agriculture and
Forestry Policy
Rome

JAPAN

Governor

Yuji NAKAMURA
Ambassador
Permanent Representative of Japan
to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser

Chishiro MATSUMOTO
Second Secretary
Economic Section
Embassy of Japan
Rome

JORDAN

Governor
(acting)

Radi AL TARAWNEH
Secretary-General
Ministry of Agriculture
Amman

Alternate Governor
(acting)

Saleh AL-KHARABSHEH
Director
Projects Department
Ministry of Planning and
International Cooperation
Amman

Ibrahim Abu ATILEH
Agriculture Attaché
Embassy of the Hashemite
Kingdom of Jordan

Rome

KENYA

Governor

Romano M. KIOME
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Nairobi

Alternate Governor

Ann Belinda NYIKULI
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Kenya to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Adviser

Beatrice W. KING'ORI
Deputy Director of Agriculture
Ministry of Agriculture
Nairobi

Adviser

Jacinta Muthoni NGWIRI
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Kenya to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser

Jane Bosibori MAKORI
Second Secretary
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Kenya to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

KIRIBATI

Governor

Tetabo NAKARA
Minister for Environment, Lands
and Agricultural Development
Tarawa

Betarim RIMON
Senior Project Officer
Project and Planning Office
Ministry of Environment, Lands
and Agricultural Development
Tarawa

KUWAIT

Hesham I. AL-WAQAYAN
Deputy Director-General
Operations and Disbursement
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

Waleed AL-BAHAR
Regional Manager for Central Asia
and European Countries
Operations Department
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

Lamya AHMED AL-SAQQAF
Permanent Representative of the
State of Kuwait to the United
Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

Manar AL-SABAH
Diplomatic Attaché
Embassy of the State of Kuwait
(Office of the Permanent Representative)
Rome

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLICGovernor
(acting)

Viengthong SIPHANDONE
Vice-Minister for Finance
Vientiane

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC (cont'd)

Adviser
Thipphakone CHANTHAVONGSA
Director-General
External Finance Department
Ministry of Finance
Vientiane

Adviser
Xaypladeth CHOULAMANY
Deputy Director-General
Planning Department
Ministry of Agriculture
and Forestry
Vientiane

Adviser
Rithikone PHOUMMASACK
Deputy Director
External Debt Management Division
External Finance Department
Ministry of Finance
Vientiane

LEBANON

Abir ALI
Conseiller
Représentant Permanent suppléant
de la République libanaise auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

LESOTHO

Ramootsi Mokone LEHATA
Vice-Minister for Agriculture
and Food Security
Maseru

Mohale SEKOTO
Principal Secretary
Ministry of Agriculture
and Food Security
Maseru

Jonas Sponkie MALEWA
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of Lesotho
to IFAD
Rome

LESOTHO (cont'd)

Mathoriso MOLUMELI
Chief Economic Planner
Ministry of Agriculture
and Food Security
Maseru

LIBERIA

Governor

J. Christopher TOE
Minister for Agriculture
Monrovia

Musu JATU RUHLE
Counsellor
Chargé d'affaires, a.i.
Embassy of the Republic
of Liberia
Rome

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

Governor
(acting)

Abdalla A. M. ZAIED
Permanent Representative of the
Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya
to the United Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

Adviser

Talal Ali MARAI
Counsellor
Alternate Permanent Representative of the
Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya
to the United Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

Adviser

Mustafa Mohamed ABU-SHALA
Technical Co-operation Office
People's Committee of the Authority
of Agriculture, Animal Wealth
and Marine Resources
Tripoli

Adviser

Salah Addene Mohamed ABU-ABUD
General Directorate for International
Organisations
People's Committee of Foreign Liaison
and International Co-operation
Tripoli

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA (cont'd)

Adviser	Naji Juma AL-ADULI Office of the Secretariat People's Committee of Foreign Liaison and International Co-operation Tripoli
---------	---

LUXEMBOURG

Gouverneur suppléant	Arsène JACOBY Conseiller de Direction Ministère des finances Luxembourg-Ville
----------------------	--

MADAGASCAR

Gouverneur suppléant (provisoire)	SAMBIHEVINY Findrama-Elson Premier Conseiller Chargé d'affaires, a.i. Ambassade de la République de Madagascar Rome
--------------------------------------	--

Conseiller	Monsieur MONJA Conseiller Représentant permanent adjoint de la République de Madagascar auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
------------	--

Conseiller	SESY Soja Coordonnateur de Programme de promotion des revenus ruraux (PPRR) Antananarivo
------------	---

MALAWI

Governor	Frank MWENIFUMBO Deputy Minister of Agriculture Ministry of Agriculture and Food Security Lilongwe
----------	--

	George ZIMALIRANA Director of Agriculture Planning Services Ministry of Agriculture and Food Security Lilongwe
--	---

MALAWI (cont'd)

Emmanuel Paul CHING'AMBA
 Programme Manager
 Ministry of Agriculture
 and Food Security
 Lilongwe

MALAYSIA

Alternate Governor

Mohammad Azhar BIN MAZLAN
 Counsellor
 Chargé d'affaires, a.i.
 Embassy of Malaysia
 Rome

Adviser

Amri BIN ISMAIL
 Assistant Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative
 of Malaysia to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

MALDIVES

Governor

Hussain HILMY
 Minister for Fisheries, Agriculture
 and Marine Resources
 Malé

Adviser

Abdullah NASEER
 Executive Director
 Ministry of Fisheries, Agriculture
 and Marine Resources
 Malé

MALI

Gouverneur

Tiémoko SANGARÉ
 Ministre de l'agriculture
 Bamako

Gouverneur suppléant

Mohammed Al Moustapha CISSÉ
 Premier Conseiller
 Chargé d'affaires, a.i.
 Ambassade de la République
 du Mali
 Rome

MALI (cont'd)

Conseiller	Lansry Nana Yaya HAIDARA Commissaire à la sécurité alimentaire Bamako
Conseiller	Modibo Mahamane TOURÉ Deuxième Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Mali auprès du FIDA Rome
Conseiller	Mamadou NADIO Coordinateur national des projets et programmes FIDA au Mali Ministère de l'agriculture Bamako
Conseiller	Diallo Aïssata TRAORÉ Point focal des projets FIDA au Commissariat à la sécurité alimentaire Bamako

MAURITANIA

Gouverneur suppléant	Aly Ould HAIBA Ambassadeur Représentant permanent de la République islamique de Mauritanie auprès du FIDA Rome
	Isselmou OULD SIDI EL MOCTAR Directeur de la programmation Ministère de l'économie et des finances Nouakchott

MAURITIUS

Governor	Arvin BOOLELL Minister for Agro-Industry and Fisheries Port Louis
Adviser	Denis CANGY Consul of the Republic of Mauritius Rome

MEXICO

Gobernador	Jorge Eduardo CHEN CHARPENTIER Embajador Representante Permanente de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma
Asesor	Diego Alonso SIMANCAS GUTIERREZ Segundo Secretario Representante Permanente Alterno de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma
Asesor	Lucia BARTOCCI Asesora Embajada de los Estados Unidos Mexicanos Roma

MONGOLIA

Alternate Governor (acting)	Batsuuri NANTSAG State Secretary Ministry of Food and Agriculture Ulaanbaatar
	Oyundelger NATAA Officer External Co-operation Division Ministry of Food and Agriculture Ulaanbaatar

MOROCCO

Gouverneur	Moha MARGHI Secrétaire général Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime Rabat
	Mohamed AIT HMID Ministre plénipotentiaire Représentant permanent adjoint du Royaume du Maroc auprès du FIDA Rome

MOROCCO (cont'd)

Gouverneur suppléant Ali LAMRANI
 Chef de la Division des financements
 et des relations multilatéraux
 Ministère de l'économie et
 des finances
 Rabat

MOZAMBIQUE

Governor Aiuba CUERENEIA
 Minister for Planning and
 Development
 Maputo

Adviser Laurinda Fernando Saide BANZE
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Mozambique to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser António PINTO DE ABREU
 Executive Director
 Bank of Mozambique
 Maputo

Adviser Martinho Madeira FERNANDES
 President of the Economic Rehabilitation
 Support Fund (FARE)
 Ministry of Planning and
 Development
 Maputo

Adviser Momad PIARALY JUTHÁ
 National Director for Planning
 Ministry of Planning and
 Development
 Maputo

Adviser José GASPAR
 National Director
 Ministry of Agriculture
 Maputo

Adviser Leonardo SIMBINE
 Head of Service
 International Relations
 Foreign Department
 Bank of Mozambique
 Maputo

MOZAMBIQUE (cont'd)

Adviser
 Fátima GIMO
 Technical Officer
 National Treasury
 Ministry of Finance
 Maputo

NEPAL

Governor
 Nagendra PRASAD CHAUDHARY
 Minister of State
 Ministry of Agriculture
 and Co-operatives
 Kathmandu

Adviser
 Hari DAHAL
 Joint Secretary
 Ministry of Agriculture
 and Co-operatives
 Kathmandu

Adviser
 Madhu MARASINI
 Under-Secretary
 Ministry of Finance
 Kathmandu

NETHERLANDS

Governor
 (acting)
 A. M. Agnes VAN ARDENNE-VAN DER HOEVEN
 Ambassador
 Permanent Representative
 of the Kingdom of the Netherlands
 to the United Nations Organizations
 for Food and Agriculture
 Rome

Alternate Governor
 (acting)
 Theo VAN BANNING
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative
 of the Kingdom of the Netherlands
 to the United Nations Organizations
 for Food and Agriculture
 Rome

NETHERLANDS (cont'd)

Adviser	Vincent ROZA Policy Officer Co-ordination and Institutional Affairs Division United Nations and International Financial Institutions Department Ministry of Foreign Affairs The Hague
Adviser	Marjolein GEUSEBROEK Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Kingdom of the Netherlands to the United Nations Organizations for Food and Agriculture Rome

NICARAGUA

Gobernador	Mónica ROBELO RAFFONE Embajadora Representante Permanente de la República de Nicaragua ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
------------	--

NIGER

Gouverneur	Mahaman MOUSSA Ministre du développement agricole Niamey
Gouverneur suppléant	Mireille Fatouma AUSSEIL Ambassadeur Représentante permanent de la République du Niger auprès du FIDA Rome
Conseiller	Danguioua ADAMOU Directeur des études et de la programmation Ministère du développement agricole Niamey

NIGER (cont'd)

Conseiller
 Zakariaou ADAM MAÏGA
 Conseiller
 Représentant permanent adjoint
 de la République du Niger
 auprès du FIDA
 Rome

NIGERIA

Governor
 Sayyadi Abba RUMA
 Minister for Agriculture and
 Water Resources
 Abuja

Ademola Rasaq SERIKI
 Minister of State II (Water)
 Federal Ministry of Agriculture
 and Water Resources
 Abuja

Yaya O. OLANIRAN
 Minister
 Permanent Representative of the
 Federal Republic of Nigeria
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Oladapo Abraham AFOLABI
 Permanent Secretary
 Federal Ministry of Agriculture
 and Water Resources
 Abuja

Tawar U. WADA
 Chairman
 Senate Committee of Agriculture
 Abuja

Salisu Ahmed INGAWA
 Executive-Director
 National Food Reserve Agency (NFRA)
 Federal Ministry of Agriculture
 and Water Resources
 Abuja

NIGERIA (cont'd)

Funso AKILAPA
Director
Federal Department of Agriculture
Federal Ministry of Agriculture
and Water Resources
Abuja

Alaiyegbami Olorunfemi FREDERICK
Assistant Director
External Relations (ER)
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

Nelson Adeyemi ABIDEMI
Assistant Director
Press and Public Relations
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

Abubakar Nura MUHAMMAD
IFAD Projects Coordinator
National Food Reserve Agency (NFRA)
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

Muyiwa Olumuyiwa AZEEZ
Chief Agricultural Officer (IFAD)
Federal Ministry of Agriculture
and Water Resources
Abuja

Ibrahim Abdu MAIRIGA
Special Assistant to the Minister
for Agriculture and Water Resources
Abuja

Oyelowo OYEDELE
Special Assistant to the
Minister of State II (Water)
Abuja

Mathias Garba ELUMA
Special Assistant to the
Permanent Secretary
Federal Ministry of Agriculture
and Water Resources
Abuja

NORWAY

Alternate Governor

Ingrid GLAD
 Assistant Director-General
 Multilateral Bank and
 Finance Section
 Ministry of Foreign Affairs
 Oslo

Ragna FIDJESTØL
 Senior Adviser
 Multilateral Bank and
 Finance Section
 Ministry of Foreign Affairs
 Oslo

Arne B. HØNNINGSTAD
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Kingdom of Norway to IFAD
 Rome

Daniel VAN GILST
 Second Secretary
 Deputy Permanent Representative
 of the Kingdom of Norway
 to IFAD
 Rome

OMAN

Governor

Khalfan Bin Saleh Mohammed AL NAEBI
 Under-Secretary
 Ministry of Agriculture
 Muscat

Adviser

Said Nasser AL-HARTHY
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Sultanate of Oman to IFAD
 Rome

Adviser

Saoud bin Hamoud AL HABSI
 Assistant Director-General of Fisheries
 For Fisheries Research and Extensions
 Muscat

Adviser

Rasmi MAHMOUD
 Technical Adviser
 Embassy of the Sultanate
 of Oman
 Rome

PAKISTAN

Governor

Prince Muhammed Isa JAN BALOCH
Federal Minister for Food,
Agriculture and Livestock
Islamabad

Tasnim ASLAM
Ambassador
Permanent Representative of the
Islamic Republic of Pakistan to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Aamir Ashraf KHAWAJA
Agricultural Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Ilamuddin MALIK
Personal Assistant to
the Agricultural Counsellor
Embassy of the Islamic Republic
of Pakistan
Rome

PANAMA

Gobernador Suplente

Eudoro Jaén ESQUIVEL
Embajador
Representante Permanente de
la República de Panamá
ante el FIDA
Roma

Asesor

Horacio J. MALTEZ
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de Panamá
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

PARAGUAY

Gobernador	Ana María BAIARDI QUESNEL Embajadora Representante Permanente de la República del Paraguay ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Liz Haydee CORONEL CORREA Consejera Representante Permanente Adjunto de la República del Paraguay ante el FIDA Roma

PERU

Gobernador	Carlos ROCA CÁCERES Embajador Representante Permanente de la República del Perú ante el FIDA Roma
Asesor	Manuel Antonio ALVAREZ ESPINAL Consejero Representante Permanente Alterno de la República del Perú ante el FIDA Roma

PHILIPPINES

Governor	Philippe J. LHUILLIER Ambassador Permanent Representative of the Republic of the Philippines to IFAD Rome
Alternate Governor	Emmanuel Elmo R. FERNANDEZ Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of the Philippines to IFAD Rome
Adviser	Charisma COROS Assistant Embassy of the Republic of the Philippines Rome

PORTUGAL

Governor	Carlos Manuel Inácio FIGUEIREDO IFADAP/INGA Ministry of Agriculture, Rural Development and Fisheries Lisbon
Alternate Governor	Carlos Manuel DOS SANTOS FIGUEIREDO Head of Department Coordination of International Relations General Directorate for European and International Affairs Ministry of Finance and Public Administration Lisbon
Adviser	Maria de Lurdes CAIADO Desk Officer Office for Strategic Planning, Economy Policy and International Affairs Ministry of Finance and Public Administration Lisbon
Adviser	António PINHO Counsellor Deputy Permanent Representative of the Portuguese Republic to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
QATAR	
Governor	Abdul Rahman bin Khalifa BIN ABDUL AZZIZ AL-THANI Minister for Municipal Affairs and Agriculture Doha
Alternate Governor	Soltan Saad S.K. AL-MORAIKHI Ambassador Permanent Representative of the State of Qatar to IFAD Rome
Adviser	Faleh BIN NASSER AL-THANI Director General Directorate for Research and Agricultural Development Ministry of Municipal Affairs and Agriculture Doha

QATAR (cont'd)

Adviser	Khalid BIN HAMAD AL-THANI Counsellor Alternate Permanent Representative of the State of Qatar to IFAD Rome
Adviser	Waleed Bin Fahad AL-MANA Director Office of the Minister Ministry of Municipal Affairs and Agriculture Doha
Adviser	Mubarak Bin Nasser AL-KHALIFA First Secretary Alternate Permanent Representative of the State of Qatar to IFAD Rome
Adviser	Ali Mohamed JABER AL-KUBAISI Expert on Agricultural Affairs Ministry of Municipal Affairs and Agriculture Doha
Adviser	Mohammed Ibrahim AL-QAYED Assistant to the Head of Development Section Department of Fisheries Ministry of Municipal Affairs and Agriculture Doha
Adviser	Issa Taleb EL-ANSSARY Director-General of Public Relations Ministry of Municipal Affairs and Agriculture Doha
Adviser	Abdel Aziz Mohammed AL-JABER Assistant Office of the Minister Ministry of Municipal Affairs and Agriculture Doha
Adviser	Akeel HATOOR Adviser Embassy of the State of Qatar Rome

REPUBLIC OF KOREA

Governor (acting)	KIM Hong-rak Minister Deputy Permanent Representative of the Republic of Korea to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	KIM Chang-hyun Director Multilateral Division Ministry of Agriculture and Forestry Gwacheon
Adviser	PARK Choun-keun Assistant Director Multilateral Division Ministry of Agriculture and Forestry Gwacheon
Adviser	SEO Hae-dong First Secretary Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of Korea to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

ROMANIA

Gouverneur	Dacian CIOLOS Ministre de l'agriculture et du développement rural Bucarest
Conseiller	Alina-Stefana PUSCARAGIU CATANA Troisième Secrétaire Représentante permanente adjointe de la Roumanie auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Gina FÎNTINERU Conseiller Ministère de l'agriculture et du développement rural Bucarest

ROMANIA (cont'd)

Conseiller
Ciprian ALIC
Conseiller
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Bucarest

RWANDA

Daphrose GAHAKWA
Ministre d'État chargée
de l'agriculture
Ministère de l'agriculture
et des ressources animales
Kigali

Ernest RUZINDAZA
Directeur de la planification
Ministère de l'agriculture
et des ressources animales
Kigali

Francesco ALICICCO
Consul Honoraire de la
République du Rwanda
en Italie
Rome

SAUDI ARABIA

Governor
Fahad Bin Abdulrahman BALGHUNAIM
Minister for Agriculture
Riyadh

Alternate Governor
Sulaiman M. AL-TURKI
Economic Adviser to the
Minister for Finance
Ministry of Finance
Riyadh

Adviser
Bandar Bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

SENEGAL

Gouverneur suppléant Papa Cheikh Saadibou FALL
Ambassadeur
Représentant permanent de la République
du Sénégal auprès du FIDA
Rome

Conseiller Adama BA
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Sénégal
auprès du FIDA
Rome

SIERRA LEONE

Alie Badara MANSARAY
Deputy Minister
Ministry of Agriculture, Forestry
and Food Security
Freetown

SOUTH AFRICA

Governor Lenin MAGIGWANE SHOPE
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of South Africa
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Njabulo NDULI
Counsellor (Agricultural Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of South Africa
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Adviser Duncan SEBEFELO
Counsellor (Multilateral Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of South Africa
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

SPAIN

Gobernador Luis CALVO MERINO
Embajador
Representante Permanente de España ante
el Gobierno Italiano
Roma

Gobernador Suplente Jorge CABRERA ESPINÓS
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

SUDAN

Mohamed Hassan JUBARA MOHAMED
Director-General
International Co-operation and
Investment Directorate
Ministry of Agriculture and Forestry
Khartoum

Mohamed Eltayeb ELFAKI EL NOR
Counsellor (Agricultural Affairs)
Permanent Representative of the
Republic of the Sudan to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Mohamed Elahag SIR EL KHATIM IBRAHIM
National Co-ordinator for IFAD Funded Projects
Ministry of Agriculture and Forestry
Khartoum

Amal Ahmed EL HASSAN EL KABEIR
Deputy Director
Resource Department
Ministry of Finance and
National Economy
Khartoum

SWAZILAND

Governor Mtiti FAKUDZE
Minister for Agriculture and
Co-operatives
Mbabane

Adviser Dumsani MNGOMEZULU
Acting Under-Secretary
Ministry of Agriculture and Co-operatives
Mbabane

SWEDEN

Alternate Governor

Anders BENGTCÉN
 Deputy Director-General
 Head of the Department for Multilateral
 Development Co-operation
 Ministry of Foreign Affairs
 Stockholm

Per TRULSSON
 Deputy Director
 Department for Multilateral
 Development Co-operation
 Ministry of Foreign Affairs
 Stockholm

Björn GUSTAVSSON
 IFAD Desk Officer
 Department for Multilateral
 Development Co-operation
 Ministry of Foreign Affairs
 Stockholm

Amalia GARCIA-THÄRN
 Deputy Director
 Ministry of Foreign Affairs
 Stockholm

SWITZERLANDGouverneur
(provisoire)

Jörg FRIEDEN
 Vice-directeur et
 Chef du domaine Politique de développement
 et coopération multilatérale
 Direction du développement
 et de la coopération
 Département fédéral des
 affaires étrangères
 Berne

Conseiller

Alexandre GHÉLEW
 Conseiller
 Chargé des programmes
 Section multilatérale
 Direction du développement
 et de la coopération
 Département fédéral des
 affaires étrangères
 Berne

SWITZERLAND (cont'd)

Conseiller
Pio WENNUBST
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

SYRIAN ARAB REPUBLIC

Governor
Adel SAFAR
Minister for Agriculture
and Agrarian Reform
Damascus

Samir AL-KASSIR
Ambassador
Permanent Representative of
the Syrian Arab Republic
to IFAD
Rome

Bashar AKBIK
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Syrian Arab Republic
to IFAD
Rome

Isam ZANOON
Director
North-Eastern Region Rural
Development Project
Ministry of Agriculture
and Agrarian Reform
Damascus

Khaled SHAWKAT
Director
Coastal/Midlands Agricultural
Development Project
Ministry of Agriculture
and Agrarian Reform
Damascus

THAILAND

Alternate Governor

Tritaporn KHOMAPAT
 Minister (Agriculture)
 Permanent Representative of the
 Kingdom of Thailand to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Sairak CHAILANGGAR
 Counsellor (Agriculture)
 Deputy Permanent Representative
 of the Kingdom of Thailand to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

TIMOR-LESTE

Lourenco BORGES FONTES
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture and
 Fisheries
 Dili

TOGO

Gouverneur

Kossi Messan EWOVOR
 Ministre de l'agriculture,
 de l'élevage et de la pêche
 Lomé

Gouverneur suppléant

Akla-Esso M'Baw AROKOUM
 Directeur de l'agriculture
 Ministère de l'agriculture,
 de l'élevage et de la pêche
 Lomé

TUNISIAGouverneur
(provisoire)

Montasser OUAILI
 Ambassadeur
 Représentant permanent de
 la République tunisienne auprès
 des organisations spécialisées
 des Nations Unies
 Rome

TUNISIA (cont'd)

Gouverneur suppléant

Kamel BEN REJEB
 Directeur général de la
 coopération multilatérale
 Ministère du développement et
 de la coopération internationale
 Tunis

Conseiller

Abdelhamid ABID
 Conseiller (Affaires étrangères)
 Ambassade de la République
 tunisienne
 Rome

TURKEY

Yüksel YÜCEKAL
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Turkey
 to IFAD
 Rome

UGANDAGovernor
(acting)

Semakula KIWANUKA
 Minister of State for Finance,
 Planning and Economic Development
 Kampala

Deo K. RWABITA
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Republic of Uganda to IFAD
 Rome

Robert SABIITI
 First Secretary (Agricultural Attaché)
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Uganda to IFAD
 Rome

John C. OGOL
 IFAD Desk Officer
 Ministry of Finance, Planning
 and Economic Development
 Kampala

UNITED ARAB EMIRATES

Alternate Governor
Abdulla Ahmed Mohammed BIN ABDUL AZIZ
Acting Under-Secretary for Agricultural Affairs
Ministry of Environment and Water
Abu Dhabi

Abdulhamid Abdulfatah KAZIM
Ambassador
Permanent Representative of
the United Arab Emirates to
the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Majed Ali Ahmed OMRAN AL SHAMSI
Director
Revenue Department
Ministry of Finance and Industry
Abu Dhabi

Obeid Ali Mirghani HASSAN
Press Officer
Embassy of the United
Arab Emirates
Rome

UNITED KINGDOM

Governor
James HARVEY
Ambassador of the United Kingdom of
Great Britain and Northern Ireland
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Alternate Governor
Elizabeth NASSKAU
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Alternate Governor
Wilfred J. NGIRWA
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
United Republic of Tanzania
to IFAD
Rome

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA (cont'd)

Perpetua M.S. HINGI
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the United Republic of Tanzania
to IFAD
Rome

UNITED STATES

Governor
(acting)

Liza MORRIS
Deputy Director
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Gaddi H. VASQUEZ
Ambassador
Permanent Representative of the
United States to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

Alternate Governor
(acting)

Andrew VELTHAUS
Desk Officer
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Leslie S. DE GRAFFENRIED
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

URUGUAY

Carlos BENTANCOUR FERNANDEZ
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno de
la República Oriental del Uruguay
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

URUGUAY (cont'd)

María Gabriela CHIFFLET
 Consejero
 Representante Permanente Adjunto de
 la República Oriental del Uruguay
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gobernador
 (interino) Luis Arias BELLORÍN
 Vicepresidente de Cooperación y
 Financiamiento Internacional
 Banco de Desarrollo Económico y
 Social de Venezuela (BANDES)
 Caracas

Gobernador Suplente Rafael LACAVA EVANGELISTA
 Embajador de la República
 Bolivariana de Venezuela
 ante el Gobierno Italiano
 Roma

Achirana Altuve QUINTERO
 Segunda Secretaria
 Embajada de la República
 Bolivariana de Venezuela
 Roma

VIET NAM

Alternate Governor NGUYEN Thanh Do
 Director-General
 External Finance Department
 Ministry of Finance
 Hanoi

VAN NAM Nguyen
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Socialist Republic of Viet Nam
 to IFAD
 Rome

Adviser HUONG Nguyen Lan
 Manager
 Multilateral Division
 External Finance Department
 Ministry of Finance
 Hanoi

VIET NAM (cont'd)

MINH Bui Quang
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative of
 the Socialist Republic of Viet Nam
 to IFAD
 Rome

YEMEN

Governor

Mansour Ahmed AL-HAWSHABI
 Minister for Agriculture
 and Irrigation
 Sana'a

Alternate Governor

Abdulrahman Mohammed BAMATRAF
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Republic of Yemen to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Abdulmalik Qassem AL-THAWR
 Director-General
 Monitoring and Planning
 Ministry of Agriculture
 and Irrigation
 Sana'a

Adviser

Mohamed Mohamed BASHIR
 President
 Agricultural Co-operative Union
 Sana'a

Adviser

Mujahed AL-ANSI
 Secretary-General
 Agricultural Co-operative Union
 Sana'a

ZAMBIA

Daniel KALENGA
 Deputy Minister for Agriculture
 and Co-operatives
 Lusaka

ZAMBIA (cont'd)

Lucy Mungoma MUNGOMA
Ambassador
of the Republic of Zambia to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

John PHIRI
Chief Agricultural Economist
Ministry of Agriculture and
Co-operatives
Lusaka

ZIMBABWE

Alternate Governor

Mary Margaret MUCHADA
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Zimbabwe
to IFAD
Rome

Michael Muchenje NYERE
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Zimbabwe
to IFAD
Rome

المراقبون من الدول الأعضاء بالأمم المتحدة

OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES

OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES

OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS

BULGARIA

Krassimir KOSTOV
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent de
la République de Bulgarie
auprès de la FAO
Rome

CZECH REPUBLIC

Daniela MOYZESOVÁ
Counsellor
Permanent Representative of
the Czech Republic to FAO
Rome

HUNGARY

Zoltán KÁLMÁN
Agricultural Counsellor
Permanent Representative of the
Republic of Hungary to FAO
Rome

POLAND

Ryszard WOJTAL
Minister Counsellor
Permanent Representative of the
Republic of Poland to FAO
Rome

RUSSIAN FEDERATION

Irina N. EVSEEVA
Counsellor
Representative of the Ministry of Finance
of the Russian Federation
to Italy
Rome

Arsen M. VARTANYAN
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Russian Federation
to FAO
Rome

SLOVAKIA

Milan KOVAČ
Counsellor
Permanent Representative of
the Slovak Republic to FAO
Rome

UKRAINE

Oksana DRAMARETSKA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Ukraine
Rome

Volodymyr KHARCHENKO
Second Secretary
Department of Economic Co-operation
Ministry of Foreign Affairs
Kiev

الكرسي الرسولي

HOLY SEE

SAINT-SIÈGE

SANTA SEDE

Renato VOLANTE
Observateur permanent du
Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

Vincenzo BUONOMO
Observateur permanent suppléant
du Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

Lelio BERNARDI
Conseiller
Mission permanente d'observation
du Saint-Siège auprès des Institutions
des Nations Unies pour l'alimentation
et l'agriculture
Cité du Vatican

Giovanni TEDESCO
Conseiller
Mission permanente d'observation
du Saint-Siège auprès des Institutions
des Nations Unies pour l'alimentation
et l'agriculture
Cité du Vatican

جماعة فرسان مالطة

SOVEREIGN ORDER OF MALTA

ORDRE SOUVERAIN DE MALTE

SOBERANA ORDEN DE MALTA

Giuseppe BONANNO DI LINGUAGLOSSA
Ambassadeur de l'Ordre Souverain
Militaire Hospitalier de Saint-Jean
de Jérusalem de Rhodes et de Malte
Observateur permanent auprès du FIDA
Rome

السلطة الفلسطينية

THE PALESTINIAN AUTHORITY

L'AUTORITÉ PALESTINIENNE

LA AUTORIDAD PALESTINA

Hussein AL AFLAK
Permanent Representative of
The Palestinian Authority
to FAO
Rome

الممثلون عن الأمم المتحدة والوكالات المتخصصة

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES

REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)

Charles RIEMENSCHNEIDER
Director
Investment Centre Division
Technical Co-operation Department
Rome

E. SEROVA
Senior Advisor
Investment Centre Division
Technical Co-operation Department
Rome

Jeff TSCHIRLEY
Chief
Environmental Assessment and
Management Unit
Environment, Climate Change
and Bioenergy Division
Technical Co-operation Department
Rome

Mariam AHMED
Liaison Officer
Office of UN Coordination and
Millennium Development Goals Follow-up
Rome

United Nations Human Settlements Programme (UN-HABITAT)

Frederico T. NETO
Chief
Urban Economy Branch
Monitoring and Research
Division
Nairobi

United Nations Industrial Development Organization (UNIDO)

Patrick KORMAWA
Special Assistant to the Director-General
Vienna

Chakib JENANE
Chief
Agro-Industry Support Unit
Programme Development and
Technical Co-operation Division
Vienna

Stefano GIOVANNELLI
Investment Officer
Vienna

United Nations Office for Project Services (UNOPS)

Omer ZAFAR
Manager
Rome Liaison Centre
Rome

United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA)

Tom DELRUE
Humanitarian Reform Support Unit
Geneva

World Food Programme (WFP)

Lubna ALAMAN
Chief
Inter-Agency Affairs
Rome

Katharina GOLA
Officer
External Affairs Division
Rome

World Meteorological Organization (WMO)

Robert STEFANSKI
Scientific Officer
Agricultural Meteorology Division
Climate Prediction and Adaptation
Branch
Geneva

المراقبون من المنظمات الحكومية الدولية

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

African Development Bank (AfDB)

Aly ABOU-SABAA
 Director
 Agriculture and Agro Industry
 Department
 Tunis Belvédère

Khadidia E. DIABI
 Senior Co-operation Officer
 Resource Mobilization and
 Partnership Unit
 Tunis Belvédère

Sala PATTERSON
 Consultant
 External Relations and
 Communications Unit
 Tunis Belvédère

Emelly MUTAMBATSERE
 YP Operations
 Evaluation Department
 Tunis Belvédère

Andean Development Corporation (CAF)

Germán JARAMILLO
 Director
 Representante CAF
 para Europa
 Madrid

Arab Authority for Agricultural Investment and Development (AAAID)

Amir Abdalla KHALIL
 International Cooperation Advisor
 Khartoum

Arab Bank for Economic Development in Africa (BADEA)

Abdelaziz KHELEF
Director-General
Khartoum

Wahid HAJRI
Assistant Director-General
of Operations
Khartoum

Arab Center for the Studies of Arid Zones and Dry Lands (ACSAD)

Guerouali ABDELHAI
Director
Animal Wealth Department
Damascus

Arab Organization for Agricultural Development (AOAD)

Jehad Abu MUSHREF
Director
AOAD Office
Amman

European Union (EU)

Soline DE VILLARD
Conseiller
Représentant permanent suppléant de la
Commission européenne auprès du Saint-Siège,
de l'Ordre Souverain de Malte et des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Davide CASALE
Délégation de la Commission européenne
auprès du Saint-Siège, de l'Ordre Souverain
de Malte et des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

International Center for Agricultural Research in the Dry Areas (ICARDA)

Mahmoud SOLH
Director-General
Aleppo

International Centre of Insect Physiology and Ecology (ICIPE)

Ian GORDON
Head
Environmental Health Division
Nairobi

International Food Policy Research Institute (IFPRI)

Melinda SMALE
Senior Research Fellow
Washington, D.C.

International Organization for Migration (IOM)

Carmela GODEAU
Deputy Chief of Mission and Regional
Programme Development Officer
Rome

Islamic Development Bank (IsDB)

Abdallah Mohammed KILIAKI
Head of Division
Operations Planning and
Services Department
Jeddah

Islamic Educational, Scientific and Cultural Organization (ISESCO)

Asmaa Mohamed ABDALLAH
Specialist in Charge of Co-operation
with International Organizations
Rabat

League of Arab States (LAS)

Cherine KHALLAF
Adviser
LAS Mission
Rome

OPEC Fund for International Development (OFID)

Suleiman J. AL-HERBISH
Director-General
Vienna

Said AISSI
Assistant Director-General
Operations Management Department
Vienna

Rachid BENCHERIF
Senior Planning Analyst
Vienna

Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel (CILSS)

Dramane COULIBALY
Coordonnateur
Programme régional d'appui
Ouagadougou

West African Development Bank (BOAD)

Etien BOKA
Chef de la Division développement
rural et projets sociaux (DRPS)
Lomé

المراقبون من المنظمات غير الحكومية

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

31st December Women's Movement (31st DWM)

Nana Konadu AGYEMAN-RAWLINGS
 President
 Accra

Sherry AYITTEY
 Project Coordinator
 Accra

Barrister Amina AGYMAN-RAWLINGS
 Legal Advisor
 Accra

Afro-Asian Rural Development Organization (AARDO)

Abdalla Yahia ADAM
 Secretary-General
 New Delhi

Heifer International

Arthur GETZ ESCUDERO
 Director of Advocacy
 Little Rock

Human Appeal International (HAI)

Abdullah Abdul Rahman ALAWADHI
 Assistant Secretary General
 for Finance and Administration
 Ajman

Human Appeal International (HAI) (cont'd)

Abdul Karim AL SHEHI
Director
Childhood and Orphan Care Department
Ajman

Asfa MAHMOUD
Director
Liasion Office
Ajman

Society for International Development (SID)

Sonja CAPPELLO
Programme Officer
Rome

Laura FANO
External Relations Officer
Rome

Cote du document:	<u>GC 31/L.1/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>13 février 2008</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F

Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre du jour et programme des activités

Trentième anniversaire du FIDA

Conseil des gouverneurs — Trente et unième session
Rome, 13-14 février 2008

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Élection du bureau du Conseil des gouverneurs
 4. Demande d'admission à la qualité de membre non originaire
 5. Déclaration du Président du FIDA
 6. Déclarations générales
 7. Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA
 8. Huitième reconstitution des ressources du FIDA
 9. États financiers vérifiés du FIDA pour l'exercice 2006
 10. Budget administratif et budget d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008
 11. Dépenses spéciales relatives au nouveau siège du FIDA
 12. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
 13. Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre
 14. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
 15. Émoluments du Président
 16. Autres questions
- Procédure en vue de l'élection du Président du FIDA en février 2009

Programme des activités

Mercredi 13 février 2008

Séance du matin	10 heures – 13 heures
10 heures – 13 heures	Cérémonie d'ouverture Début de l'examen des points de l'ordre du jour
Séance de l'après-midi	15 heures – 18 heures
15 heures – 18 heures	Suite de l'examen des points de l'ordre du jour

Jeudi 14 février 2008

Séance du matin	9 h 30 – 13 heures
9 h 30 – 10 h 30	Suite de l'examen des points de l'ordre du jour
10 h 30 – 13 heures	Tables rondes
	Trois tables rondes auront lieu simultanément sur les thèmes suivants:
	<ul style="list-style-type: none"> • Changement climatique et futur des petites exploitations agricoles: quel rôle les populations rurales pauvres peuvent-elles jouer dans la réponse apportée au changement climatique? • Expansion des biocarburants: défis, risques et possibilités pour les populations rurales pauvres • Pression croissante sur l'agriculture et hausse du prix des produits de base: une chance pour les petits exploitants des pays à faible revenu et à vocation agricole?
Séance de l'après-midi	15 heures – 18 heures
15 heures – 17 h 50	Suite de l'examen des points de l'ordre du jour
17 h 50 – 18 heures	Clôture de la session

Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trente et unième session

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 31/L.1	2	Ordre du jour provisoire et programme des activités
GC 31/L.1/Add.1	2	Calendrier de travail de la session
GC 31/L.2	4	Demande d'admission à la qualité de membre non originaire
GC 31/L.3	7	Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA
GC 31/L.4	8	Établissement de la Huitième reconstitution des ressources du FIDA
GC 31/L.5	9	États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2006
GC 31/L.6	10	Programme de travail, mécanisme de financement du développement des programmes, et budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008
GC 31/L.7	11	Rapport sur la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA
GC 31/L.8	12	Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
GC 31/L.9	13	Rapport de situation 2007 sur la Coalition internationale pour l'accès à la terre
GC 31/L.10	14	Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
GC 31/L.11	15	Émoluments du Président
GC 31/INF.1		Arrangements pour la trente et unième session du Conseil des gouverneurs
GC 31/INF.2		Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

GC 31/INF.3	Thème central des tables rondes du Conseil des gouverneurs: Les petits exploitants face aux défis et aux perspectives résultant du changement climatique et des nouvelles exigences imposées à l'agriculture
GC 31/INF.5	Ordre des intervenants: Discours qui seront prononcés lors des séances plénières
GC 31/INF.6	Chiffres significatifs pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2007
GC 31/Resolutions	Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente et unième session
Discours de clôture*	Discours de M. Jörg Frieden, Vice-Président du Conseil des gouverneurs, lors de la clôture de la session marquant le trentième anniversaire du FIDA

* Distribué en anglais seulement.

Cote du document: GC 31/Résolutions
Date: 14 février 2008
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente et unième session

Conseil des gouverneurs — Trente et unième session
Rome, 13-14 février 2008

Pour: Information

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente et unième session

À sa trente et unième session, le Conseil des gouverneurs a adopté les résolutions 146/XXXI, 147/XXXI, 148/XXXI, 149/XXXI le 13 février 2008, ainsi que la résolution 150/XXXI le 14 février 2008.

Ces résolutions sont communiquées pour information à tous les Membres du FIDA.

Résolution 146/XXXI

Admission à la qualité de membre non originaire du Fonds

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Vu les articles 3.1 a), 3.2 b) et 13.1 c) de l'Accord portant création du FIDA et la section 10 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds;

Ayant examiné la demande d'admission à la qualité de membre non originaire présentée par le Commonwealth des Bahamas qui lui a été communiquée dans le document GC 31/L.2, et compte tenu de la recommandation du Conseil d'administration y relative;

Approuve l'admission du Commonwealth des Bahamas en qualité de membre du Fonds.

Résolution 147/XXXI

Établissement de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Rappelant la section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui dispose que, pour assurer la continuité des opérations du Fonds, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement si les ressources dont dispose le FIDA sont suffisantes;

Rappelant en outre que la période arrêtée par le Conseil des gouverneurs dans sa résolution 141/XXIX/Rev.1 pour la septième reconstitution des ressources du FIDA s'achèvera le 31 décembre 2009;

Ayant pris connaissance de la déclaration du Président du FIDA sur la nécessité d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA, ainsi que du document GC 31/L.4 à ce sujet;

Ayant en outre délibéré de la nécessité d'établir une Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA;

Décide ce qui suit:

1. Une Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA ("la Consultation") sera établie sous la présidence du Président du FIDA pour débattre de tous les aspects de la huitième reconstitution des ressources du Fonds et négocier la conclusion de ladite reconstitution. La Consultation tiendra sa première session dès que possible en 2008, à une date qu'arrêtera son président après s'être dûment concerté avec les membres de la Consultation, puis tiendra ses sessions ultérieures comme elle le jugera approprié.
2. La Consultation se composera de tous les États membres des listes A et B et de quinze États membres de la liste C, qui seront désignés par les membres de la liste C et dont les noms seront communiqués au Président du FIDA au plus tard le 14 février 2008. La Consultation peut par la suite inviter à participer à ses travaux tous les autres États membres qu'elle estime susceptibles de faciliter ses délibérations.
3. La Consultation présentera un rapport sur les résultats de ses délibérations, éventuellement assorti de recommandations, à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs et, le cas échéant, à des sessions ultérieures afin que puissent être adoptées les résolutions appropriées.
4. Le Président du FIDA est prié de tenir le Conseil d'administration informé du déroulement des délibérations de la Consultation.
5. Le Président du FIDA est prié d'apporter à la Consultation tous les concours dont elle pourrait avoir besoin pour s'acquitter efficacement et diligemment de ses fonctions.

Résolution 148/XXXI

Budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Considérant la section 10 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

Notant que, à sa quatre-vingt-douzième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 2008 d'un montant de 417,0 millions de DTS et un montant total de 38,80 millions de USD pour le mécanisme de financement du développement des programmes;

Ayant pris connaissance de l'examen des budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation proposés pour 2008, effectué à la quatre-vingt-douzième session du Conseil d'administration;

Approuve, premièrement, le budget administratif du FIDA pour 2008 d'un montant de 72,3 millions de USD, deuxièmement, le budget d'investissement du FIDA pour 2008 d'un montant de 2,0 millions de USD et troisièmement le budget administratif du Bureau de l'évaluation du FIDA pour 2008, d'un montant de 5,47 millions de USD, qui figurent tous trois dans le document GC 31/L.6, établis sur la base d'un taux de change de 0,737 EUR pour 1,00 USD; et

Décide que si la valeur moyenne du dollar des États-Unis en 2008 s'écartait du taux de change en euro utilisé pour calculer le budget, le montant total en dollars des États-Unis de l'équivalent des dépenses en euros dans le budget serait ajusté dans la proportion de l'écart entre le taux de change effectif de 2008 et le taux de change budgétaire.

Résolution 149/XXXI

Dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Ayant à l'esprit la section 10 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

Rappelant sa résolution 139/XXVIII, adoptée le 17 février 2005, concernant la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA et approuvant une dépense extraordinaire pour un montant de 3 400 000 EUR destinée à financer l'aménagement des espaces communs et des installations du nouveau siège du FIDA, au 44 de la Via Paolo di Dono, à Rome, sur une période de trois ans couvrant les exercices financiers 2005 à 2007 inclus;

Rappelant en outre que ladite résolution 139/XXVIII invitait le Président du FIDA à soumettre au Conseil des gouverneurs un rapport final sur les dépenses engagées aux fins de l'aménagement du nouveau siège en février 2008;

Notant que, à sa quatre-vingt-douzième session, le Conseil d'administration a entériné la nécessité de prolonger d'un an la période d'utilisation du montant non engagé de la dépense extraordinaire pour le nouveau siège du FIDA;

Ayant examiné le rapport sur la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA figurant dans le document GC 31/L.7;

Décide que:

1. La prorogation, jusqu'au 31 décembre 2008, de la période d'utilisation du montant non engagé de la dépense extraordinaire destinée à financer l'aménagement des espaces communs et des installations du nouveau siège du FIDA au 44 de la Via Paolo di Dono, à Rome, est approuvée.
2. Le Président du FIDA est prié de rendre compte au Conseil d'administration des dépenses engagées aux fins de l'aménagement du nouveau siège et de soumettre au Conseil des gouverneurs un rapport final y relatif en février 2009 au lieu de février 2008.

Résolution 150/XXXI

Reconstitution d'un comité chargé d'examiner les émoluments du Président du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Considérant le paragraphe 1 de la section 6 du Règlement pour la conduite des affaires du FIDA qui énonce, entre autres, que les émoluments du Président du FIDA ainsi que les indemnités et autres bénéfices auxquels il a droit sont fixés par voie de résolution du Conseil des gouverneurs;

Rappelant les résolutions 76/XVI et 118/XXIII adoptées par le Conseil des gouverneurs respectivement le 22 janvier 1993 et le 17 février 2000, instituant un comité chargé d'examiner la question générale des émoluments et autres conditions d'emploi du Président du FIDA en relation avec ceux d'autres chefs d'institutions des Nations Unies et d'institutions financières internationales, et la résolution 82/XVII adoptée par le Conseil des gouverneurs le 28 janvier 1994, par laquelle le Conseil des gouverneurs, sur la recommandation du comité, a décidé, entre autres, que le Conseil des gouverneurs réexaminera, en liaison avec la question du traitement, des indemnités et autres avantages du Président du FIDA, l'indemnité de représentation préalablement à l'élection du successeur du Président actuel du FIDA;

Rappelant en outre la résolution 121/XXIV adoptée par le Conseil des gouverneurs le 20 février 2001, par laquelle le Conseil des gouverneurs, sur la recommandation du comité, a décidé du traitement, des indemnités et autres avantages de la personne élue Président du FIDA à la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs;

Ayant examiné le document GC 31/L.11, la proposition qui y figure et la recommandation du Conseil d'administration y relative;

Décide:

- a) de reconstituer un comité composé de neuf gouverneurs ou de leurs représentants (quatre de la liste A, deux de la liste B et trois de la liste C) pour examiner la question générale des émoluments et autres conditions d'emploi du Président du FIDA. Le comité soumettra au Conseil des gouverneurs, par l'entremise du Conseil d'administration, un rapport sur la question ainsi qu'un projet de résolution pour adoption à sa trente-deuxième session;
- b) il sera fourni au comité du personnel spécialisé qui lui offrira l'appui et les conseils dont il pourrait avoir besoin.